UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04049 8883

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

TRAITÉ
DE LA PERFECTION
DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

2

VIII 3

BIBLIOTHECA
C. SS. R.
ad Sta Annæ,
MARANOPOLI.
TRANSFERRED

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

Imprimatur.

Tornaci, 1 *Julii* 1852.

A.-P.-V. DESCAMPS, v.-*G.*

TRAITÉ
DE LA PERFECTION
DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

OU CONSIDÉRATIONS

SUR LES DEVOIRS DU CLERGÉ,

PAR LE P. BELON, JÉSUITE.

TOME SECOND.

TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN ET FILS,

LIBRAIRES-ÉDITEURS.

1852

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

TRAITÉ

DE LA PERFECTION

DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

CHAPITRE XXI.

L'intérêt est un piége que les ecclésiastiques ne sauraient trop craindre.

§ I.

Ils ne sont plus, ces heureux temps, où les chrétiens mettaient tout leur bonheur à s'acquérir un trésor dans le ciel, en méprisant les biens de ce monde, et en se condamnant à une pauvreté volontaire. L'avarice a pris la place du désintéressement : elle domine dans la plupart des cœurs. Nous pouvons bien dire avec un prophète, qu'elle est généralement répandue sur la terre, et qu'elle s'est introduite jusque dans le sanctuaire. C'est le vice des petits et des grands, des riches et des pauvres, des Ministres du Seigneur, ainsi que des simples fidèles; ils aiment tous les biens de ce monde, ils les recherchent, ils s'y attachent : *A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student : et à propheta usque ad Sacerdotem omnes faciunt dolum* (1).

(1) Jerem. c. 6. v. 11.

On le voit dans notre siècle, ainsi que du temps de Jérémie ; on n'y trouve guère d'âmes assez généreuses pour mépriser les richesses. Sans examiner ici tous les états, que voyons-nous dans le clergé ? N'arrive-t-il jamais qu'on y sacrifie le ministère le plus saint à la passion la plus basse ? N'en est-il point qui portent l'esprit d'intérêt jusqu'aux pieds des autels? Les Apôtres et leurs successeurs, dit saint Bernard, se contentaient autrefois d'un honnête entretien, ils veulent que les Ministres du Seigneur ne recherchent point autre chose ; ils leur en ont fait une loi : où sont ceux qui l'observent ? Ne peut-on pas dire que nous n'en trouvons des exemples que dans les livres ? *Lex est præfixa ab Apostolis et Apostolorum successoribus : victum et vestitum et vestem habentes, inquiunt, his contentissimus. Ubi forma hæc? in libris cernimus eam, sed non in viris.* On peut dire plus que jamais avec saint Paul, que *tous cherchent leurs intérêts et non ceux de Jésus-Christ* (1). Cet oracle, qui souffre, sans contredit, ses exceptions, n'est point seulement une censure des hommes laissés dans l'infidélité, ni même des simples fidèles : mais il regarde les Ministres de l'Evangile, qui, du temps même de l'Apôtre, guidés par un esprit d'intérêt, faisaient déjà une espèce de trafic du plus saint de tous les ministères. En condamnant ainsi ces Ministres intéressés, jamais saint Paul ne prétendait défendre aux Prêtres de la nouvelle loi, de se pourvoir du nécessaire, et d'accepter les oblations des fidèles. *Les Prêtres*, dit-il (2), *qui se conduisent bien dans le gou-*

(1) Philip. 2. 21. — (2) I. Tim. 5, v. 17.

vernement qu'ils ont, méritent une double reconnaissance, surtout ceux qui prêchent et instruisent ; car il est écrit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain : *l'ouvrier est digne de son salaire, et l'on ne voit personne qui porte les armes à ses dépens. Où est l'homme qui plante une vigne, et qui ne goûte point de son fruit ; qui nourrisse un troupeau, et ne boit point de son lait ? C'est donc,* ajoute-t-il, *un ordre du Seigneur en faveur de ceux qui annoncent l'Evangile, qu'ils vivent de l'Evangile, comme ceux qui servent l'autel, ont leur part des biens de l'autel.*

Ce principe une fois supposé, ce n'est ni un désir réglé, mais un usage modéré des biens nécessaires à la vie, qui est défendu aux Prêtres sous le nom d'intérêt. Tout obligés qu'ils sont d'imiter le Dieu pauvre dont ils sont les Ministres, cette pauvreté évangélique, qui a différents degrés suivant les différents états de vie, n'est point pour eux une obligation aussi étroite que pour les religieux. Les Ecclésiastiques qui ont du patrimoine, en ont le vrai domaine, et peuvent en disposer, suivant les règles de la prudence, comme les autres séculiers. S'ils ont des revenus de l'Eglise, à raison de leur ministère, quoique de grands docteurs soutiennent qu'ils n'en ont pas le vrai domaine, mais seulement l'administration et l'usufruit, il n'est pas moins vrai que d'excellents auteurs, et en très-grand nombre, enseignent le contraire, et prétendent que, quoique les Ecclésiastiques pécheraient mortellement en faisant un usage arbitraire et profane des revenus de l'Eglise, parce que le domaine qu'ils en ont, est resserré, quant à l'usage, par les saints canons,

cependant ils ne seraient point obligés à restituer ce qu'ils en auraient mal employé.

Sans décider ici cette question, il est certain que tout Ecclésiastique, qui craint Dieu, qui aspire à la perfection de son état, et qui veut prendre la plus sûre voie pour arriver au port du salut, se regardera toujours l'économe des pauvres, le dépositaire et le distributeur des biens des fidèles; et qu'après en avoir employé ce qui convient à son honnête entretien, il consacrera le reste en œuvres de piété, conformément à l'intention de l'Eglise, soit qu'il s'agisse de la répandre pendant sa vie, ou qu'il soit question d'en disposer à l'heure de sa mort.

La cupidité, si naturelle à l'homme, et qui a malheureusement pénétré dans le sanctuaire, ne goûta jamais ces maximes. Toujours ennemie de ce dénuement évangélique, elle ne dit jamais : c'est assez. Les noms odieux *de mien et de tien*, plaisent aujourd'hui aux Ministres des autels, autant que le détachement des richesses était cher aux premiers disciples. Cette envie d'amasser, dans un état où l'on a promis, à la face des autels, de faire du Seigneur son unique partage; ce désir déréglé d'accumuler, de vivre aux dépens de l'autel, dans une abondance qu'on n'aurait peut-être pas trouvée au sein de sa famille : en un mot, cet esprit d'intérêt, qui étant, comme dit saint Paul, la racine de tous les maux pour les laïques, l'est aussi pour les Ecclésiastiques. Voilà ce que j'appelle un piége infiniment redoutable dans un état qui est précisément celui des Apôtres, et dont l'essence, selon le témoignage de saint Paul, est d'être pauvre d'esprit, et d'enrichir plusieurs per-

sonnes ; de n'avoir rien, et de posséder tout : *Sicut egentes, multos autem locupletantes ; tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* (1).

Ce n'est point la possession des biens d'Eglise qu'on dispute ici aux Ecclésiastiques, mais l'attachement qu'ils pourraient y avoir, et l'énorme abus qu'ils doivent craindre d'en faire. Que les Prêtres aient de l'or, de l'argent, ou telle autre espèce de bien qu'il leur plaira, pour l'employer, conformément à leur état, en de bonnes œuvres; rien de mieux à sa place : mais y attacher leur cœur, jusqu'à en faire le principal objet de leurs fonctions, mais travailler pour s'enrichir comme des séculiers, mais amasser comme eux avec avidité, posséder comme eux avec inquiétude ; donner dans cet esprit d'avarice, dont le siècle taxe si souvent, et à si juste titre, quantité de gens d'Eglise, c'est le piége que nous leur découvrons, et dont ils ne sauraient trop se garantir. Pourquoi ? parce que cet esprit d'intérêt les rend tôt ou tard criminels dans toutes leurs fonctions ; qu'il les engage dans tous les vices, qui marchent presque toujours à la suite des richesses : parce que cet esprit d'intérêt tarit en eux la source des aumônes, et qu'il leur fait grossir leur abondance de la misère des pauvres, sans égard ni aux cris de tant de malheureux dont ils retiennent le patrimoine, ni à la dureté qu'ils inspirent aux laïques, en donnant moins libéralement et moins souvent l'aumône qu'eux. Parce qu'enfin cet esprit d'intérêt, tout coloré qu'il est de mille vains prétextes, ne tend qu'à enrichir les familles

(1) II Cor. 6, 10.

des Ecclésiastiques des revenus de l'Eglise ; et qu'un pareil usage de ses biens, est pour eux et pour leurs familles, une source abondante de malédictions. Reprenons tous ces points, et tâchons de les mettre dans un plus grand jour.

§ II.

Si les richesses vous viennent en abondance, dit le Prophète (1), n'y attachez point votre cœur : A quoi l'Apôtre ajoute (2), que ceux qui veulent s'enrichir, tombent dans la tentation, dans les piéges du démon, et dans plusieurs désirs frivoles qui plongent les hommes en un abîme de malheur et de perdition, jusqu'à leur faire abandonner la foi de leurs pères. Si cet abîme de malheur, dont parle ici saint Paul, est si fort à craindre, même pour les séculiers, combien plus le sera-t-il pour les Ecclésiastiques qui se laisseront posséder de ce funeste attachement aux biens de la terre ? Sans sortir de leurs fonctions, que de crimes ne commettront-ils point, dès qu'ils se livreront à ce désir insatiable d'avoir ? L'expérience de plusieurs siècles nous apprend que l'avidité du gain est une tige empoisonnée d'où sont partis de tout temps un si grand nombre de simonies, de confidences, de trafics honteux de bénéfices, de changement d'abbayes et de prieurés, de translations de siége à siége et d'église à église, malgré les défenses réitérées des plus saints canons.

Qu'on pallie, tant qu'on voudra, tous ces indignes trafics des biens et des dignités de l'Eglise ;

(1) Ps. 61. v. 11. — (2) I. Tim. 6. v. 9.

qu'à la faveur d'une dispense extorquée, ou de quelques fausses subtilités, on tâche de les justifier aux yeux des hommes, ils n'en seront pas moins des crimes aux yeux de Dieu, qui ne voit là souvent que convoitise pour principe, que désir de céder le moins pour avoir le plus, qu'envie de donner le temporel pour prix du spirituel, et de vendre réciproquement, s'il le faut, le spirituel pour le temporel. N'est-ce pas ce désir d'avoir qui rend, comme dit saint Augustin (1), tant de Ministres des autels habituellement simoniaques dans l'administration des sacrements, dans la célébration du sacrifice, et généralement dans toutes leurs fonctions ? On dit la messe uniquement pour avoir de l'argent : on chante au chœur pour gagner de l'argent : on administre les sacrements en vue de l'argent : en un mot, on sacrifie à l'avarice en sacrifiant au vrai Dieu. Non point encore un coup, que tel qui sert l'autel ne doive vivre de l'autel ; *c'est le précepte du Seigneur* (2), dit saint Paul ; mais ce qui est abominable aux yeux de Dieu, et à quoi l'attachement au bien ne donne que trop souvent occasion, c'est qu'un Ministre de Jésus-Christ ne pense qu'à mettre à profit les louanges qu'il lui donne ; qu'il ne se propose, dans son ministère, qu'une espèce de trafic des sacrements et du sacrifice; qu'il les refuse ou qu'il les donne, pour ainsi dire, au plus offrant ; que l'accès au tribunal de la pénitence soit toujours aisé aux personnes riches, tandis qu'il est fermé, ou tout au moins difficile aux pauvres. En un mot, qu'un Ministre des autels ternisse

(1) Serm. 37, ad Frat. — (2) I. Cor. 9. v. 13.

la gloire et la sainteté de ses fonctions par des vues si basses, qu'il soit déterminé à ne servir ni son prochain ni l'Eglise, si l'un et l'autre ne fournissaient abondamment de quoi satisfaire son avidité : voilà ce qu'on peut appeler, avec le Prophète, l'abomination de la désolation dans la Maison de Dieu.

Qui de vous, dit autrefois le Seigneur aux Prêtres et aux Lévites (1), ferme les portes de mon temple, ou allume du feu sur mon autel gratuitement ? Aussi ai-je en horreur et vos fonctions et vos présents : les services intéressés que vous me rendez, me déplaisent ; je n'en recevrai plus de votre part. *Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuitò ? Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suspiciam de manu vestra.* La raison de ce reproche se fait sentir d'elle-même : c'est que c'est outrager Dieu et profaner le sacerdoce, que de s'acquitter du ministère sacré par une fin si basse, lorsqu'il est d'ailleurs commandé. Cependant combien d'Ecclésiastiques en sont là ? Plus attachés au temporel qu'au spirituel, ils s'acquittent du sacré ministère, comme des artisans s'attachent à un métier et au travail pour gagner leur vie. L'intérêt qui les domine, est le ressort universel qui les fait agir ; le premier mobile de toutes leurs fonctions, est comme le poison mortel qui les infecte.

Ne cherchez pas, dit saint Jérôme (2), *le gain et les richesses dans la milice de Jésus-Christ. Un clerc négociant, et qui de pauvre devient riche, n'est pas moins à fuir que la peste.* C'est l'opprobre du sacerdoce que

(1) Malac. c. 1. v. 10. — (2) Epist. ad Nepot. de vitâ Cleric.

de s'en servir à amasser des richesses. L'évangile et les choses saintes étant au-dessus de toute valeur, il est, et il sera toujours indigne de les donner à prix d'argent. Donnez donc gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement. Voyez comment en use le prophète Elisée à l'égard de Naaman (1) : après l'avoir guéri, il refuse le présent que celui-ci veut lui faire par un pur esprit de générosité. Pourquoi? parce que ce présent uniquement accepté, et nullement exigé, aurait pu avoir une couleur d'avarice.

Malheur donc à vous, dit Ezéchiel (2), Pasteurs avides et mercenaires, qui ne pensez qu'à vous engraisser du troupeau, comme si les troupeaux ne devaient pas aussi être nourris par leurs maîtres. Vous tuez la brebis grasse ; vous vous revêtez de sa laine, et vous buvez de son lait, sans vous soucier de la faire paître. Je vous ôterai la conduite de mon troupeau, dit le Seigneur, et je ferai en sorte que vous ne vous enrichirez plus à ses dépens.

§ III.

Mais il y a plus ici. Devenu criminel dans ses fonctions par l'esprit d'intérêt qui en est l'âme, un Ministre des autels ne le deviendra pas moins par le mauvais usage qu'il fera de ses revenus.

Il est à remarquer qu'on n'aime pas toujours l'argent pour lui-même, mais parce qu'il fournit les occasions et les moyens de satisfaire ses passions les plus déréglées. Comme elles marchent toutes à la suite des

(1) 4. Reg. c. 5. — (2) Ezech. 34. v. 3.

richesses, à peine est-on devenu riche dans l'Eglise, qu'on ne pense qu'à les contenter. La vanité et la mollesse viennent bientôt sur les rangs : on veut figurer dans le siècle comme les enfants du siècle, s'y distinguer. Table bien servie, meubles riches et curieux, plaisirs et luxe partout : voilà ce qu'on se procure au préjudice du pauvre, au mépris des canons et des plus saints conciles. Et, comme pour fournir à ces dépenses, qui vont quelquefois jusqu'à la prodigalité, il faut un argent considérable, la cupidité s'accroît, s'embrase, et l'on n'en a jamais assez.

S'il est juste et raisonnable, dit saint Bernard (1), qu'un Ecclésiastique vive de l'autel, c'est aussi une injustice criante et une espèce de sacrilége, qu'il fasse servir l'autel à entretenir son luxe, son ambition, sa sensualité, peut-être même à de plus grands désordres. On vous permet, ajoute-t-il, de tirer de l'autel ce qui convient à votre état, qui est un état de modestie et de simplicité chrétienne ; mais non de vous enrichir de l'autel, d'y puiser de l'aliment pour fomenter votre mollesse, de regorger de délices, et de vivre dans une abondance criminelle, tandis que le pauvre souffre sans que vous preniez part à sa douleur.

§ IV.

C'est ici le troisième désordre dont l'esprit d'intérêt est la source ; car enfin les Prêtres, qui ont entre

(1) Bern. Epist. ad Falconem.

les mains les revenus de l'Eglise, sont incontestablement les pères des pauvres, leurs économes, leurs tuteurs et les distributeurs des dons des fidèles.

Tel est, de l'aveu de tous les pères, des conciles, et du monde même le plus dépravé, le pesant, mais honorable fardeau des Ministres des autels. En conséquence des biens qu'ils possèdent, on peut leur dire, avec justice, ce que David disait autrefois à Dieu même : *Tibi derelictus est pauper* (1). Le pauvre délaissé de tout le monde est abandonné à vos soins généreux : vous en êtes chargés ; ou rendez-lui ce qui lui est dû par tant de titres, ou attendez-vous à l'avoir un jour pour accusateur.

Ainsi parlèrent de tout temps la justice et l'humilité. Mais l'esprit d'intérêt ne connaît point ce langage. A peine s'est-il emparé du cœur d'un Ecclésiastique, qu'il y tarit toutes ces sources de miséricorde, et qu'à la vue d'un homme qui est dans le besoin, il lui fait craindre mal à propos d'y tomber un jour lui-même. Vous aurez beau lui dire que son superflu est un bien sacré, et adjugé à l'indigent par toutes sortes de lois ; qu'il n'est pas moins criminel aux yeux de Dieu de retenir ou de fermer ce bien, que de l'envahir à force ouverte; qu'il n'est pas permis à un Ecclésiastique de confondre avec son patrimoine, celui des pauvres, dont on leur demandera tôt ou tard un compte exact et rigoureux ; qu'ils doivent le bon exemple aux séculiers, et qu'ils ne sauraient prêcher l'aumône aux peuples, s'ils ne la répandent pas eux-mêmes sous leurs yeux ; qu'enfin ils doivent compter

(1) Ps. 9. aut. 10, juxtà hæbr. v. 14.

plus que personne sur la Providence qui n'abandonna jamais ses Ministres, quand ils donnent, et qui permet qu'on les dépouille, lorsqu'ils sont avides du gain. A tout cela nulle réponse que celle du silence : leurs mains n'en sont pas moins fermées à l'indigent; ou, si elles s'ouvrent quelquefois en sa faveur, ce n'est que pour répandre, pour ainsi dire, goutte à goutte, tandis que Dieu leur envoie de quoi fournir aux plus grandes libéralités.

Ils y pensent si peu qu'on dirait que le précepte de l'aumône ne les regarde plus, depuis qu'ils se sont consacrés aux autels; et qu'il suffit d'en être les Ministres, pour que cette obligation, plus essentiellement attachée à cet état qu'à tout autre, y soit quelquefois ignorée, ou méprisée.

Ainsi voit-on des laïques s'attendrir sur les besoins du pauvre, tandis qu'un Ecclésiastique, témoin de sa misère, l'éloigne avec dédain, ou lui fait acheter un léger secours au prix de mille paroles dures et fâcheuses : Dureté à laquelle il semble que Jésus-Christ ait voulu nous préparer, en même temps qu'il nous a fourni le remède. Car enfin, qu'on rappelle la triste situation de cet homme, qui sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs. Dépouillé, suivant saint Luc (1), chargé de coups, et laissé à demi-mort, son malheur n'attendrit ni le Prêtre, ni le Lévite qui le rencontrèrent sur leur route : ils le voient, ils l'abordent, ils passent outre; tandis qu'un Samaritain, c'est-à-dire un hérétique, plus humain, plus bienfaisant qu'eux, en est

(1) Luc, 10. 30.

touché de compassion, bande ses plaies, y verse l'huile et le baume, l'emmène sur son cheval, et paie sa dépense à l'hôtellerie. Quel contraste! Et que nous apprend-il? sinon que quand l'esprit d'intérêt se glisse dans le cœur d'un Ecclésiastique (ce qui arrive peu à peu, et comme par degrés) il le rétrécit, il l'endurcit, et le met, en fait de sentiments d'humanité, bien au-dessous du laïque.

§ V.

C'est trop peu dire encore : son exemple pernicieux, s'il en fut jamais, surtout s'il part d'un homme en place, tel qu'un prélat, un curé, etc., porte, comme à coup sûr, la contagion de l'avarice dans le cœur des séculiers. Ceux-ci le voyant manquer à un de ses devoirs des plus essentiels, le condamnent d'abord, il est vrai, dans le fond de l'âme; mais bientôt après, ils ne font nul scrupule de marcher sur ses traces. Moins obligés que lui à secourir les pauvres, ils se persuadent aisément sur son modèle, que l'aumône n'est qu'un conseil, et nullement un précepte qui oblige sous les plus grièves peines. Ils se croient les maîtres, tout au moins autant que leur Pasteur, d'ouvrir ou de fermer leur main à leur gré; et sous ce vain prétexte, ils la ferment effectivement tous les jours, jusqu'à refuser de légers secours à ceux qui sont en proie à la faim, à la soif, à la dernière indigence. Comment arrêter les progrès de cette dureté envers le pauvre, lorsqu'elle s'est répandue au loin par l'exemple contagieux de ceux mêmes qui étaient chargés de la détruire?

Mais vous faites des aumônes, dites-vous à vos parents, à vos neveux, à toute votre famille. Elle vous a élevé, peut-être même s'est-elle épuisée pour vous mettre en place ; il vous paraît bien juste d'user de retour à son égard, d'aider, de soulager des parents, et de vous prêter à des misères domestiques, avant que de courir à des besoins étrangers. *Si quelqu'un*, dit saint Paul, *n'a pas besoin des siens, et particulièrement de ceux qui sont dans sa maison, il a renoncé à la foi, et il est pire qu'un infidèle* (1). D'ailleurs, la reconnaissance, l'amitié, la compassion, les liens du sang et de la parenté, tout vous dicte que, loin de dissiper en folles dépenses, ou de garder pour vous, par une sordide avarice, vous devez travailler pour votre famille, et vous défaire en sa faveur du superflu que vous avez gagné à la sueur de votre front. Le monde, ajoutez-vous, le plus sage et le plus régulier l'entendit de tout temps ainsi ; il veut qu'on regarde ses parents comme les premiers pauvres : d'autant mieux qu'il est peu de familles dans le monde, et même dans le plus grand monde, où il n'y ait quelques plaies secrètes, et qu'il est du devoir d'un Ecclésiastique de travailler à les fermer. Se charge-t-il de ce pénible soin ? il ne saurait dès lors subvenir au reste, et il peut bien refuser l'aumône aux pauvres, lorsqu'il se refuse à lui-même, pour prévenir ou pour faire cesser l'indigence de ses parents.

C'est ici que, pour se maintenir, le vice emprunte plus que nulle part le masque de la vertu ; et que, sous prétexte de faire un bien apparent, il occasionne

(1) 1. Tim. 5. 8.

des maux réels, et même irréparables dans l'Église. Vos parents sont pauvres, dites-vous, il est juste de les soulager; vous le pouvez, vous le devez : il faut même que, dans la répartition de vos aumônes, ils aient la préférence sur l'étranger : elle leur est due par bien des titres. La voix de la nature s'accorde en ce point avec la voix de la grâce, le monde avec l'Eglise, l'honnête homme avec le chrétien. Tout cela est vrai : mais il n'est pas moins certain que vous ne devez les secourir de votre superflu, que dans le cas d'un besoin réel et non imaginaire ; qu'il ne vous est pas permis de les enrichir du patrimoine des pauvres, ni de les mettre dans l'abondance, tandis que ceux-ci gémissent dans la disette, et sont réduits à mendier. Si vos parents ont du bien, conformément à leur état, dès lors ce ne sont plus des pauvres ; et tout ce que vous leur donnez en pareil cas, est un bien usurpé sur le pain du véritable pauvre que vous devez secourir. Si, au contraire, ils n'en ont pas, vous devez, dans le bien que vous leur faites, suivre les règles de la justice et de la charité, et non selon les mouvements d'une affection charnelle et déréglée.

Si quelqu'un vient à moi, dit Jésus-Christ (1), sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, et ses sœurs, il ne peut être mon disciple. Or, comme les Ministres des autels font plus étroitement profession d'être disciples de Jésus-Christ que les autres fidèles, ils doivent se défaire encore plus qu'eux de tous ces sentiments trop naturels, qui les empêchent de tendre la main à tant de malheureux,

(1) Luc. 14. v. 26.

dont Dieu les a établis pères, en leur donnant de quoi les soulager dans leurs nécessités. N'est-ce pas l'opprobre de l'Eglise, et un désordre proscrit par les plus saints Canons, que des Prêtres travaillent toute leur vie par un esprit d'intérêt, pour faire ensuite des neveux ou des nièces héritiers de leur fortune; qu'ils refusent l'aumône aux pauvres pour enrichir leurs parents; qu'ils veillent plus efficacement et de plus près à leur élévation, que s'il était question de leurs propres enfants? Après s'être privés, en vue de Dieu, du mariage, et du droit d'avoir des enfants pour successeurs légitimes, quelle folie de se damner pas un excès de tendresse pour des neveux souvent ingrats, et qui les oublient peu de jours après leur mort!

Je dis se damner, parce qu'en attribuant aux Ministres des autels le soin et l'administration des revenus de l'Eglise, les Apôtres leur ont expressément défendu sous les plus grièves peines d'en faire part à leurs parents (1), à moins qu'ils ne soient pauvres eux-mêmes : et cela, de peur que les biens de l'Eglise ne dépérissent ou ne soient divertis à leur occasion. Nous voyons dans le concile de Trente la même défense, et presque dans les mêmes termes (2) : on y exhorte tous les Ministres des autels à se dépouiller de toute affection charnelle, et à ne pas donner à leurs parents, ce qui appartient incontestablement à Jésus-Christ dans la personne des pauvres. Je n'ai rien à moi, écrivait autrefois saint Basile (3) à Julien

(1) Canon. 39. et 75. Apost. — (2) Sess. 25. de reform. cap. 1. — (3) Basil. Epist. ad Julian.

l'Apostat : vous ne me trouverez ni or ni argent : je ne suis ni le maître ni le seigneur des revenus de mon Évêché, mais un pur économe. Je suis chargé de les administrer, et les pauvres doivent s'en nourrir. Si un Prêtre, ajoute-t-il, se sert de ces biens à faire des acquêts pour soi, ou des réserves pour d'autres que pour les pauvres, il est aussi coupable que s'il les dérobait sur l'autel.

Il est donc vrai que tout bien d'Eglise livré à des parents sans un besoin réel, est un bien donné contre toutes sortes de lois ; et que si l'esprit d'intérêt porte d'une part un Ecclésiastique à accumuler ; de l'autre, s'il est extrêmement en garde contre son propre cœur, il sera violemment tenté d'en faire part à ses parents, au préjudice du vrai pauvre, dont la misère réclame contre ses injustes dons.

§ VI.

On ne dit rien ici des malédictions qu'ils attirent, et sur la tête du Prêtre qui fait passer un bien sacré dans des mains riches et profanes, et sur les familles qui s'engraissent ainsi de la substance de l'indigent. Si l'on doit jeter au feu, dit saint Augustin, celui qui n'aura pas fait part aux pauvres de son pain, où jettera-t-on celui qui l'aura arraché sans pitié de la main du pauvre, pour le donner à qui n'en avait pas besoin ? *Si in ignem mittetur qui panem pauperi non largitus est, putas ibi mittendus est qui tulit alienum* (1)? On le dit tous les jours ; rarement le fils d'un père

(1) August.

usurpateur prospère sur la terre : plus rarement encore voit-on des familles enrichies des biens de l'Eglise, jouir d'une fortune solide et qui soit de durée. Tôt ou tard Dieu les renverse de fond en comble, par un revers peu attendu ; il en fait sortir les biens les mieux acquis, en punition de ce qu'on y a fait entrer injustement ceux de l'Eglise.

Ce n'est donc pas aimer sa famille, que de lui laisser des biens aussi peu dus et aussi mal acquis que ceux dont il s'agit ici ; c'est la ruiner par une fausse tendresse ; c'est en entraîner la perte dans ce monde et dans l'autre, et se jeter soi-même dans le précipice, par la funeste envie de l'élever.

Pour arrêter ce mal à sa source, et ne point s'exposer à la violente tentation d'enrichir leur parenté, que les Ministres des autels ne pensent point à s'enrichir eux-mêmes. La passion de l'argent est une passion honteuse pour un honnête homme, à plus forte raison l'est-elle pour un Ecclésiastique qui a mille occasions de répandre, et nulle raison pour amasser. Pour moi, dit saint Paul aux Corinthiens, *Je vous sacrifierai très-volontiers tout ce que j'ai ; et par-dessus cela je me sacrifierai moi-même pour vos âmes* (1). Malheur à l'Ecclésiastique, qui, loin d'entrer dans ce sentiment, vit et meurt riche comme un séculier ! Il entendra à la mort cette terrible sentence qu'on prononça autrefois contre Simon le magicien : *Que vos richesses périssent avec vous* (2) : soyez-en la victime, comme vous en avez été l'esclave ; et puisque vous n'avez pas daigné en faire part aux membres de Jésus-

(1) 2. Cor. 12. 15. — (2) Act. 8. 20.

Christ vous n'aurez point aussi de part ni de prétentions à son héritage. *Pecunia tua tecum sit in perditionem.*

CHAPITRE XXII.

Que plus un ecclésiastique est désintéressé, plus il est honoré et indépendant dans son ministère.

§. I.

C'est en vain que les Ministres des autels voudraient, sur le modèle des séculiers, s'attirer de la considération et du respect par la voie des richesses. Cette voie leur est interdite et ne peut même que les décrier. On passe aux séculiers les mouvements qu'ils se donnent pour avoir de quoi fournir aux bienséances de leur état. Les doubles appartements, l'équipage, les meubles riches et précieux, tout ce qu'on appelle grandeur empruntée leur sert comme de supplément au défaut d'une grandeur réelle. De la dignité sans éclat, et du mérite sans fortune, les laisserait peut-être croupir dans une espèce d'obscurité. Pour maintenir leur rang et donner un certain lustre à leur autorité, il convient qu'ils se montrent quelquefois avec un appareil imposant ; et qu'en frappant les yeux des peuples, qui ne jugent ordinairement des grands que par ce qui les environne, ceux-ci figurent avec éclat dans le monde, s'ils veulent y être considérés.

Il n'en est pas de même des Ministres des autels :

la considération qu'on a pour eux a quelque chose de plus solide, parce qu'elle porte sur le fond même de leur dignité. Comme leur état, qui est un état de dénûment et de pauvreté évangélique, est opposé à celui des laïques ; qu'il est d'ailleurs très-difficile d'en acquérir la perfection en ce point, et de s'y conformer ; ce dénûment même, qui a je ne sais quoi d'héroïque, fait leur véritable gloire, autant que le sordide attachement dont les uns pourraient être atteints, et le faste déplacé des autres leur attireraient le mépris et l'indignation du public.

Qu'on dise, tant qu'on le voudra, qu'un Ecclésiastique qui n'a, ou qui ne se réserve que le nécessaire, est ordinairement méprisé; que si dans cet état, autant que dans tous les autres, on n'a pas soin d'amasser, tôt ou tard grands et petits vous délaissent ; votre caractère est avili, votre ministère en souffre, au lieu d'en être plus respecté. Malgré ces faux-fuyants qu'inspire la cupidité, il sera vrai de dire que l'autorité des Ministres des autels, et le respect qui leur est dû, s'acquièrent et se maintiennent bien plus par la pratique des vertus de leur état, et en particulier par un désintéressement marqué, que par tous les trésors du monde. Un détachement parfait imprime un certain respect, et une confiance particulière pour un Prélat ou un Prêtre qui ne tient point à la terre, et qui est tout à fait désintéressé : on honore, malgré qu'on en ait, un homme qui, dans un poste élevé ou dans un opulent bénéfice, se montre également ennemi de l'éclat des richesses, et de l'avarice dont elles sont communément accompagnées.

C'est devant les hommes de ce caractère, que les

grands du monde font gloire de s'abaisser ; ils en recherchent la compagnie ; ils écoutent leurs paroles comme des oracles ; et après avoir fléchi devant eux pendant leur vie, ils révèrent encore après leur mort leurs cendres et leur tombeau.

Aussi les Apôtres, au fait de la dignité dont Jésus-Christ les avait revêtus, n'entreprirent-ils point de la soutenir par la voie des richesses ; les trésors des fidèles étaient à leurs pieds, ils ne daignaient pas y toucher. Disciples d'un Dieu pauvre, ils n'eurent d'autre intérêt que les siens, d'ardeur que pour le faire connaître, d'ambition que pour les biens du ciel ; ils se chargèrent de paître les brebis de Jésus-Christ sans les dépouiller, de les enrichir dans leurs besoins, et de ne rien vouloir pour eux au delà du nécessaire (1). Leur autorité néanmoins, loin d'en souffrir la moindre atteinte, n'en fut que plus respectée. Les Apôtres, dira-t-on, avaient le don des miracles ; et ce don, aujourd'hui peu commun, leur tenait aisément lieu de richesses. J'en conviens ; mais ces miracles sans vertu n'auraient produit en leur faveur qu'une stérile admiration, sans les faire croire ni même respecter : au lieu qu'accompagnés d'un désintéressement parfait, ils forçaient les cœurs à se rendre, et montraient à découvert qu'on n'en voulait pas à leurs biens, mais à leur conversion et au changement de leurs mœurs.

Ces miracles d'ailleurs leur tenaient tellement lieu de richesses, qu'ils éprouvaient cependant en mille

(1) Præter victum et vestitum nil se aliud nec habere, nec velle gloriabantur. Hiero. Epist. 83. ad Occan.

rencontres les rigueurs de la pauvreté, lorsqu'ils auraient pu vivre dans l'abondance. Voilà ce qu'on admirait dans eux, et ce qui était réellement plus digne d'admiration que les plus grands prodiges ; je veux dire que des hommes isolés, et ne tenant à rien de tout ce qui captive les autres hommes, s'acquittassent gratuitement du plus saint et du plus redoutable emploi, quoiqu'ils fussent dans l'indigence, et qu'ils eussent droit d'exiger quelques secours. *Je n'ai point voulu* (1), dit saint Paul aux Corinthiens, *être à charge à personne, quoique je me sois vu chez vous dans le besoin.* Cùm essem apud vos, et egerem, nulli onerosus fui. *Et j'atteste*, dit-il ailleurs, *la vérité de Jésus-Christ que, quoique je puisse recevoir les choses nécessaires, en vous prêchant les vérités de la Foi, j'aime néanmoins mieux mourir que de perdre la gloire qu'il y a d'annoncer l'Evangile, sans en recevoir aucun émolument* (2). C'est là en effet que tout Ministre des autels trouvera sa véritable gloire, bien plus que dans l'amour du gain ou dans l'étalage des richesses. S'il ne les recherche pas, tôt ou tard on l'en comblera ; s'il les méprise, on l'honorera ; s'il les répand dans le sein du pauvre, on le chargera de mille bénédictions.

Est-il, au fond, de gloire plus flatteuse et plus conforme à l'état Sacerdotal, que celle de pouvoir dire comme dit saint Pierre (3) : Je n'ai ni or ni argent : mais ce que j'ai, je le donne, et je m'en sers à faire des heureux ? Cette gloire nous vient, non du dehors, mais du dedans de nous. Elle n'est point le fruit du faste, des richesses et de ces faux bril-

(1) II. Cor. 11. 9. — (2) I. Corint. 9. — (3) Actor. 3. v. 6.

lants qui préviennent le jugement de la raison, qui surprennent son approbation et son estime : mais infiniment supérieure à tout cet appareil mondain, dont l'éclat cache le plus souvent mille petitesses sous une écorce de grandeur ; la gloire d'épargner tout pour soi, et de donner à ceux qui sont dans l'indigence, nous rend semblables à Jésus-Christ, qui s'est rendu pauvre lui-même pour nous enrichir. Voulez-vous, dit saint Grégoire de Nazianze (1), qu'on considère votre dignité qui est toute spirituelle? ne tenez point aux choses temporelles ; prenez des entrailles de miséricorde, devenez les dieux des pauvres : car, ajoute-t-il, il n'est rien de si divin pour l'homme, rien qui le rende plus semblable à Dieu que d'ouvrir son cœur à la pitié, et de pourvoir comme lui aux besoins d'une foule de malheureux.

§ II.

Ayez dans le Sacerdoce, comme on s'en pique dans ce siècle, de l'or, de l'argent, le monde vous recherchera, il est vrai, pour partager votre fortune ; vous ne manquerez dans votre abondance, ni de parasites ni de fades adulateurs. Charmé d'entrer en part de vos plaisirs, on vous fera peut-être la cour comme à une Idole. Des parents toujours insatiables vous ménageront, et ne vous perdront pas un moment de vue, pour ne pas perdre eux-mêmes votre héritage. Mais au fond environné de cette cour servile, en serez-vous plus estimé ? Prendrez-vous pour consi-

(1) Orai de paup. amore.

dération et pour respect les basses flatteries d'un parent intéressé, ou d'un adulateur parasite ? Est-ce donc là la gloire dont un Ministre des autels doit se montrer jaloux ? D'ailleurs, tel qui vous fait la cour au dehors, en vous aidant à consommer vos revenus, peut-il ne vous pas mépriser dans le fond du cœur, lorsque, dans un état de modestie et de simplicité, il vous voit affecter par une vanité déplacée, le luxe et la délicatesse des conditions les plus mondaines ? Tel autre qui vous voit courir à l'argent, l'exiger avec âpreté, le fermer et craindre même d'en user, peut-il à ce coup d'œil vous regarder comme son Pasteur, et non plutôt comme un vil mercenaire, qui ne parle et n'agit qu'autant qu'il est payé ? Il vous ôte dès lors toute sa confiance ; il méprise tous vos avis, peut-être même manque-t-il aux égards dus à votre caractère?

Que le sort d'un Ecclésiastique désintéressé est indifférent ! Que sa gloire est bien plus solide, et les honneurs qu'on lui rend plus mérités et plus constants ! Son détachement le rend tôt ou tard la terreur des méchants, l'admiration des grands, la ressoure et la consolation des petits. On lui livre également, et ses aumônes et sa confiance, comme à un homme qui n'a d'autre intérêt que ceux de Dieu et du prochain. Toutes les bourses lui sont ouvertes, parce qu'il ne pense point à remplir la sienne ; on se décharge volontiers sur lui du choix et du soulagement des pauvres, comme on se repose sur un père du soin et de l'entretien de ses enfants. A mesure que ses revenus s'épuisent en bonnes œuvres, son crédit s'augmente dans son diocèse ou sa paroisse ; il y trouve une Providence féconde en ressources, et des fonds plus que

suffisants pour lui et pour tous ceux dont il est chargé. Dieu, dit saint Ambroise, agit à son égard, comme il agit autrefois envers Moïse : il lui donna un plus grand pouvoir que celui auquel il avait renoncé, en refusant généreusement la couronne et les trésors de l'Egypte ; il en fit la terreur et le Dieu même de Pharaon : *Ecce constitui te Deum Pharaonis* (1). Ainsi, poursuit saint Ambroise, Dieu vous rend-il redoutables aux pécheurs, respectables aux grands, et même aux rois de la terre, quand vous méprisez les richesses du siècle : et comme les rois eux-mêmes ont une considération particulière pour ceux qui les servent à leurs propres dépens, et qu'ils reconnaissent volontiers leurs services, lorsqu'ils en trouvent l'occasion ; de même Dieu comble d'honneur et de gloire ceux de ses Ministres qui le servent gratuitement, ou qui du moins s'acquittent de leurs fonctions, sans espérance d'aucune rétribution temporelle.

C'est ce détachement héroïque qui a fait respecter dans les premiers siècles de l'Église tant de saints évêques, les Martin, les Nicolas, les Ambroise, les Chrysostôme, les Basile. Ces grands hommes vivaient dans un dénûment général, donnant sans espérance de recevoir, consacrant à leur troupeau leurs biens, leur patrimoine, et jusqu'à leurs vêtements : et néanmoins pauvres selon le monde, mais riches aux yeux de Dieu, ils étaient non-seulement aimés et estimés des peuples, mais admirés et respectés des têtes couronnées. C'est ce détachement qui fit d'un saint Charles Borromée l'apôtre de l'Italie, l'ange tutélaire

(1) Exod. 7. v. 1.

de Milan, le modèle du sacerdoce, l'admiration de l'univers chrétien; c'est enfin ce détachement qui obligea saint François de Sales, dans le dernier siècle, à refuser tout ce que la fortune avait de plus brillant; archevêché, richesses, dignité de Cardinal, place à la cour de France, et auprès de la personne de Henri le grand; ce saint Prélat vit toutes ces dignités sans en être ébloui. Chargé de l'église de Genève, il répondit au roi qu'il était de son devoir de s'y attacher; que plus son épouse était pauvre et affligée, plus il lui devait de fidélité dans son malheur, et de consolation dans ses larmes : qu'au reste les richesses lui seraient à charge, et que, quoique pauvre en comparaison de bien d'autres, il avait encore de quoi donner. Réponse qui augmenta le respect que Henri le grand avait pour lui, et qui lui fit dire que l'évêque de Genève était autant au-dessus de lui, par sa vertu, que la royauté l'élevait lui-même au-dessus des autres hommes.

Il est donc vrai, et l'expérience de tous les siècles nous l'apprend, que la vertu d'un Ministre des autels peut et doit servir d'appui à son autorité, bien plus que toutes les richesses et le faste du siècle; que son désintéressement en particulier lui conciliera toujours le respect des grands et des petits, parce qu'il portera avec soi l'idée d'un homme supérieur aux autres hommes, insensible à l'appas de l'or et qui n'a que mépris pour tout ce qui flatte la cupidité des enfants du siècle.

Si aujourd'hui les Ecclésiastiques vivent au milieu d'un monde qui fait toujours un certain cas de l'extérieur; et si, en conséquence d'une situation aussi

critique, ils peuvent, pour maintenir leur dignité, avoir au delà du pur nécessaire, et faire certaines dépenses apparentes, (en quoi ils ne sauraient être trop réservés) qu'ils se souviennent au moins que ces dépenses sont une pure tolérance, et comme une espèce de supplément au défaut d'un mérite personnel, qui devrait seul les distinguer, que ce n'est point là pour eux un prétexte de thésauriser ; et que la gloire d'un homme vraiment désintéressé, l'emporte de beaucoup sur tout ce vain clinquant de dépenses inutiles, qui n'imposent qu'aux âmes faibles et accoutumées à ne juger des choses que par la surface.

Quand cet esprit de désintéressement règne dans le cœur d'un Ministre des autels, il apprend bientôt à se contenter de peu, pour approcher, autant qu'il est en lui, de la nature des Anges, qui n'ont besoin ni d'aliments pour se nourrir, ni de vêtements pour se défendre des injures de l'air. Préférant une honnête médiocrité à l'abondance, il ne se réduit point à la mendicité pour ne pas rendre sa personne méprisable aux yeux du peuple, mais il ne se fait point aussi de ces besoins imaginaires dont les gens du monde sont esclaves, et qui conduisent insensiblement du nécessaire au commode, du commode au superflu, du superflu au criminel. Une vie frugale lui plaît ; quoiqu'il jouisse d'un gros revenu, il se souvient toujours qu'il ne lui est pas donné, comme dit le Concile de Trente, pour faire bonne chère, ni pour être superbe en meubles ou en équipages, mais pour l'employer en œuvres pies et conformes à la sainteté de son état. La possession des biens de l'Église lui paraît moins un bonheur qu'un pesant fardeau, parce que

l'emploi en est dangereux, le compte terrible à rendre, et que le péril est d'autant plus grand, qu'on en possède davantage ; enfin il ne pense point, comme tant d'autres, à s'enrichir, sous prétexte des besoins et des accidents imprévus, où un amas de bien pourrait lui être nécessaire. La Providence est sa ressource ; il sait et il enseigne aux autres que Dieu a soin de revêtir les lis des campagnes, de nourrir les animaux dans les forêts, et les oiseaux dans l'air. C'en est assez pour faire fermer l'oreille à cette prudence charnelle, qui craint toujours de manquer de tout, et qui ne dit jamais : c'est assez.

§ III.

De cette vie modeste et frugale qui sied si bien à un Ecclésiastique, coule une je ne sais quelle modération dans la manière d'exiger ses revenus, qui ne tient point de l'avarice, et qui est également ennemie de la chicane et du procès. Un Pasteur qui se contente de peu, et qui n'a point l'intérêt pour guide, n'a nulle altercation avec son troupeau pour une légère portion de biens, ou pour un mince honoraire. Point de cette rigueur qui tient de la dureté à percevoir des droits que la piété des fidèles a établis, et que la bonne harmonie entre le troupeau et le Pasteur doit seule maintenir. Point de ces mauvais procès qui allument les flammes de la discorde entre le Chef et les membres, et où une animosité mutuelle vient souvent à bout de ruiner tout le corps. Point de ces exactions rigoureuses qui sentent le mercenaire dans l'administration des sacrements, et l'exercice d'un ministère tout

divin. Comment, dit saint Grégoire, le Pasteur donnera-t-il, comme il le doit, sa vie pour son peuple, s'il ne sait pas se relâcher en sa faveur du moindre de ses droits? *Qui non dat pro ovibus substantiam suam, quomodò pro his daturus est animam suam* (1).

Mais, comment peut-on ajouter après ce grand Saint, comment le Pasteur conduira-t-il son troupeau, si l'intérêt l'arrête, le fait trébucher à chaque pas, et lui ôte tout ensemble la voix, le courage et la force de se faire entendre? Comment le troupeau à son tour se rendra-t-il docile à la voix de son Pasteur, s'il aperçoit son faible, et se prévaut, comme il arrive souvent, de son avarice, jusqu'à entreprendre de lui faire la loi?

C'est ici que les Ministres des autels doivent ouvrir les yeux, pour se convaincre qu'un désintéressement parfait est pour eux une source d'indépendance dont ils ne peuvent être trop jaloux; car enfin il leur est ordonné, comme à Timothée, de remplir leur ministère, d'annoncer la parole de Dieu, d'employer dans l'occasion les réprimandes, les prières, les menaces, sans cesser d'instruire. Ils sont assis dans les tribunaux de la pénitence, pour absoudre ou pour condamner, suivant la grièveté des crimes, et les dispositions plus ou moins favorables à une sincère réconciliation. Quels que soient leurs diocèses ou leurs paroisses, et malgré les soins qu'ils en prendront, ils auront toujours des hommes scandaleux à réprimer, des hérétiques à combattre, des hypocrites à démasquer, des impudiques à éloigner des saints mystères, des

(1) Greg. homil. 24 in. Evang.

pécheurs de toute espèce à convertir et à ramener ; c'est une guerre tantôt secrète, et tantôt déclarée qu'ils doivent faire au vice, sans l'épargner au préjudice de la loi de Dieu, sans le ménager.

Dans cette vue, Dieu lui-même les a armés, comme Jérémie, du glaive de sa parole : *Ecce dedi verba mea in ore tuo* (1) : il les a chargés d'arracher et de détruire sans pitié le mauvais plan du champ de son Eglise, de perdre et de dissiper, d'édifier et de planter : ils doivent être comme autant de places fortes, de colonnes et de murs de fer, toujours prêts à résister à l'impiété, dans quelqu'état, et sous quelque forme qu'elle ose se montrer. Quelle autorité, mais surtout quelle sainte hardiesse n'est point nécessaire pour faire front à tant d'ennemis, sans mollir jamais en faveur du crime, par une lâche condescendance pour le criminel ? Pour peu qu'un Prêtre, en pareil cas, ait des vues de fortune temporelle, ou qu'entraîné par la cupidité, il laisse entrevoir la basse envie de gagner et de recevoir : le voilà non-seulement dégradé dans l'esprit de tous ceux dont il est juge et Pasteur, mais devenu en quelque sorte leur esclave, et violemment tenté de trahir son ministère aux approches d'une perte, ou à l'appas d'un gain présent ; et comme, suivant l'Esprit saint, *les dons et les présents aveuglent les Juges, et leur ferment la bouche, lorsqu'il est question de prononcer contre les criminels* (2) : de même l'envie de gagner et de recevoir lie la langue aux Ministres des autels ; elle en corrompt l'intégrité, et les force en mille rencontres, ou à absoudre le crime,

(1) Jerem. c. 1. v. 9. — (2) Eccl. 20. 31.

ou à favoriser l'erreur ; tout au moins à retenir la vérité captive, lorsqu'ils devraient, comme dit Jésus-Christ, la faire retentir jusque sur les toits (1).

§ IV.

D'où vient qu'une infinité de Ministres protestants sont attachés à l'hérésie, la prêchent contre leurs propres lumières, et lui servent de remparts pour se maintenir comme dans un fort armé contre l'Eglise de Jésus-Christ? C'est que leur intérêt est attaché à leur erreur, et leur fortune à leur perverse doctrine. Un émolument présent les fait parler, un plus grand émolument les ferait taire : mais comme ils ne se présente pas à eux hors du sein de l'hérésie, c'en est assez pour les y retenir, et pour les faire toujours pencher du côté de la créance où ils trouvent à satisfaire leur cupidité : au lieu que, tout intérêt mis à part, ils tiendraient aussi un tout autre langage ; ils penseraient et parleraient en hommes libres, ce qu'ils ne sauraient faire, dès qu'ils ne sont pas à l'épreuve d'un gain, et qu'un emploi plus ou moins lucratif suffit pour les faire passer du mensonge à la vérité, et de la vérité au mensonge.

D'où vient que, sans sortir de l'Eglise catholique, tant d'Ecclésiastiques revêtus, comme dit saint Paul (2), des dehors de la piété, mais renonçant à ce qu'elle a de solide, *s'insinuent de maison en maison*, pour y débiter secrètement leurs erreurs, et s'égarer eux-mêmes en égarant les autres : tandis que d'autre part tant de Pasteurs chargés de les reprendre et de

(1) Matth. 10. v. 27. — (2). 2. Timoth. c.3. v. 5. 6.

les corriger, sont comme autant de sentinelles endormies, que les clameurs et les ravages de l'erreur ne sauraient éveiller ? C'est que les uns et les autres cherchent à s'enrichir dans la milice de Jésus-Christ. Ceux-là secrètement soudoyés par l'homme ennemi, sèment à pleine main l'ivraie dans le champ du père de famille ; ceux-ci, au contraire, le laissent impunément ravager, ou pour quelque intérêt secret qui les retient dans l'inaction, ou par la crainte d'ennemis puissants, qui, connaissant leur faible, n'ont qu'à les menacer de donner atteinte à leur temporel, pour leur fermer la bouche.

Ainsi en ira-t-il du confesseur au pénitent, s'il se laisse honteusement captiver par l'avarice. Son intérêt particulier l'emportera bientôt sur ceux de la justice de Dieu. Les présents ou l'argent feront infailliblement pencher la balance en faveur du coupable, dès que le coupable saura donner et qu'on acceptera ses dons : lui-même dictera l'arrêt de sa réconciliation ; lui-même prononcera sur la peine due à son crime : dès qu'il est riche et libéral, de criminel qu'il est, il devient son propre juge, ou tout au moins un homme à qui l'on doit de l'indulgence à proportion de ses bienfaits. La crainte de l'éloigner par un juste refus d'absolution fait manquer de fermeté au confesseur, plutôt que de paraître manquer de reconnaissance ; et dans le tribunal le plus indépendant, il montrera une âme, non-seulement lâche, mais vénale, qui achète une poignée de bien au prix du sang de Jésus-Christ même.

Ainsi, dans la chaire de vérité, un Ministre de la parole, intéressé et reconnu pour tel, n'osera-t-il

déclamer contre l'avarice, parce qu'il en est lui-même atteint, que les actes en sont sensibles, et qu'on pourrait lui dire avec raison : *Médecin, guérissez-vous vous-même* (1). S'il croit qu'en attaquant le vice du siècle, ou en combattant l'erreur dont ses auditeurs sont infectés, ils lui feront sentir leur chagrin par le retranchement de quelque honoraire, c'en est assez pour lui faire épargner; et ce vice favori qu'on aime, et cette erreur du temps qu'on adopte, il n'osera les attaquer dans un long cours du sermon, ni même les nommer. En vain Dieu lui a-t-il ordonné d'annoncer à l'hérétique qu'il mourra dans son erreur, et à l'impie qu'il périra dans son impiété : en vain lui a-t-il intimé que s'il se tait nonobstant ces ordres, il répondra corps pour corps, âme pour âme, de ceux qui se perdront pour n'avoir pas été instruits dans la chaire de vérité ; son intérêt secret l'emportera sur le devoir : au risque de la perte de ses auditeurs, il épargnera leur faible, de peur qu'ils ne le prennent lui-même par le sien ; il traitera même sa conduite de prudence, tout inconnue qu'elle ait été aux Apôtres et aux Prophètes : et quoiqu'elle n'ait pour principe qu'une molle condescendance, fruit malheureux de sa honteuse avidité, il osera entreprendre de la justifier. A quoi bon, vous dira-t-il, révolter tout un auditoire, lorsqu'on a d'ailleurs tant d'autres matières sur lesquelles on est favorablement écouté ? il est des vérités qui choquent, comme il y a des erreurs où l'on se plaît. C'est sagesse, par conséquent, de laisser à l'écart les unes et les autres, de savoir faire

(1) Luc. 4. 23.

ce qu'on ne veut pas entendre, et de fermer les yeux sur ce qu'on a résolu de ne pas corriger.

Criminel silence, s'il en fut jamais ! honteux esclavage, où l'esprit d'avarice réduit un Ministre de la parole, en étouffant dans lui cet esprit saintement libre, dont tout prédicateur de l'évangile doit se piquer ! Placé en effet dans la chaire ou dans la maison du Seigneur, un homme ennemi de toute exaction dans l'exercice de son ministère, ne connaîtra point tous ces honteux ménagements. Interprète de la loi, sans l'affaiblir ni la taire, il ne dépend de personne dans ses redoutables fonctions, parce qu'il est exempt de toute vue de gain, et qu'il n'espère rien de ce qui peut lui être refusé. Dieu lui ordonne de parler, d'annoncer sa loi ; quelque opposée qu'elle soit à l'orgueil de l'esprit et à tous les mouvements du cœur de l'homme, il n'a garde de la déguiser : malgré la délicatesse du siècle, il lui représente ses vices avec liberté, parce qu'il ne dépend point de lui, et qu'il est aussi supérieur à ses richesses, que peu jaloux de sa faveur. Tout lui est sacré dans la loi qu'il annonce, et les vérités spéculatives que l'évangile enseigne, et les vérités pratiques, et celles que l'on conçoit, comme celles qu'on ne conçoit pas; et celles que nous goûtons, comme celles que nous ne goûtons pas ; et celles dont tout le monde est d'accord, comme celles dont on dispute. En un mot, parfaitement libre dans son ministère, rien ne l'arrête : il se prête tour à tour au bon et au mauvais plan, toujours sans politique avec l'erreur comme sans indulgence pour le vice, parce qu'il n'attend rien pour lui, ni de l'un ni de l'autre.

Portez maintenant cet homme, de la chaire de vérité, au tribunal de la réconciliation ; le pauvre a, tout au moins, autant d'accès auprès de lui que le riche, quoiqu'il soit hors d'état de reconnaître ses services, et de payer la moindre de ses attentions. Nulle acception de personnes : il regarde de même œil, comme le veut saint Jacques, *et l'homme qui a un anneau d'or, ou un habit éclatant, et celui qui vient à son tribunal avec un habit malpropre* (1). La reconnaissance n'entre pour rien dans l'exercice de son devoir : il ne pèse point au poids de l'or qu'il a reçu ou qu'il attend les jugements qu'il est chargé de rendre. La religion et la raison décident seules dans ses arrêts, et non la gratitude ou l'inclination. Parfaitement dégagé de toutes vues charnelles, il ne connaît ceux qui sont à ses pieds que sous le titre de pénitents : il les reprend avec douceur, il les exhorte avec zèle, il les presse, avec une généreuse liberté, de rentrer dans le devoir, et ceux-ci ne peuvent ni désapprouver ses avis, ni se plaindre de ses remontrances. Enfin, moins il a les mains liées par l'intérêt, plus il est maître d'accorder ou de refuser grâce au nom du souverain juge dont il tient la place ; plus il se voit à l'abri, et des remords de sa conscience, et des reproches des pécheurs qu'il tâche gratuitement de convertir.

Heureuse indépendance ! qui met un Ministre des autels en état d'aller, pour ainsi dire, tête levée, et de montrer de la fermeté dans tout ce qui a rapport à son ministère. On ne saurait lui reprocher qu'il se

(1) Jacob. Epist. c. 2. v. 2.

rend à l'église pour un gain sordide, comme saint Bernard en taxait les Ecclésiastiques de son temps, qui chantaient les offices divins, célébraient la messe, et administraient les sacrements uniquement pour de l'argent : *Propter hoc frequentant ecclesias, missas celebrant, psalmos decantant* (1). Son zèle pour la maison du Seigneur peut paraître hardiment, et éclater en mille rencontres, où celui d'un avare paraîtrait suspect ; et tandis que celui-ci ne peut gagner des âmes à Dieu, parce qu'il n'a de mouvement et d'ardeur que pour un gain frivole et périssable, celui-là au contraire est en état de faire à Dieu les conquêtes les plus glorieuses, et de travailler utilement pour le bien spirituel du prochain, parce qu'il n'a nullement en vue son temporel.

De tout ce que nous avons dit, concluons avec saint Paul écrivant à Timothée, que le caractère d'homme de Dieu, et plus encore de l'homme apostolique, est absolument incompatible avec l'attachement aux biens du monde ; et que le monde honore, écoute et suit sans peine un pasteur, qui, uniquement occupé à faire un riche fonds pour le ciel, se porte à ce qui est de la justice, de la piété, de la foi et de la charité : *Tu autem, ô homo Dei,... sectare vero justitiam, pietatem, fidem, charitatem, etc.* (2).

(1) Bern. Serm. 6. in Psalm. 90. — (2) 1. Ad Timoth. c. 6. v. 11.

CHAPITRE XXIII.

Avec quelle fermeté un ecclésiastique doit surmonter le respect humain.

§ I.

Le Sauveur du monde a choisi les Ministres de l'évangile pour instruire et sanctifier les âmes. Aucun motif ne peut les dispenser de ce devoir ; il s'en trouve cependant que les menaces intimident, que la crainte déconcerte, que la honte retient, à qui le respect humain ferme la bouche, lorsqu'ils devraient défendre les intérêts de Dieu. Semblables à de faibles roseaux, ils plient au gré des vents, et cèdent sans résister aux premières impressions qu'ils reçoivent : on en voit heureusement qui savent se garantir de cet écueil, par l'ardeur, la fermeté et la constance de leur zèle. Ces grandes qualités qu'on admire en eux ne furent jamais si nécessaires que de nos jours. Nous vivons dans un siècle où l'Eglise renferme dans son sein des persécuteurs qui, pour être moins déclarés que ceux qui l'attaquèrent dès sa naissance, n'en sont pas moins dangereux. Si elle n'éprouve pas la cruauté des tyrans, elle est aujourd'hui exposée à la malignité de ses propres enfants ; en vain les puissances de la terre se sont armées pour la détruire. Le glaive des empereurs, en répandant le sang chrétien, n'a fait qu'augmenter le nombre des fidèles. Les chrétiens eux-mêmes font à l'Eglise de plus profondes plaies que celles dont elle a été couverte par la cruauté des tyrans : les uns sont des chrétiens scan-

daleux, qui attaquant la vertu par de froides railleries, par d'indignes censures, qu'ils font sans cesse de ses sectateurs, établissent l'empire du vice et du démon au milieu du règne de Jésus-Christ. Les autres sont des chrétiens lâches qui cèdent à la honte, à la crainte, à la complaisance, et qui se conforment aux jugements et aux maximes des pécheurs, au préjudice de la religion et de la piété, qui devraient être leur unique règle.

Voilà ce que produit tous les jours le respect humain : on croit en Jésus-Christ, et on rougit de son évangile ; on estime sa loi, et on n'ose la pratiquer ; on fait profession de sa doctrine, et on rejette ses exemples. Tandis qu'on se fait une gloire de mépriser les discours du monde, lorsqu'il censure les désordres auxquels on se livre ; on a honte dès qu'il parle pour décréditer la vertu qu'on chérit dans le fond de son cœur. C'est-à-dire qu'on n'a de la fermeté et du courage que pour se damner et pour se perdre, qu'on n'est lâche et timide que pour le ciel, pour son âme et son créateur : tel est le déréglement du respect humain. Les Ministres des saints autels qui devraient le combattre dans les autres, ne lui résistent pas toujours ; il s'en trouve parmi eux qui ne l'écoutent que trop, et en cela quel outrage ne font-ils pas à Dieu !

Je vois d'abord qu'ils méprisent son Etre suprême, et voici comment. Dieu leur fait connaître leurs devoirs, il leur ordonne de les accomplir ; sa voix leur parle intérieurement, sa grâce les presse, elle les sollicite de faire le bien, de puissants motifs les y portent, tout les y engage, la conscience le dit, ils

le sentent. Qu'arrive-t-il ? ils se trouvent avec des hommes tièdes et indévots, lâches et déréglés, qui décrient la vertu, et qui censurent ceux qui la pratiquent. Que font alors les Ecclésiastiques dont je parle, qui se laissent conduire par le respect humain? Ainsi placés entre Dieu et les hommes, ils rejettent la voix de Dieu, elle ne fait sur eux aucune impression ; ils ne sont attentifs qu'aux discours des hommes. S'agit-il d'accomplir la loi du Seigneur ? grâces, inspirations, remords, mouvements intérieurs, sollicitations, commandements, promesses, menaces, tout est inutile de la part de Dieu pour les rendre fidèles. Faut-il transgresser leurs devoirs, un mot, un regard, un sourire, un geste, un rien ; tout est efficace de la part des hommes, pour les rendre prévaricateurs.

Dieu se plaignait autrefois qu'on le mettait en parallèle avec de vaines idoles : *Cui ergo similem fecistis Deum* (1) ? Comprenez-vous à qui vous comparez l'Etre suprême, le Créateur du ciel et de la terre, l'unique auteur, le maître absolu, l'arbitre souverain de ce vaste univers ? Votre Dieu qui vous a tiré du néant, qui peut vous y faire rentrer, qui vous a comblé de biens, qui vous en promet d'encore plus grands ? Pensez-vous sérieusement à qui vous l'égalez ce Dieu si puissant, si bon et si aimable : *Cui ergo similem fecistis Deum* ? Ah ! les infidèles dont le Seigneur se plaint par ces paroles, cherchaient la divinité dans les idoles, qu'ils respectaient, ils croyaient l'y trouver. Un Ecclésiastique, qui écoute le respect hu-

(1) Isa. c. 40. v. 18.

main, est en quelque manière plus injuste qu'eux ; ce n'est point la divinité qu'il se propose, il la rejette, il la laisse à l'écart, il n'a de la déférence que pour les hommes. Ce n'est point par ignorance, comme les idolâtres, qu'il abandonne le parti du vrai Dieu ; c'est avec toutes les lumières de la raison et de la foi, c'est avec une parfaite connaissance, par choix, avec déliberation. Si les infidèles égalaient l'Etre suprême à de vaines idoles, il lui préfère de vaines créatures.

Telle est la conduite de ceux qui par respect humain ne sont attentifs qu'à plaire aux hommes, sans considérer s'ils déplaisent à Dieu : ne semble-t-il pas qu'ils lui disent : nous ne voulons pas suivre les voies que vous nous tracez, le monde s'y oppose, en vain vous nous ordonnez d'y marcher, nous les abandonnons : *Dixerunt Deo : recede à nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus* (1). Oui, ils ont dit à Dieu ce qu'ils n'ont pas eu le courage de dire aux hommes : *dixerunt Deo.* Seigneur, le monde que vous avez si souvent reprouvé, nous offre une autre route que celle que vous nous prescrivez de suivre, nous voulons nous conformer à ses maximes. Nous savons ce que vous exigez, nous sentons ce que vous nous inspirez, nous n'ignorons pas ce que vous avez droit d'attendre de nous, mais les hommes nous observent : que diront-ils, si nous vous sommes fidèles, nous craignons leurs discours. La coutume, l'exemple, la bienséance ne permettent pas que nous soyons en cette occasion de si exacts observateurs de votre loi ; nous voudrions la garder,

(1) Job, c. 21. v. 14.

mais la censure du monde nous arrête. Nous convenons qu'il faut nous acquitter des devoirs de notre état, mais nous voulons ménager l'amitié de ceux qui s'y opposent ; nous voudrions bien nous déclarer pour vous, mais vous savez à quelles railleries, à quels reproches, à quels mépris notre régularité nous exposerait ; ces entrevues, ces liaisons avec des personnes de différent sexe sont dangereuses, vous nous les défendez, nous devrions par bien des motifs nous les interdire; mais nous passerons pour impolis, pour sauvages, pour inconstants si nous y renonçons, nous voulons les continuer. Nous nous interdirions ces parties de jeu que l'Eglise nous défend de votre part ; elles consument notre temps, elles avilissent notre ministère, elles nous détournent de nos devoirs, nous y dissipons le revenu de nos bénéfices, qui est le patrimoine des pauvres, mais comment résister aux instances des personnes qui nous y engagent ? Nous passerions pour des scrupuleux, et nous ne voulons pas le paraître. Nous serions trop réservés dans nos discours, plus sobres dans nos repas, plus modestes dans nos habits, plus modérés dans nos plaisirs, comme il convient à des Ecclésiastiques ; mais notre retenue passerait pour une singularité bizarre, pour une délicatesse outrée d'une conscience trop timide, nous craignons ce reproche, nous ne voulons pas nous l'attirer ; il en est de même d'une infinité d'autres occasions, où l'on défère par respect humain à tout ce qu'exigent ceux avec lesquels on se trouve, tandis qu'on ne fait aucun cas de ce que Dieu prescrit : *Dixerunt Deo : recede à nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus.*

Oui, voilà ce qu'on dit à Dieu, lorsqu'on est infidèle à ses obligations. Si la langue ne s'exprime pas ainsi, n'est-ce pas le langage du cœur? Ah! de quoi sert-il qu'au fond de l'âme nous souhaitions de plaire au Seigneur, nous lui en fassions les plus belles protestations, si notre conduite dément nos sentiments, si nous n'avons pas le courage de faire pour lui, ce que nous nous croyons obligés de faire, et que nous ferions en effet, si la honte ou la crainte ne nous retenait pas. Quoi donc? Dieu me fait connaître ses volontés, il veut que je les accomplisse; un ami à qui je veux plaire, une personne que je veux ménager ne l'approuvent pas; dans la concurrence je ne balance point, je me conforme aux vues de cet ami, aux intentions de cette personne, je ne fais aucun cas de la loi de mon Dieu, moi qui suis chargé par état de la faire observer aux autres. Que diront les hommes? voilà l'oracle que je consulte et qui me guide. Que dira Dieu? c'est à quoi je ne pense pas, dont je ne m'inquiète point: les discours du monde ont sur moi plus de force et d'ascendant que les jugements de Dieu: *Verba iniquorum prævaluerunt super nos* (1). O mon souverain Créateur, faut-il qu'on le respecte plus que vous, ce monde si digne de notre indifférence et de nos mépris. Hé! que sont les hommes qui le composent, qui sont-ils comparés à vous, maître suprême de l'univers entier? des vers de terre et un honteux néant. Grand Dieu, faut-il qu'ils l'emportent sur vous! quoi! leur humeur, leur caprice, leur volonté sera notre règle; nous vous trahirons

(1) Ps. 64. v. 4.

pour leur plaire, nous n'observerons pas nos devoirs, lorsqu'ils voudront que nous y soyons infidèles ? ignorons-nous que dans de semblables conjonctures c'est à vous seul qu'il faut obéir : *Obedire oportet Deo magis quàm hominibus* (1). Si nous en sommes persuadés, que ne le faisons-nous ?

Lorsqu'il se trouve des hommes assez injustes pour nous faire transgresser la loi du Seigneur par la crainte qu'ils nous inspirent, que ne leur disons-nous, avec les Apôtres dont nous devons imiter le zèle, le courage et la fidélité, nous vous en faisons vous-mêmes les juges, considérez si dans la concurrence d'avoir vos bonnes grâces ou de perdre celles de Dieu, il ne mérite pas que nous le préférions ? Voudriez-vous le disputer à notre souverain Créateur et l'emporter sur lui ? N'y aurait-il pas en cela de l'injustice ? *Si justum est in conspectu Dei, vos potiùs audire quam Deum, judicate* (2). On n'ose pas le dire ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que non-seulement on ne fait pas le bien que Dieu ordonne, mais l'on commet encore le mal qu'il défend, et cela souvent même contre son inclination ; d'où il arrive qu'on ne fait pas quantité de bonnes œuvres qu'on voudrait pratiquer, et que l'on tombe dans plusieurs péchés qu'on souhaiterait éviter ; de sorte que l'on peut dire avec saint Paul (3), quoique dans un autre sens : *non enim quòd volo bonum, hòc facio : sed quòd odi malum, hoc ago.* C'est ainsi que ce Ministre des autels, naturellement discret et réservé,

(1) Act. 5. v. 29. — (2) Act. 4. 19.
(3) Epist. ad Rom. c. 7. v. 19.

devient médisant et railleur, parce qu'il craint de devenir lui-même l'objet de la médisance et de la raillerie : celui-ci, qui a de la pudeur, tient des discours qui la blessent, parce qu'on rirait de sa retenue et de son silence ; celui-là qui aime la sobriété et qui en suit les règles dans ses repas ordinaires, se livre à des excès honteux, parce qu'on l'y engage : il en est de même dans plusieurs autres occasions où l'on se fait une espèce de violence pour offenser Dieu. La Religion le défend, la conscience s'y oppose, le cœur y sent de la répugnance ; on se contraint, on se gêne, et pourquoi ? pour omettre le bien qu'on approuve, pour commettre le mal que l'on condamne : *non quòd ego volo bonum, hoc facio, etc.*

§ II.

Lorsqu'un Ecclésiastique écoute ainsi le respect humain, il n'est pas surprenant qu'il manque de zèle pour les intérêts de Dieu. Nous appartenons par une infinité de titres à ce Dieu de bonté ; nous devons le servir et nous déclarer pour lui, quoi qu'il nous en coûte : formés de sa main, conservés par sa providence, enrichis de ses dons, rachetés par son sang, élevés à la qualité de ses enfants, appelés à jouir de sa gloire, nous devons nous sacrifier pour lui, si l'occasion s'en présente. Ajoutons qu'étant ses Ministres, nous sommes spécialement chargés par état de maintenir ses lois, de combattre ses ennemis, de les faire aimer, d'empêcher qu'on l'offense, et de conserver la pureté de son culte : il faut, s'il est nécessaire, renoncer à nos propres intérêts pour défendre les siens. S'il nous en coûte, il saura bien nous dédommager.

Que faisons-nous, si nous cédons au respect humain? au lieu d'entrer dans un saint zèle pour la gloire de Dieu, de soutenir ses droits, nous souffrons qu'on s'élève contre lui, qu'on méprise sa volonté. Nous autorisons par notre silence ceux qui transgressent ses préceptes ; nous voyons les scandales éclatants, les transgressions continuelles, les désordres criants qui le déshonorent. Tranquilles spectateurs des outrages qu'il reçoit, nous n'avons pas le courage de nous y opposer; nous dissimulons, nous ne témoignons aucune sensibilité, et nous ne montrons que trop par notre froideur et notre indifférence, que la gloire de Dieu n'est pas ce qui nous touche.

On voit, par exemple, des libertins qui lancent contre la religion les traits les plus impies, qui méprisent nos mystères, qui tournent en ridicule nos cérémonies, et qui voudraient abolir le culte que nous rendons à Dieu : on les craint ces libertins, qui devraient animer notre zèle ; on entend leurs blasphèmes, on voit leurs sacriléges ; un avis, un reproche, une réflexion pourrait les faire rentrer en eux-mêmes, ou du moins les engager à se taire : on se tait soi-même, et par son silence on laisse à l'impie la liberté d'outrager le Seigneur. Je ne veux pas, dit-on, passer pour un réformateur, comme s'il y avait de la honte à le paraître dans ces occasions, et qu'on dût rougir de venger le Seigneur, lorsqu'il est important et du devoir de le faire.

On voit l'erreur s'insinuer de toutes parts, faire les progrès les plus rapides, et s'applaudir de ses succès. La vérité, dans ces rencontres, a besoin de défenseurs qui la fassent triompher ; on est instruit, on

sait ce qu'il faut penser, il conviendrait de s'expliquer, qu'arrive-t-il ? la timidité et la complaisance ferment la bouche : que la religion soit en danger, que la paix de l'Eglise soit troublée, on n'en est point alarmé; ou si on l'est intérieurement, on cache ses sentiments. On m'accusera, dit-on, de ne savoir pas vivre, si je contredis ceux que je dois respecter, estimer et chérir. C'est une personne distinguée, un parent, un ami que nous avons intérêt de ménager ; entrer en discussion avec eux et les contrarier, ce serait les indisposer contre nous : comme s'il n'était pas plus important de conserver l'amitié de Dieu et de lui plaire. Religion sainte, où en seriez-vous, si les Apôtres qui vous ont fondée, si tant d'imitateurs de leur zèle qui vous ont défendue, si des millions de martyrs qui vous ont cimentée par l'effusion de leur sang, avaient parlé et agi de même ?

On voit les temples profanés, l'abomination est dans le lieu saint ; on y étale un luxe qui insulte à la pauvreté de nos autels ; on y trouble par un bruit confus la célébration de nos mystères et la religion de nos cérémonies ; on y oublie jusqu'aux bienséances qu'on garde dans le monde ; on s'y tient dans des postures dont on rougirait dans des assemblées profanes ; on y entre avec immodestie, on y paraît avec irréligion, on en sort avec précipitation. Nos églises, ces asiles si respectables par la Majesté de Dieu qui y réside, ne sont plus que des lieux de rendez-vous, de spectacle et de passage. Un Ministre des autels, qui écoute le respect humain, n'ose s'opposer à ces abus, il souffre que le Seigneur soit outragé jusque dans son Sanctuaire ; il pourrait par de sages re-

montrances, lui faire rendre les hommages qu'il mérite, il ne le fait point, et pourquoi? c'est que, dit-il, je passerais pour un scrupuleux, on me prendrait pour un censeur importun et incommode ; je ne veux point m'attirer ce reproche : c'est-à-dire, que l'on craint ceux qui offensent Dieu sur les autels où il réside, et qu'on ne craint pas que sur ces mêmes autels il condamne et il punisse cette vaine crainte qui empêche qu'on lui fasse rendre le culte qu'il demande, qu'il mérite, et qu'on devrait lui procurer.

On pourrait reprendre dans la chaire de vérité les déréglements d'une paroisse, les désordres d'une ville, mais on appréhende d'aigrir les auditeurs, de n'être pas suivi, de se voir abandonné : on oublie que la parole de Dieu est un dépôt dont le prédicateur est chargé, qu'il trahit son ministère, s'il la retient captive, que c'est une prévarication que Dieu punira sévèrement ; par un autre abus, qui n'est pas moins ordinaire et déplorable, on substitue les vains ornements d'une stérile éloquence à la force des autorités qu'on devrait puiser dans les livres saints et les pères de l'Eglise, à la solidité des preuves, des raisonnements et des réflexions qu'il faudrait répandre dans ses discours ; on pare son style de fleurs qui l'énervent et qui en ôtent l'onction qui pénètre et qui touche. Il faut, dit-on, s'accommoder au goût du siècle : disons plutôt qu'il faut le convertir ; mais ce n'est pas ce qu'on se propose, le respect humain ne le permet pas, il veut des applaudissements et non pas des conversions. Que voudra-t-on avoir recherché à l'heure de la mort ? qu'est-ce qui consolera durant l'éternité ?

On trouve dans le tribunal de la pénitence des pécheurs obstinés, insensibles aux menaces de Dieu ainsi qu'à ses promesses : rien ne les touche et ne les corrige. Un confesseur, qui se laisse conduire par le respect humain, les absout sans recourir à des délais salutaires qui les éprouveraient et les engageraient à rentrer en eux-mêmes ; il n'ose pas même leur donner les avis dont ils ont besoin, c'est qu'il craint de se faire la réputation d'un homme trop rigide, et d'éloigner des pénitents dont la confiance flatte son amour-propre ; c'est-à-dire, qu'il veut être indulgent pour les autres aux risques d'attirer sur lui toute la sévérité de Dieu.

Combien d'autres occasions où le respect humain empêche que plusieurs Ecclésiastiques se déclarent pour le Seigneur dont ils sont les Ministres. Ils voudraient bien, disent-ils, qu'il fût servi avec plus de ferveur et de fidélité, qu'il y eût dans le monde plus de régularité, de religion et de piété, mais ils ne font rien pour le procurer ; ils s'en tiennent à de vagues et stériles désirs ; ils se contentent de protester qu'ils se déclareraient pour Dieu et pour la vertu, s'ils n'avaient rien à craindre. Ah ! s'il s'agissait de leurs propres intérêts, cette crainte qui les retient ne les arrêterait pas ; ils parleraient avec liberté, ils agiraient avec hardiesse.

Car voilà ce qu'on voit, dit saint Jérôme, si quelqu'un nous offense, il n'est pas nécessaire de nous exciter, de nous animer pour venger l'outrage. Nous sommes tout de feu, nous surmontons toute honte et tout obstacle, nous éclatons ; il ne faut pas même qu'on nous attaque en personne, on nous voit aussi pleins d'ar-

deur et de courage, signaler notre zèle dès qu'il s'agit de la gloire de notre patrie, de l'honneur de nos parents, de la réputation de nos amis. Nous prenons leur parti, nous les défendons ; on ne les offense pas impunément en notre présence ; il n'y a qu'à l'égard de Dieu que nous sommes tout de glace : tout notre zèle expire dès qu'il est question de ses intérêts, nous sommes muets, indolents, indifférents; la crainte l'emporte sur le devoir, et la politique sur la Religion : *Nos in Dei injuria benigni sumus, et in nostris contumeliis exercemus odia* (1). Que cette froideur, que cette lâcheté est injurieuse à Dieu ! pensons qu'en agir ainsi, que de ne point prendre sa cause en main dans ces occasions, c'est nous déclarer contre lui : *Qui non est mecum, contra me est* (2). Il faut que nous soyons aussi sensibles aux outrages qu'il reçoit, que nous le serions si nous les recevions nous-mêmes. Nous devons entrer dans les sentiments dont le Prophète David était pénétré, lorsqu'il voyait offenser Dieu. Ah ! Seigneur, disait ce grand roi, que j'ai vivement ressenti les outrages qu'on vous a faits: je n'aurais été ni si affligé, ni si indigné, si l'on m'avait offensé moi-même : *opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me* (3). Lorsqu'il s'est agi de ma propre gloire, je n'ai point éclaté, j'ai gardé un profond silence, j'ai souffert tranquillement les injures que je recevais. *Vim faciebant qui inquirebant animam meam. Ego autem tanquàm surdus non audiebam : et sicut mu-*

(1) S. Hieron, lib. 3 sup. Matth. 5. Si peccaverit.
(2) Matth. c. 12. v. 32. — (3) Ps. 68. v. 10.

tus non aperiens os suum (1). Mon Dieu, vous le savez, il n'en a pas été de même lorsque j'ai vu qu'on vous offensait ; je me suis alors livré à une sainte indignation et à de pieux transports que m'inspirait mon zèle pour votre gloire. Vos ennemis sont devevenus les miens ; je les ai attaqués, poursuivis et combattus, sans craindre leurs mépris et leurs railleries, leur ressentiment et leur malice : *Nonnè qui oderunt te, Domine, oderam ; et super inimicos tuos tabescebam ? Perfecto odio oderam illos : et inimici facti sunt mihi* (2). Le Seigneur ne serait pas si souvent et si grièvement offensé, si tous ses Ministres montraient ce zèle, témoignaient ce courage que nous admirons dans le saint roi David. Ignorent-ils qu'ils sont encore plus obligés que lui, par leur état, à défendre les intérêts de Dieu, dans les assemblées, dans les conversations où il est tous les jours offensé ; combien de laïques qui se déclareraient pour lui, si un Ecclésiastique commençait à le faire ; car voilà ce qui arrive, on attend que ce Ministre des saints autels prenne le premier le parti de Dieu ; dès qu'il aura le zèle de le faire, d'autres se joindront à lui, ils imiteront son exemple. Si l'on voit au contraire qu'il approuve ou qu'il tolère par respect humain le mal que l'on commet, le scandale qu'on donne en sa présence, ceux qui dans le fond du cœur voudraient s'y opposer, se croiront autorisés à garder le silence, persuadés que c'est à lui à s'expliquer le premier. Lorsqu'Aaron, par complaisance pour les Israélites, dressa le veau d'or, personne ne s'opposa à cette pré-

(1) Ps. 37. v. 14. (2) Ps. 138. v, 21, 22.

varication ; mais dès que Moïse le condamna, plusieurs le firent comme lui, on renversa l'idole que le respect humain avait dressée: *videns ergo Moïses...ait... Si quis est Domini jungatur mihi , congregatique sunt ad eum omnes filii Levi* (1). N'imitons jamais cette lâche condescendance d'Aaron ; que le zèle et la fermeté de Moïse soient plutôt notre modèle. Déclarons-nous pour Dieu en tout temps et en tous lieux, la cause est trop glorieuse pour négliger de la défendre.

§ III.

Est-il possible qu'un Ecclésiastique croie se rendre méprisable en paraissant fidèle à ses obligations ? Que dirait-on de celui qui , étant le Ministre d'un grand prince , rougirait de passer pour lui être dévoué? Que penserait-on d'un juge, qui, se faisant honneur de cette qualité, craindrait qu'on ne le méprisât, s'il montrait de la droiture et de l'intégrité ? Supporterait-on un semblable aveuglement? le nôtre est moins pardonnable , si , par respect humain , nous nous faisons un sujet de honte de la régularité qu'exige notre état. Est-ce que nous appréhendons de nous faire mépriser , en édifiant par une conduite sans reproche? Je veux qu'elle ne plaise pas à tout le monde : qui sont ceux qui en feront le sujet de leurs railleries? ce sont des libertins et des indévots, dont il importe peu d'être loué ou d'être blâmé. Que ne leur disons-nous avec saint Paul : je ne fais aucun cas de vos jugements ; la moindre de mes peines ,

(1) Exod. c. 30. v. 25, 26.

c'est de me voir exposé à vos mépris : *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer* (1). Que le monde me condamne, en suis-je pour cela plus condamnable? ce n'est pas à son tribunal que j'ai à répondre : son approbation ou sa censure me touchant peu, tout m'est égal de sa part. J'ai dans le ciel un Juge plus équitable, plus éclairé et plus redoutable ; c'est mon Créateur et mon Dieu ; c'est le Souverain arbitre de mon sort : voilà le Juge que je crains infiniment ; s'il me condamne, je suis perdu sans ressource : *Qui autem judicat me Dominus est* (2) : ce qu'il doit prononcer et décider sera toujours le motif et la règle de ma conduite. Hé! de quoi me servirait l'approbation des hommes contre la réprobation d'un Dieu? Que le monde parle bien ou mal de moi, c'est un insensé dont je méprise les discours, je ne veux désormais qu'écouter et suivre la voix du Seigneur qui doit me juger à l'heure de la mort : *Qui autem judicat me Dominus est.*

Ce n'est point là le langage d'un Ministre des autels qui cède au respect humain ; il est trop aveuglé pour parler ainsi, il ne consulte ni la raison ni la foi; elles lui apprendraient que, lorsque Dieu commande, rien ne doit nous empêcher de lui être fidèles ; mais il aime mieux se gêner, se captiver, sacrifier son repos, pour s'accommoder aux désirs de ceux auxquels il veut plaire : il s'observe, il se contraint pour ne rien dire que ce qu'ils approuvent, pour ne rien faire que ce qu'ils veulent, pour se conformer à leur manière de penser et d'agir. Il fait plus, il se prive des plus

(1) 1. Cor. c. 4, v. 3. — (2) Ibid. v. 4.

grands biens, parce qu'il craint qu'en se les procurant, il ne s'attire de froides railleries qu'il saurait bien mépriser, s'il s'agissait d'un intérêt temporel. C'est dans cette crainte qu'il omet des exercices de piété, des pratiques de dévotion, des bonnes œuvres qui le sanctifieraient et lui mériteraient des récompenses éternelles ; il fait plus, il s'expose aux plus terribles châtiments de la colère de Dieu; Jésus-Christ nous l'assure lui-même. Au jour des vengeances du Tout-Puissant, nous dit ce divin Sauveur, je rougirai de me déclarer en faveur de celui, qui, durant sa vie, aura eu honte de se déclarer pour moi : *Qui me erubuerit et meos sermones : hunc filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate suâ* (1). Oui, quiconque ne m'aura pas cru digne de lui durant le temps, sera jugé indigne de moi pendant l'éternité, dans ce grand jour ; dans ce jour redoutable, où je citerai à mon Tribunal les vivants et les morts, il paraîtra ce timide et lâche Ecclésiasque ; on l'accusera, je ne le justifierai pas; on le jugera, je ne le défendrai point; on le condamnera, je ne le délivrerai pas. Il n'a pas voulu me donner des marques de sa fidélité, il ne doit pas en attendre de ma miséricorde ; il n'a pas osé se dire mon disciple, je refuserai de me déclarer son Sauveur : *Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram patre meo.* (2). Que les hommes, pour lesquels il a eu plus de déférence que pour moi, le protégent maintenant, qu'ils le délivrent de mes mains, ou plutôt qu'ils tremblent pour eux-mêmes. Où sont-ils ces hommes qu'il respectait

(1) Luc, c. 9. v. 26.—(2) Luc, c. 10. v. 33.

comme des dieux, ces hommes au caprice desquels il s'est si souvent assujetti ; qu'il m'a préféré, auxquels il a sacrifié sa liberté, son âme, son éternité, tandis que j'étais oublié, méprisé, abandonné? qu'ils se lèvent, ces puissants défenseurs, qu'ils paraissent pour le soustraire à mes coups! *Ubi sunt Dei eorum in quibus habebant fiduciam?... surgant, et opitulentur vobis.* (1) Les voilà maintenant abattus à mes pieds. Qu'on voie à présent que je suis le seul qui méritait d'être écouté, d'être obéi, et qu'on ne peut échapper aux traits de ma colère, quand je veux punir! *Videte quod ego sim solus... et non est qui de manu meâ possit eruere*(3). Faut-il que ces menaces fassent moins d'impression sur certains Ecclésiastiques que la crainte des hommes! il n'en est que trop à qui l'on peut dire avec saint Bernard : quoi! une légère confusion, une froide raillerie vous intimide, vous déconcerte, vous abat? Vous craignez plus la censure des pécheurs que la colère du Seigneur? des tourments éternels vous effraient moins que des mépris imaginaires et passagers? *Tu ergo plus times opprobria quàm tormenta?* Les faibles traits d'une langue de chair vous font trembler, et vous ne craignez pas les coups redoutables du glaive vengeur que Dieu tient dans ses mains pour vous punir et pour vous perdre? *Qui trepidas ad linguam carnis, gladium qui devorat carnes contemnis?*

Ne nous attirons pas un reproche si humiliant, et pour l'éviter, méprisons les mépris des hommes, c'est Dieu lui-même qui nous y exhorte : *nolite timere opprobrium hominum.* Que peuvent nous faire des

(1) Deuter. c. 32. v. 37, 38. — (2) Ibid. v. 39.

hommes vains, passionnés, déréglés, dont les jugements sont faux, déraisonnables, injustes? Ils nous humilieront, ils nous mortifieront? Eh bien! il nous est glorieux, il nous est avantageux d'être ainsi traités pour la cause de Dieu : il y va peut-être de nos biens, de notre vie même? non, il ne s'en agit point. Quand nous risquerions ce que nous avons de plus cher, devons-nous balancer d'en faire le sacrifice à Dieu, s'il l'exige? en cela nous ne ferons que lui rendre ce que nous avons reçu de sa bonté. Ah! que le prix qu'il destine à notre fidélité nous dédommagera dans le Ciel de ce que nous perdrons sur la terre. Le Dieu que nous servons nous donnera durant une éternité infiniment plus que tout ce que nous pouvons lui offrir, et que les hommes peuvent nous ôter pendant cette vie qui est si courte, et qui va peut-être finir. L'aveuglement d'esprit de celui qui écoute le respect humain, ne lui permet pas de faire ces réflexions; et quand il les ferait, on voit en lui une lâcheté de cœur qui les rendrait inutiles.

Que pensons-nous de ces chrétiens timides qui n'osaient se déclarer pour Jésus-Christ en présence des tyrans? Nous ne nous rappelons leur lâcheté qu'avec indignation; nous la regardons comme un opprobre pour eux et pour la Religion. Quoi! contre les lumières de la foi, les mouvements de la grâce, la persuasion intérieure, les remords de la conscience, les menaces d'un Dieu, refuser de reconnaître Jésus-Christ! un maître si bon, si grand et si aimable! renoncer à des récompenses éternelles, s'exposer à des tourments sans fin, pour éviter des peines d'un moment! qu'ils étaient lâches ces indignes chrétiens,

pour en agir ainsi ! La lâcheté d'un Ministre des autels est encore plus odieuse, lorsque le respect humain lui fait omettre le bien que Dieu ordonne et commettre le mal qu'il défend : ces apostats qui nous paraissent si coupables, dont nous ne pouvons pardonner la faiblesse, étaient effrayés par l'appareil des supplices, les plus affreux, qu'on employait pour ébranler leur constance et affaiblir leur courage. On ne met en usage rien de cela pour intimider cet Ecclésiastique, pour le rendre prévaricateur dans son ministère : un mot suffit pour qu'il manque à ses devoirs les plus essentiels ; il ne faut souvent que la seule crainte qu'on parlera de lui, lors même qu'on n'y pense pas, et qu'on était peut-être disposé à l'approuver, à le louer, s'il se fût montré fidèle à ses obligations. Qu'aurait-il donc fait, si l'on avait mis sa générosité aux mêmes épreuves que celle des Martyrs ? Quelques paroles de mépris et de raillerie lui font abandonner le parti de Jésus-Christ et rougir de sa morale. Qu'aurait-il fait sur les échafauds, sur le tranchant des épées, dans les huiles bouillantes, dans les fournaises embrasées ? *Quid rogo iste faceret in dolore pœnarum, qui Christum erubuit inter flagella verborum* ? C'est la réflexion de saint Grégoire.

§ IV.

Si le respect humain a tant d'empire, même sur les Ministres du Seigneur, il n'est pas surprenant qu'il soit tous les jours un obstacle à la conversion des pécheurs : il est d'heureux moments où les plus osbtinés dans le crime sont touchés, effrayés, alar-

més à la vue de leurs iniquités. Dieu parle, la foi se réveille, la conscience se fait entendre, la grâce agit : esclave des passions et du péché qui en est la suite, on sent la pesanteur de ses chaînes, on a honte de les porter, on en gémit en secret, on voudrait les rompre et se décharger d'un joug, si humiliant et si accablant. Le Saint-Esprit agite l'âme par la crainte et les remords ; on est effrayé à la vue des châtiments qu'on mérite, et qu'on est peut-être sur le point d'éprouver : la parole de Dieu, un mouvement de sa grâce, un exemple de sa justice, le souvenir du passé, l'attente de l'avenir, tout pénètre, tout saisit, tout consterne le pécheur dans certaines occasions : il voit combien il est juste et nécessaire, combien il est doux et avantageux de servir le Seigneur ; il prend la résolution d'une conversion sincère ; que faut-il pour empêcher qu'il ne l'exécute? Une vaine crainte qu'on parlera de son changement : voilà ce qui retient, non-seulement des personnes du monde, mais des Ecclésiastiques même.

Pour se convertir, il faudrait rendre le bien mal acquis, restituer les revenus de ce bénéfice injustetement perçus, on en ferait le sacrifice, on s'y déterminerait ; mais, si je me dépouille, dit-on, de ce que je possède, il faudra diminuer mes dépenses, retrancher mon train, paraître avec moins d'éclat ; ce changement ferait parler le monde.

Pour se convertir, il faudrait rétracter ces calomnies atroces qu'on a répandues, pour écarter un concurrent, et le supplanter dans une place qu'on ambitionnait : on connaît la nécessité de réparer sa réputation ; mais je manifesterais, dit-on, ma mali-

gnité, on lancerait sur moi des traits aussi noirs que ceux dont je me suis rendu coupable.

Pour se convertir, il faudrait rompre avec cette personne dont les entrevues sont si dangereuses, et qu'un Ecclésiastique ne peut rechercher sans un grand scandale : cette rupture serait, dit-on, un coup d'éclat ; elle rendrait suspectes mes premières assiduités ; le public gloserait, il trouverait du mystère dans mon éloignement.

Pour se convertir, il faudrait s'interdire ces parties de jeu et de plaisir que les Canons de l'Eglise défendent aux Ministres des autels, dans lesquelles on dissipe les revenus du sanctuaire, les offrandes des fidèles, le patrimoine des pauvres ; parties qui sont une source de dissipation, et qui remplissent un temps qu'il faudrait donner à l'étude, aux exercices de piété, aux fonctions du ministère ; mais si je n'ai plus, dit-on, de part à ces divertissements, si je ne me trouve plus dans ces assemblées, on s'apercevra du vide que j'y laisserai ; je passerai pour sauvage, que pensera-t-on de ma retraite ?

C'est ainsi qu'on fait penser et dire au monde, ce qu'il ne pensera ou ne dira peut-être pas. C'en est assez pour multiplier ses péchés, différer sa conversion, et vivre dans un état dans lequel on ne voudrait pas mourir, dans lequel cependant on risque de rendre l'âme : on s'y expose, et pourquoi ? pour éviter de vains discours qu'il faudrait mépriser.

Le monde parlera, dit-on, oui, et il ne parle déjà que trop sur votre conduite ; il parle de vos emportements, de vos épargnes sordides, de votre indolence dans le service de Dieu, de votre indiffé-

rence pour les âmes qui vous sont confiées, des passions qu'il découvre en vous, des péchés qu'il vous voit commettre : craignez ses discours, on vous le permet, mais craignez-les, lorsqu'ils s'expliquent sur vos défauts et sur vos chutes.

Le monde parlera sur ma conversion : non, il ne parlera pas ; la vertu le touche trop peu, pour qu'il fasse attention à ceux qui la pratiquent. Après tout, s'il aperçoit votre changement, quelque chose qu'il dise, il l'approuvera dans le fond du cœur ; il conviendra en secret que vous prenez le bon parti ; il se condamnera lui-même : ceux qui le composent et qui diront de votre retour à Dieu l'objet de leur censure diront intérieurement, en voyant votre conversion, ce qu'un jour ils doivent dire à la face de l'Univers entier : C'est nous qui sommes des insensés : pourquoi n'imitons-nous pas l'exemple de ce pécheur pénitent ; pourquoi ne rentrons-nous pas comme lui dans les voies de la justice ? Qu'attendons-nous dans celles que nous suivons ? Quelle en sera la fin? la mort. Quel en sera le terme ? l'enfer. Que nous sommes aveugles de nous laisser ainsi dans les voies de l'iniquité. Oh! que ceux qui renoncent à leurs désordres sont plus éclairés et plus heureux que nous : ils deviennent les enfants de Dieu, et nous serons les victimes du démon ; ils doivent régner avec les Saints, et des flammes éternelles seront notre partage : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam... Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei, et inter Sanctos sors illorum est* (1).

(1) Sap. c 5. v. 4. 5.

Le monde parlera : oui, mais peut-être que l'exemple de votre conversion fera de vives impressions sur quelqu'un des amateurs de ce monde que vous craignez si fort : peut-être que vous contribuerez à le désabuser sur ce qui l'attache aux biens et aux plaisirs de la terre. Que savez-vous, si vous ne lui inspirez pas le désir et le courage de se convertir en l'engageant à faire cet aveu, qui ramena saint Augustin, *non poterit quod isti et istæ ?*

Le monde parlera, je le veux, mais ce ne sera que durant quelques jours, ensuite il se taira : quoi qu'il en soit, les douceurs que vous trouverez dans la vertu dès cette vie, les récompenses qu'elle vous procurera durant l'éternité, vous dédommageront au centuple de tout ce que le monde pourra dire et faire.

Le monde parlera, mais c'est ce monde insensé que l'esprit de ténèbres conduit; c'est ce monde aveugle et déréglé que Dieu a tant de fois maudit et qu'il réprouve : parlez encore plus haut que lui pour le condamner et le confondre ; c'est à vous à le censurer. La bonne cause est de votre côté ; vous avez la vertu, la religion, et Dieu est pour vous ; ainsi affermi, que pouvez-vous craindre ?

Le monde parlera, et pourquoi le recherchez-vous ? que ne le fuyez-vous ; pourquoi voulez-vous encore lui plaire ? Quand il parlerait, quel tort cela vous fera-t-il ? Si cela vous en fait, égalera-t-il celui que vous vous ferez à vous-mêmes, en n'accomplissant pas ce que Dieu demande de vous ? quel sera votre désespoir, si pour de vains discours qu'il fallait mépriser, vous renoncez à un bonheur sans fin ?

Quand on en voudrait à votre vie, il faut la perdre plutôt que de vous départir en rien de la fidélité que vous devez à Dieu : il est une mort plus funeste que celle que les hommes peuvent vous procurer. C'est la mort de l'âme, c'est la mort éternelle ; nous ne saurions trop la craindre : celle du corps ne fera que nous délivrer de nos maux, finir nos peines, terminer nos péchés, commencer notre bonheur : elle sera pour nous, si nous le voulons, une source de gloire et de consolations ; c'est un motif pour la désirer, ne nous plaignons donc point si les hommes nous la font souffrir. *Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post hæc non habent ampliùs quid faciant* (1) Ah ! Si nous sommes assez lâches pour céder à la crainte, ce qui doit nous effrayer, nous troubler et nous alarmer : c'est un Dieu vengeur qui nous reprochera les infidélités, les prévarications dont le respect humain nous rendrait coupables : il peut nous ôter la vie, et du corps et de l'âme ; il peut précipiter l'un et l'autre dans l'abîme de tous les maux ; c'est le seul que nous devons craindre : *Timete eum, qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* (1).

Quoi ! vous êtes chrétien, disait autrefois Tertullien, et vous craignez des hommes faibles et méprisables ? vous devriez faire trembler le crime et le couvrir de honte, c'est le crime au contraire qui vous épouvante et vous fait rougir : *Times hominem, christiane, quem timeri oportet ab universo mundo !* Vous avez reçu dans le baptême la liberté des enfants de Dieu, et vous devenez l'esclave du respect humain ;

(1) Luc, c. 12. v. 4. — (2) Matth. c. 10. v. 28.

vous devriez par votre courage vous élever au-dessus de toutes les terreurs du monde, et la crainte la plus légère vous déconcerte et vous arrête : quel nom faut-il donner à votre lâcheté ? Vous devriez effrayer les pécheurs, et ce sont les pécheurs qui vous intimident ; ils sont assez hardis pour offenser Dieu, et vous ne le serez pas pour le servir ? Ils osent vous censurer, et vous n'avez pas la force de les mépriser ? *Times hominem, christiane !* Si Tertullien avait parlé à des Ecclésiastiques, qu'aurait-il dit en les voyant plus timides et plus lâches qu'un grand nombre de laïques ?

Ne nous exposons jamais à ce reproche ; laissons parler le monde, ne nous mettons plus en peine que de ce que Dieu nous dira à son tribunal. Imitons David, qui se levant au-dessus des discours malins de ceux qui n'approuvaient pas sa fidélité aux pratiques les plus humiliantes, leur protestait qu'il ne se démentirait jamais en rien dans sa conduite, et qu'il serait toujours encore plus abject à ses propres yeux qu'il ne l'était aux leurs : *Vilior fiam plusquam factus sum : et ero humilis in oculis meis* (1). Comme saint Paul, ne cherchons jamais à ne plaire qu'aux hommes, en nous conformant à leur goût et à leurs sentiments ; ne désirons, avec ce grand apôtre, qu'à nous concilier l'approbation de Dieu, en nous montrant dans toutes les occasions de dignes Ministres de Jésus-Christ : *An quæro hominibus placere? si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem* (2). Selon les expressions et à l'exemple de saint Augustin, rompons les liens, secouons le joug que le respect humain vou-

(1) 2. reg. c. 6. v. 22.— (2) Gal. c. 2. v. 10.

drait nous imposer, disons avec ce grand Saint ces paroles de David : *Dirumpamus vincula eorum et projiciamus à nobis jugum ipsorum* (1), Bénissons le Seigneur, avec saint Jérôme, de ce que notre régularité nous attire la haine des ennemis de Dieu : *Gratias ago Deo meo, quod dignus sum quem mundus oderit.* Consentons, avec saint Paulin, de déplaire par notre piété à ceux à qui la morale de Jésus-Christ n'a jamais pu plaire : *displiceamus iis quibus displicet Christus.* Enfin, à l'exemple d'un grand nombre de martyrs, à quelques épreuves qu'on mette notre vertu, disons comme eux : *Christianus sum.* Je suis chrétien, je veux soutenir et conserver la gloire de ce nom ; la qualité de Ministres des saints autels est un nouveau motif pour nous inspirer la régularité la plus parfaite et la plus constante. Le Ciel en sera le prix ; dans l'espérance de l'obtenir, que ne devons-nous pas surmonter ? l'Enfer est au contraire le partage de ceux qui cèdent au respect humain ; ils sont confondus dans ce lieu d'horreur avec les plus grands pécheurs ; craignons leur sort : *Timidis autem et incredulis, et execratis, etc. pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure* (2). Craignons ce malheur, le plus grand qui puisse nous arriver, et pour l'éviter, ne rougissons jamais de nous déclarer pour Jésus-Christ afin qu'il se déclare pour nous, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts : *Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram patre meo* (3).

(1) Psal. 2. v. 3. — (2) Apocal. c. 1. v. 8. — (3) Matth. 10. v. 32.

CHAPITRE XXIV.

Combien un ecclésiastique doit fuir l'oisiveté, et comment il doit s'occuper.

§ I.

Dieu, en nous tirant du néant, n'a pas laissé à notre choix de travailler ou de ne rien faire, ainsi que le goût ou le caprice, l'inclination ou l'intérêt peuvent nous l'inspirer. Il nous a créés pour remplir les devoirs qu'il nous prescrit, et le travail est un des plus essentiels : il fut imposé à notre premier père, même dans l'état d'innocence. Placé dans un lieu de délices, il ne devait pas y demeurer oisif. Quelque heureux qu'il fût dans le Paradis terrestre, d'utiles occupations devaient remplir ses jours : *Tulit ergo Dominus Deus hominem et posuit eum in Paradiso voluptatis, ut operaretur* (1). La chute d'Adam lui rendit le travail pénible et plus indispensable. Nous naissons tous coupables du péché qu'il nous a transmis, et c'est pour le punir que nous sommes comme lui condamnés à travailler. S'il y a quelque exception pour les Ministres du Seigneur, c'est qu'ils sont chargés de travaux plus nobles, et plus importants que ceux du reste des hommes. Dieu, en les appelant au sacerdoce, n'a pas prétendu flatter leur indolence et satisfaire leur paresse : il exige d'eux une vie laborieuse ; il les a choisis pour procurer sa

(1) Genes. 2. v. 15.

gloire et le salut des âmes. Quels soins et quelles peines ne demande pas un emploi si difficile !

Les figures qui nous représentent l'Eglise nous montrent combien ses Ministres sont obligés de travailler : elle est comparée à une vigne où Dieu les envoie : *Ite in vineam* : ce n'est pas pour en cueillir le fruit et s'en rassasier, mais pour y soutenir le poids du jour et de la chaleur en cultivant. Il faut qu'ils puissent dire avec les ouvriers du père de famille dont parle l'Evangile : *Portavimus pondus diei et æstûs* (1). L'Eglise est comparée à une armée redoutable par l'ordre qui y règne, et le courage de ceux qui la composent : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (2), ils ne doivent pas être spectateurs désœuvrés des combats qu'elle livre, et des victoires qu'elle remporte : ils doivent, dit saint Paul, agir et travailler comme de généreux soldats de Jésus-Christ : *Labora sicut bonus miles Christi* (3). L'Eglise est appelée un bercail : *Fiet unum ovile* (4). Nous sommes chargés de veiller sur lui, de le conduire, de pourvoir à ses besoins spirituels : *Pascite qui in vobis est gregem Dei.* C'est ce qu'on ne peut faire sans un travail continuel. L'Eglise est un vaste champ qui offre une riche moisson : les ouvriers manquent pour en avoir le soin qu'elle demande : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* (5). La culture de ce champ nous est confiée, il faut l'arroser de nos sueurs pour qu'il produise en abondance des fruits précieux et permanents : *Posui vos ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat* (6).

(1) Matth. 20. v. 12. — (2) Cantic. 6. 3. — (3) 2. Tim. 2. v. 3. — (4) Joan 10. v. 16. (5) Matth. 9. v. 37. — (6) Joan. 15. v. 16.

Parlons sans figure : les besoins de l'Eglise demandent de nous des travaux continuels. Elle nous offre de toutes parts des esprits forts à combattre, des hérétiques à ramener, des pécheurs à convertir, des justes qu'il faut affermir. Elle veut que nous nous rendions dans nos Temples pour y chanter les louanges du Seigneur; que nous montions à l'autel pour y célébrer nos saints mystères; que nous fassions entendre notre voix dans la chaire de vérité pour instruire les fidèles; que nous les réconciliions avec Dieu dans le tribunal de la pénitence: le détail de toutes les fonctions dont nous sommes chargés serait trop long: ce que je viens de dire suffit pour remplir les journées d'un Ecclésiastique qui veut s'occuper comme il doit.

Quoi! tandis qu'on travaille dans tous les états, le nôtre serait-il le seul où l'on ne ferait rien? Les rois s'occupent pour gouverner leurs royaumes, les grands pour procurer la gloire de leur monarque, les magistrats pour rendre la justice, les négociants pour nous fournir ce qui nous manque, les artisans pour nous servir, nous loger, nous vêtir, nous nourrir: n'y aurait-il que les Ministres des autels qui passeraient leur vie dans une lâche et honteuse oisiveté? Il faut l'avouer, il n'en est que trop à qui l'on peut dire: *Quid hìc statis totâ die otiosi* (1)? Les ouvriers auxquels le père de famille fait ce reproche dans l'Evangile, furent jugés bien coupables de ne rien faire dans une place publique: qu'aurait-il dit, s'il les avait trouvés désœuvrés dans sa vigne? Quel est donc le crime d'un Ecclésiastique qui vit à l'ombre

(1) Matth. 20. v. 6.

du Sanctuaire dans une inaction et une désoccupation déplorables. Il n'y a d'autre peine que celle de retirer les révenus qu'il lui procure : il laisse à de plus laborieux que lui les fonctions du ministère, il s'en réserve les prérogatives. On le voit plein d'ardeur et d'activité lorsqu'il faut soutenir ses droits; il est indolent, lâche et paresseux dès qu'il s'agit de remplir ses devoirs. Parce que sa vie est d'ailleurs réglée, il se croit en sûreté de conscience. Si l'on veut dissiper l'illusion qui le séduit, je ne fais point de mal, répond-il, cela me suffit, je suis tranquille : en cela il se trompe grossièrement, parce qu'on pèche, dit saint Chrysostôme, en omettant le bien qu'on est obligé de faire : *Nihil enim boni facere, hoc ipsum est malum facere* (1). Dites-moi, ajoute ce saint docteur, seriez-vous content d'un domestique, qui, à la vérité, ne vous volerait point, ne vous dirait aucune injure, ne s'enivrerait pas, serait sage dans sa conduite, mais qu'on verrait durant tout le cours de la journée nonchalamment assis dans votre maison, ne faisant rien pour vous servir ? Quelque louable qu'il fût pour ses bonnes qualités, ne vous suffirait-il pas qu'il fût oisif et paresseux pour être regardé comme un mauvais domestique digne de châtiment : *Dicas enim, velim, si famulum haberes qui etsi nec furaretur, nec convitiaretur, nec contradiceret, imo nec inebriaretur, nec reliquorum malorum quicquam designaret, sederet tamen perpetuò otiosus, ne aliquid eorum quæ servus hero suo præstare debet faciet; non flagellares eum ut perversum?* Ne pensons pas que Dieu, notre souverain maître,

(1) S. Chrysostom. hom 16.

soit plus indulgent, qu'il souffre que ses Ministres languissent dans le repos, qu'ils négligent ses intérêts et ne fassent rien pour lui plaire : en les élevant au Sacerdoce, il les a appelés à des travaux pénibles et nombreux : *In laboribus plurimis*, comme dit saint Paul. Il faut, selon le même Apôtre, qu'ils soient sans cesse actifs et vigilants. Ils ne remplissent leur ministère qu'autant qu'ils savent s'occuper : *Tu vero vigila, in omnibus labora... ministerium tuum imple* (1).

§ II.

Ce qui doit encore inspirer aux Ecclésiastiques l'amour du travail, c'est que l'oisiveté est ordinairement la source d'un grand nombre de péchés. L'esprit tentateur n'a que trop d'ascendant sur nous; mais il exerce son empire principalement sur ceux qu'il trouve désœuvrés : un seul démon nous tente lorsque nous travaillons, plusieurs nous attaquent lorsque nous ne faisons rien, dit saint Augustin : *Qui laborat ab uno Dæmone, sed otiosus ab innumeris infestatur.* Il n'en faut qu'un pour nous perdre ; à quoi donc sommes-nous exposés, si plusieurs se réunissent pour nous vaincre ? Notre défaite n'est-elle pas assurée ? Les Pères du désert le craignaient, c'est ce qui les engageait à donner au travail des mains le temps qu'ils ne consacraient pas à la prière. Quelles sont les communautés religieuses, ou les règles se maintiennent dans leur ferveur primitive ? Ce sont celles où l'on conserve un si louable exercice. Voilà, dit saint Jérôme, un moyen des plus efficaces pour se maintenir dans

(1) Tim. 4. v. 5.

la vertu, c'est de travailler de sorte que le démon nous trouve toujours occupés : *Facito aliquid operis, ut te semper diabolus inveniat occupatum* (1) La raison de cela, c'est que l'esprit infernal occupe bientôt ceux qui ne le sont pas ; il n'est point de malice dont l'oisiveté ne les rende coupables : *multam enim malitiam docuit otiositas* (2). C'est elle qui porte à la lecture de tant de livres dangereux qui ne plaisent à l'esprit que pour corrompre le cœur, ouvrages de ténèbres où les passions d'un auteur sans pudeur et sans Religion, parlent aux penchants d'un lecteur, sans crainte et remords. On les lit, dit-on, pour s'amuser : ne peut-on pas le faire plus utilement en lisant tant d'autres livres qui réunissent les grâces du style avec l'importance des matières? Mais il suffit, ce semble, que le sujet en soit intéressant pour rebuter ; il cesse de plaire dès qu'il peut instruire. Tel est le désordre de l'oisiveté : celui qui s'y livre fuit le sérieux, recherche le frivole et souvent même aux dépens de la conscience : *Multam enim malitiam docuit otiositas.* C'est elle qui fait qu'on se trouve dans ces promenades où l'on a la curiosité de voir, et la vanité d'être vu ; et où la multitude et la variété des objets successivement exposés, et souvent rapprochés, font les impressions les plus dangereuses. C'est l'oisiveté qui fait rendre ces visites où la moindre perte qu'on fasse est celle du temps, le moindre péché qu'on commette est celui de la médisance : *Multam enim malitiam docuit otiositas.* Nous ne poursuivons pas le détail des iniquités dont l'oisiveté est une source continuelle. Il

(1) S. Hier. ad rustic. Ep. 4. — (2) Eccl. 33. v. 29.

suffit de dire qu'elle a été une des principales causes des crimes de Sodome : *Hæc fuit iniquitates Sodomæ... otium ipsius* (1). A quoi faut-il attribuer la chute de David ? Le texte sacré nous apprend qu'il ne devint coupable que lorsqu'il cessa de s'occuper. Sa vie fut sans reproches durant les fatigues de la guerre ; un moment d'oisiveté le rendit adultère : *Eo tempore quo solent reges ad bella procedere... David autem remansit in Jerusalem... viditque mulierem... tulit eam* (2). Combien d'autres, dit saint Augustin, ont vécu saintement, tandis qu'ils ont été laborieux , et sont tombés dans des vices honteux durant le repos qu'ils ont voulu s'accorder : *In laboribus sancti , in otio defecerunt.*

Il est vrai que l'oisiveté ne produit pas toujours des effets si pernicieux dans ceux qui s'y livrent , mais pour qu'un Ecclésiastique la déteste il doit lui suffire qu'elle le rende inutile au prochain. Par cela seul qu'il ne fait rien pour les autres il devient très-coupable. Ah ! si tous les Ministres des saints autels travaillaient au salut des âmes, on ne verrait pas dans le monde tant de désordres et d'ignorance. Ceux qui confessent, ne pouvant suffire au nombre de pénitents qui se présentent, manquent souvent du temps nécessaire pour faire à tous ceux qui se présentent les interrogations convenables et pour leur donner les avis dont ils ont besoin : c'est ce qui occasionne tant de confessions imparfaites et de promptes rechutes. On y remédierait en multipliant le nombre des confesseurs : il s'en trouverait bientôt autant qu'il en faut , si tous ceux qui peuvent en augmenter le

(1) Ezech. v. 16. 49. — (2) 2. Reg. c. 11. v. 1. 2. 4.

nombre, aimaient le travail. L'oisiveté les retient, elle les éloigne du confessional où leur zèle et leurs talents devraient les conduire, et auquel ils sont appelés par la voix de Dieu, les vœux de l'Eglise et les larmes des pécheurs. D'un autre côté les instructions manquent dans plusieurs paroisses, elles n'y sont pas assez fréquentes ou assez solides. Le catéchisme est abandonné ou négligé ; les mystères de notre Religion ne sont point expliqués, la morale de l'Evangile n'est pas enseignée dans la chaire de vérité, et cela en plusieurs endroits : les fidèles en souffrent; combien en voit-on qui, faute d'être suffisamment instruits, ignorent une partie de ce qu'ils doivent croire et de ce qu'ils doivent faire. C'est ce qui rend leur foi languissante et leurs mœurs déréglées. On verrait en eux plus de religion et de vertu, si tous ceux qui peuvent les instruire voulaient en prendre la peine. Mais il en coûte pour composer et pour apprendre un discours, on ne veut pas s'y assujettir : le prochain en souffre, n'importe, ce n'est pas ce qui touche un Ministre des autels ennemi du travail : il préfère son repos et sa tranquillité à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Parmi ceux qui confessent et qui prêchent, combien en est-il qui le font sans aucun fruit, parce qu'ils le font négligemment ; leur indolence les empêchant de prendre et le temps et les soins que demandent des fonctions si importantes ? Ils se dispensent de tout ce dont ils peuvent se décharger sur d'autres, ou ils ne s'en acquittent que très-imparfaitement, s'ils sont forcés de le faire par eux-mêmes. Comme ils n'aiment pas à s'occuper, ils détournent du travail ceux qui

s'y emploieraient utilement : ils leur deviennent importuns, incommodes et nuisibles par leurs fréquentes visites et leurs longues conversations dont ils bannissent tout ce qui pourrait servir à s'édifier et à s'instruire mutuellement.

Ajoutons que l'oisiveté de ces Ecclésiastiques désœuvrés les prive des plus grands avantages : et d'abord il est constant que le travail les préserverait de l'ennui qui n'accable ordinairement que ceux qui ne font rien. Une personne laborieuse trouve toujours les journées trop courtes, elle voudrait pouvoir les prolonger : le temps passe sans qu'elle s'en aperçoive; si elle y fait attention, c'est pour se plaindre de sa rapidité. Elle ne pense qu'à ce qui l'occupe, elle y trouve son plaisir. Il n'en est pas de même de ceux qui sont oisifs, il semble que les moments ont pour eux la longueur d'un siècle : n'ayant rien qui les amuse et les dissipe, ils sont à charge à eux-mêmes.

Quel mépris ne s'attirent-ils pas? Un Ecclésiastique qui se rend utile par ses travaux, se fait généralement estimer : chacun le respecte et fait son éloge. On publie de toutes parts ce que le zèle lui fait entreprendre : sa réputation s'établit, et la gloire qu'il s'acquiert augmente à proportion qu'il travaille. Mais un Ministre des saints autels qui ne s'occupe à rien, se fait souverainement mépriser : on a de lui des idées peu avantageuses. Il devient l'objet de la censure et des railleries du public : il est digne du dernier opprobre, il mérite qu'on le couvre de honte et de confusion partout où il se présente : *In lapide luteo lapidatus est piger : et omnes loquentur super asperna-*

tionem illius : de stercore bonum lapidatus est et omnis qui tetigerit eum excutiet manus (1).

Non-seulement l'oisiveté déshonore ceux qui s'y livrent, mais il arrive encore souvent qu'elle les appauvrit. Le texte sacré l'assure, et l'expérience le prouve : *Qui autem sectatur otium, replebitur egestate* (2). Combien a-t-on vu de personnes opulentes tomber dans l'indigence, parce qu'étant ennemies du travail elles ont dissipé leurs biens dans le repos ? C'est leur indolence qui a causé le dérangement de leurs affaires et la décadence de leur fortune. Il est vrai que l'on voit des riches oisifs ; mais s'ils s'occupaient d'une manière convenable à leur état, ils augmenteraient leurs revenus. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que plusieurs Ecclésiastiques ne sont sans bénéfice, et même sans ressource, que parce qu'ils n'ont pas été laborieux. Ministres fainéants, ils ne font rien pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; ils éprouveront le sort du serviteur inutile dont parle l'Évangile, l'enfer sera leur partage : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores : illic erit fletus, et stridor dentium* (3). Ils n'ont point de part aux travaux des hommes, dit le prophète David, ils en auront aux souffrances des démons, ajoute saint Bernard : *In labore hominum non sunt, in labore dœmonum erunt.* Pour éviter un malheur si déplorable, fuyons l'oisiveté, et que le travail qui nous occupe soit convenable à notre état, c'est le seul qui puisse être utile à notre salut, l'exercice de nos fonctions, l'étude de ce que nous devons savoir, la lecture

(1) Eccl. c.22 v. 12. (2) Prov.28, v. 13. (3) Matth.25.v. 30.

des livres qui peuvent nous instruire et nous édifier, tout ce que nous pouvons faire pour Dieu, pour l'Église et le prochain, voilà en peu de mots ce qui doit nous occuper. Cela demande de nous de grands travaux ; mais quelque pénibles qu'ils soient, la vue du ciel qui en sera la récompense doit nous les faire accepter et supporter : *Si labor terret, merces invitet.*

Dans ce que nous ferons, ce n'est pas sur nos talents, nos soins et nos efforts qu'il faut compter ; c'est de Dieu seul que nous devons tout attendre. Nous devons nous regarder, dans ses mains, comme d'indignes instruments, qui quelque faibles qu'ils soient par eux-mêmes, peuvent, avec son secours, devenir très-puissants et propres aux plus grands desseins. C'est ce qui doit nous animer, lorsque nous travaillons pour Dieu : la privation des ressources humaines, les difficultés du travail, les dangers de l'entreprise, les obstacles qui semblent s'opposer au succès, rien ne doit nous décourager. Le Seigneur sera dans ces occasions notre lumière et notre force. Dès qu'il nous charge d'un emploi, tous ses attributs et ses propres intérêts l'engagent à nous donner tout ce qu'il faut pour nous en acquitter. Agissons autant qu'il dépendra de nous, sa grâce achevera ce que nous ne pourrons pas faire : *Si quæcumque ad nos pertinent attulerimus, manus porriget Deus.*

Quoi ! pourrions-nous penser que Dieu, en nous ordonnant de maintenir son culte et de lui gagner des âmes, nous refusera les secours sans lesquels nous ne pouvons accomplir ses desseins ? Ne craignons rien, sa sagesse voit tout, sa providence pourvoit à tout, sa puissance fait tout, il nous aime, nous tra-

vaillons pour lui, que voulons-nous de plus ? Reposons-nous sur ses soins paternels. S'il demande de la confiance dans tous les hommes, il en veut sans doute une bien parfaite dans ses Ministres. Nous savons avec quelle sévérité il a puni Moïse pour une légère défiance : nous n'ignorons pas les reproches que Jésus-Christ a faits à ses disciples, lorsque leur confiance n'a pas été assez vive : animons la nôtre, elle attirera sur nos travaux les bénédictions du Ciel, ainsi que le Saint-Esprit le déclare : *Benedictus qui confidit in Domino.*

§ III.

Un Pasteur des âmes, qui veut travailler utilement pour lui, et pour ceux qui sont confiés à ses soins, doit imiter Jacob. Considérons la conduite de ce saint patriarche, nous verrons en lui une charité tendre qui le rend toujours attentif à tout ce qui peut attirer l'abondance dans la maison de Laban, la fertilité dans ses terres, et la fécondité dans ses troupeaux. Il ne néglige rien pour que ses brebis aient un logement commode, qu'elles trouvent de gras pâturages, des herbes salutaires, des eaux rafraîchissantes, en un mot, tous les secours qui peuvent les rendre saines et fécondes : *Oves tuæ et caprœ steriles non fuerunt* (1). Voilà une vive image de la charité agissante qui doit animer un Pasteur des âmes dans les travaux de son ministère. Il doit prendre tous les moyens qu'il pourra découvrir pour rendre les brebis spirituelles dont il est chargé, fécondes en vertus et en bonnes œuvres :

(1) Genes. 31.v. 38.

il faut qu'il les loge dans son cœur, qu'il les nourrisse par de solides instructions, qu'il leur ouvre les sources de la grâce par l'administration des sacrements, qu'il porte celles qui sont faibles, qu'il cherche celles qui sont égarées, qu'il soulage celles qui languissent, et qu'il leur procure, avec autant de soin que d'empressement, tout ce qu'elles ont droit d'exiger de lui. Quelque chose qu'il fasse pour elles, il doit être désintéressé, ainsi que le fut Jacob en travaillant pour son beau-père. Content de ce qui est dû par justice à ses travaux assidus et constants, il n'exige rien au delà. On ne peut lui reprocher qu'il a servi Laban en mercenaire, par le désir d'un gain sordide : il ne s'est point nourri du lait de ses brebis ni revêtu de la toison de ses beliers : ce qu'il retire est un salaire qu'il a mérité par des services bien au-dessus de ce qu'il reçoit : il reconnaît qu'il n'est que le dépositaire du troupeau de Laban : il le lui remet sans retenir ce que la cupidité de plusieurs autres aurait pu se réserver : *Arietes gregis tui non comedi... ego damnum omne reddebam* (1).

Grande leçon pour les pasteurs des âmes ! ils doivent, dans leurs travaux, renoncer à ces vues basses et intéressées qui déshonorent leur état, qui scandalisent et font murmurer le peuple. Hé ! pouvons-nous nous proposer dans notre ministère des intérêts plus précieux que ceux de la gloire de Dieu ? Les rechercher, c'est travailler aux nôtres. Des grâces abondantes, et des consolations spirituelles durant la vie, la confiance et la paix de l'âme à l'heure de la mort,

(1) Genes. 31. v. 39.

le bonheur le plus parfait pendant l'éternité, voilà quelle sera la récompense de notre désintéressement dans nos travaux. Pourquoi préférer à cette récompense des biens fragiles, et des satisfactions frivoles dont la mort doit nous priver et peut-être au premier jour ? N'imitons pas ces faux Pasteurs qui s'engraissent et s'enrichissent de la substance de leur troupeau, qui le laissent languir et dévorer par la faim, qui ne pensent qu'à se repaître eux-mêmes, ainsi qu'un prophète nous les représente : réglons plutôt nos sentiments et notre conduite sur les exemples que nous donnent tant de Pasteurs désintéressés, qui par leur détachement de tout avantage temporel, sont de nos jours la gloire du clergé, et l'édification des fidèles. S'ils montent à l'autel, c'est pour l'orner et non pour le dépouiller : ils croient gagner assez, s'ils gagnent des âmes à Dieu : c'est l'unique gain qui les flatte, ils renoncent à tout autre dès qu'ils peuvent s'en passer : ils donnent plus à leurs brebis qu'ils n'en retirent : si leur troupeau souffre quelque perte, ils en sont touchés, ils en gémissent et ils font tout ce qu'ils peuvent pour les réparer.

On peut être très-désintéressé dans la conduite d'un troupeau, et avec cette disposition le négliger, l'égarer et le perdre. Pour éviter un malheur si déplorable, il faut joindre le zèle au désintéressement dans les travaux de notre ministère, et c'est en quoi Jacob est encore un modèle pour les Pasteurs des âmes. Pour vous servir, dit-il à Laban, j'étais brûlé par la chaleur durant le jour, et saisi par le froid pendant la nuit : *Diu noctuque æstu urebar et gelu* (1). A ces

(1) Mach. v. 40.

traits on ne peut douter que Jacob était véritablement zélé pour les intérêts de son beau-père. Il sacrifiait son repos, et il exposait sa santé : l'incommodité des lieux, la rigueur des temps, rien ne le rebutait, rien ne l'arrêtait : il ne se délassait des travaux et des peines du jour que par les veilles et les fatigues de la nuit : il supportait avec une égale constance l'ardeur du soleil et l'âpreté de la gelée, pour se rendre plus utile à Laban.

Le troupeau de Jésus-Christ mérite bien autant de soin que celui que Jacob prend pour les brebis de son beau-père. Ferions-nous moins pour des âmes immortelles formées à l'image de Dieu, rachetées de son sang et qu'il a créées pour un bonheur éternel ? Ferions-nous moins pour elles que ne font tous les jours un très-grand nombre de bergers pour de vils animaux, et cela pour un gain des plus modiques ? Que leur exemple doit nous animer ! S'il ne le fait pas, il nous condamnera. Dès qu'il s'agit d'un léger intérêt, rien ne nous rebute, rien ne nous coûte ; il n'est point de difficulté que nous ne surmontions, de fatigue que nous ne supportions. Ne serons-nous indolents, lâches et indifférents que lorsqu'il s'agira de gagner le ciel en le procurant aux autres ?

La vigilance découvre au zèle les occasions et les circonstances où il doit agir; sans elle il serait aveugle et il demeurerait oisif ; Jacob le comprit, et c'est ce qui le rendit si vigilant sur le troupeau de Laban, que le sommeil fuyait de ses yeux, ainsi qu'il s'exprime lui-même : *Fugiebatque somnus ab oculis meis* (1). Il

(1) Mach. v. 40.

les avait sans cesse ouverts et fixés sur les brebis de son beau-père, pour prévoir leurs besoins et pour y pourvoir : tandis que tout reposait dans la maison de Laban, le seul Jacob ne dormait pas. Quelle était son attention pour que les brebis qu'on lui avait confiées ne s'exposassent point à la fureur des loups ! Quels furent ses soins pour les éloigner des précipices où elles auraient pu périr, et pour les préserver de tous les dangers qu'elles pouvaient trouver ! Il fut toujours auprès d'elles pour les défendre et les soulager plus promptement et plus sûrement : il ne se déchargea point sur d'autres du soin de les conduire, il pouvait partager le travail avec des bergers habiles et affectionnés : sa sollicitude ne serait pas satisfaite, s'il n'agissait pas lui-même : elle est assez grande pour suffire à tout.

C'est une figure bien naturelle de ce qu'un Pasteur des âmes doit faire pour son troupeau : il doit veiller sur les brebis qui le composent, ne les point perdre de vue, et ne pas laisser à d'autres le soin de les conduire et de pourvoir à leurs besoins spirituels. Il faut qu'un père veille sur sa famille pour y maintenir le bon ordre, un médecin sur son malade pour procurer sa guérison, une sentinelle sur le poste qui lui est confié pour prévenir les surprises de l'ennemi, un pilote sur le gouvernail du vaisseau pour éviter le naufrage : un Pasteur des âmes réunit toutes ces qualités, elles sont pour lui autant de motifs de vigilance. Il n'est aucun de ses devoirs qui ne doive aussi l'engager à veiller sur son troupeau. Il est chargé de corriger les abus, d'arrêter les désordres, de s'opposer au libertinage : il doit consoler les affligés, sou-

lager les pauvres, visiter les malades, enterrer les morts, chanter les louanges de Dieu, administrer les sacrements, instruire, confesser : il faut pour cela qu'il veille sur le temps et les circonstances où il doit le faire, sur les personnes qui ont besoin de son ministère, sur la manière dont il doit s'en acquitter.

C'est sans se relâcher et s'affaiblir que Jacob sert Laban durant vingt années avec un zèle, une ardeur et une fidélité dont on a peu d'exemples : *Sicque per viginti annos in domo tuâ servivi tibi* (1). Les contradictions qu'il éprouve de la part de son beau-père, le travail pénible et continuel auquel il est obligé de s'assujettir, l'éloignement d'un pays qui lui est cher, l'absence d'un père dont il est tendrement aimé, le cours de plusieurs années, rien ne peut ralentir le saint Patriarche dans le service de Laban. Il n'est point de ces serviteurs aujourd'hui laborieux par intérêt et par caprice, demain oisifs par dégoût et par humeur, actifs, lorsqu'on les anime par l'espoir des récompenses ou par la crainte des châtiments : indolents, lorsque leur maître disparait et qu'il les abandonne à eux-mêmes. Jacob méconnaît ces alternatives d'activité et de repos, d'ardeur et de négligences si ordinaires à tant d'autres : ses moments sont égaux : les intérêts de son beau-père l'occupent sans cesse : il est toujours attentif, appliqué, agissant pour les chercher, les ménager, les procurer, rien ne lasse, rien ne rebute sa constance ; elle est toujours ferme et généreuse à quelque épreuve qu'on puisse la mettre.

(1) Mach. v, 41.

Que cette persévérance est admirable ! les Pasteurs des âmes doivent l'imiter : de quoi leur serviront les commencements les plus louables, s'ils ne sont suivis d'une heureuse fin ? C'est elle qui décide. Dieu ne donne la couronne que lorsque la carrière est terminée dans la pratique des vertus avec lesquelles on a dû la courir. Le relâchement d'un Pasteur n'est pas funeste à lui seul, son troupeau en souffre nécessairement ; ses brebis languissent dès qu'il se repose, elles tombent dès qu'il cesse de les soutenir, elles se perdent au moment qu'il s'en éloigne. Heureux celui qui travaille sans relâche pour les conduire dans le séjour des Saints : il y recevra lui-même une place distinguée pour fruit de ses travaux. La mort terminera ses peines et elle commencera un bonheur qui ne finira jamais : *A modo jam dicit spiritus ut requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos* (1).

CHAPITRE XXV.

Combien l'envie est indigne d'un ecclésiastique.

§ I.

Dès la naissance de l'Eglise, l'envie s'est glissée parmi les Ministres du Seigneur. On sait qu'il s'en trouva dont le zèle paraissait pur, et qui cependant jaloux du succès des prédications de saint Paul (2), en furent affligés et lui suscitèrent de grandes persécutions, ainsi qu'il s'en plaint lui-même. Après un

(1) Apoc. c. 14. v. 13. (2) Philip. c. 1. v. 14. etc.

tel exemple on ne doit pas être surpris, si l'on voit encore de nos jours des Ecclésiastiques qui ne peuvent souffrir ceux qui les surpassent ou qui les égalent : qui ne voient qu'à regret les qualités et les avantages qui distinguent les autres : qui sont désolés au fond du cœur d'avoir des concurrents : qui voudraient être les seuls estimés des hommes, et qu'il n'y eût qu'eux d'heureux dans le monde. Tâchons de leur faire connaître la malignité de cette envie qui les domine.

Ce qui d'abord la rend bien odieuse, c'est qu'il est toujours quelque passion secrète ou déclarée qui la forme et l'entretient dans l'âme; tantôt c'est la haine et le ressentiment : on ne voit qu'avec dépit le bonheur d'un ennemi qu'on déteste : on voudrait qu'il gémît dans la disgrâce ; on s'attriste lorsque Dieu répand sur lui ses dons et ses faveurs ; la charité n'en agit pas ainsi, elle fait envisager avec joie tout ce qui peut contribuer à la félicité du prochain : tantôt c'est un amour démesuré du plaisir qui inspire l'envie ; on voudrait être de toutes les parties, avoir part à tous les divertissements ; on est affligé de la joie des autres, elle devient un supplice pour un envieux qui ne peut la goûter. Lorsqu'on est mortifié, on est insensible aux attraits de la volupté, on déplore le sort de ceux qui s'y livrent, bien loin de l'envier. Dans celui-ci, c'est un naturel bizarre et malin qui ne peut souffrir dans les autres des prérogatives qu'il n'a pas, et qui ne se console dans ses malheurs, qu'autant qu'ils lui sont communs avec son prochain. Un bon caractère n'est pas susceptible de pareils sentiments: dans celui-là, c'est une avarice insatiable qui fait naître l'envie, il ne peut voir sans douleur

dans des mains étrangères, des richesses qu'il voudrait réunir dans les siennes, pour en jouir lui seul. Celui qui méprise les biens de ce monde, voit tranquillement ceux qui les possèdent, ils n'ont rien qui le flatte, parce qu'il en connaît la vanité. Qui le croirait ! c'est quelquefois le déréglement des mœurs, qui rend envieux certains Ecclésiastiques : ils sont affligés de voir dans les autres une régularité qui condamne leur relâchement. La conduite édifiante d'une personne de piété est un reproche secret qui humilie et qui condamne ceux qui s'écartent de leur devoir : c'est ce qui fait leur peine ; ils voudraient voir moins de vertu dans les autres, parce qu'ils en sont eux-mêmes dépourvus : ceux qui en ont l'admirent, la louent et la chérissent dans les autres.

La cause la plus ordinaire de l'envie, c'est l'orgueil. Il est impossible qu'un orgueilleux ne soit en même temps envieux, dit saint Augustin : *Fieri non potest ut superbus non invideat* (1). On voudrait occuper les premières places, fixer sur soi tous les regards, réunir tous les suffrages. Ces avantages excitent, enflamment, irritent l'envie, partout où ils se trouvent ; bien loin de les désirer et de les rechercher, on les méprise, on les fuit lorsqu'on est véritablement humble : *Invidia filia est superbiæ : suffoca matrem non erit filia* (2).

Or, si nous remontons à la source, nous verrons que l'envie est toujours produite par un mauvais principe, que la cause en est toujours honteuse et criminelle; nous dirons ce que le Saint-Esprit a dit des

(1) S. Aug. in Psal. 58. — (2) Aug. serm. 53. de verb. Dom.

frères de Joseph : *Hæc ergo causa invidiæ... fomitem ministravit* (1). C'est le vice qu'on peut le moins justifier, remarque saint Chrysostôme : tout autre pécheur que l'envieux a des prétextes pour excuser sa passion, dit ce saint Docteur : prétextes frivoles, à la vérité, mais cependant spécieux : l'homme colère, par exemple, peut dire que la vivacité de son tempérament l'entraîne, que l'atrocité d'une injure l'aigrit, qu'il est bon de réprimer l'insolence de ceux qui nous offensent : l'avare peut alléguer qu'il est de la prudence de se ménager des ressources contre les revers de la fortune qu'éprouvent quelquefois les plus opulents, que c'est discrétion de ménager et de conserver des biens qu'on n'a pas reçus pour les consumer en de vaines dépenses : l'ambitieux peut représenter que son état et sa naissance demandent de la magnificence et de l'éclat pour soutenir son rang. On entrerait dans un trop long détail, si l'on rapportait ici les autres prétextes qui ne sont que trop ordinaires à ceux qui veulent justifier leurs passions : l'envieux est le seul qui ne peut excuser la sienne : il est forcé d'avouer qu'il n'est envieux que par pure malice, que rien ne l'y engage, que la malignité de son cœur. Demandez-lui avec saint Grégoire de Nice, s'il a lieu de se plaindre de la personne qui excite son envie, pour ne voir qu'à regret ce qui le rend heureux, *quid de eo conquereris* ? Que vous a donc fait cet homme, pour que vous témoigniez tant de chagrin et d'inquiétude, lorsqu'il réussit et qu'on le loue ; tant de joie et de satisfaction, lorsqu'on le blâme et

(1) Gen. 37. v. 8.

qu'il est humilié? Quelle raison avez-vous pour éviter sa compagnie, pour vous troubler à sa présence, pour n'en parler qu'avec mépris? Quel tort vous a-t-il fait? Quelle injure en avez-vous reçue? *Quid passus est infelix*? D'où vient que vous êtes indisposé contre lui jusqu'au point de vous affliger de ses succès, d'applaudir à ses disgrâces, et de vous réjouir des pertes qu'il fait, des maux qu'il endure, et des revers qu'il éprouve? Quel avantage trouvez-vous dans son infortune? Lorsqu'il est privé de ses biens, passent-ils dans vos mains? Les traits qui noircissent sa réputation, rehaussent-ils l'éclat de la vôtre? Son adversité vous rend-elle plus heureux! non, sans doute, vous ne recevez rien de ce que Dieu lui refuse et de ce que les hommes lui enlèvent : il ne vous a fait aucun mal, il souffre, il est à plaindre, ses malheurs touchent les plus indifférents; n'y pas compatir, c'est inhumanité. De quel crime donc vous rendez-vous coupable, vous qui insultez à ses peines par le plaisir malin que vous en avez! Que si sa prospérité et ses succès vous affligent, que vous en revient-il? rien que le chagrin que vous en ressentez, le péché que vous commettez et les châtiments que vous méritez.

En cela, ce qui nous montre encore la malignité de l'envie, c'est son objet. Quels sont ceux qu'elle attaque? Sont-ce des étrangers, que l'éloignement peut, ce semble, nous rendre indifférents? Non, l'envie attaque des personnes d'une même ville, d'une même profession, entre lesquelles la conformité du pays et de l'emploi devrait former plus de liaison : on est fâché de leurs succès, on voudrait en arrêter le cours : ce sont des voisins que l'on

voit sans cesse, avec lesquels on est en relation : leur prospérité fait ombrage : on voudrait les voir dans une situation moins avantageuse. Sont-ce des ennemis que l'envie attaque ? Non , ce sont des amis (s'il est possible qu'un envieux en ait) ce sont des amis que l'on fréquente , auxquels on fait les plus belles protestations d'estime et d'attachement, tandis qu'on ressent dans l'âme un dépit secret , en voyant les qualités qui les distinguent; il semble qu'on les aimerait davantage , s'ils étaient moins aimables : ce sont des confrères que l'envie attaque , leurs talents et leurs mérites excitent la jalousie de ceux qui ne peuvent les égaler : ce sont des bienfaiteurs ; on regarde d'un œil jaloux la source des dons qu'on en reçoit : ce sont des parents dont les intérêts doivent toujours être chers , et sont même souvent communs : on voudrait posséder seul ce qu'on partage avec eux.

L'envie fait encore plus , elle ne respecte pas Dieu même , elle l'attaque aussi : *Invidia est ipsi Deo contraria* (1). L'envieux semble lui reprocher qu'il ne devrait pas communiquer ses dons à ceux qu'il favorise de ses grâces : il s'attriste de ce que Dieu est bon , libéral et bienfaisant à leur égard : il imite l'injuste murmurateur, à qui le père de famille fait ce reproche dans l'évangile : *An oculus tuus nequam est , quia ego bonus sum* (2) ? Mais quelles sont donc les faveurs de Dieu qui excitent l'envie à l'égard du prochain? Sont-ce les grâces qui nous fortifient? Qu'on les demande par des prières assidues et ferventes, qu'on tâche de les mériter par la pratique des bonnes œu-

(1) S. Basil. — (2) Matth. c. 20. v. 15.

vres auxquelles Dieu les accorde. Cette envie est louable, elle nous est conseillée : *Æmulamini charismata meliora.* Est-ce la piété de cette personne qui vous fait ombrage? Quoi ! vous voyez avec peine qu'elle a de la vertu, qu'elle sert bien le Seigneur. Il n'y a que le démon qui puisse s'en affliger ; on ne peut se persuader que des Ecclésiastiques en aient de regret : ce qui les rend le plus souvent envieux les uns des autres, c'est le succès de leurs travaux, et la réputation qu'ils acquièrent dans l'exercice de leurs fonctions : il en est qui par l'étendue de leurs lumières et la régularité de leur conduite, gagnent l'estime et la confiance de tous ceux qui les connaissent : on se rend en foule à leurs discours, leur confessionnal est toujours environné de pénitents et de pénitentes : quelques-uns de leurs confrères ne le voient qu'avec une extrême jalousie, ils en sont désolés au fond du cœur; il s'en trouve même qui en murmurent en public : c'est ainsi que les Pharisiens, en voyant les succès de la mission de Jésus-Christ, en conçurent du dépit, et se plaignirent amèrement de ce qu'il attirait tout le peuple à sa suite : *Ecce totus mundus post eum abiit.*

§ II.

La peine et le chagrin que cause l'envie à ceux qui conservent en eux cette passion, n'est pas le seul effet qu'elle produit, elle en a de bien plus déplorables : où elle domine, tous les vices règnent, dit l'Apôtre saint Jacques : *Ubi enim zelus et contentio, ibi inconstantia et omne opus pravum* (1). Voix de la

(1) Jacob. 3. v. 16.

nature, lumières de la raison, mouvements de la grâce, remords de la conscience, sentiments de l'amitié, honneur, probité, religion, un envieux n'écoute rien ; il sacrifie tout, il n'est point d'iniquité dont il ne soit capable, dit saint Cyprien, et l'expérience ne l'apprend que trop : *Invidia radix est malorum omnium, fons cladium, seminarium delictorum* (1). On peut, dit ce saint docteur, appliquer aux envieux ces paroles du prophète David : *Venenum aspidum sub labiis eorum : quorum os maledictione et amaritudine plenum est* (2). Leur langue piquante distille le venin le plus dangereux, et elle lance sans cesse les traits les plus mortels contre ceux qui sont devenus l'objet de leur envie ; elle emploie, pour les noircir et pour les perdre, les calomnies les plus atroces : *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.* Veulent-ils, ces envieux, veulent-ils écarter un concurrent, ils sont toujours disposés à s'en défaire par le fer ou le poison : *Contritio et infelicitas in viis eorum.* La plupart de leurs démarches tendent à humilier, à inquiéter et à mortifier ceux dont les mérites les offusquent : *Non est timor Dei ante oculos eorum.* Sans crainte et sans respect pour Dieu, ils murmurent contre sa providence, ils n'approuvent pas la manière dont elle distribue ses dons et ses faveurs, ils la blâment, ils la condamnent.

C'est l'envie, continue saint Cyprien, c'est l'envie qui divise tous les jours les amis, et qui fait succéder des haines implacables aux unions les plus intimes : *Indè odium surgit.* Qui pourrait compter les querelles

(1) S. Cypr. de zelo et livore. — (2) Ps. 13. v. 3.

qu'elle suscite, les rancunes, les ressentiments et les aversions qu'elle fait naître : *Animositas indè procedit.* Elle rend l'avare plus avide pour le gain, par le désir qu'elle lui inspire d'être plus riche que les autres : *Avaritiam zelus inflammat.* Elle excite l'ambition ; ne pouvant souffrir ni supérieurs, ni égaux, elle fait rechercher des places et des dignités où l'on soit indépendant des uns, et au-dessus des autres : *Ambitionem excitat.* C'est cette maudite envie qui a fait avancer et soutenir les erreurs les plus déplorables : combien d'hérétiques qui ne le sont devenus que par le dépit qu'ils ont eu en voyant leurs concurrents l'emporter sur eux : *Hinc adulteratur veritas et ad hœreses prosilitur.*

Remontons jusqu'à la création du monde, nous verrons de quels excès l'envie est capable ; l'univers est à peine sorti du néant, qu'une partie des Anges sont jaloux de l'empire souverain que Dieu a sur eux; ils veulent se soustraire à sa domination et remplir l'intervalle qui sépare le Créateur de la créature, ils se persuadent qu'il peut y avoir de l'égalité entre eux : *Ascendam et similis ero Altissimo.* Comment est-ce que des esprits si sublimes, si éclairés et si parfaits, peuvent penser qu'ils se rendront semblables au Très-Haut? c'est que l'envie les aveugle : du comble du bonheur elle les précipite dans l'abîme de tous les tourments : c'est ainsi qu'elle transforme les Anges du ciel en démons de l'enfer : elle ne peut souffrir que les hommes soient plus heureux : c'est par ses artifices et sa malice qu'Ève est séduite, qu'Adam succombe, que le péché et la mort s'introduisent dans le monde, pour y régner jusqu'à la consomma-

tion de tous les siècles : *Invidiâ diaboli mors intravit in orbem.* Cette passion est la première qui a fait répandre le sang humain, étouffant la voix de la nature. Dès l'origine du monde elle a armé le frère contre le frère. Abel se rend agréable au Seigneur par ses dons et encore plus par la pureté des mains qui les offrent : le prix de ses sacrifices et l'innocence de son cœur attirent également sur lui les regards de Dieu et les bénédictions du Ciel: *Respexit Dominus ad Abel, et ad munera ejus* (1). Sa vertu et les faveurs qu'elle lui attire, auraient dû combler de joie Caïn son frère : cependant il n'en ressent qu'une douleur amère : l'envie qui le domine lui rend la vie insupportable : la tristesse le dévore, la rage le transporte : Abel heureux est un objet qu'il ne peut souffrir : il faut qu'une mort prompte et cruelle le dérobe à sa vue : il le surprend, il le frappe, il le tue; l'atrocité d'un si grand crime ne l'arrêta pas : tout autre qu'un envieux en aurait eu de l'horreur : *Iratusque est Caïn vehementer... consurrexit Caïn adversus fratrem suum Abel, et interfecit eum* (2).

On ne doit pas attendre une semblable inhumanité de la part des Ministres du Seigneur : mais l'envie les porte quelquefois à d'autres excès, qui, quoique moins criants aux yeux des hommes, les rendent cependant bien coupables devant Dieu. Comment excuseront-ils à son tribunal le silence froid et malin que quelques-uns d'entre eux gardent, lorsqu'ils entendent louer un confrère ; la sombre et noire tristesse qu'ils font paraître, lorsqu'ils apprennent l'élévation

(1) Gen. 4. v. 4. — (2) Gen. v. 5. 8.

d'un concurrent, les souhaits qu'ils forment pour son humiliation et sa décadence, les railleries piquantes qu'ils emploient pour tourner en ridicules ceux dont ils sont jaloux, les calomnies atroces qu'ils inventent pour les rendre suspects et odieux dans l'exercice de leurs fonctions, les voies cachées qu'ils cherchent pour leur nuire, les artifices auxquels ils ont recours, les injustices qu'ils commettent pour les priver d'un bénéfice qu'on devrait accorder à leur mérite : car on ne peut le dissimuler, voilà à quels excès l'envie porte quelquefois des ecclésiastiques même. En voyant combien elle est pernicieuse dans ceux qui sont chargés par état de la combattre dans les autres, je ne suis pas surpris si saint Cyprien nous assure qu'il n'est point de passion qu'un chrétien doive éviter avec plus de soin : *Nihil magis Christiano cavendum nihil cautiùs providendum, quàm ne quis invidiâ et livore capiatur* (1). C'est que de toutes les passions celle-ci est la plus mauvaise, dit saint Grégoire de Nazianze : *Ex omnibus affectibus iniquissimus.* Lorsque le démon nous porte aux autres vices, il nous inspire une partie de sa malice ; mais lorsqu'il nous rend ennuyeux, il nous communique toute sa malignité, ajoute saint Grégoire Pape : *Quamvis per omne vitium quod perpetratur, humano cordi antiqui hostis virus infunditur, in hâc tamen nequitiâ tota sua viscera serpens concutit, et imprimendæ malitiæ pestem movet* (2). C'est l'envie qui a suscité à Jésus-Christ toutes les persécutions qu'il a souffertes de la part des Scribes et des Pharisiens ; c'est elle qui a traduit ce di-

(1) S. Cypr. de zelo et livore. — (2) Greg. 5. mor. cap. 34.

vin Sauveur de tribunal en tribunal, et qui l'a fait mourir sur le Calvaire dans l'opprobre et dans la douleur, ainsi que Pilate le reconnut lui-même : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum* (1). Que ne doit-on pas craindre d'une passion qui a rendu les hommes coupables d'un déicide? A quelle extrémité ne peut-elle pas porter ceux qu'elle domine? de quel crime n'est-elle pas capable? quel ménagement peut-elle garder après les attentats qu'elle a fait commettre sur la personne adorable du Fils de Dieu? Ne doit-on pas convenir, avec saint Pierre Chrysologue, qu'elle est le plus grand de tous les maux : *Invidia omnibus malis major* (2). Paroles qu'il ne faut pas prendre à la rigueur ; mais en ce sens que l'envie est un péché de pure malice, qu'on n'a aucune raison de commettre, dans lequel on ne trouve ni plaisir ni utilité, qui produit les effets les plus déplorables, qui s'en prend à Dieu même en n'approuvant pas la manière dont il dispense ses dons, et en s'en faisant un sujet de tristesse et de murmure : c'est ce qu'on ne trouve pas dans les autres péchés : ils ont tous quelque chose qui paraît flatter, on croit avoir quelque motif pour les commettre, et ils n'attaquent pas Dieu sur la distribution qu'il fait de ses faveurs : caractère propre à l'envie, et qui fait que sous ce rapport elle surpasse les autres péchés, ajoutons qu'il n'en est point de plus opposé à la charité dont elle renverse entièrement l'ordre : cette vertu veut que nous compatissions à ceux qui sont affligés, et que nous ressentions du plaisir en voyant les autres dans la joie : l'en-

(1) Matth. 27. v. 18. — (2) S. Chry. serm. 48.

vieux fait tout le contraire, il pleure avec ceux qui se réjouissent, et il se réjouit avec ceux qui pleurent.

§ III.

Il n'y a qu'un esprit faible, un cœur bas, une âme lâche, un mauvais caractère qui puissent se faire un tourment du bonheur d'autrui : cette disposition est une preuve qu'on n'a ni sentiments, ni humanité : un esprit droit, un cœur noble, une âme bien née, un bon caractère ne cherchent qu'à faire des heureux, et ne voient qu'avec peine ceux qui ne le sont pas. Trouver de la satisfaction dans le malheur des autres, s'attrister lorsqu'ils prospèrent, est-il rien de si odieux? C'est ce que fait l'envieux, et c'est aussi ce qui le déshonore plus qu'on ne peut exprimer : il le connaît ; de là ce soin qu'il a, ces mesures qu'il prend pour cacher son envie. Les autres passions ne se manifestent que trop. On voit des personnes assez aveugles pour se faire une gloire de les découvrir : les uns déclarent qu'ils ont de l'ambition, les autres avouent qu'ils sont sujets à la colère, ceux-ci ne cachent pas l'esprit d'intérêt qui les domine, ceux-là font connaître l'attrait qu'ils ont pour la volupté : est-il quelqu'un qui convienne qu'il a de l'envie? non, parce qu'on sait qu'il n'y a que les petits génies qui en soient susceptibles comme le dit le Saint-Esprit : *Parvulum occidit invidia* (1). Il faut être insensé pour se tourmenter de la félicité d'autrui, autant que de son propre malheur, pour trouver ses délices dans les disgrâces des autres : l'envieux rougirait de sa

(1) Job. 5. v. 2.

folie ; si elle transpirait, elle le ferait mépriser, elle lui attirerait la haine publique : il s'observe, il dissimule pour ne pas paraître ce qu'il est ; s'il était connu, on le craindrait, on le fuirait, comme un homme d'un caractère extrêmement dangereux ; il se bannirait lui-même de la société, ou, s'il osait s'y produire, ce ne serait que pour y recevoir des reproches et des affronts : il mérite qu'on l'évite : ne le souffrez jamais à votre table, nous dit le Saint-Esprit : *Ne comedas cum homine invido* (1). Aussi voyons-nous que dans les règles de conduite que Salomon s'était prescrites, il avait pour maxime de n'avoir aucune liaison avec les envieux : *Neque cum invidia tabescente iter habebo* (2). Ils sont indignes du commerce des hommes, dit saint Chrysostôme ; lorsqu'ils se présentent, il faut les chasser honteusement : il faut les traiter, ajoute ce saint Docteur, comme on traite des animaux que la rage rend furieux et redoutables : *Tales homines lapidibus petendi sunt, non aliter quam rabie concitati canes* (3) Pourquoi cela ? c'est qu'ils sont plus dangereux que les bêtes, et aussi à craindre que les démons, dit encore saint Chrysostôme : *Invidi pejores sunt feris, dæmonibus pares, et fortè deteriores* (4). S'il y a quelque différence, continue ce Père de l'Eglise, c'est que les bêtes s'adoucissent; si nous leur faisons du bien, elles ne nous nuisent que lorsque nous les irritons ; mais les bienfaits, quelque multipliés qu'ils soient, ne peuvent calmer l'envie, et l'empêcher de rendre le

(1) Prov. 23. v. 6. — (2) Sap. 6. v. 23. — (3) S. Chry. hom. 41. in Mat. — (4) Idem. hom. 44. ad popul. Antioch.

mal pour le bien : pour ce qui est des démons, ils vivent entre eux dans un parfait accord, ils n'ont point les uns contre les autres les sentiments qu'inspire l'envie : *Feræ escâ indigentes vel à nobis irritatæ adversus nos armantur : invidi verò etiam beneficiis allecti benè meritos maleficiis prosecuti sunt. Dæmones quoque licet contra nos bellum exerceant impacatum, consortibus tamen generis non insidiantur.*

Cela doit suffire pour nous convaincre que l'envie est un vice des plus odieux : la honte et l'infamie dont elle couvre ceux qui se livrent à une passion si basse, n'est pas la seule peine qu'elle leur attire : elle les trouble, elle les inquiète, elle les tourmente sans cesse (1) : les Païens même ont avoué que les tyrans les plus inhumains n'avaient encore pu inventer un supplice aussi cruel que celui qu'endure un envieux. Il semble que ce fut pour l'apprendre à l'univers entier, remarque saint Grégoire de Nazianze, que Dieu permit que Caïn erra de toutes parts portant partout son enfer : vit-on jamais une vie plus triste et plus malheureuse que la sienne : dès que l'envie se fut emparée de son cœur, il n'y eut plus de joie ni de repos pour lui : un morne silence, un air rêveur, un chagrin cuisant, une noire mélancolie, son visage abattu, pâle et livide, font connaître ce qu'il souffre intérieurement : Dieu le lui représente pour le faire rentrer en lui-même : *Cur concidit facies tua* (2) ? Les réflexions sont inutiles, un envieux n'en fait que pour augmenter son tourment. Caïn n'écoute que sa passion, et il en devient la victime : Saül nous offre encore un

(1) Horace.— (2) Genes. 4. v. 6.

terrible exemple de ce que l'envie fait souffrir : dès qu'elle s'est emparée de son cœur , il n'y a plus de repos , de joie , de sommeil, d'ami, de confident pour lui; il est plus à plaindre qne le dernier de ses sujets : on ne le connaît plus , tant son envie l'a changé ; il parle en insensé, il agit en furieux, il vit malheureux, il meurt en désespéré. Il pouvait être si heureux : pourquoi s'opposer lui-même à son bonheur? C'est qu'il est jaloux des louanges qu'on donne à David : *Percussit Saül mille*, *et David decem millia* (1). On le voit tous les jours pour porter la désolation dans l'âme, je ne dis pas seulement d'un homme du monde, mais encore d'un Ecclésiastique ; il suffit qu'on loue en sa présence un de ses émules , qu'on admire les talents d'un de ses concurrents , qu'on vante ses bonnes qualités , qu'on fasse remarquer le succès de ses travaux : c'est un supplice pour un envieux ; partout où il va, il y porte sa peine ; rien ne peut la dissiper, le sujet de sa douleur lui vient continuellement à l'esprit ; son imagination est toujours remplie de ce qu'il a vu ou entendu ; tout l'inquiète , rien ne le console. Des retours fâcheux sur ce qui excite son envie ; le dépit et le chagrin qu'elle lui cause l'agitent , le dévorent , le désolent et le déchirent sans relâche : cette passion , dit saint Grégoire de Nice , forme en lui une bile envenimée qui le suffoque ; elle est un clou aigu qui lui perce le cœur , un glaive tranchant qui lui déchire les entrailles , une flèche amère qui le pique vivement , un feu dévorant qui le consume peu à peu : il change le bien en mal ; le

(1) 1. Reg. 21. v. 11.

bonheur des autres fait son malheur ; il tourne à sa ruine leurs avantages ; il trouve des épines où ils cueillent des fleurs et du fruit ; il se fait un poison de ce qu'il y a de plus salutaire : *Invidia.... mortifer stimulus, mucro reconditus naturæ morbus bilis venenosa, tabes sponte adhibita, telum amarum, figens animam clavus, flamma cordis, intestinorum ignis, hanc qui habet non suis malis, sed alienis bonis infelix est* (1). Combien en est-il que l'envie a mis au tombeau ? On ne peut douter qu'elle altère et qu'elle ruine la santé, par la tristesse et le chagrin, les inquiétudes et les troubles qu'elle cause : le Saint-Esprit le déclare, et l'expérience ne l'apprend que trop : *Vita carnium, sanitas cordis : putredo ossium invidia* (2). Elle fait trouver à l'envieux un enfer dès cette vie : *Dura ut infernus æmulatio.* La prospérité de ceux qui sont l'objet de son envie fait son tourment, comme la félicité dont les Saints jouissent est le plus grand supplice des damnés : *Plus cœlo torquentur quam gehenna* (3). C'est ainsi que l'envieux est lui-même son bourreau : que son propre péché le punit assez, quand Dieu ne le punirait pas. Un des châtiments qui le mortifie le plus, c'est qu'il éprouve ordinairement la malédiction lancée contre le serpent infernal : *Quia fecisti hoc... super pectus tuum gradieris* (4). Parce que vous avez porté envie au bonheur d'autrui, vous serez humilié, vous resterez dans l'obscurité, dans le mépris et dans l'oubli, vous romprez honteusement, vous ne vous éleverez jamais au point de

(1) S. Greg. Nyss. in vitâ Mosis. — (2) Prov. 14. v. 30. — (3) S. Petr. Chrys. — (4) Gen. 3. v. 14.

ceux qui excitent votre envie : vous êtes jaloux des succès de ce Prédicateur, des applaudissements qu'il reçoit ; vous ne voyez qu'avec dépit les nombreux auditoires qu'il attire à ses discours : pour punir votre envie, Dieu permettra que vous ne parliez pas avec la même force, la même facilité, le même fruit : vous monterez en chaire, la crainte dans le cœur, vous y paraîtrez l'ignorance sur les lèvres, et vous en descendrez la confusion sur le front : *Super pectus tuum gradieris.* L'envie qui vous domine ne peut souffrir qu'on pense à cet Ecclésiastique, qu'on récompense ses travaux, qu'il soit pourvu de ce bénéfice qu'on devait à son mérite : pour vous punir, Dieu permettra que vous viviez ignoré dans le fond d'une campagne ; il rendra inutiles toutes les mesures que vous prenez pour obtenir cette place qu'il vous serait si avantageux d'obtenir : *Super pectus tuum gradieris.* Vous portez envie à ce Directeur des âmes qui s'attire la confiance de toute une ville, vous ne voyez qu'avec douleur son confessionnal environné de personnes distinguées par leur rang et leur piété ; vous serez abandonné de ceux même sur lesquels vous comptiez le plus, ils s'adresseront aux confesseurs dont vous étiez jaloux : *Super pectus tuum gradieris.*

Voilà en effet quel est souvent le châtiment des envieux, c'est de voir leurs compétiteurs placés avec distinction dans le Sanctuaire, enrichis des biens de l'Eglise, réussir en tout, estimés et respectés d'un chacun : *Videbis æmulum tuum in templo in universis prosperis* (1). Cette peine est bien due à l'envie ; mais

(1) 1. Reg. c. 2 v. 32.

elle en attire une beaucoup plus grande, c'est la damnation éternelle : malheur à ceux qui imitent Caïn, dit saint Jude : *Væ illis qui in viâ Cain abierunt* (1). Après que leur vie aura été aussi misérable que la sienne, leur mort ne sera pas moins funeste : il n'y en a pas de plus difficile à convertir, parce qu'il n'en est point de plus obstinés : c'est ce qui a fait dire à Cassien, que l'envie était de tous les vices celui dont on se corrige le plus difficilement, que peu s'en fallait qu'il n'avançât qu'elle était sans remède : *Sciendum sanè est invidiæ morbum difficilius ad medelam, quàm cætera vitia pervenire : nam eum quem semel veneni sui peste corruperit, penè dixerim carere remedio* (2). L'arrêt est prononcé, les envieux seront exclus du royaume des cieux : *Invidiæ, homicidia..... qui talia agunt, regnum Dei non consequantur.* Craignons un si triste partage, et pour nous en préserver, ne donnons jamais entrée dans notre cœur à l'envie la plus légère. Quels sont donc les avantages qui l'excitent en nous ? Ce sont des biens, des honneurs et des plaisirs, qui ne servent souvent qu'à faire de ceux qui sont les heureux de cette vie, les malheureux de l'éternité : devons-nous envier ce qui pourrait nous perdre ? Nous ne voyons qu'à regret qu'un autre obtient ce bénéfice ; peut-être que si nous l'occupions, il nous exposerait à une réprobation prochaine, soit parce que nous négligerions d'en remplir les obligations, soit parce que nous ferions un mauvais usage des revenus qu'il nous procurerait : gardons-nous, surtout, de voir avec peine les succès de nos

(1) Judæ epist. v. 11. — (2) Cass. Collat. 18. c. 17.

confrères dans les fonctions qu'ils exercent et dans les travaux de leur ministère : prenons-les pour modèles, tâchons d'acquérir leurs talents, soyons aussi laborieux, unissons-nous à eux, imitons leur zèle ; si nous ne pouvons pas agir comme eux, prions le Seigneur qu'il répande ses bénédictions sur tout ce qu'ils entreprennent pour sa gloire et le salut des âmes : ce sera le moyen d'avoir part à leur mérite : que pouvons-nous désirer de plus avantageux ? ne recherchons que le bonheur du Ciel, alors, bien loin que celui de ce monde soit pour nous un sujet d'envie, nous n'aurons pour lui qu'un souverain mépris, et si nous voulons l'emporter sur nos confrères, ce sera uniquement par une fidélité parfaite à tous nos devoirs : nous verrons avec plaisir grossir le nombre de ceux qui travaillent heureusement dans le sacré ministère, et nous souhaiterons qu'il augmente de plus en plus (1). *Quis tribuat ut omnis populus prophetet et det eis Dominus spiritum suum.* C'est ce que disait autrefois Moïse, tels doivent être nos sentiments : nous en serons pénétres, si nous avons la même charité ; elle n'est point jalouse, dit saint Paul : *Charitas non œmulatur* (2). Ne cherchant qu'à se rendre utile, toujours disposée à faire du bien, elle le voit avec joie quelque part qu'il se trouve.

(1) Num. c. 11 v. 29. — (2) 1. Cor, 13. v. 4.

CHAPITRE XXVI.

Qu'un ecclésiastique doit inspirer aux peuples la plus vive espérance, et qu'il doit lui-même en être pénétré.

§ I.

L'espérance est une des vertus qui honore le plus le souverain Créateur : on peut dire qu'elle le traite véritablement en Dieu. Uniquement appuyée sur sa bonté gratuite et toute-puissante, elle a pour objet ses divines promesses, et elle ne doute point de leur accomplissement. Par elle nous disons à Dieu que nous attendons tout de lui, que nous ne pouvons rien sans lui, que nous ne sommes qu'autant qu'il voudra nous conserver l'être, et qu'il ne serait pas lui-même ce qu'il est, s'il avait moins de magnificence et de bonté. Par elle nous nous adressons au Seigneur, comme à un être tout-puissant qui peut nous défendre, comme à un Dieu riche qui peut nous combler de biens, comme à un père qui écoute nos vœux, comme à un juge qui entre dans nos intérêts, et qui les a plus à cœur que nous-mêmes. Par elle enfin, comme par l'hommage le plus délicat et le plus digne du cœur de Dieu, nous publions en même temps toutes ses perfections connues et manifestées, sa sagesse, sa fidélité, sa puissance, ses richesses, sa bonté, son infinie miséricorde.

On peut dire à juste titre avec saint Paul, que le Dieu des chrétiens est le Dieu de l'Espérance : *Deus spei* (1). Cette admirable vertu nous vient immédiate-

(1) Rom. 15. v. 13.

ment de lui ; en le glorifiant, elle honore l'homme qui espère, en le distinguant de l'impie, du déiste et de l'athée, dont le caractère le plus marqué est de borner leurs espérances à cette vie mortelle ; de croire que leur âme, comme celle de la bête, périt et s'ensevelit avec eux dans le tombeau. Digne fin de ces hommes charnels et incrédules que l'immortalité ne flatte plus, et qui n'usent de leur raison, que pour dégrader leur âme qui en est le principe !

Mais, si le Dieu des chrétiens est le Dieu de l'espérance, les Ecclésiastiques doivent en être les Zélateurs et les Ministres. Pourquoi ? parce que leur principal objet, celui qu'ils ne doivent jamais perdre de vue, est sans contredit de gagner à Dieu les cœurs des pécheurs ; d'imiter dans la conquête des âmes le langage et la conduite de Jésus-Christ ; de s'opposer enfin comme des murs d'airain aux progrès de l'incrédulité et du libertinage du siècle, dont le système tend à désespérer l'homme comme à coup sûr, en lui persuadant que Dieu a les yeux fermés sur lui, et que, content de l'avoir créé, il l'a oublié à jamais. *Jam non est Propheta, et nos non cognoscet ampliùs* (1).

Or, comment ramener les pécheurs, qu'en leur faisant entrevoir l'espérance de leur pardon, le prix inestimable de leur grâce, la facilité de l'obtenir, et, pour parler avec Jésus-Christ, la joie qu'ils peuvent encore causer à toute la Cour céleste par la sincérité de leur retour (2).

Représentez-leur donc un Dieu qui, connaissant la

(1) Ps. 73. v. 9. — (2) Luc. 15. v. 7.

terre dont il les a formés, est beaucoup plus touché qu'irrité de leurs faiblesses; qui les recherche au lieu de les fuir, qui les reçoit avec joie au lieu de les punir. Dites-leur que ce Dieu, toujours jaloux de son ouvrage, soupire après leur retour par des gémissements ineffables; qu'il est plein de lumières pour voir leurs besoins, très-bon et très-fidèle pour les soulager, puissant et magnifique à l'excès pour exécuter en leur faveur ce qui passe les forces de la nature; miséricordieux enfin, pour n'en être pas détourné par leurs crimes. Vous ranimerez par là toute leur confiance, s'il en reste encore quelque étincelle dans leur cœur; ils se croyaient morts, et ils se trouvent vivants. La seule attente d'un pardon, qu'il ne tient qu'à eux d'obtenir, relève leur courage; soutenus par la grâce, ils tâchent de se relever de leurs chutes; et le désir de tirer de leurs faiblesses mêmes la source de leur élévation, leur fait faire les plus grands efforts pour se réconcilier avec le Seigneur.

Il en est des pécheurs en cet état, comme des ossements secs et arides, que le Prophète Ezéchiel vit dans un vaste champ, ils étaient épars çà et là, sans force, sans mouvement et sans vie: et, ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est que ces ossements, image naturelle des pécheurs, au témoignage de Dieu même, disaient déjà: nous sommes devenus tous secs; notre espérance est perdue, et nous voilà retranchés du nombre des vivants: *Ipsi dicunt... periit spes nostra, et abscissi sumus* (1). Que fallait-il donc pour les faire revivre? Un Prophète, un Ministre du

(1) Ezech 37. v. 11.

Seigneur qui leur dit de sa part : gardez-vous de désespérer ; *je vous tirerai de vos sépulcres, je vous enverrai mon esprit, et vous vivrez* (1). Effectivement, à la parole du Prophète, ces ossements devinrent vivants et animés : *Ils se tinrent droits sur leurs pieds, et il s'en forma une grande armée* (2).

Admirable effet de l'espérance chrétienne, lorsqu'un saint et habile Ecclésiastique sait l'inspirer aux pécheurs ! Tout morts qu'ils sont à la grâce, et à la veille de désespérer de leur salut, elle les ranime, elle les console, elle les fortifie ; touchés jusqu'au fond du cœur, au souvenir d'un Dieu qui leur offre leur grâce, ils n'ont garde de se condamner eux-mêmes par avance : on les voit au contraire s'approcher avec confiance du tribunal de la réconciliation, y puiser des sentiments de pénitence, compter leurs jours et leurs moments par leurs regrets, comme ils les comptaient auparavant par leurs excès. Ils font plus, l'espérance de précéder dans le ciel les héritiers du royaume, les engagent souvent dans des voies de perfection très-relevées, et, profitant du facile accès que Dieu leur donne, ils font auprès de lui les plus rapides progrès, au lieu que, si on leur eût caché ses promesses, ses invitations, son sein toujours ouvert pour les recevoir, ils auraient peut-être éternellement croupi dans le tombeau de leurs péchés.

§ II.

« C'est donc aux Ecclésiastiques, comme autrefois, » aux Patriarches et aux Prophètes, de relever les

(1) Ezech. v. 12. 14. — (2) Ibid. v. 10.

» cœurs abattus, de fortifier les mains languis-
» santes, de soutenir les genoux tremblants, de dire
» à ceux qui désespèrent : prenez courage, ne craignez
» point (1) : voici votre Dieu qui vient vous secourir
» et rendre aux hommes ce qu'ils méritent; il viendra
» lui-même, et il vous sauvera. »

C'est à eux, il est vrai, de menacer les pécheurs, de les intimider par ce que la religion a de plus terrible : mais c'est encore plus à eux de les toucher et de s'en rendre maîtres par ce qu'elle a de plus consolant. Car enfin, la loi qu'ils prêchent est une loi de grâce ; le Dieu qui les envoie, est un Dieu Sauveur dont ils doivent emprunter le langage, annoncer les promesses, et s'en servir comme d'un appât pour former des enfants d'adoption, plus susceptibles mille fois d'amour que de crainte, et plus portés à espérer des récompenses, qu'à trembler comme des esclaves à la vue du châtiment.

Or, quel fut autrefois le langage de cet Homme-Dieu, qui connaissait à fond tous les ressorts du cœur humain, et toutes les manières de s'en rendre maître? Que fit-il, que dit-il, pour s'assurer la conquête des âmes les plus désespérées? Il entassa figures sur figures, images sur images, non point pour accabler les pécheurs, mais pour relever leur confiance, pour les engager à la pénitence par l'espérance du pardon, pour consoler les malheureux, en faisant briller à leurs yeux une couronne de gloire.

Venez à moi, leur dit-il, *vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés* (2) : soit malheurs, soit iniquités

(1) Isai. 35. v. 3. 4. — (2) Matth. 11. 28.

qui vous accablent, *je vous soulagerai :* vous connaîtrez, par votre expérience, *que mon joug est doux et que mon fardeau est léger... Je suis le bon Pasteur* (1). Que les brebis égarées ne craignent point de revenir au bercail. Loin de les maltraiter, *je donnerai ma vie pour elles ; je leur ferai part de la vie éternelle, et qui que ce soit ne me les arrachera d'entre les mains* (2)... *Je ne suis point venu appeler les justes, mais les pécheurs*, et les plus grands pécheurs ; *à leur égard je préférerai toujours la miséricorde au sacrifice, et quoique je sois leur Juge en vertu du plein pouvoir qui m'a été donné au ciel et sur la terre*, je n'en suis pas moins leur Sauveur, comptez sur les bénédictions de mon Père céleste. *Il vous aime, parce que vous m'avez aimé ; soyez justes et parfaits comme lui, miséricordieux comme lui, et vous posséderez le royaume qu'il vous a préparé dès le commencement du monde.*

Quel langage plus touchant ! Quel art divin de se rendre maître de tous les cœurs ! Voilà précisément ce que le Prophète Isaïe nous avait prédit de l'Homme-Dieu ; qu'il ne serait *ni rebutant ni impétueux ; qu'il ouvrirait les yeux des aveugles ; qu'il tirerait les captifs de leur prison ; qu'il ne foulerait pas aux pieds un roseau brisé, ni n'éteindrait pas même un reste fumant de toile brûlée* (3). Partout ce divin Sauveur nous peint son Père céleste attentif à tous nos besoins, comptant jusqu'au nombre de nos cheveux, toujours prêt à nous recevoir, à exercer sur nous ses plus grandes miséricordes, quand nous nous mettrons en devoir de les mériter. Partout il se montre tendre et compa-

(1) Joan. 10. v. 14. 15. 28. — (2) Matth. 9. v. 13. — (3) Isai. 42.

tissant envers les plus grands pécheurs ; il se fait une loi de ne pas résister à leurs larmes, quand elles sont sincères, et d'effacer les excès de toute une vie, sur un instant de douleur, de regret, de vrai repentir.

Oh ! si les Ministres de Jésus-Christ empruntaient de lui ce langage tout divin ; si, au lieu de nous dépeindre Dieu toujours les armes à la main, éprouvant l'un, endurcissant l'autre, ils travaillaient, au contraire, non point à rétrécir ainsi le cœur de Dieu contre les pécheurs, mais à leur faire sentir, comme le Sauveur, l'étendue de ses bontés, l'infaillibilité de ses promesses, son œil toujours ouvert sur eux, ses mains toujours prêtes à se répandre en bienfaits ! S'ils nous disaient de la part du Dieu des miséricordes : « Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant moi » la malignité de vos pensées ; cessez de faire le mal ; » apprenez à faire le bien, et après cela venez, et » soutenez votre cause contre moi (1). Quand vos » péchés seraient comme l'écarlate ou le vermillon, » ils deviendront blancs comme la neige » (2). Si enfin ils nous tenaient ce consolant langage avec le Seigneur : « Une fille oublie-t-elle les ornements dont » elle se pare, ou une épouse, l'écharpe qu'elle porte » sur son sein ? Et vous, cependant, vous m'avez » oublié durant des temps infinis. Revenez donc à » moi : eh ! pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël ? » Veux-je la mort du pécheur ? Et non, plutôt qu'il » se convertisse et qu'il vive. J'en jure par moi-même : » en quelque jour que l'impie se convertisse, son ini- » quité ne lui nuira point (3). » Ah ! qu'un pareil lan-

(1) Isai. 2. v. 16. 17. 18. — (2) Jerem. 2. 32. — (3) Ezech. 33. v. 11. 12.

gage trouverait aisément la route des cœurs ! Qu'il consolerait d'affligés par l'attente d'un bonheur à venir ! Qu'il toucherait d'endurcis par l'espérance de leur grâce ! Qu'il porterait de lâches et de paresseux aux entreprises les plus héroïques !

Ce qui fait qu'aujourd'hui tant de chrétiens vivent dans une parfaite indifférence pour leur salut, et dans une espèce de léthargie à l'égard de Dieu, c'est qu'ils oublient insensiblement ce qu'ils ont à attendre de ses bontés. Leur espérance périt, parce qu'ils perdent de vue ses divines promesses, que personne ne se met en devoir de les leur rappeler, et qu'on met même tout en œuvre pour les leur faire oublier.

§ III.

On voit des Ministres de la divine parole, qui se font une loi d'effrayer les peuples à l'excès, par tout ce que la religion a de terrible ; mais on en trouve bien peu qui tâchent de les ramener par ce pathétique insinuant, et par ces vérités consolantes qui trouvent naturellement le chemin du cœur ; on ne pense qu'à inspirer la terreur, qu'à foudroyer, si je puis parler ainsi, son auditoire : comme si la crainte était l'unique ressort capable de remuer le cœur de l'homme, ou qu'il fallût absolument le traiter en esclave pour s'en rendre maître.

Ministres du Sauveur, ne vous piquez pas de plus de rigueur que le Sauveur même. Employez, comme cet Homme-Dieu, les grandes vérités à réveiller les pécheurs endormis ; tirez-les de la profonde léthargie où ils sont, en faisant gronder sur leurs têtes le bruit des vengeances célestes. Faites-leur sentir qu'elles

sont peut-être à la veille d'éclater ; que Dieu viendra comme un voleur qui choisit les ténèbres de la nuit pour frapper son coup, et pour surprendre son ennemi. La mort dans le péché, le redoutable jugement qui la suit, l'enfer, l'éternité des peines; un ver rongeur qui ne meurt point, un feu dévorant qui ne s'éteint point ; enfin un Dieu armé dans sa colère, qui, après avoir longtemps attendu, frappe et punit au double : voilà comme autant de tableaux que l'Evangile nous fournit, et qu'il ne faut point soustraire aux yeux des impies; mais, après les avoir étalés et mis dans tout leur jour, ayez soin de faire succéder à ce coup d'œil, un coup d'œil plus doux ; tempérez, si je l'ose dire, l'acrimonie de ces couleurs par des couleurs moins fortes, de peur que le pécheur n'en soit effrayé jusqu'à tomber dans le désespoir, et à dire avec Caïn : Je suis perdu sans ressource ; mon iniquité est si grande et la justice de Dieu si sévère, qu'il n'y a plus de pardon pour moi à espérer : *Major est iniquitas mea quàm ut veniam merear* (1).

Comme il ne s'agit pas seulement dans la religion d'émouvoir les cœurs, mais de les gagner à Dieu, et de les faire espérer, comme s'exprime saint Paul contre toute espérance, *contra spem in spem* (2); il faut, par un heureux contraste, faire succéder les promesses du Seigneur à ses menaces, le tableau de sa miséricorde avec tout ce qu'elle a d'attrayant à celui de sa justice ; l'une sans l'autre, quoique mise dans son jour par un Prédicateur ou par un Missionnaire, n'aura presque aucun efficace, ou n'opérera

(1) Genes. c. 4. v. 13. — (2) Rom. 4. v. 18.

tout au plus que des changements de peu de durée. La miséricorde seule pourra faire des présomptueux ; la justice à son tour fera des désespérés ou des esclaves : au lieu que leur salutaire union changera les cœurs les plus durs en cœur de chair, et donnera infailliblement à Jésus-Christ des enfants et des cohéritiers de son Royaume.

§ IV.

Je voudrais donc que les Ministres des autels inspirassent aux fidèles, et eussent eux-mêmes des sentiments de Dieu conformes à sa bonté : *Sentite de Domino in bonitate* (1) ; que dans le choix des opinions permises ou tolérées dans l'Église, ils ne penchassent pas toujours vers celles qui font du Seigneur *un maître dur et rigide, qui retire ce qu'il n'a point avancé, et qui moissonne ce qu'il n'a point semé* (2) ; Il est plus à propos de peindre dans toute sa douceur un Dieu créateur, extrêmement jaloux de son ouvrage, qui nous aime comme une mère tendre aime l'enfant qu'elle a porté, qui tient l'univers dans sa main, et fait partir, quand il en est besoin en faveur des justes, la lumière des ténèbres, la joie de la douleur, le moment de leur délivrance, de celui où ils croient toucher à leur perte.

Je voudrais qu'on mît souvent sous les yeux des fidèles un Dieu Rédempteur devenu notre frère, notre ami, notre puissant Médiateur, *l'os de nos os, et la chair de notre chair* (3) ; qu'ils nous le représentassent comme une hostie de propitiation immolée pour nos péchés, et dont les plaies toujours ouvertes sont

(1) Sap. 1. — (2) Luc, 19. 21. — (3) Genes. 3. v. 23.

autant de bouches éloquentes qui sollicitent notre pardon.

Je souhaiterais encore que, pour relever le courage de tant d'âmes affligées, ou, pour dissiper le charme de la félicité du siècle, qui rend les mondains insensibles au bonheur qui les attend dans l'avenir, on leur parlât souvent d'un Dieu qui adjuge à un acte de vertu un poids immense de gloire, et une couronne incorruptible, à quelques moments de pénitence, de tribulations et de combats. Au souvenir de ce torrent de délices, dont Dieu inonde ses élus, de la magnificence de ses tabernacles, de cette joie durable et permanente, que personne ne peut ni altérer ni ravir, et qui est inséparable de la jouissance de Dieu même ; il serait impossible que l'homme, toujours jaloux de son bonheur, ne soupirât après le jour qui doit l'en mettre en possession, et qu'il ne se déprît peu à peu de la félicité passagère du siècle. L'espérance, ce sentiment si doux, si consolant pour un chrétien, si profondément gravé dans son âme, si nécessaire d'ailleurs pour le bon ordre de l'univers, se ranimerait dans son cœur, elle le ferait marcher à grands pas vers le ciel et lui servirait comme d'une ancre au milieu des plus rudes tempêtes.

Enfin, à la vue des violents assauts que les esprits forts de nos jours livrent à l'espérance chrétienne, il n'est point d'Ecclésiastique qui ne doive, comme David, sécher de douleur, et déployer tout son zèle en faveur de cette admirable vertu. Elle a effectivement ses ennemis dans notre siècle, autant et plus que la foi ; c'est pour la détruire qu'on répand tant d'ouvrages pernicieux, où, à force d'obscurcir et

de combattre les vérités les plus simples et les plus consolantes, on tâche d'ôter à l'homme tout désir, ou même toute idée de récompense surnaturelle, et lui arracher par cette voie jusqu'au dernier germe de la religion.

C'est là en effet que vont aboutir tant de livres que l'enfer seul semble avoir mis au jour, où, à force de dialectique, des auteurs qui n'ont du chrétien que le nom, y apprennent à leurs lecteurs à douter de tout, et ne rougissent point de leur insinuer que tout se gouverne ici-bas par la nécessité ou par le hasard; que Dieu, qui a créé le monde, se met fort peu en peine de ce qui s'y passe, ou que, spectateur oisif de cette bizarre scène, il est trop occupé de lui-même pour y intervenir jamais. Qu'il n'y a point de providence au monde, dont la main paternelle et bienfaisante s'étende jusqu'aux besoins des hommes, autrement (disent ces prétendus esprits forts) on verrait moins de justes dans l'affliction, et moins d'impies dans la joie.

Et comme, si, pour désespérer l'homme à coup sûr, il ne suffisait pas de lui ôter l'idée de cette providence qui fait toute sa consolation dans les misères de la vie présente, on veut encore qu'il n'ait point d'autre vie à espérer, point d'âme immortelle : mais que cette âme qui pense, qui veut, qui désire le bien infini, ne porte si loin ses désirs que par une illusion flatteuse et agréable, ou par un préjugé d'éducation dont on devrait se dépouiller. Que sais-je enfin? Est-il des délices si monstrueuses que ces auteurs téméraires ne mettent sur le compte de la foi et de la raison? A les entendre, malgré tout ce que la foi nous

enseigne, l'espérance qu'elle nous donne d'un bonheur sans bornes n'est qu'une chimère ; l'âme de l'homme n'est que matière, qu'un souffle, qu'une vapeur qui se perd en l'air : à peu près comme l'âme de la bête, qui, étant créée pour le service de l'homme, périt et se dissout avec le corps qu'elle anime, dès que ce corps usé et affaibli ne peut plus la servir dans l'exercice de ses fonctions.

§ V.

Qu'un aussi détestable système ait pu voir le jour au centre du Christianisme, qu'il y ait même trouvé des partisans sans nombre, et des partisans assez impies pour dégrader Dieu jusqu'à en faire une divinité aveugle, injuste, ennemi de l'ordre et de ses créatures, c'est ce qu'on n'a point de peine à concevoir, pour peu qu'on soit au fait, et des écarts dont l'esprit humain est capable, et de l'irréligion du siècle, et du goût marqué qui y règne pour ces abominables écrits. Mais que, peu contents de ces horreurs, ces prétendus philosophes s'avilissent eux-mêmes, jusqu'à se mettre au niveau des bêtes, et à méconnaître la spiritualité, la noblesse et l'immortalité de leur âme ; mais que, séduits par un fantôme de félicité passagère, ils bornent leurs espérances à cette vie mortelle ; qu'ils renoncent de sang-froid à une immensité de bonheur, dont ils ont bon gré, mal gré, en eux-mêmes l'idée et le désir, et qu'ils ouvrent la porte à tous les vices, en bannissant tout espoir de récompense éternelle, et toute crainte de châtiment à venir : c'est ce qui doit rendre inconsolables les Ministres de Jésus-Christ spécialement char-

gés de nous faire espérer en lui. Malheur à eux, s'ils restent dans le silence au milieu de ces blasphèmes ! Plus le poison en est violent, plus ils doivent faire d'efforts pour en arrêter les ravages.

Ils n'ont besoin pour cela, ni de profondes méditations, ni de tours délicats d'une éloquence tout humaine, ni d'une dialectique raffinée. Le simple enchaînement des vérités chrétiennes, qui ont convaincu le monde de folie, peut encore confondre les déistes, les esprits forts de nos jours, et prévenir le désespoir où nous conduit leur monstrueux système. Mais quelles sont ces vérités ? En voici un abrégé, dont tout Ecclésiastique peut se servir dans l'occasion comme d'une courte et solide replique à toutes les impiétés qu'on y entend.

Il y a un Dieu. Le déiste, l'incrédule en convient comme nous ; il croirait déshonorer sa raison, s'il ne remontait pas jusqu'à l'auteur de la raison même. Ce Dieu, étant la bonté par essence, doit aussi, comme dit Tertullien, être la souveraine équité : *Si bonus est et justus* (1). S'il est juste, ce Dieu, il doit récompenser et punir dans l'autre vie, ce qu'il n'aura ni puni ni récompensé dans celle-ci ; s'il punit et s'il récompense, il faut que l'âme ne meure pas, mais qu'elle survive à son corps, et que, dégagée de ses liens, elle soit capable de récompense et de châtiments. Pour la récompenser et la punir, il faut, qu'éclairé des lumières de son entendement divin, son Juge ait vu et pesé toutes ses œuvres ; qu'il ait eu l'œil ouvert sur elle, sur ses desseins et ses entreprises, sur ses vices et ses vertus : autrement, il la

(1) Tertul.

jugerait à l'aveugle ; il condamnerait au hasard ce qu'il faudrait absoudre, et absoudrait de même ce qu'il faudrait condamner. Ce Dieu voit donc tout ce qui se passe parmi nous et dans nous, puisqu'il doit le récompenser ou le punir au grand jour de ses justices ; il pèse tout, il juge sainement de tout ; il ne peut non plus nous oublier, qu'il oublie qu'il est notre Dieu, et que nous sommes ses créatures. Voilà sa Providence démontrée, et, comme il doit être aussi riche en miséricordes, aussi libéral dans ses récompenses, que sévère dans ses arrêts, et redoutable dans ses châtiments, il doit par conséquent avoir destiné une couronne aux bons, et des supplices aux méchants. Dès lors, il y a un ciel et un enfer : un ciel, où le juste affligé jusqu'alors, se trouvera enfin dans les délices ; un enfer, où l'impie, comblé de biens pendant la vie, sera à son tour affligé. Je n'examine point ici en quoi consistent précisément ce ciel et cet enfer ; mais dès qu'il y a un Dieu souverainement équitable, je ne puis douter que l'impie ne trouve dans cet enfer le juste salaire de son impiété, et que le juste ne reçoive dans le ciel le prix inestimable de sa vertu.

Voilà où les Ecclésiastiques trouveront tout à la fois, et des armes victorieuses pour combattre l'impiété de notre siècle, et un riche fonds d'espérance pour relever les cœurs abattus sous le poids des plus accablantes disgrâces. Ils doivent leur rappeler sans cesse un Dieu, dont la justice essentiellement exacte ne laissera aucun bien à récompenser, et aucun mal à punir ; un Dieu, le consolateur des affligés et le protecteur des infirmes.

Vous souffrez, doivent-ils dire à ceux-ci, mais vous ne serez point confondus dans vos souffrances. Si vous jouissiez d'une prospérité constante, vous auriez sujet, comme le mauvais riche, de trembler pour l'avenir, au lieu qu'éprouvé dans le temps, vous avez lieu de tout espérer pour l'éternité. Si vous semez ici-bas dans les larmes, vous êtes assuré que vous recueillerez ailleurs dans la joie ; si vous êtes en proie aux douleurs, Jésus-Christ vous promet qu'elles passeront, et que des délices ineffables doivent leur succéder ; c'est lui-même qui vous en donne les assurances les plus formelles : *Heureux*, vous dit-il, *ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (1).

§ VI.

Que sera-ce, quand les Ecclésiastiques pleins de douceur feront sentir aux peuples, qu'il n'est point de péché si grief et si énorme, que la miséricorde de Dieu ne veuille et ne puisse effacer ; point de scélérats si noircis de crimes qu'elle ne puisse justifier ? Le cœur de l'homme, flatté de l'espérance de sa grâce, mais d'une grâce aussi entière qu'elle est assurée, pourra-t-il se refuser au désir de l'obtenir et de la mériter ? Si on lui fait entrevoir qu'il a le choix entre la miséricorde et la justice, est-il naturel qu'il préfère les rigueurs de l'une aux charmes et à tous les avantages de l'autre ?

Venez donc (les Ecclésiastiques ne sauraient trop le dire aux grands pécheurs) venez, rapprochez-vous de votre Dieu, ne désespérez point de ses bontés, ou crai-

(1) Matth. 5 15

gnez de lui faire, en désespérant, le dernier outrage. Si vous l'avez offensé, David a eu le même malheur ; et sans autre réparation que la douleur de l'avoir fait, il a obtenu le pardon qu'il demandait. Le Publicain humilié eut à peine le temps de se frapper la poitrine, et il sortit du Temple pleinement justifié ; Magdelaine versa quelques larmes, aussitôt son Sauveur prit soin de les essuyer. Un criminel sur l'instrument de son supplice est devenu un prédestiné : un mouvement de cœur, un instant, une parole lui ont suffi auprès de son divin Maître, pour mériter un royaume où il sera éternellement heureux. Eh ! pourquoi craindriez-vous plus que lui de vous jeter dans le sein de votre Dieu, tandis qu'il vous est ouvert, et que la pénitence peut vous y conduire.

On ne saurait dire quelle impression fait ordinairement un pareil langage sur des cœurs naturellement tendres, affectueux, sensibles, et à qui il ne manque souvent que du courage, pour passer des plus honteuses faiblesses aux pratiques héroïques de la pénitence et de la plus haute piété.

Au lieu de s'y prendre ainsi, des Ecclésiastiques bouillants, et qui connaissent peu le cœur de l'homme, croiront faire merveilles, en menaçant de tout le courroux du Ciel, des pécheurs qui viennent leur faire le pénible récit de leurs faiblesses ; et sans examiner le prix de cet aveu, les craintes qui l'accompagnent, la confusion qui le suit, le fond de religion qui l'arrache, ils les interrompront brusquement pour leur dire d'un ton de Prophète : *Vous êtes damné : il n'y a plus de salut pour vous, plus de ressource : l'enfer, où vous avez déjà un pied sera votre*

unique partage. Comme s'il convenait en pareil cas de menacer, d'effrayer, d'ajouter crainte sur crainte, confusion sur confusion !

Qu'il me soit permis de le dire, il n'y a là qu'imprudence, que zèle amer, que cruauté. Les menaces et les anathèmes sont alors tout à fait hors de place ; ils ne tendent qu'à désespérer le pécheur, et qu'à le faire persévérer dans son désordre : on en a vu qui sont entrés au tribunal de la pénitence, indignés contre eux-mêmes, et qui en sont sortis plus indignés encore contre le Ministre de Jésus-Christ qui les menaçait ainsi. Effectivement, c'est mal connaître le cœur de l'homme, que de vouloir lui inspirer des sentiments d'amour pour Dieu, à force de duretés ; il faut, au contraire, commencer par l'encourager, l'aider à vider sa conscience des crimes qui la surchargent ; partager sa peine en partageant la honte de son secret ; lui faire entrevoir sa grâce prochaine, attachée et aux violences qu'il se fait, et au sacrement qu'il désire. En un mot, loin d'augmenter ses craintes, il faut le fortifier, l'aider, le faire espérer.

Mais c'est surtout dans une dernière maladie, et aux approches de la mort, qu'on ne saurait trop relever la confiance des grands pécheurs, et leur faire sentir que les miséricordes du Seigneur surpassent de beaucoup la grièveté et la multitude de leurs offenses. Jusqu'alors le monde et la passion leur ont mis le bandeau sur les yeux, pour leur cacher la grièveté de leurs désordres : peut-être même ont-ils vécu comme s'ils n'avaient jamais dû mourir, mais enfin la mort survient, le bandeau tombe, leurs yeux s'ouvrent ; ils aperçoivent tout à coup, comme David, un

torrent de péchés qui vient fondre sur leurs têtes, et auxquels à peine avaient-ils pensé.

Tout se retrace pour lors dans leur souvenir, sans voile, sans excuse, sans déguisement; le terrible compte qu'ils ont à rendre, l'arrêt irrévocable qu'ils sont à la veille d'essuyer, survenant à cet affreux coup d'œil, les jette quelquefois dans des défiances des bontés de Dieu, d'où l'on a toutes les peines du monde à les retirer.

Que doit faire pour lors un sage directeur, un habile Ecclésiastique ? A quoi se réduit, dans une conjoncture aussi critique, sa première, sa plus importante fonction ? A disposer d'abord le mourant à recevoir dignement les Sacrements de l'Eglise, quelque éloignement qu'il en ait eu jusqu'alors ; il doit lui dire mille fois, s'il en est besoin : Espérez , mon cher frère, espérez (1) ; Dieu se souviendra à votre égard de ses anciennes miséricordes ; il oubliera les égarements d'une faible et aveugle jeunesse, si vous les détestez sincèrement. Le Seigneur sait accorder la justice avec la bonté : il vous recevra à bras ouverts, avec ces tendres sentiments que lui inspire sa clémence. Tant d'autres avant vous en ont éprouvé les effets (2); il est de sa gloire que vous soyez de ce nombre, d'aussi grands péchés que les vôtres ne sont que plus propres à faire éclater sa bonté. Dites-lui de tout votre cœur : Tournez, ô mon Dieu ! vos yeux sur moi : destitué de tout secours, que je devienne l'objet de votre compassion. Considérez mon abaissement et les maux que je souffre (3). Que je puisse

(1) Ps. 24. — (2) Ibid. — (3) Ibid.

au moins par là expier les péchés que j'ai commis ; mettez-moi à couvert des ennemis de mon salut : tirez-moi de leurs mains ; j'ose encore mettre en vous mon espérance, aurais-je la confusion d'y avoir espéré en vain ? Le danger presse ; accourez à mon secours, et que je trouve en vous un Dieu qui me protége, un asile où je me puisse sauver (1).

Tels sont les sentiments que les Ministres de Jésus-Christ doivent inspirer aux mourants, soit pour les engager à recevoir les Sacrements, soit pour les disposer à bien mourir après les avoir reçus. Tel a été de tout temps à leur égard l'esprit de l'Eglise ; les prières qu'elle fait pour eux, sa pratique envers les agonisants, ses sacrements dont elle les favorise, le Crucifix qu'elle leur présente, comme un gage assuré de leur salut, les Indulgences enfin qu'elle leur accorde : tout va à les faire espérer.

Mais, pour leur inspirer ces sentiments, il faut en être pénétré soi-même, s'en nourrir, s'en faire une heureuse habitude ; autrement, dans ces derniers moments, où il s'agit de la perte ou du salut d'une âme, on n'éprouve que sécheresse et qu'aridité ; l'on ne sait que dire au malade, parce qu'effectivement on ne sent rien soi-même, et qu'un cœur vide de sentiment n'en peut communiquer à autrui. Le malade, de son côté, abandonné à lui-même, revient bientôt à ses premières défiances ; et de ces défiances au désespoir, il n'y a, pour ainsi dire, qu'un point.

Heureux le Ministre des autels, qui sait faire sentir aux pécheurs mourants toute l'étendue des miséri-

(1) Ps 30

cordes du Seigneur ! Il rend au bon Pasteur autant de brebis perdues, blessées et languissantes, après lesquelles il soupirait ; il les arrache à l'ennemi du salut, qui s'en tenait comme assuré ; il met l'appareil sur toutes leurs blessures : et de sanglantes qu'elles étaient, quand il les a trouvées, il les remet au Père céleste, comme le fruit abondant des talents qu'il en a reçus.

CHAPITRE XXVII.

Qu'un ecclésiastique doit aimer Dieu avec ardeur, et travailler sans relâche à le faire aimer aux autres.

§ I.

Il y a eu de tout temps, et il y aura toujours dans l'Eglise des Ministres des autels embrasés de ce feu divin, que Jésus-Christ est venu porter sur la terre. Les ardeurs saintes de cette charité, qui est prête à tout sacrifier et à tout souffrir pour Dieu, ne se sont point encore éteintes dans le Sanctuaire : et, grâces à la miséricorde du Sauveur, on voit encore, malgré la corruption du siècle, de saints Evêques, des Prêtres, des Ouvriers évangéliques de tout rang et de tout âge, qui, déjà pleins d'amour pour Dieu, ne désirent que de l'aimer encore davantage. Heureux ceux qui peuvent dire avec saint Augustin : « Je le » sens, ô mon Dieu ! ma conscience ne me permet » pas d'en douter ; je sens que je vous aime ; votre » divine parole a percé mon cœur comme un trait de » feu, et elle y a allumé votre amour. » : *Non dubiâ*,

sed certâ conscientiâ, amo te. Percussisti cor meum verbo tuo et amavi te (1).

Ces grands exemples, que le sacerdoce fournit à l'univers chrétien, seront toujours, pour le commun des fidèles non-seulement une puissante exhortation à les imiter, mais un motif pressant pour espérer la même grâce de la bonté de Dieu ; car ses exemples, selon la remarque de saint Augustin, excitent le cœur, et l'empêchent de s'endormir dans une espèce de désespoir, en regardant comme impossible ce qu'il n'a pas encore éprouvé : *Excitant cor ne dormiat in desperatione, et dicat : Non possum* (2). Ils le tirent de son assoupissement par un commencement d'amour, et lui font enfin dire comme au docteur de la grâce : O amour qui êtes toujours brûlant, et qui ne vous éteignez jamais : ô charité, qui êtes mon Dieu, enflammez-moi de cet amour dont vous êtes la source ! *O amor, qui semper ardes, et nunquam extingueris ; charitas, Deus meus, accende me* (3) !

Mais, pour un Ministre des autels qui aime ainsi Dieu avec ardeur, n'en est-il point dont le cœur n'est que glace ; et qui, contents de parler de la charité, affectent d'en donner des leçons aux autres, sans avoir dans eux-mêmes la plus légère étincelle de ce feu sacré qu'ils prétendent communiquer ? Jamais siècle peut-être ne fut plus éloquent que le nôtre sur l'amour de Dieu : et peut-être n'en fut-il jamais où l'on en goûtât moins la douceur, la pratique, les avantages.

(1) L. 10. Conf. c. 6. n. 1. — (2) Ibid. c. 3. n. 2. — (3) Ibid. c. 29.

Charité, *Vérité* : termes pompeux dont on abuse tous les jours, ou pour établir l'empire de la cupidité et de l'erreur, ou pour se donner à soi-même un relief de sainteté, tandis qu'on n'en a souvent que l'écorce, qu'on n'aime point du tout Dieu, qu'on aime même toute autre chose que Dieu, et qu'au lieu de puiser à cette source d'eau vive, dont on parle si éloquemment, on va se désaltérer en secret dans des eaux bourbeuses, qui donnent infailliblement la mort à l'âme. Parlons sans figure.

Ce n'est point certainement aimer Dieu, que de savoir en bien parler. L'amour est dans le cœur, et non dans l'esprit ou dans les discours ; le cœur en est l'unique siége : et plus il est parfait, cet amour, plus il se fait sentir, sans s'exhaler toujours au dehors en de vaines paroles. Un Ecclésiastique, qui jugerait de soi-même et de son amour pour Dieu par son état, son éloquence ou son érudition, en jugerait très-mal ; il pourrait parler le langage des Anges, et être d'ailleurs dénué de *l'or de la charité* (1), comme saint Jean l'appelle dans l'Apocalypse. Pour se connaître et se définir soi-même, il faut qu'il sonde son propre cœur, parce que, comme dit saint Augustin, nous sommes dans notre cœur tout ce que nous sommes. La surface n'y ajoute rien ou n'est tout au plus qu'un voile, capable de nous tromper ou de tromper les autres; on ne connaît point les hommes, quand on ne les connaît que par les talents de l'esprit ; on ne se fie point à eux précisément, parce qu'ils parlent ou qu'ils écrivent bien. Ils sont encore cachés et incon-

(1) Apoc. 3. 17. 18.

nus à notre égard, quand leur cœur est un mystère pour nous; c'est à sa bonté, à sa droiture, à sa fidélité qu'on commence à savoir ce qu'ils sont.

Ministres des autels, disons-en autant de nous-mêmes. Quoique, par notre état, nous soyons souvent obligés de parler de Dieu, d'en écrire, d'en raconter les merveilles, nous ne pouvons nous flatter de l'aimer, que quand nous sentons dans nous-mêmes cet amour de préférence qui sacrifie tout à l'objet aimé. Encore faut-il bien prendre garde à ne pas confondre un sentiment doux et tendre, mais dénué de force et de vertu, avec le feu brûlant de la charité. Ce feu divin consume tout ce qui lui est étranger : il nous détache de nous-mêmes et des autres créatures, pour nous unir à Dieu, et pour lui rapporter tout ce que nous avons, tout ce que nous faisons, et tout ce que nous sommes; il est ennemi de l'amour-propre, d'une fausse paix, d'une molle oisiveté, d'une prudence timide qui ne connaît et qui n'aime que des devoirs aisés, et souvent compatibles avec la cupidité. Il porte le caractère de Dieu même, qui s'appelle dans l'Ecriture *un feu brûlant, un Dieu jaloux* (1). Il ne peut souffrir ni partage, ni rival, ni concurrent; mais unique maître du cœur, il y domine avec empire. Jugeons par ces effets ordinaires à l'amour divin, s'il est beaucoup de Ministres des autels qui en soient remplis; et si nous-mêmes qui en parlons si souvent, nous en conservons dans nos cœurs les précieuses semences.

(1) Deut 4. 24.

§ II.

L'amour de Dieu est comme une belle et fertile plante, dont les fruits sont d'autant plus doux, qu'elle a jeté de plus profondes racines; c'est une habitude céleste qui est répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint, et qu'il ne refuse à personne quand on la lui demande. Cette vertu distingue seule le véritable Ecclésiastique, de celui qui n'en a que l'habit; le Pasteur du mercenaire, le digne Lévite de ceux qu'un intérêt sordide attache à l'autel. Il n'y a que la charité, dit saint Augustin, qui en fasse le discernement; et excepté elle, tout peut être commun entr'eux : *Dilectio sola discernit inter filios Dei, et filios Diaboli* (1). En effet, les marques extérieures de l'Ecclésiastique peuvent être communes à tous. Ils portent tous le même habit; ils peuvent tous se présenter devant le tabernacle et concourir, par la dignité de leurs cérémonies, à la majesté du culte du Seigneur. Chacun d'eux peut chanter ses louanges avec les Saints, tous peuvent encore, selon la mesure de l'ordre qu'ils ont reçu, en faire les fonctions, administrer les sacrements, prêcher, prier, instruire, réconcilier les Fidèles. Une seule chose distingue, aux yeux de Dieu, les uns des autres; les vrais enfants d'Aaron, des enfants de Bélial : et cette chose unique, c'est la charité : *Non discernuntur filii Dei à filiis Diaboli nisi charitate* (2). Discernement important, distinction essentielle; car en vain auriez-vous vécu à l'ombre du sanctuaire, uniquement occupé à acquérir pour vous l'intelligence

(1) Tract. 5. in Joan. — (2) Ibid.

des mystères, ou à communiquer aux autres des trésors de science et de vérité : en vain en auriez-vous rempli le ministère le plus divin, et disputé aux Anges mêmes l'honneur de porter entre nos mains le Saint des Saints ; si la charité vous manque, tout vous devient inutile, comme l'Apôtre le dit de lui-même : *Nil mihi prodest* (1). Vous êtes riche en apparence, mais pauvre dans la vérité : vous auriez enrichi les autres ; et sans la charité, cette perle inestimable qui vous manque, vous êtes misérable, aveugle et réduit à une honteuse nudité. Tous les gains que vous croyez avoir faits, sont de véritables pertes ; vous devez tous les sacrifier pour acheter la précieuse dragme dont vous êtes privé, et dont la privation vous rend tout le reste inutile.

Que servira-t-il donc à l'homme consacré au service des autels, d'avoir passé sa vie au pied du Tabernacle, s'il ne s'y est pas enflammé de ce feu divin qui donne le prix à tout le reste, en ne faisant du cœur de Dieu et de celui de son Ministre qu'un même cœur ? Comme on ne juge pas de la racine par les branches, mais des branches par la racine, de même on ne jugera pas un Ecclésiastique de ce caractère sur ses œuvres, mais sur le principe intérieur et secret qui les aura animées. Les fleurs ou même les fruits qu'il aura produits, seront beaux en apparence; ils auront même tous les dehors des fruits de justice qu'auront portés les élus et les amis de Dieu : mais la racine en étant gâtée, ces fruits le seront aussi au dedans. La cupidité, l'orgueil, l'amour-propre en

(1) 1 Cor. 13. 3.

auront corrompu toutes les parties, parce que d'une mauvaise racine, il ne peut rien partir que de mauvais; comme au contraire, tout aurait été bon et digne d'une éternelle récompense, si, au lieu de la cupidité, la charité en eût été le principe, parce qu'elle ne peut rien reproduire qui ne soit tel. Il aura donc vécu et agi partout sans amour; il sera aussi frustré de toute récompense céleste, et on ne se souviendra non plus de ses bonnes œuvres, que s'il n'avait jamais fait aucun bien. Oh! que d'années et de sueurs perdues! Pour qui aura-t-il vécu, hélas! n'ayant pas vécu dans l'amour de son Dieu.

D'ailleurs, pourquoi avoir quitté le monde pour le sacerdoce, si, après un tel sacrifice, il devait, comme les gens les plus mondains, se trouver sans charité, dans un état où il avait tant de moyens de l'acquérir. N'est-ce pas là, comme dit saint Bernard, s'être gêné toute sa vie à pure perte, avoir vécu près de l'autel et loin de Dieu? Fallait-il, continue ce Père, prendre un chemin si épineux pour courir aux Enfers, tandis qu'il en était tant d'autres plus aisés qui y conduisaient? *Siccine non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum* (1)?

Si le feu que Jésus-Christ a apporté du ciel en terre ne se conserve pas dans le Sanctuaire, où est-ce qu'il se conservera? Si les Ministres des autels n'en sont pas les premiers embrasés, qui est-ce qui le sera? C'est assurément un bien mauvais signe pour un malade de se trouver longtemps devant un grand feu, et de n'en être pas échauffé. Ce signe annonce une

(1) Bernard.

extinction prochaine de tous les esprits animaux, et un dérangement total des organes que la chaleur naturelle abandonne pour ne les ranimer jamais. Telle est la triste situation de l'Ecclésiastique sans charité : tout conspire dans son état à l'enflammer de l'amour divin. L'intérieur et l'extérieur, l'âme et le corps de la Religion dont il est le Ministre ; tout le rappelle incessamment à Dieu, tout lui tient un langage qui lui dit de l'aimer : langage qui frappe même les sens, qui gagne le cœur, qui pénètre et attendrit l'âme.

Dans cet état néanmoins, il est froid et insensible; environné, de toutes parts, des flammes de l'amour divin, comme dit saint Augustin, il n'en ressent point les ardeurs ; *Amori immersus, amorem non sentis* (1)? Triste état ! Etat pire mille fois que celui d'une infinité de laïques ! Car enfin, quelque livré que soit leur cœur aux affections terrestres, il ne faut souvent que le coup d'œil frappant de la Religion pour le changer : au lieu qu'accoutumé à ce spectacle auguste, sans en être touché, le cœur de l'Ecclésiastique court risque de ne s'ouvrir jamais à la charité. N'est-ce pas dans ses Ministres que Dieu doit principalement trouver cette charité sincère, active et constante qu'il exige de tous les hommes ? Nous sommes obligés de l'inspirer aux autres ; comment le ferons-nous, si nous en sommes nous-mêmes dépourvus ? Chargés par notre état de gagner à Dieu tous les cœurs que nous pouvons lui soumettre, voudrions-nous lui refuser le nôtre ? Mon Dieu, ne le permettez pas. Enflammez notre âme du feu sacré que votre divin Fils

(1) Aug

est venu apporter sur la terre, et que nous devons, par votre ordre et à son exemple, répondre partout où nous pourrons le faire. Hélas! comment parlerons-nous au peuple pour lui communiquer ce feu sacré de votre amour, si nous sommes tout de glace? Nos discours vides de sentiments et dénués d'affections feront-ils sur les autres des impressions que nous ne sentirons pas nous-mêmes?

Pensons que Dieu, en ordonnant que le feu brûlât toujours sur l'autel, a voulu nous apprendre que le feu de son amour ne devait jamais s'éteindre dans notre cœur. Nous ne devons rien négliger pour l'exciter et le conserver en nous. Il faut qu'il nous accompagne dans toutes les fonctions de notre ministère, et que nous l'apportions surtout à l'autel : *Ignis autem in altari semper ardebit, quam nutriet sacerdos* (1). Pouvons-nous dire qu'il ne nous manque jamais, *ignis est iste perpetuus* (2). N'oublions jamais que Dieu, en nous élevant au sacerdoce, nous a honorés de la qualité de ses amis: *Jam non dicam vos servos..... vos autem dixi amicos* (3). Conservons un titre si glorieux, en nous montrant en tout et partout digne de le porter. Voudrions-nous perdre la qualité d'amis de Dieu, nous qui devrions nous estimer trop heureux d'être ses simples serviteurs? Nous renonçons à cette qualité d'amis, si nous ne lui rendons pas amour pour amour. C'est dans les personnes qui les approchent de plus près et qui tiennent un rang si distingué dans leur cour, que les Rois demandent une affection plus vive, un attachement plus marqué, une fidélité plus

(1) Levit. 6. v. 12. — (2) Ibid. v. 13. — (3) Joan. 15. v. 15.

constante. Nous sommes les Ministres du Seigneur, nous occupons dans son Sanctuaire une place honorable, il veut que nous nous distinguions nous-mêmes, par un amour plus parfait que celui des simples fidèles.

§ III.

On le dit tous les jours, et tous les hommes en conviennent que l'amour ne se paya jamais suivant son juste prix que par l'amour. Sur ce principe, dont nous avons pour garant, le sentiment et la raison, quel retour et quel tribut d'amour ne devront point au Seigneur les Ministres de ses autels : eux qu'il a spécialement aimés, qu'il a choisis par préférence à tant d'autres, pour leur confier les emplois les plus glorieux, et pour les honorer de sa confidence et de sa plus intime familiarité. Car telle est l'excellence et le bienfait du sacerdoce. Il ne nous constitue pas seulement les serviteurs, mais les amis de Dieu. *Le serviteur*, dit Jésus-Christ à ses Apôtres (1) *ne fait pas ce que fait son maître : aussi ne vous donnerai-je plus ce nom ; mais je vous ai donné celui d'amis, parce que je vous ai découvert tout ce que m'a dit mon Père. C'est moi qui vous ai choisis pour faire du fruit, et du fruit qui soit de durée; moi qui vous ai préparé le Royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon Royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, comme juges des douze tribus d'Israël* (2).

C'est aux Apôtres, et dans leur personne, aux Mi-

(1) Jean. 15. v. 15. — (2) Luc, 22. 29. 30.

nistres des autels leurs successeurs, que s'adresse ce langage plein de tendresse. Les voilà devenus cette vigne choisie dont on prétend recueillir les plus excellents fruits ; ils se peuvent flatter d'être les amis de l'Epoux, et les dépositaires de ses plus intimes secrets ; d'être élevés à son école, nourris à son autel et à sa table, prévenus de ses plus rares faveurs, devenus les Juges du monde, égalés aux Anges mêmes : tout cela par une grâce spéciale, et une élection toute gratuite de la part de Dieu. En faut-il tant pour les enflammer de son amour ? et si leur cœur n'est pas absolument inaccessible à la reconnaissance, pourra-t-il se refuser à l'Auteur de tant et de si inestimables faveurs ?

L'Ange de l'Eglise d'Ephèse, saint Timothée, avait souffert pour le nom de Jésus-Christ avec un courage digne du grand Apôtre des Nations qui l'avait formé. Le Sauveur même le loue par la bouche de saint Jean, *de ses bonnes œuvres*, *de sa patience*, *de son zèle contre les Pécheurs*, *de sa vigilance et de sa fermeté contre les hérétiques* (1). Cependant au milieu de toutes ces bonnes œuvres, on lui reproche son relâchement dans le pur amour dont son grand âge, sa grâce, et l'approche de sa fin demandaient plutôt une continuelle augmentation. Jésus-Christ lui dit en termes exprès, qu'il a *laissé affaiblir sa charité*, et (2) ralentir la première ferveur qu'il avait eue dans les commencements de son Episcopat. Il lui ordonne *de faire pénitence*, *et de reprendre ses premières œuvres ; autrement je viens à vous*, lui dit-il, *et j'ôterai votre chandelier de la place* (3).

(1) Apoc. 2. v. 1. etc. — (2) Ibid. v. 4. — (3) Ibid. v. 5.

Sur qui tombent ces menaces du Sauveur ? On l'a dit, sur saint Timothée, sur les Prêtres et les Evêques qui ont laissé diminuer la ferveur de leur charité. Le Saint des Saints leur apprend combien il se sent offensé du refroidissement de leur amour pour lui ; il tient pour un mépris le peu d'ardeur qu'ils ont à son service, et menace de les châtier par le soulèvement de leurs églises : *Movebo candelabrum* ; par la division qui se mettra entre le clergé et le peuple, entre le pasteur et le troupeau, entre le chef et les membres : punition rigoureuse qui éclate quelquefois, et qui est une sensible démonstration de l'affaiblissement de la charité de ceux qui nous en fournissent des exemples.

Que sera-ce des menaces de Jésus-Christ envers ceux de ses Ministres, en qui la charité ne sera pas seulement affaiblie, mais entièrement éteinte ? Quelle honte pour eux, lorsque Dieu les confrontera avec un grand nombre de Laïques, qui, au milieu du monde le plus dépravé, comme dans un climat glacé pour lui, l'auront néanmoins aimé avec ardeur, et de toutes les puissances de leur âme ; tandis que dans la terre des Saints, dans le Sanctuaire même où tout leur parlait de feux et de flammes, des Ministres du Seigneur n'auront éprouvé pour lui qu'un froid désespérant, quoiqu'ils fussent son héritage, les enfants de sa maison, et son peuple particulier ? N'est-ce point alors que s'accomplira à leur égard ce terrible oracle du Sauveur? *Plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, mais les enfants du Royaume*

seront jetés dehors dans les ténèbres (1). Triste oracle dont le sens, aisé à appliquer, doit nous faire reprendre nos premières œuvres, afin que rentrés en grâce, nous puissions dire un jour, avec saint Augustin : « Donnez-moi, ô mon Dieu, ce que j'aime, car j'aime » certainement, et c'est vous qui m'avez inspiré cet » amour. N'abandonnez pas vos dons, et ne méprisez » pas un amour naissant, semblable à une herbe ten- » dre qui se flétrirait, si elle n'était continuellement » humectée. » *Da quod amo : amo enim, et hoc tu dedisti : nec dona tua deseras, nec herbam tuam spernas sitientem* (2).

Vous donc, qui avez malheureusement perdu le don de la charité, allez au-devant de ce don ineffable, par des prières humbles et pleines de confiance. Prenez la lampe à la main, comme la femme dont il est fait mention dans l'Evangile ; fouillez et refouillez dans votre conscience; renversez, jetez loin de vous tout ce qui vous dérobe ce précieux trésor, et soyez assuré que Dieu ne le refuse jamais à des désirs, à des efforts généreux et empressés. Vous, qui n'avez de la charité que les premiers mouvements, demandez avec instance qu'ils deviennent plus forts et plus vifs : *Qui parum ardet, optet augmentum* (3). Une pareille semence, quoiqu'extrêmement faible et petite dans son origine, peut devenir un grand arbre dont l'ombre vous est nécessaire, soit pour vous mettre à l'abri des ardeurs de la cupidité, soit pour vous garantir de l'orgueil et de l'amour-propre que l'éclat de vos fonc-

(1) Matth. 8. 11. 12. — (2) L. 10. Conf. c. 6. — (3) Aug. Serm. 87.

tions ne manque guère d'inspirer ; vous enfin, qui brûlez du feu de la charité, vous qui en avez reçu une grande, travaillez sans relâche à l'étendre et à communiquer partout le feu dont vous brûlez. Associez-vous, s'il est possible, tous les cœurs des pécheurs, réveillez-les, animez-les, et tâchez de les unir à Dieu par les nœuds étroits de l'amour.

§ IV.

L'effet le plus essentiel de l'amour divin, est de nous faire haïr tout ce que Dieu hait, et aimer tout ce qu'il aime ; par conséquent un Ecclésiastique qui aime Dieu, ne se contente pas de se préserver lui-même du péché, il fait encore tous ses efforts pour en préserver ou pour en dégager les autres, parce qu'il sait que le péché est l'ennemi capital du Dieu qu'il aime. Extrêmement sensible aux injures que reçoit le Dieu dont il est le Ministre, il n'épargne rien pour empêcher qu'il soit outragé ; et, comme lorsqu'un Roi de la terre est personnellement attaqué, tout courtisan et tout sujet devient soldat: *Contra læsæ Majestatis reos omnis homo miles* (1), de même tout homme dévoué à Dieu par son état, et consacré à son divin service, doit se faire un devoir de lui procurer, autant qu'il est en lui, les hommages de tous les cœurs, et une loi de poursuivre partout le péché qui le déshonore.

Vous l'aimez, dites-vous, ce Dieu, vous qu'il a spécialement choisi pour la défense de ses autels, et pour le maintien de son culte, et cependant vous ne pre-

(1) Tertul.

nez pas sa cause en main, quand vous la voyez trahir, et que vous pouvez la défendre ! Vous l'aimez, et l'on attaque sa religion, en votre présence ; on la tourne en ridicule par des railleries sanglantes ; on l'ébranle en quelque sorte jusqu'aux fondements, sans que vous disiez un seul mot pour en soutenir l'honneur, ou que vous employiez tout ce que vous avez de force, de pouvoir, d'autorité, pour la maintenir dans son lustre ! Vous l'aimez, ce Dieu, et vous êtes tranquille à la vue des outrages qu'on lui fait ! Vous vous familiarisez avec les ennemis de son Eglise ! Vous allez même jusqu'à les ménager, et à avoir plus d'égards pour eux que pour les véritables défenseurs de la foi, vous qui avez le dépôt de cette foi entre les mains et qui êtes responsable de ses pertes.

Ce n'est pas ainsi que l'aimait le Prophète Royal, quand il disait : « *Ah ! Seigneur, je desséchais d'ennui » en voyant les pécheurs rebelles à vos ordres. Témoin » de leur audace et de leurs attentats sacrilèges, je m'é- » levais contre eux en même temps qu'ils s'élevaient con- » tre vous..... J'ai toujours eu pour eux tout ce qu'on » peut avoir de haine ; ils sont devenus mes plus mortels » ennemis* (1). » Ce n'était pas ainsi que l'aimait l'Apôtre des Nations, lorsqu'il s'écriait : *Qui est faible, que je ne sois moi-même affaibli ? Qui fait un faux pas, que je n'en aie une douleur cuisante ?* (2). Ce n'était pas ainsi que l'aimait le Prophète Elie, lorsque s'étant inutilement opposé à toutes les idolâtries du peuple Juif, il gémissait devant Dieu sur tous ces désordres, et lui disait dans l'amertume de sa douleur : *Je*

(1) Ps. 118. v. 139. Ps. 138. v. 21. 22. — (2) 2. Cor. c. 11 v. 29.

me sens dévoré de zèle pour votre gloire, Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné notre culte, renversé vos autels, mis à mort tous vos Prophètes ; ils m'ont laissé survivre seul à tant de malheur (1).

Tels sont les sentiments qu'inspire l'amour de Dieu à ceux qu'il a chargés des intérêts de sa gloire, et de l'honneur de ses autels. Ils sont vivement touchés lorsqu'on l'offense, ils prennent part à tout ce qui l'intéresse. Pleins de courage dans les entreprises les plus difficiles, intrépides dans les dangers les plus pressants, infatigables dans les travaux les plus pénibles, rien ne peut les intimider, les rebuter, les arrêter, dès qu'il s'agit de faire connaître, aimer et servir Dieu. Son amour, dont ils sont embrasés, selon les expressions de saint Pierre Chrysologue leur sert de cuirasse impénétrable à tous les coups, qui leur fait affronter les périls, mépriser la mort et vaincre tous les obstacles : *Amor est impenetrabilis lorica, respuit jaluca, gladios excutit, mortem ridet : si amor est, vincit omnia* (2). Ceux qui sont pénétrés de cet amour, voudraient pouvoir se faire entendre à tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre, les affranchir de la tyrannie du péché, les engager enfin par leurs paroles, autant que par leurs exemples, à aimer Dieu comme eux et avec eux. Dans cette vue, les uns ont passé les mers, comme les Apôtres ; ils ont fait connaître Dieu à des nations barbares, et lui ont conquis des royaumes entiers. Les autres, selon la mesure et la grâce de leur vocation, se sont bornés à la portion du troupeau que

(1) L. 3.Reg. c. 29. v. 10. — (2) S. Petr. Chris. serm. 40.

la Providence leur avait confiée. Prenant pour eux ces paroles que le Sauveur dit à saint Pierre : *Si vous m'aimez, paissez mes brebis* (1). Ils n'ont épargné ni peines ni sueurs, pour distinguer à leurs ouailles l'herbe nourrissante d'avec le poison, pour mettre l'appareil à leurs blessures, ou pour les emporter entre leurs bras. Ils ont couru après celles qui étaient perdues ; et de celles-là même que le loup emportait, ils lui en ont disputé la toison, et attaché la dépouille toute déchirée et toute sanglante.

Comparons maintenant ce zèle ardent de tout ce qu'il y a jamais eu d'Apôtres, d'Ecclésiastiques et de Pasteurs vigilants, à cette inaction tolérante, à cette lâche oisiveté, où languissent certains Ministres des autels, à la vue des ravages que l'irréligion, l'hérésie et le libertinage causent dans l'Eglise. Toujours en paix, où tout devrait les faire trembler pour les intérêts du Père de famille, il en est qui voient semer et croître dans son champ le mauvais grain, sans daigner même croiser la main qui ose l'y répandre. Ils sont témoins des progrès du libertinage, du débordement des vices, de l'abandon ou du mépris des Sacrements des autels : et loin d'en ressentir de la douleur, de presser, d'exhorter à temps et à contretemps, comme le veut l'Apôtre, pour assurer à Dieu des âmes dont il leur a commis la conduite, ils les voient courir à leur perte, sans daigner faire une démarche pour les arrêter.

Volontiers ils diraient comme Caïn : *Suis-je le gar-*

(1) Joan. c. 21. v. 16.

dien de mon frère (1)? Me l'a-t-on confié? n'est-il pas le maître d'aller où il lui plaît, et de faire tout ce qu'il lui plaît? Ce n'est pas là mon affaire : *Num custos fratris mei sum*? Ce n'est pas là votre affaire, reprend saint Chrysostôme? Eh! de qui donc est-ce l'affaire? Du démon, qui ne respire que la perte de votre prochain et votre propre perte? Des hérétiques, ennemis de l'Eglise, dont vous êtes, par état, le défenseur? Des libertins, qui, méchants eux-mêmes, sont bien aises de trouver ou de rendre les autres méchants? Ainsi donc, ajoute l'Apôtre, votre frère périra sous vos yeux, et vous le laisserez tranquillement périr, lui pour qui Jésus-Christ est mort? *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ frater pro quo Christus mortuus est* (2). Accordons, si nous le pouvons, cet esprit de tolérance, cette inaction criminelle, avec l'activité de l'amour divin, avec ce feu qui ne s'éteint point, mais qui se manifeste au dehors par des effets réels, qui entreprend au delà de ses forces, et qui devient capable de tout.

§ V.

Non, il n'est point ici d'indifférence sans crime. Tout homme appelé au sacerdoce dans le clergé séculier, est dès lors associé à un ministère ennemi de la nonchalance ; Dieu veut qu'il concoure avec lui à la rédemption des hommes, et qu'en y concourant, il exerce la plus pure et la plus sublime charité. Il ne saurait aimer Dieu sans aimer son prochain, ni aimer son prochain sans travailler à le sauver, et à lui com-

(1) Genes. 4. v. 9. — (2) 1. Cor. c. 8. v. 11.

muniquer l'amour dont il doit brûler lui-même. L'Anachorète, dans son désert, peut en sûreté de conscience ne penser qu'à Dieu et à lui, vaquer à la contemplation comme Magdelaine, sans y joindre l'action comme Marthe. Le salut du prochain n'est point sa vocation ni son affaire ; la Providence ne l'en a pas chargé : pourvu qu'en travaillant à sa propre perfection, il lève les mains au ciel, comme Moïse sur la montagne, tandis que les soldats de Jésus-Christ combattent, comme Josué, dans la plaine ; pourvu qu'il demande pour tant de pécheurs, que Dieu les touche par sa grâce ; pour tant d'hérétiques, qu'il les rassemble dans le sein de son Eglise ; pour tant d'infidèles, qu'il fasse luire sur eux sa vérité : sa vocation est remplie, et on n'en exige pas de lui davantage ; mais l'Ecclésiastique appelé à un ministère plus relevé, ne saurait sans prévarication s'en tenir là. Le salut des âmes n'est pas seulement un conseil pour lui, mais un commandement rigoureux. De manière ou d'autre, il faut qu'il y concoure, et s'il ne paît le troupeau de Jésus-Christ, autant qu'il est en lui, dit saint Grégoire, il n'aime point du tout le souverain Pasteur, qui lui ordonne de s'en charger à proportion de son emploi, de sa capacité et de ses forces : *Quisquis virtutibus pollens gregem Dei pascere renuit, summum Pastorem convincitur non amare* (1).

Aussi saint François d'Assise, délibérant s'il se bornerait à son propre salut, ou s'il s'emploierait à celui du prochain, prit-il ce dernier parti, ne croyant pas, dit saint Bonaventure, être l'ami de Jésus-Christ,

(1) Greg. L. 1. Past. c. 1.

s'il ne s'employait à lui gagner des âmes qu'il avait rachetées au prix de tout son sang : *Non se Christi reputabat amicum, nisi animas foveret quas ille redemit* (1). Or, si ce grand Saint, qui d'ailleurs par humilité refusa constamment le sacerdoce, ne crut pas être ami de Dieu, s'il ne concourait de tout lui-même à le faire aimer des autres ; comment des Prêtres séculiers pourront-ils se flatter d'aimer Jésus-Christ, s'ils négligent de lui gagner ou de lui assurer des cœurs, dont la conquête fait ses délices et sa plus chère gloire.

Rien ne marque mieux l'indifférence d'un domestique pour son maître, que sa tranquillité à la vue du dégât qu'on fait dans sa maison. Un Pasteur qui laisserait froidement entrer le loup dans la bergerie, et égorger les brebis qu'il a en garde, mériterait non-seulement d'être chassé, mais châtié comme un domestique infidèle. Un Général d'armée qui laisserait entrer les ennemis dans le cœur du royaume, lorsqu'il lui serait ordonné de les repousser, ou même aisé de les défaire, se rendrait criminel, et manquerait de fidélité envers son roi. Voilà justement l'état du Prêtre sans zèle, et surtout du Prêtre séculier ; on l'a admis dans la bergerie du père de famille, non pour en voir tranquillement égorger le troupeau, mais pour veiller à sa sûreté. C'est un autre Joseph à qui le Seigneur a donné l'intendance d'une partie de sa maison ; il lui a confié ses biens les plus chers, qui sont les âmes des fidèles ; âmes qu'il a rachetées au plus haut prix, en donnant corps pour corps, sang

(1) Bonav. in Reg. S. Franc. c. 9. et 11.

pour sang, vie pour vie. Ce Prêtre, ainsi chargé de ce précieux dépôt, peut-il le voir dépérir tranquillement, être témoin oisif de la perte éternelle de tant d'âmes, et dire ensuite de sang-froid, qu'il aime encore celui qui les lui a confiées? Ce Prélat devenu, pour ainsi dire, le général du Dieu des armées, spécialement chargé de réprimer le vice, de corriger la licence et les abus, de rompre les efforts du démon, de l'hérésie, de veiller nuit et jour, ou pour l'empêcher de ravager le royaume de Jésus-Christ, ou pour lui en interdire l'entrée, sera-t-il bien reçu à dire qu'il aime Dieu, quand il aura laissé pénétrer l'erreur jusque dans le cœur de son diocèse; porter secrètement la désolation, s'insinuer dans la robe comme dans l'épée, dans le cloître, dans le clergé, et jusque chez le plus bas peuple? Tout cela sous l'apparence d'une fausse paix, ou pour parler plus clairement, tout cela, parce qu'il ne voulait point de bruit ni d'éclat, et qu'il craignait de perdre sa propre tranquillité?

Non, ce n'est point ainsi qu'on aime Dieu dans un état où l'on est moins à soi qu'à autrui. Il ne convient pas de se tenir ainsi caché sous le boisseau, lorsqu'on devrait paraître au grand jour, se montrer ardent à la poursuite de tant d'âmes vendues, ou à l'erreur ou à l'iniquité, et souvent à l'une et à l'autre. L'amour de Dieu, dit saint Thomas, se porte à de grandes choses, et il les regarde comme très-petites; il en opère beaucoup, et croit n'en faire que très-peu; il agit longtemps, et ce temps tout long qu'il est, lui paraît court: *Amor operatur magna, et reputat parva; operatur multa, et reputat pauca; operatur diù, et*

reputat breve. Il compte pour rien les âmes qu'il a acquises à Dieu, tandis qu'il lui reste encore quelques conquêtes à faire. Jugeons de la délicatesse et de l'activité que doit avoir ce divin amour, par celle qui règne quelquefois dans les amitiés humaines.

§ VI.

Deux amis sont-ils liés ensemble, et ne font-ils qu'un même cœur ? De part et d'autre, ils se donnent mille preuves d'une bienveillance mutuelle. Continuellement appliqués à se prévenir l'un l'autre dans les occasions, on les voit toujours disposés à se prêter du secours, à se soutenir, à s'entr'aider dans une entreprise, dans un procès, et jusque dans la moindre affaire. La raison en est qu'ils s'aiment véritablement, et que l'amitié, quand elle est réelle, ignore les ménagements et les délais ; elle est ingénieuse à se prodiguer ; rien ne lui coûte, rien ne l'arrête : elle donne le tout pour le tout, et croit encore ne rien donner. Quand est-ce que les Ecclésiastiques, qui sont par profession les Pasteurs des âmes, tiendront à Dieu par de semblables liens, et qu'ils entreprendront pour lui ce que des hommes entreprennent ainsi tous les jours pour d'autres hommes ? Quand feront-ils par obligation et par devoir d'état, ce que tant d'autres ont fait et font encore par pure ferveur du Christianisme ?

Car il faut l'avouer à la confusion et tout ensemble pour l'instruction de plusieurs Ecclésiastiques ; tous les jours ils voient des religieux, que la charité de Jésus-Christ presse comme l'Apôtre, et qu'elle fait sortir de leurs retraites pour gagner des âmes à Jésus-

Christ ; ils sont spectateurs oisifs de leurs travaux, et leur laissent, pour ainsi dire, tout le fardeau de la guerre sur les bras, comme à des troupes auxiliaires ; sans daigner prendre part à leurs combats, ni marcher sur leurs pas à la victoire. Ce serait à eux, avant tout autre, de travailler à la vigne du Seigneur, de prêcher, de confesser, d'arracher le fatal bandeau qui aveugle les pécheurs, ou qui empêchent nos frères, qui s'égarent et qui se perdent, d'accourir à la lumière. Néanmoins, tranquilles dans les bénéfices dont ils se voient pourvus, ils se reposent de toutes ces laborieuses fonctions sur des hommes élevés dans le cloître, et qui n'ont d'autre charge d'âmes, que celle qui naît du plus pur zèle de la gloire de Dieu ; ou s'ils font tant que de prêcher, ils se prêcheront eux-mêmes, comme dit l'Apôtre, et non Jésus-Christ notre Seigneur.

L'amour de Dieu est absolument incompatible avec ce sommeil léthargique ; il ne peut voir le prochain dans le besoin pressant du pain de la divine parole, sans le lui distribuer. Aperçoit-il quelqu'un sur le bord de l'abîme, il met aussitôt tout en œuvre pour l'en retirer ; il sacrifie pour cela son repos, ses biens, sa santé, jusqu'à désirer, comme l'Apôtre, de devenir anathème pour le salut de ses frères. Agir autrement, dit saint Bernard, ce serait n'avoir ni cœur ni entrailles ; car enfin, continue ce Père, qu'une bête de charge tombe, on court incontinent pour la relever : mais que des âmes périssent, et que des Ecclésiastiques qui peuvent les en empêcher, ne se mettent pas en peine de les aider, c'est endurcissement, c'est cruauté : *Cadit asina, et est qui sublevet*

eam ; perit anima, et non est qui reputet (1) !

Enfin, où règne l'amour de Dieu, la charité pour le prochain doit aussi éclater dans toute sa force. Ces deux vertus ne se séparent jamais ; l'une ne va point sans l'autre. L'amour du prochain naît infailliblement de l'amour de Dieu; ce sont là comme deux anneaux qui forment une même chaîne, deux habitudes qui partent du même principe, comme elles ont au fond une même fin. Qu'une étincelle de ce feu divin anime un Ecclésiastique, aussitôt il n'écoute plus les sentiments trop naturels de l'amour-propre, qui nous fait préférer notre repos et notre bien particulier, au bien et au salut du prochain; il ne fait point tous ces raisonnements si ordinaires à tant de riches bénéficiers, qui, engraissés des biens de l'Eglise, ne se mettent nullement en peine du salut de ses enfants. Heureusement, dit l'un, je jouis d'un bénéfice simple, et qu'aucune charge d'âme n'accompagne : pourvu que je récite mon bréviaire et que je fasse quelques aumônes, mes revenus me sont acquis, et ma conscience ne court aucun risque. Je suis chanoine, ajoute l'autre ; assister aux offices divins, chanter au chœur, servir l'autel, m'instruire, m'acquitter, dans l'occasion des cérémonies de mon église : voilà mon état, et les obligations étroites qu'il m'impose ; je n'ai qu'à m'en tenir là, on ne me demandera point compte du reste

Encore une fois, l'amour de Dieu et celui du prochain ne permettent point à un Ecclésiastique zélé de faire ces réflexions ; ou, s'ils lui permettent de

(1) Bern. l. 4. de conf. t. 8.

les faire, ce n'est que pour en triompher aux dépens de son repos et de ses répugnances, et de la délicatesse de son amour-propre. Tout au moins la dignité et les devoirs du Prêtre marchent chez lui d'un pas égal, avec la qualité de simple bénéficier ou de chanoine. Il ne méconnaît pas l'une à la vue de l'autre; et persuadé qu'un Prêtre placé dans le monde, doit non-seulement y répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, mais y paître son troupeau autant qu'il est en lui, et y donner ses soins, comme le veut saint Pierre, *non par force, mais de bon gré et selon Dieu* (1), il se livre à tout ce qu'un zèle prudent et sage lui inspire : il exhorte, il presse, il menace, il instruit dans tant d'occasions que lui fournit le commerce du monde, et se croit trop heureux d'accomplir tout à la fois le double précepte de la charité.

C'est ainsi que cette admirable vertu dilate le cœur des Ministres des autels. Elle leur apprend à partager avec plaisir l'œuvre de Dieu par excellence, qui est l'amendement des mœurs et la sanctification des âmes; elle les fait entrer volontiers en société de mérites avec les hommes apostoliques : d'où il arrive souvent qu'un mot qu'ils diront, un avis qu'ils donneront, fera son effet sur ceux qui l'écoutent. Si ceux-ci sont dans l'ignorance, c'est une lumière qui les éclairera; s'ils sont dans le doute, c'est une preuve qui les convaincra; s'ils sont dans l'égarement, c'est un guide qui les ramènera; s'ils sont lâches et négligents, c'est un aiguillon qui les piquera, un motif qui les animera.

(1) Petr. c. 5. v. 2.

Cet exercice de charité, si digne du caractère et de l'habit Ecclésiastique, portera avec soi sa récompense. Car, si celui qui donne un verre d'eau au nom de Jésus-Christ, ou qui pratique une œuvre de miséricorde corporelle, mérite, suivant l'Evangile, un poids immense de gloire, quelles couronnes, dit saint Grégoire, ne seront point réservées à ceux qui auront délivré l'âme de leurs frères, du plus grand de tous les malheurs? *Si magnœ mercedis est à morte eripere carnem quandòque moriturum, quanti est meriti à morte animam liberare sine victuram* (1) ?

CHAPITRE XXVIII.

Qualités que doit avoir le zèle d'un ecclésiastique.

§ I.

Nous l'avons déjà dit, et nous sommes obligés de le redire ; on ne saurait aimer Dieu et le prochain, sans souhaiter en même temps la gloire de l'un et le salut de l'autre, parce que la charité qui nous les fait aimer, ne va point sans le zèle, comme le zèle eut toujours pour principe la charité. Il en est l'effet le plus marqué et le plus ordinaire ; c'est un feu dévorant qui part du plus pur amour, qui rend le cœur ingénieux à procurer la gloire de l'objet aimé, et attentif à écarter et à détruire tout ce qui peut le blesser ou lui déplaire. Aussi les plus grands Saints, tant de l'ancienne que de la nouvelle loi, ont-ils été de tout temps les hommes les plus zélés ; la plupart

(1) Greg. l. 19. Mor. c. 12.

ont eu un cœur plus grand que le monde, dont ils voulaient assurer à Dieu la conquête; et le feu divin, dont ils tâchaient d'embraser l'univers, n'a pu s'éteindre dans eux qu'avec la vie.

Ce zèle néanmoins qui nous rend plus sensibles aux intérêts de Dieu qu'à nos intérêts propres, peut causer les plus grands ravages, s'il n'a pour guide, comme dit Jésus-Christ, la prudence du serpent. Communément où il y a plus d'ardeur, il faut aussi une plus grande discrétion : et à parler en général, tout zèle qui n'est pas selon la science, est plutôt préjudiciable qu'utile. Il arrache, il est vrai, comme il était ordonné à Jérémie, mais il ne plante pas ; il détruit, et il ne bâtit pas ; il fait crier le malade, et il ne le guérit pas.

Le grand Apôtre qui nous en parle sous le nom de la charité, nous dit qu'il ne doit être ni téméraire ni précipité : *Non agit perperam* ! c'est-à-dire, qu'il faut en corriger le premier défaut, qui est une impétuosité trop vive, et toujours ennemie de la réflexion. Cette impétuosité naturelle nous porte à tout ; elle entreprend toutes sortes de biens : mais elle voudrait tout exécuter sur l'heure. Par là elle tient moins de la raison que de la passion ; car la passion s'insinue partout, et n'agit jamais plus impunément que dans le zèle. La piété, qui pour lors lui sert de voile, semble seule l'animer et le justifier en apparence ; tandis qu'au fond c'est un naturel bouillant et plein de feu qui agit seul dans nous, qui commet bien des fautes, et en fait encore plus commettre à autrui.

Vous voulez convertir vos frères, les ramener à la piété, ou peut-être les faire entrer dans le sein de

l'Eglise, d'où ils se sont malheureusement écartés? Dans cette vue vous les accablez de leçons, d'avertissements, de réprimandes : vous vous laissez aller aux impatiences, aux inquiétudes et aux murmures. Ce sont plaintes sur plaintes, reproches sur reproches, qui tiennent plus de l'invective que du zèle, et qui sont bien plus propres à révolter qu'à corriger? Qu'arrive-t-il de là? que, fatigués de vos avertissements et poussés à bout par vos réprimandes, ceux dont vous ménagez si mal le retour, s'égarent plus que jamais; ils déposent tous les sentiments d'estime et de respect qu'ils avaient pour votre caractère et même pour votre personne; ils éclatent à leur tour contre vous, comme contre un homme qui prend à leur égard des airs d'empire et de hauteur; et ils secouent enfin un joug déjà pesant pour lui-même, parce que vous achevez de le leur rendre insupportable.

La prudence veut donc que sous prétexte de zèle, un Ecclésiastique, quel qu'il soit, n'affecte point une orgueilleuse dureté, qui se réduit au mépris du prochain, et à l'amour de soi-même, qui semble se consoler par la censure et l'improbation des défauts de ses frères; qui s'en venge même d'une manière très-réelle, en les accablant de reproches, et en les condamnant avec sévérité. Elle ordonne d'étudier, de saisir le caractère des personnes qu'on entreprend de convertir, de ne leur pas montrer un zèle amer qui relève tous leurs défauts, et qui en est trop aisément blessé; parce qu'enfin tous sont faibles et malades, et ceux qui ne croient pas l'être, le sont peut-être plus que les autres. Tous ont besoin d'être

ménagés comme des vaisseaux fragiles, que le moindre choc peut faire entr'ouvrir.

Le moyen de les ramener, lorsqu'ils s'égarent, c'est de modérer cette impétuosité naturelle qui fait qu'on s'échauffe, qu'on s'irrite, et qu'on s'emporte pour les moindres fautes. Quelque coupables que soient ceux qu'on reprend, on les gagne plus efficacement, en s'observant et se possédant. La tendresse, l'affection, la douceur, qu'on leur témoigne, les charment, les touchent, les attirent. C'est avec ces dispositions qu'il faut leur donner des avis, dit saint Paul : *Si prœoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis* (1).

Remarquez, dit saint Chrysostôme, que Dieu ne reprocha point à Adam sa prévarication avec des paroles foudroyantes. Il lui parle avec une modération que nous ne saurions trop admirer : *Adam, ubi es*? lui demande-t-il, pour le faire rentrer en lui-même. Quel exemple pour nous! Dieu ne voyait qu'un ennemi dans notre premier Père, et il le ménage. Dans ceux que nous reprenons, nous devons considérer des frères ; quelle doit donc être notre douceur à leur égard ? *Corripite ut fratrem* (2). Songeons que nous sommes pécheurs nous-mêmes, qu'il ne faut qu'une tentation pour nous faire tomber dans des excès encore plus déplorables que ceux qui enflamment notre zèle. C'est ce que nous ne devons jamais oublier, lorsque nous reprenons les autres, dit saint Paul : *Considerans te ipsum, ne et tu tenteris* (3).

(1) Gal. 6. v. 1 — (2) 2. Thess. 3. v. 15. — (3) Gal. 6. v. 1.

Quelqu'ardent qu'on soit à la conquête des âmes, il faut, comme ce grand Apôtre, (1) se faire tout à tous, pour gagner tous ses frères à Jésus-Christ, s'insinuer dans leur esprit, s'attirer leur confiance ; connaître, s'il se peut, leur faible pour le mettre à profit. Si ce sont des âmes fières, il ne faut pas les choquer ; si elles sont timides, il ne faut pas les décourager ; si l'occasion n'est pas propre à se faire écouter, il faut en chercher une autre, ou l'attendre de la Providence. Autrement, pour aller trop vite, et vouloir rétablir l'ordre et la règle avec trop d'ardeur, on précipite quelquefois des âmes dans un entier déréglement. Pour ménager peu les personnes, et employer des expressions dures dans les réprimandes qu'on leur fait, on les révolte ; et il est rare que des pécheurs ou des hérétiques se rendent aux remontrances et aux raisons, à moins qu'elles ne soient assaisonnées de toutes matières capables de rendre moins odieuse l'idée qu'on leur donne du tort ou du danger où ils sont.

§ II.

Voilà ce que dicte la prudence aux Prélats, aux Pasteurs, aux Maîtres, aux Prédicateurs dans l'exercice de leur ministère ; elle exige d'eux des ménagements dont ils seront toujours incapables, dès qu'ils suivront les boutades d'un zèle inconsidéré, et qu'ils se livreront à ses aveugles saillies. En vain voudront-ils se rendre maîtres du cœur des autres, tandis qu'ils le seront si peu de leur propre cœur, et qu'ils

(1) 1. Cor. c. 9. v. 19. 22.

affecteront certains airs de domination, au lieu de la douceur et de la modération qu'on attend d'eux. Ces airs ne corrigèrent jamais le vice, et ont coutume de déplaire aux gens vicieux ; le cœur se raidit contre l'autorité, quelque légitime qu'elle puisse être, lorsque ceux qui s'en voient revêtus, affectent de la faire sentir. Si, dans l'exercice de notre Apostolat, nous ne nous pénétrons, comme saint Paul, du sentiment de notre propre misère, ou si nous oublions que notre autorité ou nos talents nous ont été donnés pour servir nos frères, et non pour régner sur eux, il est à craindre que l'orgueil ne rende notre zèle hautain, et qu'en reprenant le prochain, nous ne prenions envers lui un cœur de juge sévère tandis que nous en devrions avoir un de père plein de tendresse, d'autant plus propre à nous concilier les esprits, qu'il semble moins vouloir les dominer.

Mettez-vous donc de niveau, comme le veut saint Paul, avec les petits et les humbles, et ne soyez point sage à vos propres yeux: *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes, nolite esse prudentes apud vosmetipsos* (1). C'est-à-dire, au lieu de vous placer au-dessus des autres en les reprenant, ou en les corrigeant, descendez jusqu'à ceux que vous mettez au dernier rang. Ne vous comparez pas à eux dans les qualités ou les prééminences qui vous en distinguent : mais, oubliant votre rang et votre prétendue sagesse, rendez-vous leurs égaux, par une bonté humble et modeste : faites-leur sentir que la pure charité vous fait agir ; que si vous vous expliquez à eux en des termes

(1) Rom. 22. 16.

un peu vifs, ce n'est qu'à regret, et qu'autant que votre place ou votre ministère vous y oblige ; du reste, que vous ne voulez point les affliger, mais les détromper de leurs erreurs, et les sauver.

Quand le zèle parle ce langage, il est peu d'âmes assez endurcies pour n'en être pas touchées. On le regarde comme un zèle ami, dont on sait gré, et non comme une aigre censure : on se rend à ses soins vigilants ; et, ce qui, sans cet assaisonnement de prudence et de bonté, eût été mal pris et avec chagrin, est reçu beaucoup moins comme une correction, que comme un vrai service.

Il ne faut pas néanmoins, pour éviter une extrémité vicieuse, tomber dans une autre qui ne l'est pas moins ; et de peur de s'exposer à la témérité et à la précipitation du zèle, donner dans une excessive indulgence, qui va jusqu'à manquer de force et de fermeté. Il y a un sage milieu entre ces deux excès, mais un milieu que bien des Ministres des autels semblent méconnaître. Car enfin, sous prétexte de se tenir en garde contre les écarts et les bouillantes saillies du zèle, par un excès de prudence, disons mieux de mollesse, d'indulgence et de lâcheté, ils cessent de s'élever contre les vices, de combattre les erreurs qui se glissent dans une paroisse, souvent même dans toute une ville, comme autant de maladies épidémiques, auxquelles ils n'oseraient remédier.

Il ne faut point, dit-on, se faire d'ennemis. La sagesse demande qu'on traite chaque chose avec douceur ; qu'on ne fasse ni bruit ni éclat, et qu'on guérisse, s'il se peut, les plaies spirituelles de l'âme, comme on guérit les plaies du corps, sans faire crier

les malades, s'il est possible, sans leur causer même de la douleur. Sous ce prétexte, on n'ose reprendre les vices, ni en public ni dans le particulier ; on verra même l'erreur aller son train, se maintenir, et gagner même du terrain, sans oser s'y opposer, sans dire, ou même sans permettre qu'on dise un mot en faveur de la vérité : tout cela, dit-on, de peur de rouvrir d'anciennes plaies, de faire crier des malades qui sont déterminés à ne pas guérir ; et pour ne pas renouveler des disputes assoupies, où l'on ne craint d'entrer, que parce qu'on appréhende de déplaire à ceux ou celles qui y donnent lieu par leur obstination.

Le véritable zèle n'est pas précipité, il est vrai ; mais aussi il ne croit pas devoir être toujours indulgent, et ne s'élever jamais avec force contre les vices et les pécheurs ; il n'est plus zèle, dès qu'il est ainsi sans ardeur. Jamais une molle condescendance ne dut le rendre neutre entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice. Jésus-Christ était le plus doux des enfants des hommes ; et néanmoins avec quelle fermeté reprocha-t-il aux Pharisiens leur orgueil, leur incrédulité, leur hypocrisie ? Quel saint emportement de zèle ne fit-il point éclater dans le Temple, pour venger l'honneur de la maison de son Père, lui dont la douceur inaltérable faisait, comme il le dit lui-même, le caractère tout divin ? Il renversa les tables des négociants, se saisit d'une poignée de cordes, chassa à coups de fouet les auteurs de ce trafic sordide, et leur dit avec une sainte indignation : *Ma maison est la maison de prière, et vous, vous en avez*

fait une caverne de voleurs (1). Tant il est vrai que le zèle bien réglé a aussi ses traits et ses armes ! Il appelle, quand il le faut, à son secours la colère et les châtiments. Il reprend, il menace, il punit, parce qu'il est inspiré par la charité, et que cette vertu ne saurait être tranquille à la vue de l'outrage de Dieu, et de la perte éternelle du prochain. Ce serait consentir à sa mort, que de ne l'exciter pas lorsqu'il est dans la léthargie, ou de ne le lier pas quand il est frénétique ; il faut le guérir autant qu'il dépend de nous : et quand les remèdes amers et violents sont les seuls qui puissent produire cet effet, nous ne pouvons sans cruauté en employer de plus doux et de plus faibles.

Faites donc, dit saint Augustin, à tous les Ecclésiastiques qui ont vue et autorité sur les autres, faites tout ce que vous jugez nécessaire au salut de vos frères ; reprenez, s'il le faut, criez, punissez ; mais faites-le par amour : *Sive clames, dilectione clames ; sive emendes, dilectione emendes* (2). Que jamais une molle condescendance ne vous oblige à trahir la cause de votre Dieu ; comme elle était autrefois entre les mains des Prophètes, elle est encore aujourd'hui entre les vôtres. Or, avec quelle fermeté ces Prophètes reprochaient-ils aux peuples et aux rois, leurs vices et leur idolâtrie ? Se taisaient-ils, comme on se tait de nos jours lorsqu'ils voient la religion attaquée par des hérétiques, ou tournée en ridicule par des libertins ? Malgré toute la délicatesse de leur siècle, au milieu même des persécutions, ils n'en criaient que plus haut, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu de

(1) Matth. 21. 13. — (2) Aug. Tract. 7. in Ep. Joan.

Dieu. Leurs cris et leurs menaces étaient même quelquefois suivis des plus rigoureux châtiments. Ainsi les Ministres de la loi nouvelle doivent-ils se souvenir qu'on ne les a pas seulement établis pour planter, mais pour arracher au besoin, pour détruire et pour déraciner tout mauvais plant qui résiste opiniâtrément à la douceur de la main qui le cultive. Ils sont les médecins des âmes, mais des médecins spécialement députés de Dieu pour refermer toutes leurs plaies. Malheur à eux, si les cris des malades, ou la crainte de leur causer de la douleur les empêchent d'appliquer le fer ou le feu lorsqu'il est absolument nécessaire ! Ils répondront âme pour âme de ceux qui auront péri par une douceur si déplacée ; on les jugera plus sévèrement un jour, pour n'avoir pas usé eux-mêmes de sévérité envers des frénétiques, qui s'autorisaient de leur silence ou de leur inaction, pour se précipiter dans l'abîme.

§ III.

Qu'on dise, tant qu'on le voudra, que la loi de grâce est une loi de douceur et de charité, on en conviendra sans peine : mais cette douceur, dont les Ministres des autels ne doivent point se dépouiller, n'est point une douceur qui ne s'oppose à rien, et qui approuve tout par son silence. Ce n'est point une douceur qui cherche à plaire et à obliger aux dépens de la vérité, ou de la sainteté des mœurs ; elle n'excuse point ce que l'Eglise condamne, elle ne tolère point ce qui lui est opposé, quand il lui est aisé de l'empêcher. Jamais cette douceur de la loi nouvelle ne favorisa les passions, l'erreur ou l'opiniâtreté

de ses partisans ; elle ne sait point hésiter entre le devoir et la crainte de déplaire ; et lorsqu'il est nécessaire de parler, elle ne retient point la vérité dans un injuste silence.

Qui connut jamais mieux cet esprit de charité et de douceur que l'Apôtre des nations ? Cependant ayant appris qu'il y avait de faux Apôtres à Corinthe, il les menace aussitôt de les visiter, et de les reprendre la verge à la main. Ce n'est pas assez : on lui rapporte que les Corinthiens tolèrent parmi eux un incestueux public : incontinent toute sa douceur se change en force de zèle. Il leur ordonne de chasser du milieu d'eux celui qui est coupable d'une action de cette nature; et tout absent qu'il est, il porte contre lui une sentence d'excommunication. *Je le livre à Satan*, s'écrie-t-il, pour faire périr le corps, afin que l'âme se sauve au jour de Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Jam judicavi, ut præsens... tradere hujusmodi Satanæ in interitum carnis, ut spiritus salvus sit die Domini* (1).

Tel était le zèle de l'Apôtre, et tel doit encore être celui des Pasteurs de nos jours : je veux dire, un zèle que la prudence éclaire, mais que l'envie d'excuser le prochain ou que la crainte de lui déplaire n'émousse et n'engourdisse point. Qu'ils montrent en temps et lieu de la condescendance et de la douceur envers les pécheurs : rien qui convienne mieux au ministère dont le souverain Pasteur des âmes les a chargés, mais qu'également éloignés de tout condamner et de tout permettre, ils sachent

(1) Cor. c. 5, v. 35.

aussi dans l'occasion donner de justes bornes à cette condescendance, dont le vice et l'erreur ont coutume de s'autoriser. Reprendre, intimider, menacer, se raidir avec fermeté contre le torrent du vice ; faire front à l'erreur, sans tolérer jamais ses pratiques sourdes, comme sans la laisser aller tête levée : Voilà la règle et la mesure du vrai zèle ; règle dont les Chrysostôme, les Basile, les Cyprien, les Athanase, les Ambroise, et une infinité d'autres grands modèles ne se sont jamais écartés, et dont aucun Ecclésiastique en place ne s'éloignera, sans se rendre coupable d'une lâche et honteuse prévarication.

Il est vrai que cette fermeté apostolique ne doit jamais aller seule, et qu'elle doit être étayée d'une patience à toute épreuve. Presque jamais on ne reprend le vice impunément, parce qu'il n'a pas coutume de se rendre sans combat, et qu'il rend avec audace traits pour traits, pour arrêter le cours de ceux qu'on lui lance. Comme, pendant le siége d'une ville, on démonte une batterie incommode par une batterie opposée, de même les gens vicieux et les partisans de l'erreur s'élèvent ordinairement et se déchaînent contre les Pasteurs qui les reprennent, pour mettre quelque fin à leurs corrections. Ils leur suscitent des tempêtes ; ils s'en prennent tantôt à leur réputation, tantôt à leurs biens ou à leurs familles : presque toujours ils ont recours à la calomnie, et emploient, pour leur nuire, comme dit saint Jacques, le feu de la langue, qui est un feu d'enfer : *Inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata à gehennâ* (1).

(1) Jacob. Epist. c. 3. v. 6.

On ne saurait dire combien cette tentation est violente pour des Ecclésiastiques d'ailleurs zélés, mais dont la vertu peu patiente s'affaiblit et se lasse dès la première attaque ; on en a vu, et même dans des places élevées, pour qui un léger trait de raillerie a été un coup de foudre, quoiqu'il partît d'un écrivain de ténèbres, d'une plume hérétique et méprisable à tous égards. Il n'en a pas fallu davantage pour leur faire incontinent tomber les armes des mains. A les entendre dans les commencements, ils allaient rétablir l'ordre et la piété dans toute une paroisse. Tout un diocèse devait changer de face, et se voir bientôt purgé du levain de l'erreur; toutes les mesures étaient prises pour l'exécution d'un si bon dessein : le succès en paraissait immanquable, parce qu'on était résolu à tout tenter pour y réussir. Prières, avertissements, instructions pastorales, menaces, exhortations, tout devait être mis en œuvre, sans se lasser ni se rebuter de rien.

Qu'a-t-il fallu néanmoins pour déranger ce système, et pour déconcerter des projets si dignes de l'apostolat? Un mot, une pitoyable censure, une fade raillerie d'un libertin, une terreur panique causée par quelque intérêt de famille, ou par une vue d'ambition : voilà la fatale pierre qui s'est détachée de la montagne, et qui est venue mettre en pièce ce magnifique colosse. Tout à coup ce Pasteur si zélé s'est arrêté; il s'était proposé de triompher *de toutes les afflictions et de toutes les détresses; des Anges mêmes et des Principautés ; de toute la profondeur et de toute la hauteur des esprits* (1), qui s'efforcent de mettre un

(1) Rom. 8. 35. 39.

mur de division entre Jésus-Christ et son Eglise. Mais dès que la patience de ce Ministre des autels a été mise à la plus légère épreuve, son zèle s'est rendu au premier choc ; il a cessé le combat, qui était à peine commencé : pour se dérober aux faibles coups qu'on lui portait, il s'est caché et condamné lui-même à une mortelle indifférence pour le salut des âmes, et pour les intérêts de l'Eglise de Jésus-Christ.

Vous aviez si bien commencé votre course, pourrait-on dire à de pareils Ecclésiastiques : Par qui avez-vous été arrêtés, jusqu'à ne plus combattre pour la justice et la vérité? Une telle persuasion ne vient point de celui qui vous a appelés au sacré Ministère : *Currebatis benè : quis vos impedivit veritati non obedire? Persuasio hæc non est ex eo, qui vocavit vos* (2). Pourquoi vous décourager ainsi dès la première attaque? Avez-vous prétendu entrer en lice avec les méchants, pour avoir à souffrir de leur résistance? ou voulez-vous leur donner le malheureux plaisir de vous avoir vaincus et le droit d'insulter à votre faiblesse? C'est au véritable zèle à surmonter le mal par le bien, et non à se laisser vaincre par le mal, selon cette parole : *Noli vinci à malo, sed vince in bono malum* (2). Vous devez imputer au démon les paroles, les actions, les calomnies qu'il suggère à ceux qui mettent à l'épreuve votre patience. Il veut vous ravir votre trésor; il redouble ses persécutions dans ce dessein : car il sait qu'on se lasse de souffrir ; mais la persévérance même du démon à vous attaquer, doit vous

(1) Gal. c. 5. v. 7. 8.
(2) Rom. 12. 31.

apprendre avec quelle constance et quelle fermeté vous êtes obligés de lui résister.

§ IV.

Allez, dit autrefois Jésus-Christ à ses disciples : voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum* (1). « Prenez garde, *dit à cette occasion saint Chrysostôme*, que le Seigneur voulant marquer sa puissance invincible à ses Apôtres les envoie non-seulement comme des brebis contre des loups, et même au milieu des loups; afin que, quoique déchirées de tous côtés par leurs morsures, non-seulement elles n'en soient pas dévorées, mais qu'elles transforment même les loups en agneaux. » Après un avertissement de cette nature, les Ministres de Jésus-Christ doivent donc s'attendre à des tribulations et des souffrances de la part du monde, dès que leur zèle entreprendra de le convertir ; ils seront traversés dans leurs entreprises, raillés, persécutés, attaqués de toutes parts sans égard à leur dignité, comme sans reconnaissance pour leurs services : mais ils ne seront point abandonnés. « Nous avons des traverses en toutes rencontres, *dit saint Paul* (2), mais nous n'en sommes pas réduits à l'extrémité ; nous sommes dans de grandes inquiétudes, mais nous ne sommes pas sans ressources : nous sommes renversés, mais nous ne périssons pas... Aussi dans le ministère que nous avons par la miséricorde qui nous a été faite, nous ne nous laissons point abat-

(1) Matth. 10. 16. — (2) 2. Cor. c. 4. v. 8. 9.

» tre... (1) Au contraire, nous nous montrons en tou-
» tes choses tels que doivent être des Ministres de
» Dieu ; par beaucoup de patience dans les tribula-
» tions, dans les misères, dans les déplaisirs extrê-
» mes, sous les coups, dans les prisons, au milieu
» des séditions, parmi les travaux, par les veilles...
» par la constance à supporter tout... soit que nous
» soyons dans l'honneur ou dans l'abjection, soit que
» nous soyons diffamés, ou que nous ayons une hon-
» nête réputation. »

Il s'en faut bien qu'en travaillant au salut des âmes, on essuie aujourd'hui des persécutions semblables à celles dont saint Paul nous fait ici l'effrayant détail. Tout se réduit pour l'ordinaire de la part des méchants à quelques invectives usées, à des imputations calomnieuses qu'ils avancent, sans se mettre en peine de les prouver ; à des motifs injustes, à des interprétations malignes qu'ils donnent aux meilleures actions, pour changer en aigreur la charité de ceux qui tâchent de les éclairer, ou pour faire dégénérer leur zèle en une lâche tolérance de leurs vices ou de leurs erreurs. En tout cela, il n'y a rien qui doive ralentir un Ecclésiastique zélé ; c'est à lui, dit saint Grégoire, non pas à outrager dans ces rencontres ceux qui l'attaquent, au lieu de se soumettre, mais à souffrir leurs légers outrages, pour apaiser leur colère par la patience, et mettre l'appareil à leurs blessures, lors même qu'il en reçoit de mauvais traitements. Alors il doit faire pour eux ce qu'on fait pour des frénétiques qu'on aime ; plus ils le sont, plus on a pitié de

(1) 2. Cor. c. 6. v. 4. 5.

leur état, auquel on attribue tout ce qu'ils peuvent dire ou faire de désobligeant. On pleure pour eux à proportion de ce qu'ils sont plus furieux et plus violents, et de ce que les remèdes qu'on leur donne, n'ont pas l'effet qu'on désire.

Mais, quand enfin, en combattant les vices et les erreurs de son siècle, le zèle d'un Ecclésiastique en place se trouverait exposé à de plus rudes persécutions, elles n'ont rien après tout à quoi il ne doive s'attendre, ou que les forces de l'amour divin ne doivent et ne puissent surmonter. *L'amour*, dit l'Esprit-Saint, *est aussi fort que la mort* (1) : le zèle qu'il inspire est aussi dur, aussi inflexible que le tombeau : *Fortis ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio* (2). Jamais il ne se lasse de travailler pour Dieu qui en est l'objet; il maintient sa gloire, quoi qu'il en coûte pour la procurer et la défendre. Les périls les plus présents n'ont rien qui l'étonne; les fardeaux les plus lourds lui paraissent légers, lorsqu'il les porte pour les intérêts du Très-Haut. Que n'eut point à souffrir le prophète Elie, pour la défense des autels ? Le roi Achab, l'impie reine Jésabel, les prêtres de Baal, un peuple entier, conjurent contre sa vie : et cependant jamais homme moins déconcerté, quoiqu'au milieu du plus violent orage. Seul prophète en Israël, il soutint avec courage le poids de toute l'idolâtrie armée contre lui ; et Dieu, témoin de ses combats, fortifia son bras d'une portion de sa puissance; il l'éleva par mille prodiges au-dessus de ses persécuteurs ; il couronna sa patience et son zèle, en le ren-

(1) Can. 8. v. 6. — (2) Ibid.

nant supérieur à lui-même, à une cour idolâtre, au fer et au feu de la persécution la plus opiniâtre.

Le voilà cet amour plus fort que la mort, ce zèle que rien ne fait fléchir au préjudice de la gloire de Dieu qui l'inspire. Tout autre zèle qui se rend sans combats, et à qui une raillerie, un respect humain, une vue de fortune ou d'intérêt, fait tomber les armes des mains : tout zèle qui s'énerve et s'engourdit au gré d'un parent ou d'un ami, ou aux approches d'une disgrâce ; qui, content de soi-même, après avoir fait un pas avant, recule au moindre obstacle, et en fait vingt en arrière : tout zèle, dis-je, de ce caractère, ne mérita jamais le nom de cette admirable vertu. Il pourra bien en avoir l'apparence; on le prendra, pendant quelque temps, pour l'or le plus pur : mais s'il est mis au creuset de l'adversité, il paraîtra bientôt ce qu'il est, je veux dire, un zèle faux, lâche, incapable de procurer la moindre gloire à Dieu, parce qu'il n'est pas capable de la moindre épreuve.

§ V.

Quand un Ministre des autels est véritablement dévoré du zèle de la maison de Dieu, il doit être préparé à tout pour sa défense ; à la persécution et à l'abandonnement, à la calomnie des uns et au silence des autres ; à la haine d'ennemis puissants et à la crainte d'amis politiques. Sa fidélité ne dépend point des événements qui sont entre les mains des hommes, parce qu'il n'espère rien de ce qu'ils peuvent lui refuser, et qu'il n'excepte rien de ce que la divine Providence peut permettre qu'il lui arrive. La censure du monde, toujours animée contre la piété, ne l'effraie

point ; parce qu'il sait que le caractère de l'œuvre de Dieu est d'être traversé, et que le disciple qui en est chargé ne doit pas espérer d'être plus épargné que son maître. Loin de tomber dans la petitesse de l'amour-propre, qui rapporte tout à soi, il suit les mouvements de son zèle, sans s'arrêter aux traitements bons ou mauvais qu'on lui fait ; et ce zèle toujours actif lui prête des ailes pour s'élever au-dessus de ses propres intérêts, et des chagrins réels ou imaginaires qu'on lui prépare.

Pourquoi, disait un homme de bon sens à un prédicateur zélé, pourquoi vous plaignez-vous de ce qu'on vous déchire dans le monde, vous et le vaste corps dont vous êtes membre ? Cette espèce d'acharnement vous fait honneur. Est-il surprenant qu'en combattant, comme vous faites, le vice et l'erreur, vous vous trouviez en butte aux traits envenimés que l'un ou l'autre vous lance ? Vos travaux pour la religion vous attirent toutes ces tempêtes. Vous n'auriez, pour les conjurer, qu'à vous taire comme tant d'autres ; on laisserait bientôt en paix, et le corps et les particuliers : mais si jamais vous en venez là, et que le monde cesse d'exercer sur vous son injuste censure, c'est pour lors que vous serez vraiment à plaindre. Le monde ne vous accordera ce funeste calme, que parce qu'il vous jugera dignes du dernier mépris.

« Consolez-vous donc, mes bien-aimés, disait au-
» trefois saint Pierre aux Prêtres de la primitive
» Eglise ; ne trouvez point étrange de vous voir dans
» le feu qui s'allume contre vous pour vous éprouver :
» mais ayant part aux souffrances de Jésus-Christ,

» réjouissez-vous-en... Si on vous fait des affronts à » cause de son nom, ce sera un bonheur pour vous : » *Si exprobamini in nomine Christi, beati eritis* (1). » Voici la prière que je fais aux Prêtres, moi qui suis » Prêtre avec eux (2)... Paissez le troupeau de Dieu » que vous avez en garde, lui donnant vos soins, non » par force, mais de bon gré : et lorsque le prince » des Pasteurs viendra à paraître, vous recevrez la » couronne de gloire qui ne se flétrit point. »

CHAPITRE XXIX.

De la chasteté que l'Eglise et les peuples exigent des ecclésiastiques.

§ I.

C'est ici la plus délicate de toutes les vertus, celle dont le monde fait plus de cas dans la spéculation, et dont il renvoie la pratique dans le sanctuaire ; celle qui élève l'homme à la condition des Anges, en le faisant vivre comme eux d'une vie toute spirituelle, quoique dans une chair fragile et sujette à mille faiblesses ; celle enfin par où nous devenons parfaitement maîtres de nous-mêmes; qui rend raison à cette noble supériorité qu'elle doit avoir sur les sens, et qui nous rend nous-mêmes invulnérables au milieu des violents assauts que la concupiscence nous livre à toute heure.

La plus tendre fleur n'est pas aussi aisée à se faner que cette pureté chrétienne ; on la compare tantôt à la blancheur du lis, qui est ennemi de la moindre

(1) 1. Petr. c. 4. v. 14. — (2) Ibid. c. 5. v. 1: 2. 4.

tache, tantôt à une glace extrêmement polie, dont la plus légère haleine ternit le brillant et l'éclat. C'est assez, pour l'altérer, d'une pensée, d'un sentiment, ou d'une complaisance passagère ; la plus petite liberté la flétrit ; le soupçon même la déshonore, et lui fait perdre de son ancien lustre.

Aussi le Fils de Dieu, l'auteur et tout ensemble le panégyriste de la pureté, n'a-t-il jamais permis qu'on l'attaquât de ce côté-là. Les soufflets, les insultes, les crachats, les titres de blasphémateur et de perturbateur du repos public, les outrages les plus sanglants ; tout cela, quelque amer qu'il fût à l'esprit et au cœur, lui a paru doux, parce qu'il s'agissait de notre salut. Il s'est soumis dans cette vue à toutes les misères inséparables de la condition humaine : mais il n'a pu souffrir qu'on lui fît le moindre reproche sur sa pureté virginale ! cette vertu si souvent attaquée dans les autres par la calomnie, n'a jamais éprouvé ses traits en la personne sacrée de Jésus-Christ. C'est qu'effectivement l'humanité sainte de ce divin Sauveur était moins susceptible qu'un Ange de la tache la plus légère ; la calomnie l'aurait trouvé à couvert de ses atteintes, si elle avait osé l'envisager dans sa conception ou dans sa naissance, dans sa vie cachée ou publique, à sa mort et dans son tombeau.

Le disciple bien-aimé (1) qui dut à sa virginité la tendresse spéciale dont son divin maître l'honora, nous dit dans son apocalypse qu'il avait vu l'Agneau sur la montagne de Sion, environné de mille et mille vierges ; que cette troupe innocente le suivait quel-

(1) Apoc. 14.

que part qu'il allât, qu'elle chantait un cantique nouveau devant son trône, et avait seule le privilége de faire retentir le ciel de cet admirable cantique. L'Eglise de Jésus-Christ, toujours empressée de plaire à son divin époux, prétend aussi ne lui présenter sur la terre que des vierges ou que des hommes chastes pour Ministres. Elle veut absolument que tous ceux qui abordent l'autel de l'Agneau, Evêques ou Prêtres, Diacres ou Sous-Diacres, soient des modèles, et comme des miroirs de chasteté ; saints, continents, exempts de taches ; qu'ils n'aient droit de toucher le corps du Saint des Saints, qu'à condition qu'ils feront un divorce éternel avec toutes les voluptés charnelles ; qu'ils seront aussi purs de corps que d'esprit ; qu'ils détruiront sans pitié dans leur personne, tout ce qui peut blesser l'œil du Seigneur en le recevant, ou les empêcher de plaire à ce Dieu de pureté en le servant.

Tel est le sacerdoce de la loi nouvelle. L'Eglise qui en a fixé les devoirs et les prérogatives, n'a point voulu qu'il allât seul, mais qu'il eût la continence pour compagne ; que comme le sacerdoce est perpétuel, la continence le fût aussi ; et que ses Ministres fussent obligés à une pureté si parfaite, que le mariage même, quelque saint qu'il soit, leur fût défendu.

Ce n'est point ici un de ces points de discipline que l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine a quelquefois établis suivant les temps et les lieux, et qu'elle a détruits de même pour des raisons d'ailleurs très-légitimes. Ce n'est point aussi un simple conseil auquel tout homme consacré à Dieu soit libre de s'as-

sujettir ou de se soustraire, mais un précepte qui oblige les Ministres des autels au célibat sous les plus grièves peines ! mais une loi irréfragable, et qui s'est invariablement soutenue depuis les Apôtres jusqu'à nous. C'est cette loi que saint Paul ne se lasse point de rappeler à Tite et à Timothée, soit en leur commandant à eux-mêmes d'être chastes et sans taches : *Teipsum castum custodi* (1), soit en leur défendant d'imposer les mains à d'autres qu'à des personnes chastes, et d'une vertu éprouvée.

Cette loi se trouve autorisée par les Constitutions apostoliques, cimentée par les décrets des Papes, et les canons des Conciles, défendue par les Pères de l'Eglise, qui de tout temps se sont armés du glaive de la parole, contre les hérétiques qui ont voulu lui donner atteinte. Enfin l'Eglise Catholique (2) l'a tellement à cœur, qu'elle a frappé d'anathème, quiconque soutiendra qu'après avoir été admis aux ordres sacrés, on peut encore se permettre le mariage, malgré l'engagement qu'on a contracté.

§ II.

L'intention de l'Eglise en ce point ne saurait être ni plus constante ni plus marquée : presque dans tous les Conciles généraux, les nationaux, et en particulier ceux qui se sont tenus en différentes provinces de France insistent sur la chasteté des Evêques, des Prêtres, Diacres et Sous-Diacres, comme sur un devoir inviolable, et dont la transgression mérite les plus ri-

(1) Ad Timoth. c. 5. et 5. Ad Tit. 6. 1. — (2) Trid. sess. 24. Can. 9.

goureux châtiments. Ils menacent les Ministres des autels, de déposition, de suspense, de privation de bénéfice, d'excommunication, et même de prison, non-seulement s'ils sont assez téméraires, ou pour se marier, ou pour entretenir un mauvais commerce, mais encore s'ils osent demeurer dans leurs maisons avec d'autres femmes, que leurs mères, leurs tantes, leurs sœurs, et celles que la proximité du sang met absolument à l'abri de tout soupçon (1). C'est ce que nous voyons dans le premier Concile de Nicée, dans le premier et le second de Latran, dans celui de Trente, dans ceux de Rouen, en 1581, de Bordeaux en 1583, de Tours, même année, de Bourges en 1584 et dans quantité d'autres où l'Eglise nous a marqué dans les termes les plus énergiques, combien elle a à cœur que la pureté de ses Ministres approche de celle de son divin époux, et à quel point elle s'intéresse pour écarter d'eux l'occasion, le soupçon, l'ombre même de l'incontinence.

En vain prétendrait-on d'après Luther et Calvin, que l'Eglise a varié en ce point ; que quelques-uns des Apôtres étaient eux-mêmes mariés, et que l'état du mariage, sanctifié par Jésus-Christ, a donné autrefois presque autant de grands Evêques à l'Eglise que le célibat. Le grand saint Jérôme défenseur zélé, et en quelque sorte victime de la chasteté du Sacerdoce, nous répond, que les Apôtres choisis par Jésus-Christ même, avant que d'être mariés, sont demeurés vierges, et que les autres ont toujours été chastes depuis leur élection à l'Apostolat : *Apostoli, vel virgines, vel*

(1) Conc. Trid. 25. Can. 14. de refor.

post nuptias continentes (1). Et ceux, ajoute ce Père, qu'on dit aujourd'hui Evêques, Prêtres ou Diacres, sont tous vierges, ou veufs, ou continents à jamais depuis le jour de leur ordination : *Episcopis, Presbyteri, Diaconi, aut virgines eliguntur, aut vidui, aut certè post sacerdotium in æternum pudici* (2).

La tradition de l'Église Romaine vient ici à l'appui du témoignage de ce grand Saint ; elle nous apprend que si dans la primitive Eglise on élisait Prêtres ou Evêques les hommes mariés, dès lors, d'un consentement mutuel ils vivaient avec leurs épouses, comme un frère vit avec une sœur. Ce qui n'empêchait pas, ajoute saint Epiphane (3), qu'on ne tirât plus ordinairement les Ministres de l'Église de l'état des vierges, de celui des solitaires, ou du nombre de ceux qui ne s'étaient point mariés, comme étant plus propres à faire fleurir l'intégrité et la pudeur dans le sacerdoce, dont elles furent toujours les compagnes inséparables.

Mais pourquoi, dira-t-on, l'Église exige-t-elle de ses Ministres une vertu, dont, suivant Jésus-Christ même, si peu de personnes comprennent l'excellence, et que beaucoup moins de gens encore sont capables de pratiquer ? Le fardeau du sacerdoce est déjà assez pesant par lui-même ; celui qui le porte en a, ce semble, assez pour n'y pas ajouter une surcharge, telle que celle d'une exacte chasteté : d'autant mieux que *la chair*, comme dit saint Paul, *a des désirs continuels qui sont contre l'esprit, que l'esprit en a qui sont*

(1) Hyer. Ep. 50. ad Lammach. — (2) Ibid. — (3) Epiph. hom. 25.

contre la chair (1),et que, dans une pareille guerre, il est très-difficile que l'esprit ait toujours la victoire.

La continence, il est vrai, est un fardeau très-pesant pour bien des hommes : aussi l'Église ne force-t-elle personne à s'en charger. Elle veut au contraire qu'on s'éprouve sérieusement soi-même, avant que de s'engager dans le ministère sacré ; qu'on pèse mûrement ses forces, pour s'assurer si l'on pourra résister aux tentations du démon de la volupté, de cet ennemi domestique qui nous poursuit nuit et jour, et dont les coups, quoique mortels, nous sont presque toujours agréables. Pensez-y bien, nous dit l'Eglise par la bouche de tous les Évêques, avant que de vous engager : *Dùm tempus est,cogitate* (2). L'on ne vous reçoit Sous-Diacre que sous la condition d'une perpétuelle chasteté : *Castitatem , Deo adjuvante , servare oportebit.* C'est une haute tour dont vous entreprenez l'édifice ; tout le monde n'est pas capable de cette grande entreprise. Voyez si vous avez de quoi fournir aux frais qu'il faudra faire, *et ne commencez pas à bâtir, pour avoir la confusion de ne pouvoir achever* (3) : Mais , après cet avertissement , et les épreuves qui d'ordinaire le précèdent, l'Église a incontestablement le droit d'exiger la chasteté de ses Ministres. Leur engagement a été libre et volontaire ; elle ne saurait trop tenir la main à ce qu'il soit réel et de durée. Pourquoi ? Parce qu'après avoir fait ce premier pas dans le Sanctuaire, les fonctions dont ils s'y trouvent chargés demandent une grande pureté.

En effet, si le Prêtre Achimelec refusa à David et

(1) Gal. 7. 17. — (2) Pont. Rom. — (3) Luc. 14. v. 30.

à ses soldats les pains de proposition jusqu'à ce qu'il se fût assuré que depuis trois jours *ils étaient purs, particulièrement à l'égard des femmes* (1) : à combien plus forte raison, dit saint Jérôme, l'Eglise exigera-t-elle cette constante pureté de ceux qui doivent manger le pain de vie; ce pain qui est autant au-dessus des pains de l'ancienne loi, que l'ombre est inférieure au corps, et la vérité supérieure à la figure ? Si les Prêtres de l'ancienne loi, qui n'immolaient à Dieu que des bœufs et des taureaux, étaient néanmoins obligés de s'abstenir du commerce du mariage pendant le temps de leur ministère ; qui peut douter que ceux de la loi nouvelle ne soient obligés à une pureté infiniment plus parfaite, eux qui offrent par état à la majesté du Dieu vivant, la plus pure et la plus excellente victime, et qui ont tous les jours l'avantage de l'immoler ?

§ III.

Vous êtes les membres de Jésus-Christ, disait autrefois l'Apôtre aux premiers fidèles; vous êtes le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit (2). D'où il tirait cette conséquence, que ce Temple devait donc être saint, et que des membres de Jésus-Christ, ils devaient craindre *de faire les membres d'une prostituée.* De même dit l'Eglise aux Prêtres ses Ministres : vous êtes des temples vivants, où tous les jours *la plénitude de la divinité habite corporellement.* Convient-il que ce temple devienne celui d'une passion impure ; que cette bouche, qui reçoit le corps du Dieu de la pureté, soit souillée par des baisers lascifs ; que ce cœur où il pé-

(1) Reg. c. 21 v. 4. — (2) 1. Cor. c. 6. v. 15.

nètre brûle d'un feu illégitime pour une vile créature; et qu'on immole l'agneau sans tache le même jour, et de la même main dont on a sacrifié à l'idole de la lubricité.

Non, sans doute, l'Eglise ne pouvait exiger une trop grande pureté de ceux qui ont à toute heure entre les mains le corps de son chaste époux, et qui le portent, pour en faire part, tantôt à ceux qui sont en santé, et tantôt aux malades. Une pureté ordinaire ne suffisait pas à une action si relevée ; la vie du Prêtre doit l'emporter sur celle du peuple, autant que la grâce du sacerdoce est au-dessus de celle de l'état de séculier. Autrement quelle différence apercevrait-on entre l'un et l'autre ? Le peuple n'aurait-il pas lieu de mépriser le Prêtre, s'il le savait esclave, comme lui, de ses sens et de tout ce qui peut les flatter ?

Une autre obligation que l'Eglise a de tout temps imposée à ses Ministres, c'est celle de prier souvent, soit pour eux-mêmes, soit pour les péchés du peuple, et les besoins de l'Etat. De là, ces prières qui précèdent ou qui suivent la Consécration au redoutable sacrifice de la Messe ; prières qu'ils ne peuvent omettre sans pécher, et qui embrassent toutes les conditions chrétiennes ; de là, cet office divin qu'ils doivent réciter sept fois le jour, lors même qu'ils ne sont pas obligés d'assister au Chœur, et dont l'Eglise leur fait, avec raison, un devoir indispensable ; de là, enfin, cette oraison mentale, ces élévations de cœur que l'Eglise leur recommande comme un agréable encens, dont ils doivent, ainsi que le Prophète, flatter en tout temps le cœur de Dieu.

Cette constante application à la prière a paru à l'Eglise absolument incompatible avec le mariage, et plus encore avec une passion déréglée : en quoi elle a la gloire de penser comme l'Apôtre des Gentils : *Ce que je désire*, nous dit-il, *c'est que vous n'ayez point de soins qui vous inquiètent. Celui qui n'a point de femme donne ses soins aux choses qui regardent le Seigneur, et aux moyens de plaire à Dieu : mais celui qui a une femme, donne ses soins aux choses qui regardent le monde, et aux moyens de plaire à sa femme, en sorte que son cœur est partagé.... Abstenez-vous donc pour un temps*, ajoute-t-il, *et d'un consentement mutuel, du commerce du mariage, si vous voulez vaquer plus aisément à la prière* (1). Or, si saint Paul donne ce conseil à des Laïques mariés, qu'aurait-il exigé des Prêtres et des autres personnes consacrées à Dieu, dont les heures et les jours doivent être marqués par une constante application à la prière ?

Enfin, la pureté que l'Église exige de ses Ministres, n'exclut pas seulement les chutes honteuses et grossières, mais un coup d'œil déréglé, les familiarités indiscrètes, jusqu'aux pensées qui souillent l'imagination : en sorte que, comme dit saint Chrysostôme, ils soient, s'il est possible, aussi chastes, que s'ils vivaient déjà de la vie des Anges qui ne connaissent pas le vice contraire ; tout cela, parce que les sacrés mystères qu'ils ont chaque jour le bonheur de consommer, sont si relevés et si divins, qu'ils ne sauraient être trop purs pour s'en approcher : *Necesse est Sacerdotem sic esse purum, ut si in ipsis cœlis*

(1) 1. Cor. 7. v. 32. etc.

collocatus, inter cœlestes illas virtutes medius staret (1). Il faut même que cette précieuse vertu ne soit pas stérile dans leur personne, mais qu'elle produise dans les autres une semblable chasteté : ce qui arrivera infailliblement, si leurs discours, leurs gestes, leur maintien, tout leur extérieur, parfaitement d'accord avec leur cœur, ne respire que pureté, et en inspire les sentiments en toutes rencontres.

§ IV.

C'est ici le lieu de montrer comment et pourquoi les peuples, de concert en ce point avec l'Église, attendent des Ecclésiastiques une vie chaste, et des mœurs irréprochables ; sur quoi nous osons avancer que dans tout ce que nous allons dire, l'écueil n'est pas pour nous, de trouver dans le sanctuaire des lecteurs indisposés, mais au contraire, de les trouver déjà très-persuadés qu'on ne leur dira rien ici, qu'ils n'aient dit ou pensé eux-mêmes toute leur vie.

Il est certain que les peuples envisagent les Ministres des autels, comme leurs médiateurs auprès de Dieu, comme les juges de leurs faiblesses sur la terre, et leurs guides fidèles dans les voies du Ciel : trois qualités aussi inhérentes que glorieuses à leur ministère, mais que les Prêtres ne peuvent absolument soutenir, ni aux yeux de Dieu, ni dans l'esprit des peuples, qu'à l'ombre d'une chasteté éprouvée.

Voyons-les en effet entrer dans le Sanctuaire, revêtus de leurs habits de cérémonie. Que vont-ils faire à l'autel, à la tête de tout un peuple qui les envi-

(1) Chrys. de sacerd. l. 3. c. 3.

ronne ? ce que faisait Moïse sur la Montagne, l'office de médiateurs des hommes, et d'amis de Dieu : ils vont lever les mains au Ciel, implorer les miséricordes du Seigneur sur des têtes criminelles, détourner les coups de sa justice par l'encens de leurs oraisons, et par le prix inestimable de la victime qu'ils immolent. L'offrande qu'ils présentent est l'offrande du peuple ; c'est son présent qu'ils apportent sur l'autel, et sur lequel ils conjurent le Ciel d'arrêter un regard favorable, afin qu'il devienne, et pour le Prêtre et pour le peuple, un sacrifice d'expiation.

Quoi de plus opposé à cet office de médiateur que l'incontinence, ce vice de tous les vices le plus honteux, et qui nous ôte tout crédit auprès de Dieu, en nous mettant contre ses vues au rang des bêtes ? Si ce peuple intéressé au sacrifice, comme il en est le témoin, avait lieu de soupçonner que tel qui va se présenter est aussi souillé, peut-être même plus souillé que lui, lui mettrait-il son offrande entre les mains, le chargerait-il de sa réconciliation auprès d'un Dieu, dont il le saurait l'ennemi déclaré ? Ce n'est point par l'organe d'un criminel, que les peuples prétendent solliciter leur grâce, lorsqu'ils chargent le Prêtre de monter pour eux à l'autel ; ils le croient au contraire l'ami de Dieu, le dépositaire de ses faveurs, revêtu de cette intégrité, de cette chaste innocence qui lui plaît tant, et qui acquiert à son Ministre le droit d'intercéder pour les autres. Preuve évidente que l'on pense ainsi, c'est que les libertins les plus déclarés ont horreur d'entendre la Messe d'un homme diffamé, ou justement soupçonné d'un mauvais commerce, ils tremblent, pour ainsi dire, quand

ils le voient monter à l'autel ; ils ne conçoivent pas de quel front il ose solliciter leur pardon, tandis qu'il est associé à leurs honteuses débauches. Volontiers ils lui diraient avec saint Jérôme : Descendez de l'autel, indigne Prêtre ; épargnez-nous l'affreux contraste d'un homme qui tient ici la place de Dieu, après avoir servi d'agent au démon dans le commerce des femmes : *Quid tibi cum mulieribus, ô Sacerdos, qui ad altare Dei famularis, et in loco ejus stas* (1) ? Malheur à vous, si vos lèvres souillées par les mortelles caresses d'une prostituée viennent ici s'imprimer sur le chaste fils d'une Vierge : vous trahissez de nouveau le Fils de l'homme par un infâme baiser: *Væ tibi, Sacerdos, qui iisdem labiis oscularis filium Virginis, quibus paulò antè osculatus es filium veneris ! O Juda, osculo filium hominis tradis* (2) !

Encore une fois, ce qu'il y a de plus dépravé dans le monde, ne peut s'empêcher de penser et de parler de la sorte. Tant il est vrai que le monde, même le plus corrompu, attend du sacerdoce une extrême délicatesse sur l'article de la pureté. Il passera sans peine aux Ministres des autels certains défauts qui ne lui paraissent pas essentiels, comme de n'avoir pas de la douceur, d'épargner au delà d'une sage économie, de ne savoir pas répandre, d'être un peu trop sévères ou curieux, de parler trop avantageusement d'eux-mêmes. On donnera même quelquefois à ces défauts une couleur de vertu qui sert à les justifier bien ou mal aux yeux des hommes, parce qu'on est persuadé qu'ils ne détruisent pas radicalement la

(1) Hyer. — (2) Ibid.

piété, et qu'on peut être bon Prêtre nonobstant ces imperfections journalières. Mais s'agit-il d'incontinence ? Elle ne paraît susceptible d'aucune indulgence. L'Ecclésiastique qui en est atteint se trouve absolument sans défense ; le public toujours sévère en ce point, quoique indulgent sur tant d'autres, le condamne sans pitié ; il lui refuse son estime et la change en mépris, parce qu'il le voit devenu ce sel insipide dont parle Jésus-Christ qui n'est plus bon qu'à être foulé aux pieds ; et qu'il est persuadé qu'où la chair exerce son empire, l'esprit de Dieu ne saurait ni régner ni habiter : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est* (1).

Aussi ne s'adresse-t-on point à des hommes de ce caractère, quand on veut sincèrement se décharger du poids de ses péchés. Qui cherche-t-on en pareil cas ? Un confesseur dont la réputation soit saine, les mœurs réglées, les yeux et les oreilles chastes, le maintien exempt de toutes légèretés ; on prétend trouver au Tribunal de la pénitence, non un complice, mais un juge de ses misères, qui soit pur lui-même, pour entreprendre avec succès de purifier les autres : en un mot, on veut un Prêtre capable d'entendre les plus honteuses faiblesses, capable d'y remédier, mais moralement incapable d'y tomber : autrement quelle espérance de se purifier par son ministère ? Et avec quelle sûreté aborderait-on le Tribunal de la pénitence, si au lieu d'y recouvrer son innocence, elle s'y trouvait exposée, comme ailleurs, au plus évident danger.

(1) Genes. 6. v. 3.

C'est néanmoins ce qu'on éprouverait de la part d'un Confesseur peu chaste. Exposé par état au récit de mille faiblesses, environné de personnes du sexe, et souvent seul à seul à leur parler, instruit par elles-mêmes de leurs penchants déréglés, de leur facilité à les satisfaire, des complaisances et des sensibilités qu'elles ont éprouvées, pourrait-il, ce Confesseur, n'être pas susceptible des funestes impressions qui naissent dans un cœur gâté du seul récit de ces désordres ? Peut-on croire que brûlant lui-même d'un feu impur, il ne le communiquera pas à tant de jeunes personnes qui assiégent quelquefois le confessionnal, et qu'au lieu d'éteindre l'incendie dont elles sont menacées, il ne contribuera pas à l'augmenter ?

De plus, si les Confesseurs n'étaient pas chastes jusqu'au scrupule, par une suite nécessaire la confession deviendrait justement suspecte. Les époux défendraient avec raison à leurs épouses de s'y présenter ; les mères en éloigneraient leurs filles ; les maîtres et les maîtresses leurs domestiques. Dès lors, ce Sacrement établi par Jésus-Christ pour servir de remède salutaire aux âmes, ou se couvertirait en poison pour elles, ou leur deviendrait étranger par le défaut de sûreté. La juste crainte de s'y souiller de nouveau, serait plus que suffisante pour l'abandonner, et l'on dirait avec raison comme le Sage : Comment ce qui est impur pourra-t-il nous rendre purs ? et comment la vérité partira-t-elle du mensonge ? *Ab immundo quis mundabitur ? et à mendace quid verum dicetur* (1) ?

(1) Eccl. 34. 4.

Pour obvier à des craintes si bien fondées, l'Eglise ne pouvait donc se dispenser de lier ses Ministres par un vœu solennel de chasteté. Voulez-vous, leur dit-elle, avant que de les consacrer, *voulez-vous garder et prêcher même la chasteté* (1) : Ils lui répondent hautement : *je le veux* ; et comme si cette promesse faite à la face des autels ne suffisait pas pour rassurer les peuples sur la chasteté de ses Ministres, l'Eglise n'a que des censures, des menaces, des châtiments, pour ceux, qui, infidèles à leurs vœux, déshonoreraient leur état, et oublieraient la sainteté de leur serment, pour se livrer à l'incontinence.

§ V.

Enfin, les peuples regardent les Ministres des autels comme de dignes coopérateurs de Jésus-Christ dans la conduite des âmes. Comptant sur leur capacité autant que sur leur vigilance, ils s'abandonnent à leur conduite, comme autant de troupeaux dociles à la voix de leurs Pasteurs, et ils espèrent avec raison que ceux-ci les conduiront dans d'excellents pâturages ; qu'ils n'oublieront rien pour guérir les brebis malades ; pour mettre l'appareil sur les blessées, et pour aller chercher celles qui sont perdues, loin de contribuer eux-mêmes à les égarer : Or, tous ces devoirs et mille autres supposent nécessairement une sollicitude continuelle, et une pureté de mœurs que rien n'égale. Autrement des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et justement comparées à d'innocentes brebis, se blesseront de nouveau près d'un

(1) Pontif.

Pasteur couvert des plus honteuses plaies. Son haleine seule les infectera; et la contagion qu'elles contracteront auprès de lui, sera en quelque sorte sans remède.

Qui pourrait dire, en effet, combien l'incontinence abrutit un homme chargé de la conduite des âmes, comment elle le rend mou, paresseux; indifférent pour ses devoirs les plus saints? Elle va jusqu'à lui ôter la liberté de prêcher, de reprendre, de corriger, dans la crainte qu'on ne lui fasse ce juste reproche? Médecin, guérissez-vous vous-même : *Medice, cura teipsum.* Ses faiblesses, directement opposées à son ministère, l'éloignent de ses fonctions, ou le condamnent lorsqu'il s'en acquitte. C'est un combat continuel qu'il a à soutenir entre la passion et le devoir, qui, toujours incompatibles entr'eux, se plaignent à lui l'un de l'autre, et se vengent par mille reproches intérieurs de ce qu'il semble tour à tour les sacrifier.

Est-il chargé d'une paroisse? tout le monde a l'œil ouvert sur lui. De quelques voiles qu'il couvre ses désordres, on les voit tôt ou tard, et l'on en est dans une surprise qu'on ne peut exprimer. Les uns en raillent sans pitié, charmés de le trouver en défaut sur un point aussi honteux que peu susceptible d'excuses; ils se déchaînent sans ménagement contre l'oint du Seigneur, et se font un plaisir malin de le rendre la fable d'une ville; tandis que le bandeau sur les yeux et enseveli dans son désordre, il est peut-être, ou le dernier à l'apprendre, ou le premier à faire gloire de l'ignorer. Les autres, plus modérés et plus chrétiens, se contentent d'en gémir au fond du cœur. Est-ce là cet homme, disent-ils intérieurement,

pour qui nous étions prévenus d'une si haute estime? l'Ange de lumière s'est transformé en Ange de ténèbres. Quelle chute? Quel changement prodigieux! D'autres enfin en prennent occasion de s'autoriser dans leurs désordres. En voyant ou leurs Pasteurs, ou tout autre Ecclésiastique, quel qu'il soit, atteint des mêmes vices qu'eux, ils prennent ce dérangement pour une p eine et entière justification de leur conduite ; ils en concluent qu'ils n'ont qu'à se tranquilliser dans leurs faiblesses, puisque ceux qui devraient les condamner en sont eux-mêmes esclaves, et que malgré leur caractère et leurs serments, sous un masque hypocrite de pudeur, ils ne sont pas plus chastes que les autres.

Quel scandale dès lors dans la maison du Seigneur, lorsque des gens employés à la célébration des plus augustes mystères, revêtus du sacerdoce de Jésus-Christ, ses Vicaires, ses Substituts tombent dans de pareilles fautes, et entraînent par leur chute dans le même abîme, ceux qu'ils doivent en retirer par l'intégrité de leurs mœurs? Loin d'engendrer des enfants spirituels à Jésus-Christ, comme on les en avait chargés, leurs exemples servent de lait empoisonné à ces mêmes enfants ; et les scandales de leur vie, comme dit saint Augustin, donnent la mort à autant de personnes qu'il y en a qui en sont les malheureux témoins : *Qui malè vivit coram eis quibus præpositus est . . . . spiritualiter illos occidit.... et tantos perimit, à quantis aspicitur* (1).

(1) S. August.

§ VI.

A Dieu ne plaise néanmoins, que, sous prétexte de prévenir ou d'arrêter le cours de ces scandales, nous prétendions ici décrier la plus sainte des professions. Les vices de quelques particuliers, dans quelque état que ce puisse être, y pourront bien servir de taches, mais ils n'en obscurciront pas l'éclat; l'unique conséquence que peuvent tirer les gens du monde de tout ce que nous venons de dire, c'est que s'ils ont droit d'exiger que les Ministres des autels soient chastes, l'Eglise ne l'exige pas moins qu'eux. Toujours attentive aux intérêts de la Religion, elle va au-devant des désordres qui peuvent se glisser dans le sanctuaire; elle les déteste, elle les condamne, elle les punit autant qu'il est en elle, comme un père jaloux de la gloire de sa famille châtie l'enfant qui y porte le déshonneur. Heureuse mille fois, si parmi tant d'enfants, qui font sa couronne et sa joie par la pureté de leurs mœurs, elle ne trouvait point de ces fils insensés, qui font la tristesse de leur mère, en se couvrant eux-mêmes d'opprobre et de confusion!

Quant aux Ministres des autels, notre unique objet a été de leur apprendre à tenir plus que jamais leurs sens soumis à la raison, et la raison à Dieu; à faire de leurs corps des vases de sanctification et d'honneur, comme s'exprime l'Apôtre (1), parce qu'effectivement ils en ont fait le vœu le plus solennel à la face des autels, et qu'ils ne peuvent l'enfreindre sans sacrilége. S'ils se montrent fidèles en ce point à leurs en-

(1) Trid. Sess. 24. can. 9.

gagements, il est comme impossible que tôt ou tard Dieu ne se serve d'eux pour les plus grandes entreprises, et qu'ils ne deviennent entre ses mains de dignes instruments de sa gloire ; parce qu'autant que la chasteté plaît à Dieu, autant elle élève le cœur de l'homme ; elle le rend capable de tout, et Dieu s'en sert aussi plus volontiers à opérer les plus grandes merveilles : comme, au contraire, à en juger par l'expérience, rien n'abrutit plus un Ministre des autels, et n'éteint plus toute émulation dans son âme que l'incontinence.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni dans cet état seul, que les plaisirs des sens ont paru ennemis de la véritable gloire. L'expérience de tous les siècles nous apprend qu'où règne l'amour du plaisir, la gloire cesse; et que qui veut réussir dans la moindre affaire, doit faire divorce avec la volupté.

Si vous voulez donc travailler avec succès à la vigne du Seigneur, commencez, vous dit saint Grégoire (1), par avoir la ceinture serrée sur les reins : que la pureté brille dans votre corps, autant que la vérité éclate dans vos paroles : l'une sans l'autre ne saurait plaire au souverain Rédempteur Jésus-Christ. Jamais il ne goûta dans ses Ministres ni bonnes œuvres sans chasteté, ni chasteté sans bonnes œuvres. Cette admirable vertu dispose l'esprit d'un Ecclésiastique à recevoir les lumières d'en haut : elle rend son cœur flexible à toutes les impressions de la grâce. Il en devient plus propre à contempler les choses célestes, et à pénétrer, pour ainsi dire, jusque dans le sanc-

(1) Homil. 13. in. Evang.

tuaire de la Divinité : au lieu que celui qui n'a d'attraits que pour les plaisirs des sens, penche toujours vers ce qui le ravale. Son cœur usé par mille affections terrestres, ne goûte point les choses de Dieu : encore moins est-il en état de les faire goûter aux autres, parce que la chair ne parle pas le langage de l'esprit, et que l'Esprit de Dieu ne choisit pas un homme charnel pour interprète ou pour organe.

Enfin, comme les grâces de la beauté sont presque toujours en guerre avec la pudeur, et que la beauté extérieure du corps entraîne très-souvent la perte de l'âme ; de même la chasteté, qui est la beauté intérieure de l'âme, sauve tout à la fois l'âme et le corps. On peut même dire qu'un Ministre des autels, qui en fait son étude, commence dès cette vie mortelle à jouir en quelque façon de cette joie divine, dont Dieu comble ses Saints dans le Ciel.

CHAPITRE XXX.

Des dangers de perdre la chasteté ; et des moyens de la conserver.

§ I.

La chasteté est un précieux trésor que nous portons, comme s'exprime saint Paul, dans des vases d'argile : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* : Mais plus il est précieux ce trésor, plus il y a d'ennemis domestiques et d'étrangers qui travaillent à nous le ravir. Nous appelons ennemis domestiques, ces sources de fragilité que nous portons dans nous et avec nous, telles qu'une imagination gâtée, une chair révoltée, des sens toujours avides de plaisirs et

ennemis de la douleur, qui ne tendent qu'à se contenter, et qui dans leurs désirs tout naturels et tout humains, ne connaissent point de bornes. Sous ce nom nous comprenons encore ces images dangereuses qui nous portent le poison dans l'âme, ces idées des personnes qui ont eu le funeste avantage de nous plaire, ces réflexions aux marques d'amitié qu'on en a reçues ; à leurs manières engageantes, à leur humeur agréable, à leur naturel doux et condescendant, dont on a l'esprit rempli et continuellement occupé.

On doit encore mettre en ce rang ces complaisances du cœur, qui nous entraînent quelquefois avec une sorte de violence, ces sensibilités qui flattent intérieurement, et qui, à l'aspect d'un objet séduisant, pénètrent l'âme d'une joie trop naturelle et toujours nouvelle ; ces penchants, ces goûts, ces attraits que nous éprouvons tous, soit pour une vie molle, enjouée et toute sensuelle, soit pour des personnes de différent sexe dont l'amitié nous tient au cœur, la conversation nous plaît, la compagnie nous est chère, jusqu'à nous rendre inquiets, quand elle nous manque, et à nous faire rentrer dans notre assiette naturelle, quand nous les revoyons.

Enfin, nos ennemis domestiques sont ces sympathies, ces attachements, ces passions qui naissent et meurent avec nous; qui donnent lieu à tant de liaisons si innocentes dans leurs commencements, mais aussi si funestes dans leurs suites par mille retours de tendresse de tout temps inconnus à la solide vertu : sympathies qui se glissent quelquefois jusque dans les plus saints exercices du sacré ministère, jusque dans la direction des âmes, où, sous le masque d'un

zèle qui semble conduire une personne à Dieu, ou travaille à se l'attacher à soi-même par des liens trop naturels, et qui diffèrent peu des charnels.

Quand la chasteté du sacerdoce n'aurait à combattre que ces sens, cette imagination, ces goûts, ces sympathies, ces passions inséparables de l'humanité, ne serait-elle pas déjà au milieu des plus évidents dangers ? Et pourrait-elle, sans une extrême vigilance, se répondre d'une constante victoire ? Lorsqu'une ville ou une citadelle bien munie n'a d'ennemis qu'au dehors, et que tout ce qui est au-dedans conspire unanimement à la défendre, on espère avec raison de la conserver. Mais nourrit-elle dans son sein une guerre intestine ; et tandis qu'on la foudroie au dehors, des traîtres travaillent-ils au dedans à mettre le feu aux poudres, et à livrer une de ses portes aux assiégeants ? Il est comme impossible qu'elle ne soit prise, et que toutes ses richesses ne deviennent bientôt la proie de l'ennemi. Mais que fait en pareil cas un commandant habile et expérimenté ? Il examine de près sa garnison, et il a l'œil toujours ouvert sur la bourgeoisie. S'il y découvre un traître, ou même un homme tant soit peu suspect, c'en est assez pour s'en assurer ; sa ronde en devient plus exacte, ses perquisitions plus fréquentes : toujours en garde contre la surprise, il fortifie les endroits faibles de la place, et ne s'endort jamais que les portes n'en soient exactement fermées. S'il est question de les ouvrir pour recevoir un étranger, il lui demande qui il est, d'où il vient, ce qu'il prétend faire : il s'en défie jusqu'à le faire dépouiller, pour s'assurer s'il n'a ni lettres, ni armes, ni papiers

cachés. Encore avec ces précautions, arrive-t-il quelquefois qu'il est trompé, et qu'une intelligence secrète qui lui a échappé, le force ou à capituler, ou à se rendre à discrétion à l'armée ennemie.

Telle est au naturel la situation de l'Ecclésiastique. Engagé dans les ordres sacrés, et lié par un vœu solennel de chasteté, il est au milieu du monde comme une place vivement assiégée au dehors, et pleine d'ennemis cachés au dedans : tout s'anime et se réveille dans lui et hors de lui contre ce qu'il a voué, le cœur, l'esprit, les sens, les goûts, les attraits, l'imagination lui font une guerre intestine, tandis que d'autre part le monde par tout ce qu'il a de séduisant travaille nuit et jour à ébranler sa vertu.

Dans un combat si opiniâtre, la première précaution qu'il doit prendre, est de se bien assurer de son propre cœur, qui est comme le fort armé de la chasteté. Pour cela, il doit veiller exactement sur toutes ses avenues : tenir ses sens, qui en sont les portes, constamment fermés à tout objet peu chaste ; craindre les premières impressions de la sympathie ; arrêter les écarts de son imagination ; ne jamais flatter ni satisfaire son corps au péril de son innocence, parce qu'effectivement ce corps en est l'ennemi le plus déclaré. Jamais il ne se lasse de faire la guerre à l'esprit : on croit l'avoir bien enchaîné, et il échappe; lors même que nous croyons l'avoir assujetti au joug de la pénitence, il nous résiste, ainsi que les Saints même l'ont éprouvé. Que sera-ce donc des excès où il nous portera, lorsque nous serons avec lui d'intelligence, et que, par une recherche continuelle de nos aises, nous lui fournirons des armes pour se révolter ?

§ II.

C'est le sentiment commun des pères et des docteurs, que nous ne devons jamais regarder ce qu'il ne nous est pas permis de désirer : *Non licet intueri quod non licet desiderare* (1). Le vice entre dans l'âme par les yeux ; et la faiblesse de notre cœur est telle, qu'il ne faut qu'un coup d'œil indiscret, pour en faire un cœur réprouvé : Et en ce point les Saints n'ont jamais distingué les états, les caractères, les emplois ; ils n'ont pas plus parlé pour les personnes libres que pour celles qui sont consacrées à Dieu, pour les mondains que pour les Ecclésiastiques. Ils ont compris que dans tous les états et toutes les professions nous nous portions nous-mêmes, et avec nous toute notre fragilité.

Ne comptez donc point sur le vœu de chasteté qui a précédé votre ordination ; ne vous donnez point pour invulnérable ; et ne croyez pas que vous puissiez donner à vos yeux, à votre imagination ou à votre langue toute la liberté qu'ils demandent, sous prétexte que tous les objets qui les frappent, ne font nulle impression sur votre volonté. La chose fût-elle vraie, autant qu'elle paraît impossible à qui connaît tant soit peu le cœur de l'homme, il n'y a pas là de quoi vous rassurer ; parce qu'enfin vous n'ignorez pas qu'une trop grande assurance approche de la témérité, et que la témérité qui compte sur ses propres forces, n'a pas longtemps pour compagne la chasteté. Auriez-vous, dit saint Jérôme, plus de sainteté que David,

(1) Greg. L. 1. Mora. c. 2.

plus de force que Samson, plus de sagesse que Salomon ? Et cependant qu'a-t-il fallu pour perdre ces grands hommes ? que quelques regards indifférents, ce semble, et quelques libertés permises à leurs sens dont ils ne pouvaient trop se défier.

« N'arrêtez point vos regards sur une fille, vous » dit le Sage, ne l'écoutez point... fuyez-en l'entre- » tien... de peur qu'elle ne devienne pour vous un » sujet de chute... Ne jetez point les yeux de tous » côtés... détournez-les d'une femme parée, et ne » regardez point curieusement une beauté étrangère : » la passion s'allume comme un feu en la regardant. »

Il faut que la retenue des yeux, des oreilles et de la langue soit pour tout homme un avis bien important dans le commerce du monde, puisque le Sage le tourne en cet endroit, et le diversifie en tant de manières ; et qu'excepté les occasions, où les règles de l'honnêteté la plus exacte permettent de le faire, il veut qu'on évite de regarder des femmes, et d'arrêter la vue sur elles, quand ce seraient les personnes les plus chastes.

Mais si l'Esprit saint exige des gens du monde cette retenue, dans le danger où ils sont de contracter la contagion générale, quelles précautions attend-il des Ministres des autels contre ce feu d'enfer dont parle saint Jacques, qui brûle toujours dans nous, et qui s'allume par une parole, un regard ou un maintien peu modeste? Ce serait la plus grande illusion pour eux, de croire que parce qu'ils sont liés au sacerdoce, ils peuvent vivre au milieu des flammes sans se brûler. Cette persuasion même marquerait qu'ils seraient déjà dans le mal qu'ils ne voudraient pas craindre. C'est donc à eux,

autant et plus qu'à tout autre, de fuir l'écueil où la vertu de tant de Saints s'est venue briser. Que la chute des forts soit l'effroi des faibles ; que la modestie et la retenue de leurs sens servent de rempart à leur chasteté. Ces deux vertus s'entre-soutiennent mutuellement ; et quiconque en néglige une, ne peut, tout consacré qu'il est à Dieu, se flatter de garder l'autre.

§ III.

Ce n'est cependant point assez pour un Ministre des autels, de travailler sans relâche à assujettir son corps par la mortification et de tenir ses sens sous le joug par la modestie chrétienne. La défaite de ces ennemis domestiques n'est pour lui qu'un commencement de victoire : il en a d'autres à combattre, qui sont et plus cachés et plus dangereux ; je veux dire, ces penchants, ces goûts, ces attachements naturels qui se forment dans l'âme, par une conformité d'humeur et de sympathie dont on ne se défie point, mais dont la chasteté est très-souvent la victime.

Dans le commerce de la vie, il est comme impossible qu'un Ecclésiastique, sans sortir de son état, ne rencontre des personnes de différent sexe, dont le mérite peu commun et les qualités excellentes gagnent le cœur comme à coup sûr, et enlèvent l'estime de quiconque les fréquente. On admirera dans les unes des manières engageantes, mais assorties d'une régularité à toute épreuve ; on trouvera aux autres de la fermeté dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, un je ne sais quel caractère de sagesse et de douceur qui saisit, et dont il est malaisé de se défendre. Rien de plus naturel dans ces rencontres

que d'applaudir au mérite et de vouloir lui être uni par une liaison d'estime et d'amitié. Il faut, dit-on, quelque société à l'homme pour le délassement de la vie. Un Ecclésiastique n'est pas obligé par état à faire le personnage d'un Récabite : toute connaissance ne lui est pas absolument interdite ; et dans le choix de celles qu'il peut former, peut-on trouver mauvais qu'il s'attache à des personnes de ce caractère, surtout quand cet attachement a l'innocence pour base, qu'on se pique de part et d'autre d'en bannir la passion, et d'y admettre toutes les règles de la bienséance et de l'honnêteté chrétienne ?

Ainsi, se justifie-t-on à soi-même ses penchants, ses goûts, ses attachements ; sans penser que de là à la passion il y a très-peu de distance, et que ce goût du cœur, presque toujours réciproque entre des personnes de différent sexe, mène insensiblement au crime, dont il est souvent une disposition prochaine. Car enfin de ces commerces d'amitié dictés par un goût souvent aveugle, naissent pour l'ordinaire de longs, de fréquents entretiens ; aux entretiens succèdent les confidences, aux confidences les familiarités, aux familiarités les privautés : insensiblement l'amitié dégénère en passion. De spirituelle qu'elle était dans ses commencements, elle devient toute charnelle, et comme saint Paul le reprochait aux Galates, on finit enfin par la chair, après avoir commencé par l'esprit : *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini* (1).

Plût au Ciel que ces attaches si innocentes, en appa-

(1) Gal. 3. 3.

rence, n'eussent pas eu de tout temps des suites aussi mauvaises pour ceux qui les contractent ! Les Saints ne se seraient pas élevés avec tant de fermeté contre ces sortes de liaisons : encore moins auraient-ils gémi des plaies qu'elles ont faites à l'Eglise dans la personne de ses Ministres. Pourquoi, s'écrie saint Jérôme, fréquentez-vous une maison, où il vous faut tous les jours nécessairement vaincre ou périr ? *Quid tibi necesse est in eâ versari domo in quâ necesse habes quotidiè vincere aut perire* (1) N'y a-t-il pas plus de sûreté pour vous à vous tirer d'une situation où vous pouvez vous perdre, qu'à vous conserver dans le danger : *Securiùs perire non posse, quàm juxtà periculum non periisse* (2). Dormiriez-vous tranquille auprès d'une vipère ? Je veux qu'elle ne vous ait point encore piqué ; l'inquiétude seule qu'elle cause, ne suffit-elle pas pour la faire éviter ? *Quis unquam mortalium juxtà viperam securos somnos capit* ?

§ IV.

Cette comparaison, dira-t-on, est évidemment trop forte, les personnes de différent sexe que nous fréquentons, ne nous menacent point, en fait de mœurs, d'un pareil danger. Leur réputation est des plus saines, leur vertu est des mieux établies, et généralement reconnue ; leur commerce d'ailleurs aussi innocent qu'amusant, est à l'épreuve de la plus mordante critique ; nous n'y trouvons et n'y cherchons rien de mauvais. En un mot notre conscience ne nous

(1) Ep. 47. de vit. susp. contub. — (2) Ibid.

reproche rien ; et nous ne voyons pas où est le mal, qu'on veut trouver dans une honnête société.

Il est, répondent les Pères de l'Eglise, dans le danger volontaire, à quoi pareil commerce expose votre chasteté : car de quelque vertu que vous vous piquiez de part et d'autre, vous n'en êtes pas moins hommes ; et il suffit de l'être pour avoir tout à craindre, et de la faiblesse d'autrui et de sa propre faiblesse. Il est ce mal dans le mépris que vous faites des lois de l'Eglise, qui toutes défendent aux Ministres des autels, non-seulement d'habiter sous un même toit avec des personnes de différent sexe, mais de les fréquenter habituellement, mais de leur parler, seul à seul et sans témoin, mais d'avoir avec celles-ci d'autres entrevues que celles que la charité ou que les devoirs de leur ministère leur permettent. Encore, dit saint Basile, ne doivent-ils les avoir qu'en passant, et comme en fuyant, de peur qu'elles ne les rappellent à la volupté : *Neque ad eas unquam accedendum, nisi cùm gravissima nos aliqua ad eas necessitas impellat, et aliter facere non possumus. Atque ipsa etiam ubi nos necessitas adegerit, ab ipsis non secus atque ab igne cavendum est, adeò ut quam ocissimè nullâ morâ ab istis nos excitemus* (1). Le mal qui se trouve dans cette société qu'on dit être si honnête, est dans le choix même de l'objet auquel vous vous attachez ; car qu'une personne soit trop enjouée, trop libre ou d'une vertu équivoque, elle donnera bientôt lieu à vos soupçons, ou même à vos mépris, et vous vous en dégoûterez; au lieu que plus une personne vous paraît pleine de

(1) Baf. constit. Monast. cap. 3.

mérite, plus elle vous attache, votre inclination en devient plus forte, votre estime plus constante et mieux appuyée. Car qu'est-ce très-souvent que cette estime dont on se pare dans notre siècle, entre des personnes de différent sexe, qu'une inclination mêlée de tendresse, qu'une passion des plus vives, sous un coloris radouci, et moins capable de nous révolter? Il est encore ce mal à fermer l'oreille à votre conscience, qui, quoi que vous en disiez, et malgré la prétendue innocence de votre attachement, vous reproche dans le fond de l'âme, et les dangereuses idées qui le suivent, et les sensibilités trop naturelles qu'il occasionne, et les impressions qu'il fait sur vos sens, et les rudes combats qu'il livre à votre vertu, et la confiance présomptueuse qui vous porte si près des flammes, au péril d'en éprouver les ardeurs et de vous y brûler.

Enfin, il consiste ce mal dans le scandale que vous donnez par cette liaison d'estime et d'amitié, il est dans la censure qu'on fait de votre conduite, et que vous ignorez; dans les jugements rigoureux qu'on porte sur un attachement si marqué; dans les conséquences qu'on en tire, au préjudice de votre réputation et de la sainteté de votre état. Car enfin, vous avez beau dire qu'il n'y a point de mal entre vous et la personne que vous voyez: ou tout le monde le dira comme vous par complaisance, et personne ne le croira; ou l'on vous raillera ouvertement et sans pitié, et vous vous verrez l'objet de la censure publique. Dans l'un et l'autre cas il y a du scandale non-seulement pour les faibles, mais pour les forts et pour les plus sensés.

Je veux, dit saint Bernard à ce sujet, que malgré

votre attachement trop naturel, vous soyez parfaitement chaste, et que tant d'entrevues et de visites ne fassent nulle brèche à votre vertu ; mais vous me donnez lieu de penser tout le contraire ; mais vous me faites naître des soupçons, en vous livrant au penchant de votre cœur, et ne gardant aucun dehors : *Esto ut sis* (continens) *sed ego suspicione non careo* (1). Voulez-vous, continue ce Père, ne me plus scandaliser ? Ne suivez plus si naturellement votre attrait ; regardez-le comme un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne vous attaque qu'en vous flattant agréablement. Ne voyez plus cette personne dont la compagnie vous est si chère, et peut vous devenir si funeste ; ou du moins usez d'une extrême réserve à la voir et à lui parler. C'est par les dehors et les apparences du péché que le scandale s'est formé ; il faut donc changer les dehors, si vous ne voulez plus qu'il se forme : *Si non vis scandalizare Ecclesiam, ejice feminam.* Il vous en coûtera, il est vrai, de rompre des liens qui vous sont si chers ; mais qui sait si la mort ne viendra pas les briser elle-même, et si à ce dernier instant vous n'aurez pas à vous reprocher mille faiblesses que vous traitez aujourd'hui de bagatelles, mais dont la pureté du sacerdoce vous paraîtra pour lors considérablement altérée.

§ V.

Cette conduite que doit tenir un Ecclésiastique dans le commerce du monde, pour assurer le précieux trésor de sa chasteté, doit aussi régner dans tous les

(1) Bern. hom. 3. in Cant.

exercices de son ministère, mais en particulier dans la direction des âmes. Là comme partout ailleurs, il a à combattre ses penchants, ses goûts, ses inclinations; il doit y prévenir les scandales, s'y mettre à couvert de la critique, y éviter tous les écueils qui le menacent; autrement eût-il les intentions les plus pures, et fût-il dans les plus saintes dispositions, tôt ou tard il donnera lieu de croire qu'il n'est pas ennemi de certaines faiblesses; ou, ce qui est pis encore, il se laissera aller ou par un excès de confiance, ou entraîné par le poids de la cupidité. Pour le comprendre il ne faut que jeter un coup d'œil sur les abus qui se glissent quelquefois dans l'Eglise, sans que l'Eglise se lasse de les condamner.

Un Directeur, au langage de l'Apôtre, est un homme redevable à toutes sortes de personnes aux sages et à ceux qui le ne sont pas : *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* (1). Sa mission n'est pas spécialement pour une seule âme, à qui il doive toute son attention par préférence à tant d'autres, qui en ont peut-être un plus pressant besoin : son zèle doit l'obliger à donner indifféremment ses soins à tous ceux qui se présentent; s'il fait acception de personnes, il pèche, suivant saint Jacques, et la loi le condamne comme transgresseur : *Si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti à lege quasi trangressores* (2). Rapprochons ces principes invariables dans le ministère apostolique, de la conduite qu'on ne tient que trop souvent de nos jours dans la direction des âmes.

(1) Rom. 1. 14. — (2) Jacob. c. 2. v. 9.

Demandons à cet Ecclésiastique d'où vient qu'il se fait une espèce de loi de n'entendre au tribunal que des personnes de différent sexe, et qu'il ne peut cacher son embarras ou son chagrin, quand des hommes s'adressent à lui pour les faire rentrer dans le bon chemin? Pourquoi n'a-t-il que de la douceur pour celles-ci, et que des rebuts ou de l'éloignement pour ceux-là? pourquoi est-il toujours patient ou même avide d'une foule de minuties dont des dévotes l'entretiennent, et toujours pressé ou de mauvaise humeur quand des pécheurs pénétrés de componction lui font l'humble déclaration de leurs péchés. Demandons-lui encore pourquoi dans ce grand nombre d'âmes, qui ont en lui une égale confiance, s'ennuie-t-il à l'excès avec celles-ci, et trouve-t-il le secret d'abréger après quelques moments d'audience; tandis qu'il ne saurait jamais finir avec celles-là, il passera avec elles les heures entières. Le reste de son troupeau a beau en murmurer hautement, il faut absolument qu'il les voie toutes les semaines, et même plusieurs fois dans la semaine, soit au Tribunal de la pénitence, soit hors du tribunal. Les séances ne sont jamais assez longues au gré de celui qui dirige et de la personne dirigée : la conversation ne tarit point, la confession encore moins ; c'est toujours nouvelles ouvertures de cœur, visites sur visites, où les intérêts de la pénitente deviennent enfin plus chers au Directeur que les siens propres.

Persuadera-t-on jamais à un homme sensé qu'il ne se glisse rien d'humain dans ces fréquentes entrevues ; que tous ces longs tête-à-tête ne roulent que sur des sujets de dévotion ; et que la chasteté, toujours aisée

à se ternir, n'en souffre aucune atteinte ? D'où vient qu'on se propose de convertir un sexe au préjudice de l'autre qu'on néglige ? et dans ce sexe, pourquoi ces âmes d'élite, qui sont comme les vivants personnages d'un tableau, où tout le reste est noyé dans l'ombre ? Comme si l'on n'avait reçu mission de Dieu que pour telle et telle personne, ou que le véritable zèle connût jamais ces odieuses distinctions. Disons-le clairement : ce qui les occasionne au défaut du zèle, c'est le goût naturel qu'on se sent pour telle personne, plutôt que pour telle autre ; le penchant l'emporte, l'inclination en décide, plutôt que la religion et la raison. Preuve évidente, qu'un je ne sais quel goût tout sensuel est l'unique ressort de cette conduite, c'est que si l'on n'en trouvait pas de part et d'autre dans ces fréquents entretiens, bientôt ou leur donnerait de justes bornes, les longues conversations deviendraient à charge au confesseur et à la pénitente. L'un et l'autre suffoqués par un tas d'inutilités, où le cœur ne prendrait point de part, sauraient bien les abréger, ou même entièrement les retrancher.

Il arrive néanmoins ici tout le contraire : on ne se voit jamais assez, et l'on ne s'est jamais tout dit ; soit parce que le plaisir trop naturel de se voir fait oublier une infinité de choses, soit parce que l'envie de se parler ne se rassasie pas aisément : au défaut des sujets de morale qu'on épuise bientôt, on a de temps en temps recours aux épanchements de cœur, aux expressions vives et pleines de feu, aux assurances mutuelles de services d'un attachement sans réserve. Que sais-je ! à quoi ne mène pas entre per-

sonnes de différent sexe ce goût, ce penchant naturel, quand on le suit dans ce qu'on appelle direction, sans s'en défier? Il occasionne bientôt des façons d'agir peu différentes des airs passionnés, une continuité de petits soins, marque infaillible d'une amitié tendre, des familiarités puériles; disons mieux, de petites libertés, également indignes et du directeur et de la personne qu'il dirige.

Croira-t-on en bonne foi que tous ces abus également condamnés, et par le monde et par l'Église, n'ont rien qui altère la pureté chrétienne? N'en suivît-il d'autres désordres, que mille funestes impressions sur le cœur, l'esprit et les sens, que mille retours d'une tendresse mal réglée, toujours inséparables de ce commerce d'oisiveté et d'amour-propre: un Ministre des autels pourrait-il se les permettre sans scrupule; et ne pèche-t-il pas grièvement, en faisant ainsi brèche à sa vertu, lors même qu'il devrait l'inspirer à autrui?

§ VI.

Le moyen donc, et l'unique sûr moyen de prévenir tous ces désordres, est de se défier de soi-même dans l'exercice de son Ministère, et de craindre là comme ailleurs la naissance et les suites d'un engagement. Point de ces amitiés trop naturelles, qui, sous le voile de la direction, présentent tous les symptômes de la passion. Point de ces distinctions odieuses de pénitent à pénitente, d'âme à âme; comme si toutes n'étaient également rachetées par le sang de Jésus-Christ, ou qu'il y eût moins de bien à faire avec les grands pécheurs, qu'avec les âmes timorées, ou qui

ont la réputation de l'être. Point de ces longs et fréquents entretiens avec des personnes de différent sexe, où la perte d'un temps infini est la moindre qu'on y ait à craindre, où peu à peu les marques mutuelles de confiance amollissent l'âme, les sensibilités du cœur deviennent des sensualités réelles, qui tôt ou tard conduisent aux chutes les plus déplorables.

Il est surprenant que tant de Prêtres séculiers ou réguliers, ayant devant les yeux les exemples des Saints, et les règles qu'ils leur ont données comme un préservatif assuré contre ces conversations dangereuses, non-seulement ils n'en redoutent pas le poison, mais qu'ils le recherchent, et qu'ils se le procurent, sans en craindre les mortelles atteintes. La seule nécessité devrait les y résoudre, et ils s'en font un amusement de tous les jours, ou un devoir frivole, où ils ont beaucoup à risquer, et peu ou point de bien à faire. Qu'est-il besoin, leur dit saint Ambroise, que vous autorisiez ces visites et ces conversations fréquentes, où la vertu la mieux établie a si souvent fait naufrage, et où elle risquera toujours d'être séduite par les attraits de la volupté ? *Quid opus est ut illæ visitationes crebræ accipiant authoritatem? Quam multos etiam fortes illecebra decipit* (1) ? Quand vous seriez assuré de n'y pas perdre votre innocence, tout au moins la rendez-vous suspecte à une infinité de laïques ; ils ne sont déjà que trop portés à en mal augurer, et plus encore à en parler à votre désavantage. Or, quelle nécessité de donner lieu à leurs soupçons, lorsqu'on peut si aisément en faire tarir

(1) Ambr. L. I. Officic. cap. 20.

la source? *Quid necesse est ut demus sæcularibus obtrectandi locum? Quanti non dederunt errori locum, et dederunt suspicioni* (1).

Ajoutez à cela qu'il n'en faut pas davantage pour faire tomber la dévotion dans une espèce de décri. La réputation du directeur et celle de la pénitente en souffrent également ; parce qu'enfin ils ont beau dire que tout est innocent dans leurs longs entretiens ; le monde qui ne peut ni en imaginer le sujet, ni en concevoir l'utilité, en juge tout autrement. Ce qui devait l'édifier le scandalise, jusqu'à lui ôter cette humble et respectueuse confiance qu'inspire par lui-même le sacrement de la confession.

Jusqu'ici nous nous sommes fort étendus sur les dangers dont la pureté du sacerdoce est menacée de la part de nos ennemis domestiques ; il en est d'autres qui nous sont étrangers, et qui ne mettent pas notre vertu dans un moindre péril. Mais, outre que le détail en serait trop long, et que nous avons traité ailleurs cette matière, nous croyons devoir renvoyer les lecteurs à ce que nous avons déjà dit (2) et plus encore à leur propre conscience : pour peu qu'ils daignent l'écouter, elle leur marquera les écueils, ou, sans la plus constante circonspection, leur chasteté ne peut qu'échouer.

On ne saurait trop le redire : un des plus sûrs moyens de la conserver dans tout son lustre, est de ne jamais voir seul à seul, à l'écart et sans témoin les personnes du sexe, lors même que le sacré ministère oblige à leur rendre service. C'est l'excellent avis de

(1) Ambr. L. 1. Officic. cap. 20. — (2) *Voyez* le Chapitre 8. I. Partie.

saint Jérôme à Népotien : *Solus cum solâ, secreto, et absque arbitro vel teste non sedeas* (1). Encore dans ces rencontres faut-il que la modestie, la gravité, et un je ne sais quel sérieux serve d'assaisonnement à nos conversations ; qu'il en bannisse les airs trop enjoués, les mauvaises plaisanteries, les imprudences, les légèretés, les paroles à double sens, qui, comme autant de charbons ardents, mettent le feu partout, désolent tout et ruinent la pudeur des âmes chastes et innocentes. Tous ces écarts sont indignes des Ministres des autels ; leurs discours, leurs démarches, toute leur conduite doit être accompagnée d'un certain air de sévérité qui tienne une femme dans le respect, et lui fasse recevoir la consolation qu'on lui donne, sans lui rien faire perdre du respect qu'elle doit aux Prêtres qui la lui procurent.

Mais, comme on ne peut faire la guerre sans armes, un Ecclésiastique ne peut aussi acquérir ni conserver la chasteté sans le goût du travail. L'oisiveté, communément appelée la source de tous les vices, est en particulier rivale et ennemie de cette éclatante vertu. Il n'y a sortes de crimes qu'elle n'enseigne, et dont elle ne rende l'exécution aisée : *Multam malitiam docuit otiositas* (2). Compagne inséparable de la mollesse, l'oisiveté apprend à l'homme à se nourrir délicatement, à s'habiller indécemment, à languir entre les bras du sommeil, à prendre un maintien mou, et quelquefois passionné, à se repaître de mille mauvais contes, dont les oreilles chastes sont ennemies, autant que le cœur et la langue de ceux qui les débitent en sont pour l'ordinaire souillés.

(1) Epist. 2. ad Nepoti. — (2) Eccl. 33. 29.

Voulez-vous, écrivait autrefois saint Jérôme, combattre avec succès le funeste penchant que vous avez à la volupté? Rendez-vous le travail agréable et familier : ne soyez point dans l'Église de ces ouvriers inutiles, qui n'ont d'autre occupation que celle de ne rien faire. Ils cherchent du matin au soir d'oisives conversations qui les amusent ; et ils ne les trouvent que trop pour leur malheur. Prenez le goût de l'étude qui sied si bien à un Ministre des autels ; et dans le choix des livres que vous ouvrirez, faites vos délices des livres saints. Vous y trouverez des trésors de pureté et de sagesse incompatibles avec des sentiments de volupté : *Ama studium Scripturarum, et carnis vitia non amabis* (1).

Un autre moyen pour conserver la chasteté, c'est de mortifier ses sens. Ce sont eux qui excitent ordinairement nos passions et qui portent la contagion dans notre esprit et notre cœur. Voilà ce qui a toujours engagé les Saints à traiter durement leurs corps. Ils le regardaient comme un esclave insolent qui abuse des ménagements qu'on a pour lui, et qu'on ne soumet qu'en le mortifiant. Ainsi le pensait saint Paul, comme il nous l'apprend lui-même : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo* (2). Telle a été la conduite des plus célèbres pénitents, dont les austérités font frémir par le seul récit qu'en fait l'histoire. Ah ! tant d'âmes saintes et ferventes à l'abri des orages qu'excitent en nous nos passions, loin des écueils auxquels elles nous exposent sans cesse, n'ont cru conserver leur pureté qu'en mortifiant leurs corps ; et

(1) Epist. ad Rust. lib. 2. Epist. 1. — (2) Corinth. cap. 9. v. 27.

nous, en accordant au nôtre ce qui peut le satisfaire, nous nous flatterions de ne point perdre une vertu si délicate? dans la crainte de l'exposer, un saint Benoît se roule dans les épines, un saint Bernard se plonge dans un étang à demi-glacé, un saint François s'enfonce dans la neige, un saint Thomas prend un tison ardent, un saint Martinien se met dans les flammes, et nous croirions demeurer purs et chastes en goûtant les douceurs d'une agréable vie? Non, nous ne pouvons l'être qu'en mortifiant notre chair et nos sens. Ce n'est que par le jeûne et les rigueurs de la pénitence qu'on se préserve des traits de l'esprit impur, nous dit Jésus-Christ: *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium* (1).

Opposons encore aux tentations du démon, de fréquentes réflexions sur la présence de Dieu, dont les yeux, toujours attentifs sur nous, doivent nous inspirer la crainte et la fidélité. Pensons à la mort qui peut nous surprendre à chaque instant, à l'enfer où les tourments les plus rigoureux puniront sans interruption et sans fin des satisfactions courtes et légères : *Momentaneum quod delectat, œternum quod cruciat.*

Enfin, comme la virginité, selon saint Ambroise, a pris son origine dans le sein de Dieu même, et que par nos seules forces, nous ne pouvons, comme l'époux des âmes pures, faire germer dans nous ce don du ciel ; un Ecclésiastique doit souvent le demander à Dieu dans la prière, lui représenter humblement sa faiblesse, et les dangers dont elle est menacée. Détournez, doit-il dire tous les jours à Dieu avec le Pro-

(1) Matth. 17. v. 20.

phète royal, détournez mes yeux, ô mon Dieu, de toutes les vanités capables de me séduire, et faites-moi marcher constamment dans le sentier des vierges, où vous m'avez heureusement engagé. Chaste époux de mon âme, attirez-moi à votre suite, et à l'odeur de vos parfums. Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur, si ce n'est vous qui êtes seul exempt de taches? Vainement travaillerais-je à vous bâtir un temple digne de vous servir de demeure, si vous-même ne travaillez dès la pointe du jour à l'élever. O vous qui ne pouvez souffrir un feu impur, répandez, je vous en conjure, sur tous vos Ministres, et sur moi en particulier, ce feu sacré qui consume et purifie toutes les taches, qui anéantit toute idée de sensualité et de plaisir, et à qui seul il appartient d'amollir, de briser, de réchauffer la glace de mon cœur. Ceignez, brûlez mes reins, ô mon Dieu, de ce feu divin que vous communiquâtes à vos Apôtres, enfin qu'après vous avoir servi ici-bas dans un corps chaste, je suive un jour les pas de l'Agneau avec les vierges qui l'accompagnent dans la céleste Jérusalem.

CHAPITRE XXXI.

Que la vie d'un ecclésiastique doit être édifiante et pénitente.

§ I.

Tous ceux qui s'engagent dans l'état ecclésiastique ne sont pas chargés des mêmes emplois et n'exercent pas les mêmes fonctions. Mais il n'en est point qui ne soit obligé de donner bon exemple au prochain. Tous n'ont pas les talents qu'il faut pour annoncer la pa-

role de Dieu dans la chaire de vérité, pour diriger les âmes dans le tribunal de la pénitence et pour refuter l'erreur par des doctes écrits ; mais il n'en est point qui ne puisse édifier les fidèles par la pureté de ses mœurs et la régularité de sa conduite. Les infirmités qui nous empêchent de remplir nos autres obligations ne nous dispensent pas de celle-ci. Nous devons et nous pouvons nous en acquitter dans la maladie la plus accablante ainsi que durant la santé la plus parfaite : pour remplir nos autres devoirs il est des temps fixés, des lieux marqués et des occasions convenables; mais tous les temps sont propres, tous les lieux sont commodes et toutes les occasions sont favorables pour donner bon exemple.

Nous lisons dans l'Exode qu'il y avait des sonnettes d'or à la robe du Grand-Prêtre, de sorte qu'il ne pouvait entrer dans le sanctuaire ni en sortir sans qu'on l'entendît marcher : *Audiatur sonitus quando ingreditur et egreditur sanctuarium in conspectu Domini* (1). C'est, selon saint Grégoire, une figure de ce que doivent faire dans la nouvelle loi les Ministres des saints autels. Il faut que leurs actions soient comme un son retentissant qui annonce sans cesse aux fidèles quelles sont les voies qui conduisent au ciel : *ut vitæ vitam ipsa opera clament.* Il faut, ajoute saint Jérôme, que toutes les démarches d'un Prêtre soient comme une voix qui dise au peuple ce qu'il doit pratiquer ou éviter : *Totus vocalis incedat* (2). C'est ce qui a fait dire à un Synode de Tours, que la vie des

(1) Exod. 28. v. 35. — (2) Synod. Tur. an. 1537. tit. de his quæ incumbunt agenda Rectis et Cler.

Ecclésiastiques devait être comme un livre où les laïques pussent apprendre ce qu'ils doivent faire : *Vita Clericorum liber est Laicorum.*

Cette obligation, où sont les Ministres des saints autels de donner bon exemple, est d'abord fondée sur le commandement que Jésus-Christ en a fait, en leur disant, en la personne des Apôtres : vous êtes la lumière du monde, il faut qu'elle brille aux yeux des hommes de manière qu'elle leur découvre vos bonnes œuvres, afin qu'en les voyant, votre exemple nous engage à glorifier votre Père céleste : *Sic luceat lux vestra coràm hominibus ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est* (1). Puisque Jésus-Christ veut que les hommes soient les témoins de nos bonnes œuvres, il ne faut donc pas qu'une fausse modestie et une humilité trop scrupuleuse nous les fassent cacher. Nous ne devons pas les pratiquer pour être vus et estimés ; ce serait vaine gloire ; mais il est bon qu'elles soient vues pour que ceux qui les aperçoivent soient portés à les imiter. Ainsi, pourvu que nous ne cherchions que l'édification du prochain et non les louanges des hommes, rendons nos actions publiques ; non-seulement Dieu le permet, il l'ordonne même : *sic luceat lux vestra, etc.* Pour remplir l'obligation que nous imposent ces paroles de notre Seigneur, il ne suffit pas de ne rien faire qui soit aux autres un sujet de scandale, il faut encore leur donner des exemples de toutes les vertus : *Videant opera vestra bona.* Oui, dit le Concile de Trente, fidèle interprète des intentions de Jésus-Christ, Dieu veut que ses Ministres aient une

(1) Matth. 5. v. 16.

piété si parfaite, qu'ils fassent paraître des mœurs si pures et une conduite si édifiante qu'on apprenne en les voyant ce qu'il faut faire pour vivre saintement : *Ità perfecti et castis moribus conspicui ut prœclarum bonorum operum exemplum et vitæ monita ab iis possint expectari* (1). Les Ecclésiastiques doivent procurer la gloire de Dieu et travailler au salut des âmes ; or ils ne le font jamais plus efficacement que par le bon exemple, ajoute le même Concile : c'est une des raisons qui doit les engager à édifier en tout et partout : *Nihil est, quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assiduè instruat, quàm eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicarunt* (2). Un penchant naturel nous porte à imiter ce que nous voyons faire. L'exemple qu'on nous donne est comme une éloquence muette qui s'insinue, qui persuade et qui gagne. Il n'arrive que trop souvent qu'on multiplie inutilement les avis et les enseignements ; nous trouvons ordinairement plus d'imitateurs de notre conduite que de sectateurs de notre doctrine. C'est ce qui a donné lieu à cette maxime si commune que la voix est plus faible que l'action, et que la vie parle mieux que la langue : *Validiora sunt exempla quàm verba, et plenius opere docetur quàm voce* (3). Le bon exemple apprend à ceux-ci ce qu'ils doivent faire, il le leur rappelle en leur mettant sous les yeux d'une manière vive et animée, il sert à convaincre ceux-là qu'ils peuvent faire ce qu'ils voient pratiquer à d'autres aussi faibles qu'eux. Il condamne la lâcheté des uns, il excite la

(1) Trid. Session. 23. c. 14. — (2) Ibid. 22. c. 11. de refor. — (3) S. Leo. P. serm. de jejun.

ferveur des autres, il relève leur courage, il les anime, il les soutient. Il n'est presque personne qui ne soit frappé à la vue d'un exemple édifiant, et qui ne conçoive quelque désir de l'imiter.

C'est ce qu'éprouva saint Augustin, ainsi qu'il l'assure lui-même, dès que mon ami Simplicien m'eut raconté avec quelle générosité Victorien avait renoncé à ses engagements criminels ; dès lors, dit saint Augustin, je me sentis porté à vivre aussi saintement que lui : *Ubi mihi homo tuus Simplicianus de Victorino ista narravit, exarsi ad imitandum* (1). En voyant tous les bons exemples qu'on me donnait, ajoute le saint Docteur, je me disais à moi-même : pourquoi ne ferai-je pas ce que les autres font ? Quel prétexte et quel motif aurai-je pour m'en dispenser ? *Non poteris quod isti et istæ* (2).

Tels sont les heureux effets que produit le bon exemple. Il est si efficace, qu'il a plus de forces que les miracles même, dit saint Chrysostôme : *Convincunt magis opera virtutis quàm miracula* (3). Naaman, miraculeusement guéri de sa lèpre, admire le prodige ; mais il ne renonce pas à son idolâtrie. Que faut-il donc pour la lui faire quitter ? Le bon exemple que lui donne Elisée, en refusant les riches présents que le prince lui offrait. Naaman voyant que ce prophète ne voulait pas faire un trafic sordide des dons du Ciel, en fut touché ; cela lui fit juger que le Dieu d'Israël était grand, et qu'il méritait d'être adoré de tout le monde, puisqu'il avait des Ministres si désin-

(1) S. Aug. L. 8. c. 5. Conf. — (2) Ibid. cap. 2. — (3) Chryst. in paneg. s. Babilæ.

téressés, qui ne le servaient pas par l'attrait des récompenses temporelles, mais uniquement pour sa souveraine grandeur. A la vue d'un zèle si pur, le général des armées du roi de Syrie s'écria, c'est maintenant que je renonce au culte des faux Dieux, pour n'être désormais fidèle qu'au Seigneur : *Non enim faciet ultrà servus tuus holocaustum aut victimam diis alienis, nisi Domino* (1).

§ II.

Ce qui nous montre encore mieux ce que peut le bon exemple, c'est le fruit qu'ont produit les prédications de saint Jean-Baptiste : il prêche la pénitence sur les rives du Jourdain, et les pécheurs les plus endurcis l'embrassent. Y sont-ils portés par la force des discours du saint précurseur de Jésus-Christ? Ses discours n'ont rien de recherché : il propose, avec la simplicité la plus naturelle, les vérités qu'il annonce à ceux qui l'environnent : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum*, leur dit-il : à ces mots, tout cède, chacun se rend ; il fait autant de pénitents qu'il a d'auditeurs. Peut-être que ceux qui se convertissent ainsi, sont frappés et attirés par l'éclat des miracles qu'il espère? mais nous ne lisons pas qu'il en ait fait. Ce sont les vertus et les austérités de saint Jean-Baptiste qui font de si puissantes impressions sur l'esprit et sur le cœur de ceux qui l'écoutent. La sainteté de sa vie engage ceux qui en sont les témoins à réformer la leur. Les plus voluptueux ces-

(1) Matth. vers. 2.

sent de l'être, lorsqu'ils le voient si mortifié : *Esca autem ejus erat locustæ et mel sylvestre, tunc exibat ad eum Jerosolyma et omnis Judæa... et baptizabantur ab eo confitentes peccata sua* (1)

On sait combien la vie édifiante des Apôtres a contribué à la conversion de l'univers entier. Ils vont prêcher l'Evangile dans toutes les parties du monde. Ils charment ceux qui les entendent, ils confondent ceux qui les contredisent, ils touchent les plus endurcis, ils gagnent les plus obstinés; où ils se présentent, on voit bientôt les idoles sous les pieds du peuple et la croix sur la tête des puissants du siècle. Il se fait de toutes parts un changement prodigieux dans la créance et dans les mœurs, dans peu de temps la terre n'est plus reconnaissable. Les hommes qui l'habitent ne paraissent plus les mêmes. Ils s'empressent de devenir chrétiens ; ils prennent pour règle de leur conduite les préceptes et les conseils de l'Evangile. Malgré les préjugés de leur naissance, les traditions de leurs ancêtres, les coutumes de leur pays, les opinions de leurs docteurs, les répugnances de la nature, ils embrassent une doctrine qui combat toutes les passions, qui proscrit tous les vices et qui ordonne toutes les vertus.

Comment est-ce que les Apôtres opèrent des changements si rapides, si surprenants et si constants ? Est-ce par le charme de l'éloquence, la force des armes, le poids de l'autorité, le secours du crédit, le ressort de l'intrigue, les secours de la politique ? Ils n'ont aucun de ces avantages, tout cela est contre

(1) Matth. v. 4. 5.

eux. Ils n'ont d'autres armes que la croix, d'autres trésors que la pauvreté, d'autres conseils que la simplicité, d'autres ressources que la patience, ils donnent les exemples les plus parfaits de toutes les vertus qu'ils prêchent : voilà ce qui fait qu'ils en inspirent si promptement et si efficacement l'amour et la pratique à ce nombre prodigieux de personnes qu'ils gagnent à Jésus-Christ. Leur vie édifiante, dit saint Chrysostôme, a plus contribué à tant de conquêtes que les miracles mêmes qu'ils ont faits : *Mundum converterunt non propter miracula quæ fecerunt ; sed quia in ipsis verus erat gloriæ pecuniæque contemptus ; et quia nullum sæcularium harum rerum curam habebant* (1). Considérez leur conduite, vous verrez qu'elle est un parfait modèle de toutes les vertus dont ils ont voulu inspirer aux autres l'amour et la pratique.

Zélés et charitables, ils ne parlent, ils n'agissent que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Procurer l'un et l'autre, c'est le seul objet de leurs désirs, l'unique fin de leurs travaux. Ils se sacrifient sans réserve pour faire connaître Dieu à ceux qui l'ignorent, pour lui ramener ceux qui l'oublient, pour faire entrer dans la bonne voie ceux qui s'en écartent, et pour y soutenir ceux qui la suivent.

Détachés et désintéressés, non-seulement ils quittent tout ce qu'ils ont, ils renoncent encore au désir d'acquérir et à l'espérance de posséder. Ils voient à leurs pieds les richesses des fidèles sans en être touchés. Ils ne les reçoivent que pour les transmettre dans les mains des pauvres. Ils vivent du travail de leurs

(1) Chrys. Homil. 1. 6. in. Matth.

mains pour n'être point à charge à ceux qu'ils enrichissent des trésors du Ciel, et en faveur desquels ils opèrent des miracles.

Doux et pacifiques, ils ne se permettent aucune plainte, aucun reproche, aucun murmure contre ceux qui les persécutent. Ils opposent le bienfait à l'outrage, le silence aux calomnies, l'amour à la haine, la déférence aux mépris. Paisibles lorsqu'ils descendent dans les cachots, tranquilles lorsqu'ils montent sur les échafauds, ils prient pour ceux qui les condamnent, ils embrassent ceux qui les tourmentent.

Humbles et modestes, ils vivent inconnus : ils ne se produisent que lorsqu'ils peuvent se rendre utiles, et s'attirer du mépris. Ils se cachent dès qu'on veut les honorer. On est frappé par l'éclat de leurs vertus; on les prend pour des dieux : ils déclarent aussitôt qu'ils sont faibles, mortels et pécheurs comme les autres hommes ; ils font eux-mêmes l'aveu de leurs défauts et de leurs chutes ; ils en transmettent le souvenir dans les écrits sacrés dont ils ont enrichi l'Eglise.

Mortifiés et pénitents, ils n'ont aucun ménagement pour leur corps, ils l'épuisent par les veilles, ils l'accablent par les travaux, ils l'atténuent par les jeûnes. Ils n'ont d'autre plaisir que la satisfaction de n'en point avoir. Porter la croix de Jésus-Christ, avoir part à ses souffrances, éprouver les rigueurs de la faim, les incommodités de l'indigence, voilà leurs délices.

Pénétrés de la foi la plus vive, animés par la charité la plus parfaite, soutenus par l'espérance la plus ferme, ils versent leur sang pour consommer leur apostolat. Voilà ce qui a si vivement touché et si promptement gagné cette diversité de peuples, ce

grand nombre d'âmes que les Apôtres ont conquis à Jésus-Christ. Vivons comme eux, dit saint Chrysostôme, et les bons exemples que nous donnerons, produiront dans le monde les changements les plus heureux, nous convertirons toute la terre sans avoir besoin d'aucun miracle : *Nunc quoque si hoc factum fuerit, convertemus universum orbem terræ absque signis* ? Je dis ceci, conclut ce saint Docteur, pour ceux qui conduisent les autres, et pour ceux qui sont conduits, et encore plus pour moi-même : *Hæc dico, et iis qui imperant, et iis qui aliorum parent imperio et præ cæteris mihi ipsi.*

§ III.

La vie édifiante des chrétiens formés par les Apôtres, contribua beaucoup à la conversion des païens. Les fidèles, dans ces temps heureux de l'Eglise naissante, étaient, dit Tertullien, un abrégé de l'Evangile: *Compendium Evangelii*. C'est-à-dire que leur conduite apprenait ce qu'enseignait notre sainte Religion, et qu'en les voyant, on était porté à suivre comme eux les maximes de Jésus-Christ. La sainteté de leur vie attirait l'attention des idolâtres mêmes, qui ne pouvaient s'empêcher de dire qu'il y avait quelque chose de grand et de divin dans une religion dont les sectateurs étaient si purs dans leurs mœurs, si patients dans leurs maux, si humbles dans leurs discours, si modestes dans leurs habits, si fervents dans leurs prières, si fidèles à Dieu et si charitables envers le prochain. Les bons exemples qu'ils donnaient, faisaient de si fortes impressions sur ceux qui les voyaient, que les plus prévenus contre eux s'enga-

geaient dans leur parti. La seule présence d'un chrétien, dit Tertullien, suffisait pour arrêter le désir d'offenser Dieu et pour faire rougir de honte quiconque péchait : *Vitia ex occursu meo suffundo.* On versait de toutes parts le sang des chrétiens, et le nombre des fidèles grossissait de plus en plus. Les exemples de constance et de générosité que faisaient paraître ces zélés défenseurs de Jésus-Christ ébranlaient les tyrans. Les enfants des préfets et des proconsuls étaient les premiers à dire : Je suis chrétien : *Christianus sum.* Leurs épouses et leurs domestiques couraient à la mort par troupes. Les concierges des prisons et des bourreaux mêmes se jetaient aux pieds des Martyrs, imploraient leurs prières et leur demandaient le baptême. Tels étaient les effets merveilleux du bon exemple dont Dieu se servait comme d'un moyen extérieur pour la conversion des idolâtres. Tandis que les miracles frappaient leurs yeux et que la grâce agissait dans leur âme, le bon exemple finissait de les gagner ; il levait toutes les difficultés qu'ils auraient pu opposer pour refuser de se rendre.

Qu'est-ce qui a converti saint Pacôme, ce fameux solitaire ? C'est le bon exemple. Ce Saint était né païen, il servait dans les troupes de Maximin contre Licinius, il fut pris dans une bataille, et conduit à Diopolis, en Thébaïde. Des chrétiens qui se trouvèrent dans cette ville assistèrent les prisonniers avec une charité des plus compatissantes : Pacôme en fut touché, il résolut d'embrasser une religion qui inspirait des sentiments si humains et des maximes si saintes ; il reçut le baptême et se retira dans le dé-

sert, où il pratiqua les plus grandes austérités.

On pourrait rapporter une infinité de traits d'histoire qui montrent l'efficacité du bon exemple. On voit tous les jours ce qu'il produit, et c'en est assez pour engager les Ministres des saints autels à édifier dans toutes leurs actions. Depuis que Jésus-Christ est monté au ciel, il les a substitués à sa place pour être aux hommes des modèles de sainteté. Ce divin Sauveur leur dit, comme aux Apôtres : donnez aux autres les exemples que vous avez reçus de moi ; je vous les ai donnés, afin qu'on les reçoive de vous : *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos facialis* (1). Il n'est point d'Ecclésiastique qui ne doive dire à chaque fidèle : rendez-vous les imitateurs de ma conduite, comme je le suis de celle de Jésus-Christ : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (2). C'est sur la vie des Ministres du Seigneur que les laïques prétendent régler la leur, et voilà, écrivait autrefois saint Jérôme à Héliodore, voilà ce qui doit vous engager à ne rien faire d'édifiant. Imaginez-vous, lui disait-il, que tous les yeux sont fixés sur vous, qu'on vous observe de toutes parts, on est attentif à ce que vous dites, on examine ce que vous faites, soit que vous paraissiez au dehors, soit que vous restiez dans l'intérieur de votre maison; on veut savoir comment vous vivez, pour apprendre comment on doit se comporter ; chacun croit pouvoir faire ce qu'il voit que vous faites : *In te omnium oculi diriguntur, domus tua et conversatio tua quasi in speculo constituta, magistra est publicæ disciplinæ, quid-*

(1) Joan. 13. c. 15. — (2) 1. Cor. c. 1. v. 16.

quid feceris, id sibi omnes faciendum putant (1). Que ce soit pour vous un motif, continue le saint Docteur, de ne rien faire qui puisse donner lieu à la médisance de ceux qui voudraient noircir votre réputation, ou qui fasse offenser Dieu par ceux qui suivraient votre exemple.

Quoique tous les Ecclésiastiques doivent édifier, ceux qui annoncent la parole de Dieu y sont plus spécialement obligés. C'est par leur vie exemplaire qu'ils donneront de l'autorité à leur ministère, et de la force à leurs discours. La voix de celui qui enseigne le bien, dit saint Grégoire, Pape, entre plus facilement dans le cœur de celui qui l'écoute, quand elle est soutenue de la vie édifiante de celui qui parle; parce qu'alors il anime et il aide à faire par son exemple ce qu'il prescrit dans ses exhortations : *Illa vox libentius auditorum corda penetrat, quàm dicentis vita commendat; quia quod loquendo imperat, ostendendo adjuvat ut fiat* (2). Celui qui ne pratique pas ce qu'il prêche, n'a que la honte de n'instruire personne et le chagrin de se condamner lui-même. C'est tout le fruit de ses prédications, dit saint Chrysostôme: *Quid non facit quod docet, non alium docet, sed seipsum condemnat.*. Si les Ministres des saints autels, continue ce saint Docteur, vivaient aussi saintement qu'ils le doivent, on n'aurait plus besoin de leurs discours, leur conduite apprendrait assez ce qu'il faut faire et ce qu'on doit éviter : *Nihil opus esset verbis, si in hunc modum vita nostra sanctitatis luce fulgeret* (3).

(1) Hieron. Epist. 3. ad Hel. — (2) Greg. p. 2. past. lect. 3. — (3) Chrys. hom. 10. in Ep. 1. ad Tim.

Vous faites plus de fruit où vous paraissez, que je n'en fais où je prêche, écrivait autrefois saint Augustin à un de ses compagnons : on est plus touché en voyant vos actions qu'en écoutant mes discours : *Me minore fructu dicentem audiunt, quàm te viventem inspiciunt.* Allons prêcher, dit un jour saint François d'Assise à un de ses religieux. Ils sortirent et firent ensemble le tour de la ville sans rien dire. Lorsqu'ils furent de retour au monastère, le religieux représenta à saint François qu'il n'avait pas prêché ainsi qu'il se l'était proposé : vous vous trompez, lui répondit le Saint, nous venons de le faire. C'est que véritablement l'air humble et mortifié, le maintien grave et modeste avec lequel ils avaient paru était une prédication des plus éloquentes. Les discours qu'on fait pour porter à la vertu ou pour éloigner du péché, ne font qu'une impression passagère, au lieu, dit le Concile de Trente, que le bon exemple est une manière de prêcher continuellement : *Veluti perpetuum quoddam prædicandi genus* (1).

Ceux qui dirigent les âmes dans le Tribunal de la pénitence doivent aussi édifier dans toutes leurs actions : s'ils ne le font pas, on leur dira ces paroles de saint Paul: *Qui ergo alium doces teipsum non doces* (2)? Vous prétendez nous instruire, et vous ne profitez pas des avis que vous nous donnez : ne sont-ils faits que pour nous, n'en avez-vous pas besoin vous-mêmes ? Si vous voulez que nous déférions à ce que vous dites, il faut que vos actions répondent à vos enseignements. Vous voulez nous obliger à la restitution, et

(1) Trid. sess. 25. c. 1. de reform. — (2) Rom. 2. v. 21.

nous savons que vous retenez le bien d'autrui : *Qui prædicas non furandum , furaris* (1). Vous nous recommandez la pureté, et nous voyons à quels dangers vous exposez la vôtre : *Qui dicis non mœchandum, mœcharis* (2) : Vous nous défendez toute superstition, et vous commettez des sacriléges : *Qui abominaris idola, sacrilegium facis* (3). Vous êtes les dépositaires et les interprètes de la loi, vous vous en faites une gloire , et par vos transgressions continuelles, vous déshonorez Dieu auteur de cette loi : *Qui in lege gloriaris , per prævaricationem legis Deum inhonoras* (4). En nous jugeant , vous vous condamnez vous-mêmes , puisque vous êtes aussi coupables que nous : *In quo enim judicas alterum teipsum condemnas : eadem enim agis quæ judicas.*

Heureux ceux qu'une vie exemplaire met à couvert de ce reproche : les exemples édifiants qu'ils donnent augmentent le mérite de leurs bonnes mœurs. S'il est vrai , comme on n'en peut douter , que les scandaleux sont coupables non-seulement du mal qu'ils commettent, mais encore de celui que font ceux auxquels ils ont été une occasion de chute ; de même nous serons récompensés et pour les vertus que nous aurons pratiquées et pour celles que nous aurons fait pratiquer aux autres par les bons exemples que nous leur aurons donnés : c'est ce qui doit nous engager à nous rendre de parfaits modèles des fidèles en tout et partout : *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.*

(1) Rom. 2. v. 21. — (2) V. 22. — (3) Ibid. — (4) V. 23.

§ IV.

Comme il n'est rien qui édifie tant que la vie pénitente des Ministres des saints autels, considérons quelques motifs propres à la leur inspirer, ils n'ont qu'à lire l'Evangile qu'ils doivent prêcher aux autres, ils verront que Jésus-Christ nous y dit, que pour être son disciple, il faut se haïr soi-même, se faire une violence continuelle, refuser à nos sens et à nos inclinations ce qui les flatte le plus : *Qui non odit animam suam non potest meus esse discipulus.* Ils verront que notre Seigneur nous déclare qu'il n'est pas venu sur la terre pour nous y laisser mener une vie tranquille, agréable et commode, mais pour nous y mettre en main le glaive de la mortification, pour combattre nos passions, faire la guerre à nos penchants et soumettre notre corps à l'esprit : *Non veni pacem mittere, sed gladium* (1). Ils verront que ce divin Sauveur nous annonce que si nous voulons le reconnaître pour notre chef, l'avoir un jour pour notre rémunérateur, régner avec lui dans la gloire qu'il possède, il faut nous interdire ce qui nous plaît, renoncer à ce que nous aimons, vivre et mourir dans l'abnégation de nous-mêmes, souffrir sans relâche les rigueurs de la croix : *Si quis vult post me venire abneget semetipsum et tollat crucem suam.*

Telle est la doctrine de Jésus-Christ sur la pénitence. Là il lance les plus terribles anathèmes contre ceux qui mènent une vie douce et immortifiée, qui coulent leurs jours dans les ris et les jeux, dans la

(1) Matth. 10, v. 34.

bonne chère et les divertissements du siècle. *Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis. Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis* (1). Ici il nous avertit que la voie qui conduit au ciel est étroite, qu'il faut se gêner et se contraindre pour arriver dans cet heureux séjour : *Arcta via quæ ducit ad vitam.* Nous pouvons suivre une voie qui est large et facile, mais l'issue en est funeste, elle conduit à la mort, l'enfer en est le terme : *Spatiosa via est quæ ducit ad mortem.* Il faut nécessairement marcher dans la voie étroite, si nous voulons arriver au ciel ; Jésus-Christ n'en laisse point d'autre à notre choix, c'est la seule qu'il a suivie lui-même : il est notre chef, notre modèle, quiconque refuse de l'accompagner et de l'imiter s'égare et se perd. Hé quoi ! pourrions-nous haïr ce qu'il a aimé, fuir ce qu'il a recherché ? Sectateurs indignes d'un Dieu crucifié, nous voudrions vivre dans les délices, traiter délicatement notre chair, nous ménager, ne rien souffrir ? Méritons-nous un état plus doux que celui du Fils de Dieu, étant l'innocence même il a enduré toutes les rigueurs de la vie la plus austère ; convient-il que la nôtre n'ait rien de dur et de pénible ? Celle d'un grand nombre de fervents religieux et de pieux laïques est mortifiée et pénitente ; Ministres du Seigneur, pourquoi ne les imiterions-nous pas ? Croirons-nous que le sacerdoce nous donne droit d'être sensuels et délicats ? Ceux qui sont à Jésus-Christ, dit saint Paul, exercent contre eux-mêmes une sainte sévérité, ils crucifient leur chair pour réprimer ses révoltes et punir ses

(1) Luc, 6. v. 25.

vices : *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (1). Nous appartenons spécialement à ce divin Sauveur, à cause du rang qu'il nous donne dans son sanctuaire : nous sommes donc particulièrement obligés de nous mortifier, pour lui obéir, lui plaire et l'imiter.

Nous sommes pécheurs, et cela suffit pour nous imposer la nécessité de faire pénitence ; nous le savons et nous le disons à ceux que nous sommes chargés d'instruire : il faut satisfaire à Dieu pour les outrages que lui fait le péché. Toutes les fois que nous avons le malheur de l'offenser, nous contractons avec sa justice une dette qu'il faut nécessairement acquitter en cette vie par une peine volontaire, ou en l'autre par des châtiments inévitables : *Omnis iniquitas puniatur necesse est aut ab ipso pœnitente aut à Deo vindicante.* Rejeter les exercices de la pénitence et dire que pour satisfaire à la justice de Dieu, il suffit de ne le plus offenser, ce serait renouveler une erreur condamnée par le concile de Trente, et que saint Grégoire pape avait auparavant solidement réfutée. Une personne en cessant d'écrire n'efface pas ce qu'elle a déjà tracé sur le papier, et un créancier ne paie pas ses anciennes dettes en n'en contractant point de nouvelles, de même, dit ce grand Docteur (2), nous ne satisfaisons pas à Dieu en ne continuant pas de l'offenser. Il exige de plus que, nous étant éloignés de lui par la douceur et l'attrait des plaisirs, nous retournions à lui par l'amertume des larmes et des gémissements : il veut que ceux qui sont tombés dans le péché, en se lais-

(1) Galat. 5. v. 24. — (2) S. Greg. past. p. 3. adm. 13.

sant aller à des choses défendues, se privent ensuite de celles qui sont permises, et que leur cœur, qui s'est livré à de fausses joies, soit resserré par une tristesse salutaire. Il faut, dit saint Cyprien, que notre pénitence soit proportionnée à nos péchés : *Quam magna deliquimus tàm granditer defleamus, pœnitentia crimine minor non sit.* Nous devons, selon Tertullien, prendre la place de la justice de Dieu, en imiter la sévérité et nous imposer, avec quelque proportion, les châtiments dont il nous punirait lui-même : *Pœnitentia in peccatorem pronuncians pro Dei indignatione fungitur.* Il n'y a pas à délibérer dans le choix que nous devons faire de nous mortifier en cette vie ou de souffrir en l'autre. Avec quelque rigueur que nous nous traitions, elle n'égalera jamais celle avec laquelle Dieu nous punirait, si nous mourions sans expier nos péchés par la pénitence.

Ce qui doit encore nous engager à la faire, c'est qu'elle est un moyen des plus efficaces pour nous maintenir dans la grâce et dans la vertu. Quelque parfaits que nous puissions être, nous avons un certain penchant qui nous porte au mal, et notre faiblesse nous expose sans cesse aux dangers de succomber aux tentations de l'esprit infernal. Nous avons tout à craindre de notre corps, il faut l'affaiblir, si nous voulons ; si nous le flattons, il nous perdra : les ménagements que nous aurons pour lui le mettront en état de se soulever contre nous ; il faut le conduire comme un esclave auquel on n'accorde rien dont il puisse se prévaloir ; avoir pour lui de l'indulgence, c'est lui fournir des armes qu'il tournera contre nous pour nous donner la mort : *Si secundùm*

carnem vixeritis, moriemini. Les Saints en étaient vivement convaincus; c'est ce qui leur a fait pratiquer les austérités accablantes dont le seul récit fait frémir notre délicatesse. La plupart d'entr'eux étaient innocents, cependant ils vivaient dans la pénitence ; nous sommes si coupables, pourquoi ne la ferions-nous pas? Le ciel devait-il leur coûter plus cher qu'à nous? Si on peut le gagner en se livrant au plaisir, qu'ils étaient imprudents de se mortifier comme ils ont fait. Servaient-ils un autre Maître? Attendaient-ils d'autres récompenses ? N'avons-nous pas les mêmes motifs de faire pénitence ? Celle qu'on exige de nous n'a rien qui soit au-dessus de nos forces ; accepter avec une soumission parfaite les peines et les disgrâces que Dieu nous envoie, accomplir avec exactitude les jeûnes et les abstinences que l'Eglise nous impose, refuser à notre sensualité des douceurs et des satisfactions dont tant d'autres se passent, captiver notre imagination, recueillir notre esprit, renoncer à notre propre volonté, mortifier nos sens, châtier notre corps, voilà la pénitence que Dieu demande de nous; quel prétexte avons-nous pour nous en dispenser ? Si nous ne la faisons pas, notre perte est assurée, l'arrêt est prononcé, Dieu est peut-être sur le point de l'exécuter; nous pouvons encore en éviter la sévérité, il faut nous précautionner et la prévenir en nous punissant nous-mêmes : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis* (1). Jésus-Christ ne dit pas que nous serons moins heureux et moins distingués dans le ciel, mais que l'enfer sera notre partage ; il

(1) Luc. 13. v. 3.

s'agit d'une perte éternelle, nous en sommes tous menacés, il n'y a qu'une vie mortifiée et pénitente qui puisse nous en préserver : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* Dieu annonce maintenant ses volontés aux hommes, il leur ordonne à tous de faire pénitence, parce qu'il a fixé un jour où il doit juger l'univers entier, dit saint Paul aux actes des Apôtres : *Deus nunc annunciat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant, eo quod statuit diem in quo judicaturus est orbem in æquitate* (1). Pesons bien toutes ces paroles : *Deus*, c'est un Dieu qui nous prévient ; hélas ! s'il nous avait attendus, où en serions-nous ? Nous l'avons tant de fois offensé, il a droit de nous punir; avant d'éclater, il nous avertit pour nous faire éviter les traits de sa colère : *Nunc.* C'est maintenant que sa grâce nous parle peut-être pour la dernière fois, maintenant que les motifs les plus puissants doivent nous engager à nous réconcilier avec lui : *Annunciat hominibus.* Il ne s'adresse point aux Anges qui lui ont été toujours fidèles et qui sont dans l'heureuse impuissance de l'offenser, ce n'est pas non plus aux réprouvés pour lesquels il n'y a plus de miséricorde ; il parle aux hommes, qu'il veut sanctifier et sauver : *Ut omnes.* Il n'en excepte aucun ; justes et pécheurs, tous sont l'objet de son attention et de ses soins, il intime ses ordres aux uns et aux autres : *Ubique pœnitentiam agant.* Qu'exige-t-il d'eux? Il veut que dans le sanctuaire, dans le cloître et dans le monde, personne ne se dispense de faire pénitence : *Eo quod statuit diem in quo judicaturus est orbem in*

(1) Act. 17. v. 30.

æquitate. Ils seront tous jugés au grand jour des vengeances du Seigneur, elles éclateront sur ceux qu'une vie mortifiée et pénitente n'aura pas rendus conformes à Jésus-Christ. Imitons ce divin Sauveur, et nous régnerons avec lui. L'excellence du bonheur qu'il nous promet, doit adoucir toutes les rigueurs de la pénitence la plus austère.

CHAPITRE XXXII.

De l'obéissance et de l'attachement qu'un ecclésiastique doit à l'Eglise, et en particulier à son Evêque.

§ I.

S'il est incontestablement vrai, dans la religion catholique, qu'il n'y a point de salut hors de l'Eglise, il n'est pas moins vrai que quiconque ne l'écoute pas, ou ne lui rend pas le devoir d'une obéissance filiale, doit être regardé, suivant Jésus-Christ même, *comme un publicain et comme un païen* (1). En ce point, il n'y a nulle distinction entre le monarque et le sujet, le savant et l'ignorant, l'Ecclésiastique et le laïque : tous doivent à l'Eglise une entière soumission d'esprit et de cœur en tout ce qu'elle décide sur la doctrine et sur les mœurs. Ses jugements doivent être regardés comme les jugements du Ciel, ses ordres comme les ordres de Dieu même, parce qu'il lui a promis pour toujours son esprit de vérité (2) ; cet esprit infaillible avec lequel elle ne peut être emportée çà et là, à tous vents, en fait de doctrine.

(1) Matth. c. 18. v. 17. — (2) Eph. 4. v. 12.

Mais qu'est-ce que cette Eglise dont la souveraineté s'étend jusque sur nos pensées, et qui a droit de nous ordonner de croire tout ce qu'elle croit, de penser tout ce qu'elle pense, d'approuver tout ce qu'elle approuve, de condamner tout ce qu'elle condamne ? C'est l'assemblée de tous les fidèles unis par la profession de la même foi, et par la communion des mêmes sacrements ; gouvernés par les Pasteurs légitimes, et particulièrement par le Pape, chef visible de l'Eglise, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, qui en est le chef invisible. Voilà ce qu'on entend sous le nom d'Eglise catholique, apostolique et romaine; je veux dire l'unique vraie Eglise que Jésus-Christ a établie parmi tant de sectes qui déchirent l'univers chrétien ; l'unique qu'il s'est associée comme une épouse sans tache pour lui servir de chef ; l'unique qui compose ce corps mystique que nulle puissance au monde n'a pu jusqu'à présent et ne pourra jamais détruire ; l'unique enfin, où l'on obéit à un chef visible que Jésus-Christ nous a donné pour nous affermir dans la foi, et pour nous rendre inébranlables dans sa céleste doctrine : *Et tu aliquandò conversus confirma fratres tuos* (1).

Cette Eglise catholique, ainsi envisagée dans toute son étendue, ne fait, suivant la doctrine de saint Paul, qu'un corps en Jésus-Christ dont nous sommes tous membres l'un à l'égard de l'autre : *Multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter, alterius membra* (2). Mais comme dans un corps les membres n'ont pas tous le même usage, de même dans l'Eglise les

(1) Luc. 21. v. 32. — (2) Rom. 12. 5.

fidèles n'ont pas tous les mêmes dons, ni les mêmes fonctions. Les uns y sont chargés d'enseigner, les autres de prêter l'oreille aux vérités qu'on leur enseigne ; les uns y sont en qualité de brebis, les autres en celle de Pasteurs : ceux-ci doivent guider et paître le troupeau, et ceux-là se laisser conduire dans de bons pâturages; car il ne faut point confondre ces deux ordres que le Fils de Dieu a clairement distingués. Il a fixé lui-même ceux qui donneront les enseignements, et ceux qui les recevront ; ceux qui décideront, et ceux qui obéiront aux décisions; ceux qui administreront, et ceux qui seront l'objet du ministère.

Les Apôtres, et dans leur personne le Pape et les Evêques leurs successeurs, sont les seuls à qui il a dit : Allez, enseignez, baptisez toutes les nations ; apprenez-leur à garder toutes les choses que je vous ai commandées : et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles :*Euntes ergo docete omnes gentes... et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usquè ad consummationem sæculi* (1).

C'est donc ici cette Eglise enseignante, sur qui tombe précisément l'infaillibilité des divines promesses : elle consiste dans ce corps d'Apôtres, à qui Jésus-Christ a ordonné d'enseigner, et dans tous ceux qui devaient remplir leurs places, *jusqu'à la consommation des siècles*. Pierre était de ce nombre ; mais il y était avec sa prérogative comme le premier des dispensateurs, comme celui qui devait le premier annoncer la foi au nom de ses frères les Apôtres, les

(1) Matth. 28. v. 19. 20.

y confirmer, et par là devenir la pierre sur laquelle serait fondé cet édifice immortel. Il y était avec le droit de paître non-seulement les agneaux, mais même les brebis, c'est-à-dire les Apôtres ses frères. Tous et leurs successeurs acquirent dès lors le droit de juger sans erreur des causes de la foi, des règles des mœurs, de la sainteté de la doctrine, parce que Jésus-Christ leur dit à tous : *je suis avec vous*, lorsque vous enseignerez ; avec vous, quand vous baptiserez. Dans l'une et dans l'autre fonction vous serez mes Ministres, et je serai votre soutien : les sacrements seront toujours saints, la doctrine toujours pure, parce que je suis et je serai tous les jours avec vous pour vous diriger.

C'est à ce corps d'Evêques, unis de sentiments avec le Pape qui est leur chef, que tout Ecclésiastique doit une obéissance sans réserve ; et il la doit, soit qu'il ait lui-même juridiction sur une partie du troupeau en qualité de supérieur Ecclésiastique, soit qu'il n'y ait aucune autorité, et qu'il n'y exerce d'autres fonctions que celles de simple Prêtre. La raison en est, que cette Eglise a sur tout Prêtre et tout Evêque un pouvoir souverain en vertu des promesses de Jésus-Christ. C'est à elle, et non à quelque Evêque particulier, et non aux Curés représentés par les soixante et douze disciples, que le Fils de Dieu a confié l'autorité et le pouvoir d'enseigner toute vérité, de garantir de toute erreur, d'administrer et de conduire. Tout Evêque et tout Curé, envisagé séparément et par opposition avec l'Eglise, n'est qu'un membre particulier, qui doit sa subordination à tout le corps, parce que c'est au corps que les pro-

messes ont été faites, et que pourvu que la vérité y prévale, Jésus-Christ n'est point astreint à les vérifier dans chaque particulier.

§ II.

Un membre, nous dit saint Paul (1), ne doit point se révolter contre le corps dont il fait partie, ni usurper la fonction d'un autre membre. Le pied qui doit obéir à l'œil qui le guide n'entreprend point de le guider; l'oreille n'usurpe point le droit de prononcer des oracles qu'elle doit écouter; par conséquent quand ce collége apostolique décidera, instruira, dira aux Ecclésiastiques ainsi qu'aux laïques : croyez ceci, et rejetez cela : il ne leur appartient pas, quelque rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, de s'opposer à son autorité toujours infaillible et dominante, soit qu'elle se rassemble, soit qu'elle reste dispersée; et malgré la sublimité de leur génie, il ne leur est plus permis de douter, d'examiner, ni de former des difficultés sur ce qu'elle a une fois jugé et défini. Elle a parlé; c'en est assez pour soumettre le plus bel esprit comme le plus simple, l'Ecclésiastique comme le laïque, et il n'est pas plus libre à l'un qu'à l'autre d'entrer dans un examen qui leur est et leur sera toujours interdit, quand l'Eglise aura parlé.

Que si quelque Pasteur particulier, sortant des bornes de cette dépendance, s'élève contre ce corps de Pasteurs unis de sentiments avec leur chef; s'il se cantonne contre eux, et qu'il s'arroge le droit de rejeter les décisions de cette Eglise, dépositaire

(1) I Cor. c. 12.

infaillible de la vérité, cette Eglise à son tour a droit de le traiter de rebelle, et de le jeter hors de son sein, quelque élevé qu'il y puisse être, et quelque service qu'il lui ait rendu, ou qu'il soit en état de lui rendre. Ainsi retrancha-t-elle de sa communion Tertullien, qui en avait été une des plus brillantes lumières, et un des plus beaux ornements, parce qu'après l'avoir défendue avec intrépidité contre la rage des tyrans, il entreprit de lui faire la loi, et aima mieux s'en séparer, que de passer condamnation sur ces sentiments. Ainsi a-t-elle frappé de ses anathèmes tant d'hérétiques, qui, quoique Ministres des autels, et placés sur les plus grands siéges ont rompu dans presque tous les siècles les barrières de la dépendance, et sont entrés sans guide dans des chemins tortueux, où ils se sont égarés sans retour.

Cette subordination à l'Eglise porte avec soi ses avantages, et les Ministres des autels sont les premiers à en recueillir les fruits. En effet, elle les met absolument hors de prise à l'erreur. Dès qu'ils s'unissent dans la doctrine au corps et au chef des Pasteurs, et qu'ils se rangent, pour ainsi dire, à ce gros d'armée que Jésus-Christ a rassemblé, ils y trouvent leur sûreté et le vrai ministère. Les nouvelles doctrines, aussi bruyantes et aussi peu solides que les vents, ne sauraient les emporter ; ils ne sont point flottants çà là, parce que dans la promesse du Fils de Dieu, et dans ce corps de Pasteurs qui en est dépositaire, ils ont un point fixe qui les rend inébranlables. Dès lors, se soumettant à la souveraine et légitime puissance de l'Epouse de Jésus-Christ, loin d'affaiblir par là l'autorité dont ils sont revêtus, ils travaillent à l'af-

fermir. On leur rend volontiers l'obéissance qui leur est due, lorsqu'ils rendent de leur côté celle qu'ils doivent à l'Eglise : au lieu que quand on les voit se porter pour indépendants de cette puissance supérieure dont ils relèvent, on est tenté de secouer comme eux le joug de l'obéissance qu'on leur doit. Tout au moins peut-on leur reprocher le mauvais exemple qu'ils donnent : et lorsqu'ils viennent à insister sur le peu de docilité qu'ils rencontrent dans les esprits, sur le renversement total de la discipline, ou la nécessité de la dépendance pour établir l'ordre et la règle dans leurs Eglises particulières ; ceux qui relèvent de leur juridiction peuvent leur faire le reproche de l'évangile : *Guérissez-vous vous-mêmes*; soumettez-vous à ce corps de Pasteurs dont vous dépendez : autrement tandis que vous romprez ces liens de subordination si nécessaire au bon ordre de l'Eglise universelle, attendez-vous à voir dans vos Eglises particulières ce royaume divisé dont parle Jésus-Christ qui tombe dans la désolation par les factions qui s'y élèvent : *Omne regnum divisum contra se desolabitur ; et omnis civitas, vel domus divisa contra se non stabit* (1).

§ III.

L'Eglise nous est représentée, dans le sacré Cantique, sous l'idée d'une armée formidable, par le bel ordre qu'on y voit régner : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (2). Mais si cet ordre qui fait la principale force d'une armée, vient à disparaître ; si l'on y manque de subordination, et que les simples

(1) Matth. c 22. v 25. — (2) Cant. c. 6. v. 3.

soldats n'obéissent plus aux capitaines, les capitaines aux colonels, les colonels au général, comment l'armée subsistera-t-elle, ou fera-elle tête à l'ennemi ? Appliquons ceci à notre sujet. Il y a dans l'Eglise catholique une hiérarchie ou principauté spirituelle établie par le Fils de Dieu. Les Évêques y tiennent un rang distingué, les Prêtres et autres Ministres subalternes en sont comme les officiers, destinés chacun à des fonctions différentes, et subordonnés à un chef visible qui est le Vicaire de Jésus-Christ. Cette principauté spirituelle a des ennemis sans nombre, les uns cachés, les autres connus; ce sont tous ces esprits indociles qui formeront toujours des schismes,et qui annonceront des hérésies (car il y en aura, et il faut même qu'il y en ait) dit l'Apôtre, soit pour servir d'épreuve aux vrais fidèles, et de sujet de triomphe à l'Eglise, soit pour l'exécution des terribles desseins de Dieu : *Oportet et hœreses esse* (1).

Mais comment ce corps hiérarchique se garantira-t-il de ces hérésies, des schismes, et généralement de tous les ennemis que l'enfer lui suscite, si chaque membre qui le compose secoue avec hauteur le joug de la subordination, et si le peuple n'obéit plus aux Prêtres, les Prêtres aux Evêques, et si les Evêques ne sont pas unis au saint Siége que Dieu leur a assigné comme le centre d'unité où ils doivent tous aboutir? Dans ce désordre, il est comme impossible que ce corps, par la mauvaise disposition des membres qui le composent, ne souffre ses pertes de ses altérations : au lieu que les efforts de ses ennemis seraient

(1) I. Cor. 11. 19.

totalement inutiles, s'il était bien formé et lié dans toutes ses parties par la soumission qui sert si bien à les joindre et à les entretenir.

Chose étrange! qu'on trouve nombre d'Ecclésiastiques, qui refusent à l'Eglise la soumission qu'ils défèrent aveuglément aux lumières d'un Directeur, d'un corps religieux ou d'un Docteur particulier! L'Eglise, selon eux, quoique assurée de l'Esprit de vérité, aura pu errer ; et des particuliers sans rang et sans autorité dans l'Eglise, sans mission, quelquefois même sans nulle teinture de doctrine, seront des oracles à leur égard! Ils ne verront que par leurs yeux ; ils n'auront d'oreilles que pour les entendre et ne se prêteront à rien de ce qui peut les détromper! Est-ce opiniâtreté, est-ce fascination, est-ce ignorance! Une pareille conduite soutenue des années entières au centre de la catholicité et du Sanctuaire, sera-elle excusable au Tribunal de Dieu? Comment un Ecclésiastique y prétextera-t-il la simplicité, l'ignorance ou la surprise, après qu'il se sera ainsi volontairement égaré?

Je vous avais déclaré, lui dira le Fils de Dieu, que la preuve infaillible de la vérité, était la soumission à mon Eglise ; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient, n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge; et que quiconque n'écoutait pas mon Eglise, fût-il un Ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. Pourquoi donc, sans égard à une instruction si positive, vous êtes-vous attaché opiniâtrement à un parti où cet esprit de soumission ne régnait pas, à un Docteur ou à un Directeur réfractaire aux lois de mon Eglise? Pourquoi,

au lieu de vous en tenir à la règle que je vous avais donnée, avez-vous par vanité, par obstination ou par une simplicité pleine d'indiscrétion, adhéré à des erreurs, sous l'ombre d'une réforme imaginaire ? Votre chute est inexcusable, votre erreur une infidélité que ma justice a intérêt de condamner ; et un jugement sans miséricorde va être le juste prix de votre opiniâtre résistance.

§ IV.

C'est donc un faible retranchement pour les Ministres des autels, de vanter leur respect pour le Souverain Pontife, et leur attachement inviolable à l'Eglise, tandis qu'ils s'élèvent contre elle, qu'ils lui résistent dans le cœur, et même par les effets. Ce respect, cet attachement si vanté, ne sont qu'un tissu de beaux mots, capables d'éblouir les simples, mais incapables de tromper Dieu, et de les rassurer eux-mêmes contre ses menaces. Le respect, leur dira-t-il un jour, ne suffisait pas où l'obéissance vous était prescrite ; vous l'aviez promise à mon Eglise dans votre profession de foi et vous avez violé toutes vos promesses, en refusant constamment de l'écouter et de la croire. Successeurs de mes Apôtres et de mes Disciples, vous avez, sans quitter leurs siéges, renoncé à la foi de ceux qui vous y avaient établis; calomnier leur foi, comme vous l'avez fait, et y renoncer, n'était précisément qu'une même chose. Est-ce en abandonnant la foi de mon Eglise, et en accusant d'erreur ses jugements, que vous lui marquiez votre attachement ? Si vous aviez à lui être unis, il fallait l'être par les nœuds sacrés que j'avais moi-même formés

entre le corps et les membres, par l'obéissance à son autorité, par la confession extérieure de la même créance, par une adhésion d'esprit et de cœur à toutes ses décisions.

Qu'on conteste, tant qu'on le voudra, pour s'affermir dans la désobéissance aux lois de l'Eglise; malgré tous les systèmes que la subtilité de l'esprit humain peut inventer, un Ecclésiastique peu soumis pendant la vie à ses décisions, n'aura jamais ni à la mort, ni au jugement de Dieu, la consolation du vrai fidèle; il ne pourra pas dire comme lui : J'ai écouté, ô mon Dieu, l'Eglise que vous m'aviez dit d'écouter; j'ai cru ce qu'elle a cru, et rejeté ce qu'elle a rejeté. Si je me suis trompé en croyant ainsi, ce n'est pas à moi que l'erreur doit en être imputée, mais à ce corps d'Apôtres, mais à ce chef des Pasteurs, mais à votre Eglise que vous aviez chargée de m'instruire. Consolation vraiment pleine de douceur pour un Prêtre qui est prêt à aller rendre compte de sa foi au redoutable Tribunal de Dieu; il peut se flatter de lui avoir fait le sacrifice le plus agréable, qui était celui de sa raison; d'avoir immolé ses lumières aux siennes, et reconnu que lorsque Dieu parlait par lui ou par son Eglise, toute créature devait croire, adorer et se taire.

Il n'en est pas de même de l'Ecclésiastique qui se sera piqué d'une science que la simplicité n'accompagnait point. N'ayant point écouté, nonobstant l'ordre qu'il en avait, ceux qui étaient assis sur la Chaire de Moïse, il se trouvera sans défense, lorsqu'on lui reprochera de s'être fait le juge et l'arbitre de sa foi. Les discours, les exemples, l'autorité de quelques

particuliers qu'il aura suivis et écoutés, n'étant au Tribunal ni compétants ni infaillibles, pour le mettre à l'abri de son erreur, il en sera seul responsable ? et on le jugera plus sévèrement un jour, pour n'avoir pas cru comme il devait croire, en faisant tout le bien qu'il se vantera d'avoir fait.

Que sera-ce des reproches qu'essuieront tant de Ministres des autels, qui, peu contents de désobéir à l'Eglise, auront usé de mille artifices pour faire des prosélytes à l'erreur, et entraîner des milliers d'âmes dans la révolte, où ils s'étaient malheureusement engagés ? De quel front soutiendront-ils les regards du Fils de Dieu, après avoir travaillé sans relâche à ébranler les fondements de son Eglise, méprisé ses anathèmes, soulevé par leurs intrigues secrètes les membres contre leur chef, et les brebis contre leurs Pasteurs ? Le compte qu'on exigera de ces ouvriers infidèles sera d'autant plus terrible, qu'il se rendra à un Dieu, *que rien n'irrite tant*, dit saint Chrysostôme, *que le schisme et la division de son Eglise* (1). Il lui donna sa paix avant son Ascension ; il fonda cette paix sur l'unité de la foi dans les Pasteurs, sur la subordination dans tous les membres. Refuser après cela d'écouter et d'obéir ; soulever contre le reste du corps dont on est membre, tous ceux qu'on devrait au contraire lui assujettir; s'aguerrir contre l'autorité légitime par des cabales dont on triomphe, et dont on devrait rougir ; c'est détruire, autant qu'il est en soi, cette divine paix que Jésus-Christ laissa pour héritage à ses Disciples ; se servir de la place qu'on

(1) Homel. II. in Epist. ad Eph.

occupe dans l'Eglise, pour y porter le scandale et en le portant, accumuler sur sa tête, suivant l'oracle du Sauveur, des trésors de malédictions et de colère pour le jour des vengeances : *Væ homini illi, per quem scandalum venit* (1).

§ V.

Pour rendre à l'Eglise l'obéissance filiale dont nous parlons et la lui rendre sans aucune peine, j'oserai le dire, il est question de l'aimer. Un fils bien né, qui aime tendrement sa mère, l'écoute volontiers, et trouve son plaisir dans les déférences qu'il a pour elle ; charmé de la prévenir en toutes choses, il va au-devant de ses ordres ; il démêle tous ses désirs ; il prend ses volontés pour des lois, l'obligation qu'il lui a de la vie pour un service ineffaçable : en un mot rien ne lui coûte, lorsqu'il est question de l'obliger et de lui plaire, parce qu'il lui est sincèrement attaché, et qu'il croirait, en l'aimant moins, démentir les sentiments de la nature.

O vous, Ministres des autels, regardez et agissez sur ce modèle ! Comme enfants de l'Eglise, vous devez l'aimer, parce qu'elle est votre mère, mais une mère qui vous a engendrés en Jésus-Christ, régénérés par les eaux du Baptême, fortifiés par l'onction sainte, nourris à la table de son divin époux, éclairés, et dirigés dans les divers âges de votre vie, ouvert enfin tous ses trésors pour vous absoudre et vous pardonner. Que devez-vous sentir pour elle après tant de bienfaits ? Pourriez-vous ne l'aimer pas dans la vue

(1) Matth. c. 13. v. 7.

de tous les biens que vous en avez reçus, et que vous en recevez tous les jours en qualité de ses enfants ? Pour peu que vous les compreniez, vous vous tiendrez inséparablement unis à cette mère des croyants, et vous direz volontiers avec le Prophète : *Ah! que plutôt j'oublie ma main droite*, que d'oublier jamais l'Église catholique où je suis né ! *Que ma langue s'attache à mon palais*, si, éloigné de son sein, je puis jamais penser ou parler autrement qu'elle, ou avoir d'autres intérêts que les siens ! *Adhæreat lingua faucibus meis, si non meminero tuî, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ* (1).

Ce n'est pas là néanmoins le seul titre de reconnaissance qui doit unir indissolublement les Ecclésiastiques à l'Église. Déjà comblés de ses biens en qualité de ses enfants, ils lui appartiennent plus spécialement encore par le caractère de Ministres de ses autels, et de dispensateur de ses mystères. Ce caractère qui leur fait contracter avec Jésus-Christ une alliance plus prochaine, les agrège au corps de l'Église bien plus étroitement que les laïques, et les rend les dépositaires des mérites et du sang du Sauveur. Par eux l'Église répand ses trésors avec effusion sur tous les fidèles ; elle se sert de leurs mains pour communiquer sans mesures ces sources sacrées qui rendent le Christianisme de plus en plus fécond en bonnes œuvres : en sorte qu'on peut dire d'eux, avec beaucoup plus de vérité que de simples laïques, qu'ils sont *les domestiques de la foi, les prières vivantes de la cité des Saints et de la maison de Dieu, ce nouvel édifice*

(1) Ps. 136. v. 6.

bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, où Jésus-Christ lui-même est la première pierre de l'angle (1).

Cette distinction qui élève les Ecclésiastiques au-dessus du commun des fidèles, est pour eux un nouveau motif d'attachement, qui doit les rendre sensibles à tout ce qui touche l'Eglise, à tout ce qui peut blesser ses droits ou affaiblir son autorité ; ses intérêts leur doivent être plus chers que les leurs propres. De quelque manière qu'on les attaque, ils doivent consacrer leurs soins à les défendre, et s'opposer comme des murs d'airain à tous les coups que l'incrédulité et le libertinage entreprennent de lui porter ; parce qu'enfin ils sont spécialement du corps de cette Eglise, et qu'il suffit d'être étroitement lié à un corps, pour se sentir porté à en prendre la défense en toutes rencontres.

Dans le monde, prend-on le parti de l'épée ou celui de la robe ? aussitôt on en épouse les intérêts avec vivacité ; il suffit d'être engagé dans l'un ou l'autre de ces états, pour ne pouvoir envisager d'un œil indifférent leurs avantages ou leurs pertes. Amis ou ennemis, disgrâces ou faveurs, succès ou revers, on prend tous ces événements à cœur, comme si l'on y était seul intéressé. Les querelles du corps deviennent celles des particuliers ; et quiconque n'a pas ces sentiments pour le corps dont il fait partie, est un homme que son corps méprise, jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion de s'en délivrer : N'y aurait-il donc que le corps de l'Eglise, où il serait permis à ceux qui le composent

(1) Eph. c. 2. v. 19.

de penser autrement, et de l'abandonner dans ses malheurs ?

A Dieu ne plaise que les Ministres des autels souffrent que cette Église, qui les fait croître entre ses bras et dans son sein, soit impunément attaquée en leur présence, ou qu'ils se fassent un divertissement et un jeu de ses afflictions et de ses pertes. Il est de leur intérêt qu'elle subsiste ; ses agrandissements sont les leurs: comme elle ne peut rien perdre de son autorité que la leur n'en souffre, si jamais on la déshonore, ce sera sur eux que rejaillira son déshonneur: ses persécutions, par un contre-coup naturel, viendront fondre sur leurs têtes; ils en seront les premières victimes.

C'est le funeste spectacle que les hérésies de Luther et de Calvin ont fourni à l'Europe dans les derniers siècles; spectacle qui devrait seul resserrer plus que jamais les nœuds qui attachent les Ministres des autels à l'Église de Jésus-Christ. En effet, elle ne fut pas plutôt tombée dans le mépris par les efforts de l'hérésie que tout ce qui était consacré à ses autels en ressentit le violent contre-coup. Les Évêques chassés de leurs Siéges, les Chanoines bannis de leurs églises, les religieux dépouillés de leurs biens et arrachés à leur solitude ; les vierges consacrées à Dieu, obligées de fuir pour se soustraire à la violence et au déshonneur; tous les Ministres de l'Eglise procrits, opprimés et persécutés avec elle, ne sentirent, hélas ! que trop pour leur malheur, que ses intérêts et les leurs étaient communs, et que la tempête suscitée contre le corps, s'étendait généralement sur tous ses membres.

§ VI.

C'est donc une vérité incontestable que les Ministres des autels doivent à l'Église, surtout dans le temps de troubles et de division, l'attachement le plus inviolable. Leur intérêt, leur gloire, les engagements les plus solennels, leur ruine même dont ils sont menacés dans les moindres révolutions, tout doit leur inspirer une religieuse affection pour cette sainte Mère : en sorte que tout ce qui s'attaque à elle, les blesse à la prunelle de l'œil, et les attaque eux-mêmes par l'endroit le plus sensible. Rester dans l'inaction à la vue des assauts que lui livrent ses ennemis, regarder les plaies qu'ils lui font d'un œil tranquille, c'est travailler, sans s'en apercevoir, à leur propre ruine. Car, encore un coup, si l'Eglise périt dans une province ou un royaume, tout ce qui lui appartient succombe avec elle, et se voit pareillement immolé. Les enfants ont le même sort que la mère ; avec cette différence néanmoins, que l'Eglise exilée de divers coins de la terre, répare ailleurs ses pertes, et ne saurait périr suivant l'oracle de Jésus-Christ : au lieu que ses Ministres ordinairement ensevelis sous la ruine de ses autels, dans les lieux mêmes où ils ont manqué d'attachement et de tendresse pour elle, ne se relèvent point de leur chute, et rentrent dans l'obscurité d'où elle les avait tirés.

Quand on peut se rendre le consolant témoignage que dans toutes ses douleurs l'Eglise du Fils de Dieu ne ressent rien qu'on ne ressente aussi, on est bientôt plein de respect pour elle, on n'entend qu'avec hor-

reur les insolentes déclamations des libertins qui font tous leurs efforts pour la noircir.

Est-il rien en effet de plus odieux et de plus digne du mépris des Ecclésiastiques, que cette licence effrénée, avec laquelle ils entendent tous les jours parler de l'Eglise et du Souverain Pontife : quoiqu'on sache, à ne pouvoir en douter, qu'en vertu de la prière de Jésus-Christ la foi de cette Eglise n'a jamais manqué, et ne manquera jamais ; que sa voix retentira partout, que ceux qui se révolteront contre elle, passeront sans altérer sa solidité et sans interrompre sa durée ; que malgré la violence, les intrigues et les passions des hommes, elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles ; et qu'enfin tous les hérétiques iront successivement se briser contre elle. Pour peu que les Ministres des autels réfléchissent sur tous ces principes que leur fournissent l'évangile et la plus saine Théologie, ils détesteront ce torrent d'invectives qui se répand contre l'Eglise et le souverain Pontife ; ils feront plus, ils s'y opposeront de tout leur pouvoir.

§ VII.

Un autre devoir des Ministres du second ordre, c'est l'obéissance à leur Evêque. A peine certains Ecclésiastiques se voient-ils à la tête d'une paroisse, qu'ils affectent, en matière de dogme et de discipline, une indépendance inconnue aux siècles passés. Il semble que le droit qu'ils ont acquis de prêcher la foi et de commander à une parcelle du troupeau, les exempte de l'obligation d'obéir à leurs Prélats, établis de Dieu, pour donner l'âme et le mouvement à leurs diocèses. Ils s'imaginent que l'obéissance n'est

qu'une vertu de cloître, et qu'un Curé est absolument le maître de se conformer aux sentiments et aux intentions de son Évêque, ou de lui résister à son gré.

Rien de plus faux néanmoins que ce principe, ni rien qui tende plus directement au renversement total de la hiérarchie. Car enfin, celui qui a dit aux Apôtres et aux Évêques leurs légitimes successeurs : *Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise* (1), n'a point distingué là-dessus les Ecclésiastiques du commun des fidèles. Il s'est expliqué en général, et sans aucune exception, en donnant aux Évêques un pouvoir spirituel, pour conduire non-seulement le peuple, mais le clergé ; il les en a établis les supérieurs légitimes, ainsi que le concile de Trente l'a défini. S'ils en sont les supérieurs, ce clergé et ce peuple doivent donc leur obéir ; autrement l'ordre de la hiérarchie est renversé, et le gouvernement de l'Eglise troublé par l'indocilité de ceux mêmes qui étaient spécialement chargés d'y maintenir le calme.

Obéissez, nous dit saint Paul, *à ceux qui sont établis de Dieu pour vous gouverner, et demeurez soumis à leurs ordres ; afin que, comme ils veillent sur vous, ayant à rendre compte de vos âmes, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant : ce qui ne vous serait pas avantageux* (2). Comme s'il disait aux Ministres du second ordre : Obéissez avec joie à vos Évêques, afin qu'ils s'acquittent eux-mêmes de leurs devoirs avec joie. Montrez-vous dociles à leurs voix ; n'aggravez pas leur fardeau déjà assez pesant par soi-même. Il est de votre intérêt de conserver la paix

(1) Luc, c. 10. v. 16. — (2) Hebr. c. 13. v. 17.

avec eux, et c'est pour vous plutôt que pour eux que je vous le conseille ; attachez-vous à eux, écoutez-les avec docilité, respectez leurs sentiments, ayez avec eux une même créance, moins ils rencontreront d'opposition de votre part, plus vous trouverez dans le parfait concert qui régnera entr'eux et vous, de paix et de consolation.

Voilà ce que l'Apôtre des gentils exige de la docilité des Ecclésiastiques, à la voix de leur Évêque ; mais voici, suivant saint Chrysostôme, de quoi ce même Apôtre menace leur désobéissance : *Ne vous tenez pas en assurance*, dit ce saint Docteur, *parce que le Pasteur que vous méprisez, ne se venge pas de vous ; si vous demeurez dans votre endurcissement, ses gémissements seront pires que les vengeances les plus terribles... Je vous le dis aujourd'hui, afin que vous ne me reprochiez pas un jour de ne vous avoir pas instruits.... Ce n'est pas un moindre crime de faire ces schismes et ces partialités dans l'Eglise, que de tomber dans l'hérésie* (1). Ainsi pensait ce grand homme, la lumière de son siècle, la gloire de l'Episcopat, le généreux défenseur des droits et de l'autorité de l'Eglise. Il était bien éloigné de croire qu'on pût désobéir à son Évêque sans pécher; puisqu'il taxait de crime égal à l'hérésie, la révolte de ces Prêtres discoles, qui prêchent une doctrine contraire à celle de leur Évêque, *pour entraîner*, comme dit saint Paul *des Disciples après eux*, et pour former un funeste schisme dans l'Eglise.

(1) Homil. 24. tom. 6. Edit. Græc. et Latin. p. 983.

§ VIII.

Il en eût dit autant, sans doute, de tant d'autres, qui, par un esprit ennemi de toute règle, méprisent aujourd'hui dans la pratique, et les statuts synodaux, et les ordonnances générales que leurs Évêques font pour le bon ordre de leurs diocèses. Les censures mêmes, qui quelquefois s'y trouvent attachées, ne les arrêtent point; ils se font une espèce de mérite de les mépriser, de leur prêter des motifs odieux, ou de les interpréter au gré de leur caprice : comme si, en les éludant par mille subtilités, que le seul amour de la liberté peut inventer, on les encourait moins, ou qu'on fût moins du nombre de ces enfants indociles, dont un père désolé déplore la naissance, et maudit quelquefois la rébellion.

Ces Ecclésiastiques, ainsi réfractaires, ignorent-ils que leur état, bien loin de les soustraire à toute autorité, leur donne de nouveaux maîtres? il leur procure, à la vérité, de grands priviléges, d'éminentes prérogatives; mais il leur impose aussi des devoirs très-étendus et d'importantes obligations. Une des principales, c'est l'obéissance à leur Évêque qui étant, pour le spirituel, le supérieur de tous ses diocésains, le devient plus spécialement de ceux qui se consacrent au ministère des saints autels. Ils ne peuvent lui disputer la juridiction qu'il a sur eux; ils doivent donc lui obéir, par la raison que tout sujet doit se soumettre aux ordres de ceux dont il dépend, et cela dans tout ce qu'ils ont droit de lui commander.

Cette obéissance qu'on veut que les Ecclésiastiques aient pour leur Evêque, n'est point un simple conseil

qu'on leur propose pour les rendre plus parfaits ; elle est de précepte, et sans elle il n'y a point de salut pour eux. *Quicumque Episcopis non obediunt, indubitantur rei et reprobi existunt* (1). Tous ceux qui sont élevés au sacerdoce, promettent à leur Prélat, aux pieds des autels, qu'ils lui obéiront et à ses successeurs : *Promittis mihi, et successoribus meis obedientiam* ? ils répondent aussitôt, *promitto*. Après une promesse si solennelle et si expresse, il n'y a plus à se rétracter. On ne peut y manquer sans offenser Dieu grièvement ; rien ne peut excuser une prévarication semblable : *Nefarium scelus est, et apud Deum capitale crimen insurgere adversus caput, ac præpositis, et iis qui Dei voluntate atque arbitrio principem honoris locum tenent, nolle subjacere* (2). Que les Ecclésiastiques qui méprisent ainsi l'autorité de leur Evêque, se plaignent ensuite qu'on ne respecte pas la leur. Dieu le permet pour les punir, et ils donnent eux-mêmes l'exemple de cet esprit d'indépendance qu'ils trouvent dans les autres. Qu'ils jugent de la peine qu'ils font à leur Évêque en ne lui obéissant pas, parce qu'ils souffrent eux-mêmes, lorsqu'on ne fait pas ce qu'ils ordonnent. En vain sont-ils fidèles à leurs autres obligations ; s'ils négligent celle-ci, tout le bien qu'ils peuvent faire sera sans récompense : *Videmus per inobedientiam, animarum opera non respici, jejunia non audiri, vota non suscipi* (3). C'est que l'obéissance est le sacrifice le plus agréable que nous puissions offrir à Dieu : *Melior est enim obedientia quam victimæ* (4). Il en coûte

(1) S. Clem. Epist. 2. post med. — (2) S. Cyr. Alex. de ador. in Spir. lib. 13. qui est de Sacer. — (3) S. Euch. hom. 3. ad mon. — (4) I Reg. c. 15. v. 22.

de se soumettre et de vaincre les répugnances qu'on sent ordinairement, lorsqu'on doit s'assujettir à une volonté étrangère. Il faut pour cela sacrifier souvent son cœur, sa raison, sa liberté. Quel mérite n'y a-t-il point à le faire ? c'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que l'obéissance est la plus grande des vertus, qu'elle est la mère et la source de toutes les autres : *Obedientia quæ maxima virtus est, et ut ita dixerim, omnium origo materque virtutum* (1). Aussi voyons-nous que Jésus-Christ, comme le remarque saint Bernard, a mieux aimé perdre la vie que l'obéissance ; et voilà, dit ce père de l'Eglise, voilà ce qui condamne tout Ecclésiastique qui refuse d'obéir à son évêque : *Ipsi propriis obedire contemnunt Episcopis.... redimunt se ne obediant. Non ita Christus. Ille siquidem dedit vitam ne perderet obedientiam.* Ce divin Sauveur a non-seulement obéi à sa très-digne Mère et à saint Joseph, mais il s'est encore soumis à des hommes injustes et pécheurs, en obéissant aux édits de l'empereur Auguste, à la sentence de Pilate et à ses bourreaux mêmes. C'est qu'il ne cherchait qu'à faire la volonté de son divin Père qui l'exigeait de lui. Son plus grand plaisir, sa plus chère envie était de se conformer en tout à ses ordres. Telles doivent être les dispositions des Ministres des saints autels à l'égard de leur évêque, dit saint Ignace, martyr : *Episcopum sequimini, sicut Jesus Christus Patrem* (2).

Heureux l'Ecclésiastique qui imite un tel modèle, et qui, avec toute sa science et ses lumières, aura su, comme le simple fidèle, revenir à la simplicité des

(1) August. lib. 1. contra advers. legis.
(2) S. Ign. Epist. ad Mag.

enfants, et n'avoir d'autre règle que l'obéissance. Ce sont là, dira-t-il un jour au Seigneur, les voies que vous m'aviez marquées. Vous m'aviez ordonné, ô mon Dieu, *d'écouter vos Ministres* comme vous-même ; *je les ai écoutés* : vous m'aviez dit *de faire ce qu'ils me diraient* ; je l'ai fait avec docilité. J'ai cru sur la parole de ceux que vous avez chargés *d'enseigner les Nations*, *et de leur prescrire les ordonnances qu'ils avaient reçues de vous*. J'espère que vous aurez pour agréable le sacrifice que je vous ai fait de mes lumières, et que vous récompenserez, suivant vos promesses, mon attachement à votre sainte Eglise, ma foi et ma docilité.

CHAPITRE XXXIII.

De la modestie qu'on attend des ecclésiastiques.

§ 1.

La modestie est une espèce de prédication muette, mais efficace et pleine d'énergie : comme un trait des plus perçants, elle entre, elle pénètre jusqu'au cœur, non point pour le blesser, mais pour le changer ; et plus le coup qu'elle porte est grand, plus aussi le changement qu'elle produit est merveilleux. C'est une leçon, non-seulement utile à celui qui la reçoit, mais à celui qui la donne ; elle le conserve dans le recueillement ; elle entretient dans lui le goût de la piété, et le fait tenir continuellement sur ses gardes, en sorte que toute sa conduite semble ne respirer qu'une agréable odeur de dévotion.

Cette vertu doit nécessairement servir d'ornement à l'Ecclésiastique, et d'un ornement si naturel, qu'on

ne puisse arrêter les yeux sur lui, sans en être agréablement flatté. On veut qu'il soit réglé dans son maintien, dans ses discours, ses regards, ses habits et toute sa personne. S'il manque à la moindre de ces bienséances, ou s'il laisse échapper quelque trait qui ne s'accorde pas avec la sainteté de son état, on l'envisage aussitôt comme une preuve du déréglement de son cœur, et l'on juge que toute la masse est gâtée, sur le mauvais levain qui s'en présente. Aussi saint Paul met-il au nombre des vertus essentielles à un Ecclésiastique, la modestie et la gravité; il les recommande à Tite et à Timothée, en leur disant que la candeur et la beauté de leurs âmes doit se produire au dehors par un extérieur bien composé; et qu'un Evêque ne doit pas moins servir de modèle par sa gravité, que par ses mœurs et sa doctrine : *Omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate* (1).

Tout Ecclésiastique est donc, selon l'Apôtre, étroitement obligé de donner bon exemple et d'édifier, par sa modestie, ceux qui l'abordent. Son intérieur a beau être réglé, son cœur être plein de piété, et ses passions soumises, tout cela n'étant connu que de Dieu, il faut quelque chose de plus pour édifier le prochain, pour qui le cœur humain est un mystère : et comme le prochain n'en juge que par les dehors, c'est aussi les dehors qu'il faut tellement composer, qu'on puisse aisément en augurer l'ordre et la piété qui règnent dans l'âme : autrement un extérieur déréglé donnera à penser que l'intérieur lui ressemble.

(1) Tit. c. 2. v. 7.

On s'en scandalisera ; on portera même l'injustice jusqu'à faire rejaillir sur tout le corps des Ecclésiastiques la faute de quelques particuliers ; et comme le monde penche toujours à s'autoriser dans le désordre, par celui qu'il aperçoit dans le Sanctuaire, il prendra un trait de légèreté et d'immodestie qui échappera à un Ministre des autels, pour une pleine justification de mille libertés indécentes. Nous pouvons bien, disent communément les séculiers, nous permettre telle et telle familiarité, puisque des gens consacrés à Dieu se les permettent : il faut bien qu'elles ne soient pas aussi dangereuses qu'on veut nous le faire entendre, ou croire qu'en fait de licence le Clergé a des droits que les séculiers n'ont pas.

C'est ainsi qu'on raisonne dans le monde ; je veux dire que naturellement on compare la personne d'un Ecclésiastique, son état, son âge, le rang qu'il tient dans l'Eglise avec les choses qu'il dit, avec sa manière de penser et d'agir, avec son air, son maintien, ses gestes, tout son extérieur ; on examine si tout cela est dans les lois de la décence, s'il parle, s'il se montre dans le public avec tout le respect qu'il doit à son caractère, à son propre honneur, à la sainteté de son état, et à l'honnêteté publique. Si malheureusement il manque à ces bienséances, on l'on regardera avec horreur le contraste révoltant qui se trouve entre son caractère et ses manières ; ou, par une conséquence encore plus funeste, on s'enhardira sur son modèle à franchir, sans aucun égard, toutes les lois de la bienséance et de la pudeur.

L'immodestie d'un homme consacré au service des autels, porte des coups mortels à la piété, et fait

quelquefois plus de ravage en un moment, que mille autres ne feront de bien par des années entières d'édification et de bons exemples. S'il ne faut très-souvent qu'une familiarité indiscrète, qu'un geste peu mesuré, ou une parole équivoque, pour arracher la vertu des cœurs où l'esprit et la grâce de Jésus-Christ l'ont fait naître, quel coup ne leur porteront point, par la même voie, ceux qui devraient être, par état, la bonne odeur de Jésus-Christ?

§ II.

Les Saints qui sont devenus tels dans le Sanctuaire, ont si bien compris cette vérité que toute leur vie et leur maintien ont été une prédication continuelle, dont l'éloquence muette gagnait plus d'âmes à Dieu que les discours les plus persuasifs. Convaincus qu'on avait l'œil sur eux, et qu'ils devaient être *le modèle du troupeau*, ils ne se sont pas contentés d'être gens de bien, mais ils ont cru devoir le paraître, soit pour devenir, en ce point, les copies vivantes de Jésus-Christ, dont saint Paul (1) nous propose la modestie pour règle; soit pour ne pas être une occasion de chute à ceux qu'ils étaient spécialement chargés d'instruire, d'édifier et de sauver. Dans cette vue ils n'ont rien oublié pour inspirer aux fidèles le goût, le sentiment de la vertu, non-seulement par leurs discours, mais par leur seule présence. Leur visage, dit saint Chrysostôme, était plein d'une grâce spirituelle, qui se répandait insensiblement dans tous les cœurs : *Non tantùm verba, sed et ipsi as-*

(1) 2. Cor. c. 10. v. 1.

pectus spirituali gratiâ pleni sunt (1). Il suffisait de les voir pour se sentir pénétré d'un je ne sais quel respect qui imposait aux libertins, et fortifiait dans la piété ceux qui en connaissaient déjà la pratique.

C'est ce que l'on raconte en particulier de saint Bernard ; il se vit plusieurs fois obligé de quitter sa solitude, ou pour paraître dans les cours des princes, ou pour se prêter aux vœux et aux besoins des peuples ; mais il y porta toujours un extérieur humble et modeste, qui respirait la dévotion, qui lui attirait le respect, qui donnait de la joie, et rendait la vertu aimable à ceux mêmes qui en paraissaient ennemis : *Præferens humilitatem, redolens pietatem, exigens reverentiam, solo visu lætificans, et ædificans intuentes* (2). Mais parce qu'on pourrait dire que saint Bernard n'étant jamais sorti de la sphère du religieux, il convient peu de le donner pour modèle à des Ecclésiastiques, proposons-en un autre, destiné, ce semble, au clergé de nos jours, né parmi nous, devenu Saint avec nous, et au milieu de nous : c'est saint François de Sales, qui semble n'avoir vécu, dans le dernier siècle, que pour nous retracer toutes les vertus des premiers.

Parmi les grandes qualités dont le Ciel l'enrichit, on vit toujours briller dans son maintien une rare modestie, qui était comme la gardienne des grâces répandues dans toute sa personne. La nature lui avait donné une physionomie heureuse, un naturel doux et flexible, beaucoup de ces manières insinuantes, dont il est malaisé de se défendre, beaucoup de cette

(1) Chrys. Hom. 3. ad Pop. — (2) Vita Bern. L. 3. c. 2.

éloquence naturelle, qui charme et qui entraîne bien plus que tous les préceptes de l'art. Mais la grâce consacrant tous ces talents, perfectionna dans lui l'ouvrage de la nature ; en sorte qu'il n'usa jamais de ses talents que dans toutes les règles de la bienséance qui convient, et à un parfait honnête homme, et à un saint Prélat. On voyait briller sur son front et dans ses yeux, cette chaste pudeur qui sert comme de rempart à la vertu contre les premières atteintes du vice. Sa conversation, toujours aisée sans être libre, était également éloignée, et de ces obscénités qu'on enveloppe avec art sous le voile de mille paroles équivoques, et de ces grossièretés qu'on hasarde pour heurter de front l'honnêteté et la pudeur. Son extérieur, sans être ni austère ni rebutant, n'avait rien que de grave et de modeste ; sa vertu populaire, s'il en fut jamais, connaissait toutes les bienséances du monde : mais cette popularité, qui avait je ne sais quoi d'attrayant et de captivant, ne dégénéra point en licence, parce que les bienséances du monde n'étaient pour lui des lois, qu'autant qu'elles lui paraissaient compatir avec la loi de l'Evangile. Enfin, tout était si bien réglé, et tout ensemble si peu affecté dans sa personne, qu'il n'avait qu'à se montrer pour faire aimer la vertu, pour se concilier la vénération des principaux sectateurs de l'hérésie, l'affection des peuples, celle des princes et des Pontifes, qui voulurent l'avoir comme un Ange tutélaire auprès de leur personne.

Qu'il est beau, s'écrie à ce sujet saint Ambroise, de n'avoir qu'à se montrer ainsi au prochain, pour lui être utile ! *Quam pulchrum ergo, ut videaris et*

prosis (1)! Qu'il est avantageux pour la vertu, que le vice ne puisse l'envisager sur le front d'un Ecclésiastique, sans rougir de son propre déréglement! Si les Ministres des autels se piquaient tous de cette retenue si convenable à leur état, bientôt les exhortations ne seraient plus si nécessaires; on n'aurait qu'à arrêter les yeux sur eux, pour se sentir touché du désir d'être vertueux. Il en résulterait encore un avantage considérable pour l'Eglise; savoir, que ses Ministres auraient bien plus d'autorité pour reprendre hardiment le vice; au lieu qu'un extérieur peu réglé leur ôte l'ascendant qu'ils devaient prendre sur le libertinage, et les rend même quelquefois la fable et la risée du public.

§ III.

La gloire d'un grand roi est de n'avoir dans sa Cour, et surtout autour de sa personne, que des gens graves et discrets; plus ses courtisans paraissent maîtres d'eux-mêmes et de leurs passions, plus ils concilient de respect à la majesté du trône, parce qu'on juge ordinairement de la dignité et de la sagesse du prince, par la sagesse et la dignité de ceux qu'il honore de sa confiance. Ses ministres le font respecter à proportion de ce qu'ils se respectent eux-mêmes: comme au contraire ils font le déshonneur du Souverain et avilissent son autorité, quand ils sont peu mesurés dans leurs discours, pleins de légèretés, de dissolution ou de caprices dans toutes leurs manières. Ainsi en est-il des Ministres du Sanctuaire.

(1) Ambr. in Ps. 118.

Ce sont les officiers du Roi des rois ; ils composent sa maison, ils environnent son trône, et partagent son autorité. Cessent-ils d'avoir cette gravité si convenable à la grandeur du maître qu'ils servent, on cesse bientôt d'avoir pour eux ce respect dû à leur place et à leur dignité. Devenus méprisables par la légèreté de leur conduite, ils perdent insensiblement cet empire si nécessaire pour le maintien des bonnes mœurs et de la sainteté chrétienne. L'Eglise tombe insensiblement dans le décri, à proportion de celui où ils se trouvent eux-mêmes ; et, par un contre-coup inévitable, leur déshonneur rejaillit sur la grandeur du maître qui les a choisis pour maintenir l'éclat de son sacerdoce et de sa royauté.

On peut dire enfin que la modestie extérieure est pour les Ecclésiastiques une espèce d'abri contre la surprise de l'ennemi. Comme elle a pour fondement le recueillement intérieur et la mortification des passions, elle aide aussi beaucoup à les tenir constamment sous le joug. Un Ecclésiastique modeste conserve plus aisément qu'un autre les sentiments et le goût de la piété ; la gravité qui lui devient naturelle, lui sert d'appui dans mille pas glissants où il court risque de tomber. C'est un mur de défense contre tant d'assauts que sa vertu est obligée de soutenir dans le commerce du monde ; il en a besoin en tout temps et en tous lieux, à la ville et à la campagne, dans les compagnies comme dans la solitude, éveillé ou endormi, malade ou en santé, et jusque dans la retraite la plus reculée, où il se porte lui-même, et où l'ennemi du salut ne cesse de l'attaquer. Cette admirable vertu le tient sans cesse en garde contre

les dangers d'une conversation trop libre ; elle est pour lui un antidote assuré contre le poison flatteur de la volupté. Les objets séduisants, les manières trop enjouées, les jeux et les divertissements peu chrétiens qui sont autant d'écueils où la vertu des laïques va tous les jours se briser, ne sauraient entamer celle d'un Prêtre habituellement réservé, et attentif à la garde des sens. Il vit à couvert de tous ces périls, comme dans une place bien fortifiée et dont les dehors sont très-exactement gardés : au lieu qu'un Prêtre peu réservé, ou trop libre dans ses manières, se laisse très-aisément surprendre à l'ennemi, comme une ville sans murs, sans portes et sans défense : *Sicut urbs patens, et absque murorum ambitu* (1).

Il est des Ecclésiastiques très-attentifs à sauver les apparences, toujours graves dans leur maintien, sérieux dans leurs conversations, modestes dans leurs habits, composés jusqu'à l'affection dans toute leur conduite ; mais, contents de paraître vertueux, ils se mettent fort peu en peine d'être ce qu'ils paraissent ; je veux dire, qu'avec un extérieur compassé, ils négligent de régler leur intérieur. Leurs passions, pour paraître si soumises, n'en sont pas moins vives ; leur haine, pour être froide, n'en est pas moins implacable. S'ils se montrent exacts, jusqu'au scrupule, à garder les bienséances de leur état, ils ne se font aucune peine de les franchir, lorsqu'ils se croient à l'abri de la censure et des yeux du public. C'est là précisément la modestie Pharisaïque, qui ne va qu'à surprendre l'estime et l'approbation des hommes, mais qui n'a

(1) Prov. 25. 28.

nulle récompense à espérer de la part de Dieu : *Amen dico vobis, receperunt mercedem suam* (1).

Vous vous êtes gênés, leur dira-t-il un jour comme aux Pharisiens en vue de plaire au monde, pour en être estimés, considérés, loués ; attendez donc votre récompense du monde. Sépulcres blanchis, vous étiez magnifiques au dehors, tandis que vous cachiez au dedans vices sur vices, ordures sur ordures. Il fallait premièrement régler les mouvements de votre cœur, et le reste eût bientôt été dans l'ordre. A quoi vous a servi cette superficie de modestie, qu'à vous faire valoir par une vertu opposée au vice qui faisait votre caractère? Vous avez bien pu par là mentir aux hommes ; mais vous ne mentirez pas à celui qui sonde les reins et les cœurs. Il vous démasquera aux yeux de l'Univers, et vous porterez sur votre front ces mêmes iniquités, que vous avez cachées avec tant d'artifice : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam* (2).

§ IV.

Il en est d'autres, qui, toujours libres dans le particulier, et toujours ennemis de l'hypocrisie, montre néanmoins de la modestie, uniquement pour édifier le prochain, ou du moins pour ne le pas scandaliser. Cette espèce de modestie, si toutefois elle en mérite le nom, est une modestie forcée, qui, faute d'un fondement solide, ne peut être de longue durée. Celle que Dieu exige de ses Ministres, est d'un tout autre caractère ; elle établit l'ordre au dehors, il est vrai ; elle règle les yeux, la langue, les démarches, le

(1) Matth. 6. v. 2. — (2) Ps. 49. 21.

ton de voix, tout l'extérieur de l'homme ; mais elle a sa source dans son intérieur : elle procède de l'assujettissement des passions à la raison, de la vertu du cœur, de l'ordre qui y règne et qui en règle tous les mouvements. Toute autre modestie n'est qu'hypocrisie, que mensonge ou qu'un raffinement de vanité qui en impose pour un temps, mais qui tôt ou tard se dément : au lieu que celle-ci se soutient constamment, et qu'elle donne à ceux qui la pratiquent cet air de bienséance, plein de grâce et de dignité, qui convient à l'état ecclésiastique, et qui le fait également chérir et honorer des séculiers. C'est cette modestie qui doit accompagner un Ministre des autels en tout temps et en tous lieux, la nuit et le jour, dans sa chambre comme dans l'église ; qu'il parle ou qu'il se taise, qu'il soit seul ou en compagnie, à table ou en voyage, elle ne le quitte, elle ne l'abandonne jamais. Les règles en sont si vastes et en si grand nombre, qu'elles demanderaient un détail infini ; mais comme tout est dit sur cette matière, et qu'il est tant de Saints et d'habiles gens qui en ont traité, il suffira d'en ébaucher ici quelques traits.

La modestie doit si bien régler les mouvements extérieurs d'un Ecclésiastique, que rien n'y choque les yeux de ceux qui le voient, et que tout y ressente la gravité et la sainteté de son état ; il doit avoir un maintien doux et paisible, qui marque la tranquillité de son âme, et une démarche qui ne soit ni lente ni précipitée ; parce que la précipitation dans le marcher, annonce très-souvent la légèreté de l'esprit, et que la lenteur est ordinairement le fruit de la pesanteur ou de l'artifice. Un visage toujours serein, doux

et modestement joyeux, lui fera également éviter, et ces airs éventés qui déshonorent son état, et ce maintien morne et sévère qui rend la vertu odieuse, et ces grands éclats de rire qui surprennent, et qui choquent avec raison toute une assemblée.

Que, malgré sa vivacité naturelle, il soit sobre dans son geste ; ou du moins qu'il n'ait point de ces gestes comédiens qui marquent un esprit vain, familier, délibéré. Le comique sied toujours mal à une profession née pour lui déclarer la guerre ; l'Ecclésiastique et le comédien sont l'antipode l'un de l'autre: on ne les verra jamais réunis sur une même tête sans être révolté du contraste, qui doit naturellement en résulter. Par conséquent, si on veut engager un Prêtre dans quelqu'un de ces jeux ou divertissements familiers, qui tiennent du comique, et que les séculiers se permettent, il ne doit jamais y entrer ; les attitudes en sont quequefois ridicules, pour ne pas dire immodestes ; les grimaces souvent bizarres ; les lois qu'on se pique d'y observer, tendent presque toujours à des badineries qui approchent de la licence, ou à d'indiscrètes familiarités.

Quoique la table et la gaieté qu'elle inspire, semblent autoriser ces sortes de divertissements parmi des laïques, d'ailleurs assez réglés, il suffit qu'ils se passent ordinairement entre des personnes de différent sexe, et qu'on y coure quelque espèce de danger, pour qu'un Ecclésiastique puisse et doive s'y refuser. Je dis plus ; pour l'engager à s'interdire ces manières badines et folâtres, c'est assez qu'elles soient peu séantes à son état, et le tirent de cette gravité qui en doit être inséparable.

On a beau dire que dans ces rencontres il faut rire avec ceux qui rient, et que l'esprit de politesse veut que nous ne nous distinguions point des autres, pour les rendre contents d'eux-mêmes et de nous. Tout cela est vrai, quand tout cela s'accorde avec l'esprit ecclésiastique, qui a ses lois comme la politesse du monde a les siennes, et des lois qu'un Prêtre doit d'autant plus respecter, qu'il est dans le sacerdoce par état, et dans les compagnies par pure bienséance. Or, encore une fois, ces lois du sacerdoce interdisent aux Ministres du Seigneur, non-seulement toute bouffonnerie, mais encore tout jeu, tout divertissement où il s'agit de dépouiller une certaine gravité essentielle à leur caractère. C'est le conseil de saint Augustin : *In omnibus motibus vestris nihil fiat, quod cujusquam offendat aspectum, sed quod vestram deceat sanctitatem* (1).

On en doit dire autant des chansons qui ne respirent que la tendresse et le vice, ou qui sont accompagnées de clameurs ; autant de ces repas où la joie portée à l'excès semble ne plus connaître de bornes ; autant des spectacles publics, où tout conspire à exprimer habilement une passion pour la faire naître. La modestie de l'état sacerdotal est toujours blessée par des plaisirs et des spectacles de ce caractère. Quelles que soient la force et la tyrannie de l'usage, il n'autorisera jamais les Ecclésiastiques à consacrer la matinée à l'autel, et la soirée au théâtre. Le scandale qu'ils donnent en s'y montrant, est des plus pernicieux. Et quand il n'y en aurait point (ce qu'on ne

(1) Aug. Regul. c. 3.

peut raisonnablement supposer) le bon esprit, qui assortit toujours les dehors aux conditions, devrait seul empêcher un Ecclésiastique de paraître successivement à l'Eglise et au parterre ; de se montrer sous des figures si différentes, qui font de lui un composé bizarre et un grotesque toujours révoltant, pour quiconque se pique de connaître les bienséances.

§ V.

Ajoutons à cela que tous les Pères de l'Église, les Papes et les Conciles, tant généraux que particuliers, ont interdit les spectacles publics aux Ministres des autels, et qu'ils nous les dépeignent comme la représentation et l'école du crime. Ce sont les paroles de saint Cyprien : *Ibi scelus non tantùm geritur, sed docetur* (1). Effectivement, il est comme impossible de fréquenter le théâtre, sans en ressentir les mortelles atteintes, sans y voir et y entendre ce qui blesse la modestie des yeux et des oreilles. C'est ce que saint Charles Borromée nous apprend au premier Concile de Milan, ce que celui de Bordeaux (2) nous fait sentir, quand il défend aux Clercs de grossir, par leur présence, les assemblées du théâtre, d'assister aux représentations publiques, aux bals, et aux farces des comédiens. La raison, que ce Concile en apporte, est précisément celle sur laquelle nous insistons : de peur, dit-il, que les yeux de ceux qui ont les sacrés mystères entre les mains ne soient souillés par la contagion de ces spectacles : *Ne visus et obtutus sacris mysteriis initiati turpium spectaculorum contagione polluantur.*

(1) Cypr. Epist. 1. ad Donat. — (2) Tenu en 1583.

En vain prétendrait-on que le spectacle de nos jours est purgé, de manière à ne blesser ni les yeux ni les oreilles chastes. C'est le monde qui parle ainsi pour s'autoriser dans son désordre, et ce ne le serait plus, s'il parlait autrement ; or, ce langage du monde est diamétralement opposé à celui de l'Eglise. Jamais elle n'approuvera que des Ecclésiastiques se rassemblent à certains jours dans un coin de parterre, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont, après tout, qu'à l'occasion du plaisir qu'ils leur donnent.

La modestie veut encore qu'on tienne la tête droite, sans la pencher d'aucun côté, ni sans la trop remuer ; n'ayez point les yeux égarés, ni trop fixement arrêtés sur ceux que vous envisagez ; mais tenez-les modestement baissés. Cette loi, comme nous l'avons dit ailleurs, doit surtout avoir lieu dans les conversations indispensables avec des personnes de différent sexe ; on doit, sans pourtant être farouche, s'abstenir de les fixer, parce que, comme l'Esprit saint nous le dit, on ne les fixe guère sans danger.

Quant à la modestie des habits, il est étrange qu'il ait fallu des lois, et des lois très-sévères pour la régler dans plusieurs Ecclésiastiques, et les contraindre ainsi à être graves et plus respectés ? Ils ne sauraient renoncer aux habits simples et modestes, ni se vêtir à la manière des laïques, sans consentir à leur propre avilissement. Et néanmoins il en est à qui il ne manque rien de l'ajustement, de la mollesse et de la vanité des deux sexes ; linge fin, habits de soie ou de velours, dentelles, boutons d'or, pommade, essences : *n'est-il point à craindre*, dit à cette occa-

sion un excellent écrivain (1), *qu'ils ne mettent un jour du rouge et des mouches comme des femmes* ? On dirait à les voir, s'écrie saint Jérôme, que ce sont plutôt des jeunes gens à marier que des clercs : *Tales cùm videris, sponsos magis existimato quàm clericos* (2).

La discipline de l'Église proscrit également tous ces abus ; elle nous fournit conciles sur conciles, décrets sur décrets, qui tous condamnent aux plus grièves peines, ceux des Ecclésiastiques qui auront la témérité de s'habiller comme les laïques. Partout elle les rappelle à la simplicité de leur état, toujours également ennemi, et des vêtements précieux qui sentent la mondanité, et de ceux qui tiennent de la malpropreté. *Il ne faut pas*, disent les Pères du Concile de Trente, *qu'au mépris de la religion, les Ecclésiastiques se travestissent en laïques, comme s'ils avaient honte des marques de leur dignité, ou qu'ils fissent peu de cas de l'habillement du Clergé. Ceux qui auront cette témérité, peuvent et doivent être contraints à reprendre l'habit clérical qui convient à leur rang, par la suspension de leurs ordres et de leurs offices, par la saisie de leurs revenus, et en cas de rechute, par la privation même de leurs bénéfices* (3).

La raison de ce décret, et de tant d'autres semblables qui seraient trop longs à rapporter, est que les Ecclésiastiques doivent toujours se souvenir de la sainteté de leur profession, et s'habiller de manière, que, soit à la ville, soit à la campagne ou en voyage,

(1) La Bruyère. — (2) Ep. 22. ad Eust. — (3) Trid. Sess. 14. de Ref. c. 6.

on puisse facilement les reconnaître pour ce qu'ils sont, et les respecter comme leur état le mérite.

Cet habillement convenable à leur profession, c'est la soutane de couleur noire, c'est l'habit long, et non la soutanelle qui ne vient que jusqu'aux genoux, et que quelques Conciles particuliers n'ont permis que pour les voyages. Encore cet habit long, dit le grand saint Ambroise, ne doit-il être ni précieux, ni approchant des vanités du siècle, mais plutôt négligé que recherché : *Neglectus magis quàm expetitus, non pretiosis indutus vestimentis, sed communibus* (1). En un mot, pour revenir à la simplicité et à la modestie de l'habit Ecclésiastique, il ne faut qu'avoir l'esprit de son état ; cet esprit nous apprendra bientôt, que ce n'est point par la magnificence des habits qu'un Ecclésiastique doit se distinguer, mais par la sainteté de ses mœurs et l'irrépréhensibilité de sa conduite : tout le reste n'est qu'orgueil et que vanité. L'on peut même dire, sans crainte de se trop avancer, que le monde, tout dépravé qu'il est, dépouille tous les jours l'Ecclésiastique de son luxe, pour n'envisager que sa personne ; qu'il méprise son faste comme un hors-d'œuvre ou un éclat emprunté ; et qu'enfin il ne reconnaît de véritable grandeur pour un Ecclésiastique que dans son mérite, ni de véritable mérite que dans sa vertu.

§ VI.

Voilà bien des attentions que le monde lui-même demande aux Ecclésiastiques, conformément à l'esprit et à la gravité de leur état. Ce n'est pas tout : il

(1) Ambr. L. 1. de offi. c. 10.

y a encore des règles que la modestie leur prescrit dans les conversations : c'est par où nous allons finir ce chapitre.

Il ne faut que du bon sens pour comprendre que les Ministres des autels ne doivent jamais choisir pour le sujet de leurs conversations, des erreurs impies ou des vices infâmes, des contes libertins ou des chroniques scandaleuses, des médisances cruelles ou des calomnies controuvées pour noircir la vertu. Assez de gens sans eux se piquent aujourd'hui de répandre des fleurs sur ces fonds hideux, et tâchent d'en relever la difformité par les plus belles couleurs. La religion, l'honneur, la raison, réclameront toujours contre ces sortes d'entretiens, qui sont autant de tissus d'impiété, de traits de satyre ou d'infamies. Ce que doit faire un Ecclésiastique, quand il est assez malheureux pour se trouver engagé dans des compagnies aussi dépravées, c'est de s'en retirer au plus tôt, s'il en est le maître, ou du moins de ne jamais applaudir à ceux qui développent ainsi, et la malignité de leur esprit, et la corruption de leur cœur. Il doit se souvenir qu'il ne lui est pas permis de sourire à une obscénité, quelque adroitement enveloppée qu'elle puisse être. Si elle s'adresse à lui, et qu'on lui porte la parole, la modestie de son état lui interdit absolument la repartie : et il n'y aura jamais que de la gloire pour lui à ignorer, et à paraître ignorer le langage des libertins. Peut-être même arrivera-t-il que le sérieux glaçant dont il paiera une obscénité, fera rougir celui ou celle qui l'aura hasardée, et tarira le cours de ces honteuses saillies, qui blessent la religion et la pudeur.

Quant aux impiétés qu'il peut entendre, son état veut qu'il les combatte avec modestie, et qu'il emploie toute sa science à faire sentir, sans nul emportement, ce qu'elles ont de monstrueux. Que, si elles partent de gens d'un certain caractère avec qui il ne faut jamais se commettre, et contre qui il n'est pas même permis d'avoir raison, un silence marqué et affecté de sa part, fera peut-être, en pareil cas, beaucoup plus de bien qu'une altercation animée, où il risquerait de mettre en compromis son caractère, et de se voir insulté, sans pouvoir venger l'insulte faite à Dieu ou à la religion.

Qu'il ne sorte jamais de votre bouche, nous dit l'Apôtre des Gentils, *aucune parole mauvaise ; mais que toutes celles qui en sortent soient bonnes à établir la foi, et avantageuses à ceux qui vous écoutent* (1). C'est-à-dire, que la modestie chrétienne doit bannir de la conversation des Prêtres, encore plus que celles des laïques, toutes les paroles messéantes qui marquent de la colère et de l'indignation, ou qui sont accompagnées de cris, d'injures ou de jurements. En effet, rien n'est moins, selon Dieu et selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation par un ton de colère, ou par des serments. Un Ecclésiastique, qui dit oui et non, mérite d'être cru ; son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles : comme au contraire sa colère et ses serments ne peuvent que donner du scandale, et lui attirer la haine ou le mépris de ceux qui essuient ses emportements.

Si l'on se donnait le temps de penser avant que de

(1) Eph. 4. 29.

parler, on éviterait aussi bien des paroles offensantes, et des repliques pleines d'aigreur, qui animent souvent le laïque contre le Prêtre, la brebis contre le Pasteur. Entrez dans une paroisse, vous y trouvez souvent tous les paroissiens révoltés contre leur curé, et celui-ci isolé, et en quelque sorte réduit à une désertion générale. Demandez-en la cause : on vous répondra unanimement que parler et offenser, n'est précisément pour le Curé qu'une même chose ; que son style est mêlé de fiel et d'absinthe ; qu'il tonne, qu'il frappe indifféremment sur les présents comme sur les absents ; et que tout ce que l'on croit pouvoir faire de mieux avec un naturel si intraitable, c'est de le fuir de toute sa force, sans regarder derrière soi.

Que coûterait-il à un homme de ce caractère de se faire aimer de ses paroissiens ? Que lui faudrait-il même pour gagner toute leur confiance? Une légère attention aux paroles désobligeantes qui lui échappent. S'il voulait prendre sur soi d'être un peu moins bouillant dans la conversation, de se rendre moins redoutable par les choses qu'il dit, et par le ton dont il parle ; d'avoir un peu égard au temps, aux personnes, aux bienséances, comme la place qu'il occupe, et la modestie de son état le demandent; bientôt tout ce fracas s'apaiserait : ses paroissiens se rapprocheraient, la douceur de ses paroles lui rendrait tous les cœurs que sa voix de tonnerre lui a aliénés ; parce que, comme il ne faut presque rien pour être cru brusque, méprisant, désobligeant, il faut quelquefois encore moins pour être cru tout le contraire. La modestie dans la conversation a des charmes, auxquels on ne résiste pas longtemps, elle

honore également, et celui qui sait bien parler, et celui qui sait à propos se taire.

Pour se faire de cette édifiante vertu une heureuse habitude qui influe dans les discours, les regards, le maintien, l'habillement, et généralement dans toute la conduite, un Ecclésiastique ne saurait prendre de moyen plus sûr ni plus efficace, que de marcher toujours dans la présence de Dieu. Il doit se persuader que c'est spécialement à lui que Dieu adresse ces paroles : *Ambula coram me, et esto perfectus* (1). Marchez devant moi, et soyez parfait, c'est-à-dire, dans toutes vos actions publiques ou secrètes, dans tout ce que vous ferez, la nuit ou le jour, seul ou en compagnie, souvenez-vous toujours que Dieu vous regarde, qu'il compte vos paroles, que vous l'avez pour témoin de vos œuvres, qu'il sonde et qu'il démêle les plis et les replis de votre cœur. Songez que sa présence vous environne comme l'eau environne le poisson ; qu'il vous est plus intimement uni que la lumière ne l'est à l'air, et que votre âme ne l'est à votre corps ; et qu'enfin vous n'avez de vie, d'être, de mouvement que dans lui et par lui. *Les ténèbres*, dit David, *ne vous déroberont point à ses yeux ; la nuit lui découvrira vos crimes : il connaît vos pensées longtemps avant que vous les formiez, et il perce toutes vos vues, avant qu'il vous échappe un seul mot qui les découvre* (2). Armé de cette salutaire pensée, vous vous tiendrez aisément dans la modestie et le respect qu'exige la présence de la divine Majesté. Ses regards devenus la règle de vos démarches, en banniront les libertés et l'indécence ; ses yeux arrête-

(1) Genes. 17. v. 1. — (2) Ps. 138. v. 12.

ront les vôtres : tout au moins, s'il vous échappe quelque chose de contraire aux bienséances et à la gravité de votre état, le souvenir de la présence de Dieu, quand vous vous le rendez familier, vous remettra bientôt dans le vrai chemin, pour ne vous en écarter jamais.

CHAPITRE XXXIV.

De l'union qui doit régner entre les ecclésiastiques et les religieux.

§ I.

Qu'il est avantageux, dit David, *et qu'il est doux à des frères de vivre dans l'union ! Elle est pour eux semblable à la douce rosée qui tombe sur la montagne de Sion, et qui la rend fertile. Car où règne l'union, là le Seigneur répand abondamment ses bénédictions* (1). On la voyait régner dans les beaux jours de l'Eglise cette paix, cette admirable union dont parle ici le prophète ; elle faisait que toute la multitude des fidèles n'était qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* (2). Ils étaient tous charitables dans de différents intérêts, égaux et frères dans de différentes conditions, inaccessibles aux traits de la discorde et de l'envie. Les noms odieux de *tien* et de *mien*, sources inépuisables de division parmi les Gentils, étaient inconnus à ces prémiers fidèles. Leurs biens étaient communs : ils ne disposaient que de leur cœur, et ils n'en disposaient qu'en faveur de leurs frères ; une amitié sainte

(1) Ps. 131. — (2) Act. 4. 32.

et toute spirituelle les unissaient étroitement. Ils s'entr'aidaient, ils s'entre-défendaient ; et cette charité qui les liait ensemble par des nœuds mille fois plus forts que ceux de la nature, frappait tellement les païens, qu'ils s'écriaient hors d'eux-mêmes : voyez comme ils s'entr'aiment ! ils sont prêts à mourir les uns pour les autres : *Quomodo se invicem amant, parati sunt alter pro altero mori* (1) !

Hélas ! ces beaux jours ne durèrent pas longtemps ; les passions, reprenant leur premier empire sur le cœur des fidèles, la discorde y rentra aussitôt en possession de tous ses droits. En s'éloignant insensiblement des lois et des maximes du Sauveur, ils perdirent peu à peu de vue cette admirable paix qu'il était venu leur porter sur la terre ; et l'on vit malheureusement renaître parmi eux, ainsi, que saint Paul le reproche à ceux de Corinthe, des fraudes, des divisions, des procès, des injustices, des querelles.

Les Apôtres néanmoins conservèrent parmi eux cette divine paix ; ils la transmirent aux Évêques leurs successeurs, aux Prêtres, à toutes les personnes qu'ils engageaient dans le sacré ministère. Quoique d'âge, d'humeur et de pays différent, ils étaient tous *concitoyens avec les Saints*, comme s'exprime saint Paul, et tous unis malgré la subordination de leurs rangs et la diversité de leurs fonctions. *Dès qu'un membre souffrait quelque chose, tous les membres souffraient en même temps ; et dès qu'un membre était honoré, tous les membres en avaient de la joie* (2). Apôtres,

(1) Tertul. — (2) I. Cor. 12. 26.

prophètes, docteurs, interprètes des langues, tous agissaient d'un commun accord, tous brûlaient d'un même zèle pour cette Hiérarchie ecclésiastique, que David compare à une épouse dont les attraits naturels sont relevés par tout ce que la variété des parures peut donner d'agrément et de beauté. Et si l'on en excepte certains esprits inquiets, dont parle saint Paul, qui s'élevèrent d'entre les anciens de l'Eglise *pour prêcher une doctrine perverse, et entraîner des disciples après eux* (1), on peut dire que tous les Ministres des autels ne firent très-longtemps entr'eux qu'un corps étroitement lié, dont toutes les parties concoururent à faire tête aux tyrans, et devinrent, par leur union, invincibles à toutes les puissances qui conspiraient à les détruire.

Tel est le vrai modèle des Ecclésiasitques et des Religieux de nos jours, comme ils sont tous enfants d'une même mère, et tous soldats d'une même armée, destinés à soutenir et à étendre le royaume de Jésus-Christ. Tous, aussi, ont les mêmes ennemis à combattre ; et on leur met à tous, à proportion du rang qu'ils tiennent dans le camp du Seigneur, les mêmes armes entre les mains. L'Eglise se sert d'eux en qualité de Confesseurs, de Pasteurs, d'Evêques, de Prédicateurs pour combattre et terrasser ses ennemis. Les uns, je veux dire les Ecclésiastiques, occupent les premières places dans le sanctuaire, où ils ont succédé aux Apôtres et aux soixante et douze disciples dans l'exercice de leurs redoutables fonctions ; les autres, et ce sont les Religieux, y ont été

(1) Act. 20. v. 30.

admis en qualité de troupes auxiliaires pour partager les fatigues des premiers, sans usurper la prééminence de leur rang. On a voulu qu'ils portassent du secours partout où les chefs de cette armée spirituelle, et les besoins pressants de l'Eglise les appelleraient : pourquoi ces Ecclésiastiques et ces Religieux craindraient-ils donc de s'entr'aider dans un si beau dessein ?

Il en est d'eux, comme de l'officier et du soldat, qui doivent concourir unanimement au gain d'une bataille ; le succès de leur entreprise dépend absolument de l'union de leurs cœurs : s'ils ne sont parfaitement d'accord entr'eux, et avec Jésus-Christ, ce roi pacifique qui les rassemble sous ses drapeaux, il est à craindre qu'ils ne perdent le fruit de leurs travaux, et que la discorde ne renverse d'un côté ce que leurs soins les plus empressés tâcheront d'élever de l'autre.

§ II.

S'il est vrai, comme on ne peut en douter, que les plus grandes entreprises ne peuvent manquer d'échouer, par la mésintelligence de ceux qui sont chargés de les conduire, on peut dire avec bien plus de vérité, et sur l'expérience de tous les siècles, que les Ministres de l'Eglise, séculiers et réguliers, ne réussiront jamais à la servir ni à la défendre, si la division se met parmi eux. Quelque légère qu'elle soit, elle portera coup à leurs entreprises, et sera comme une étincelle de feu qui est capable d'embraser toute un forêt. L'union de la charité qui doit régner entr'eux est comme le cœur qui anime tout le corps, et qui lie ensemble un grand nombre d'âmes ;

tout ce qui lui donne la moindre atteinte peut devenir une blessure mortelle : tout au moins servira-t-il à en diminuer les forces, et en arrêter l'activité ; tandis que le démon de la discorde ne s'arrête point et profite de la moindre dissension pour enlever à Jésus-Christ mille conquêtes.

Dans cette vue, il n'est rien que l'esprit de ténèbres ne mette en œuvre. Tantôt il répand des semences d'aigreur et de défiance entre les premiers Pasteurs et ceux du second ordre, entre les Prêtres séculiers et les réguliers, pour les perdre les uns par les autres, et les détruire, s'il le peut, par leurs propres âmes ; tantôt ce sont des jalousies de talents, de fonctions, d'autorité qu'il inspire à ceux-ci contre ceux-là ; parce que tant que ces jalousies ont lieu, les talents des uns et des autres deviennent, ou inutiles ou pernicieux ; leurs fonctions cessent, ou ne se remplissent qu'à demi. L'autorité qui se croit blessée, s'emploie uniquement à se relever, ou même à se venger, et rend souvent inutiles à l'Eglise d'excellents ouvriers, qu'on devait se contenter de tenir dans la dépendance. Que sais-je enfin ? Peu content d'inspirer ces jalousies amères, l'enfer fait jouer mille ressorts pour rompre le lien sacré qui tient les Ecclésiastiques et les Religieux unis entr'eux, par la même charité qui les unit avec Dieu. Les marques de mépris, les paroles offensantes, la diversité des sentiments ou d'intérêts, la délicatesse sur le point d'honneur, la noire envie à la vue de l'accroissement ou de l'élévation d'autrui : voilà de quoi le démon de la discorde se sert, pour faire naître entre le Clergé séculier et régulier, des contentions et des disputes

qui ne finissent point ; parce qu'il sait qu'où il y a de la jalousie et de la contention, là il y a aussi du désordre et toutes sortes d'actions perverses : *Ubi enim zelus et contentio : ibi inconstantia et omne opus pravum* (1).

Il n'est pas besoin d'être fort éclairé, pour comprendre que toutes ces animosités sont comme autant de coups portés à l'Eglise, et des coups dont elle ne peut manquer de souffrir. Comme une mère tendre, mais affligée, elle a quelquefois le chagrin de voir ses enfants tourner leurs mains les unes contre les autres, au lieu de s'en servir à la défendre et à la secourir. La vivacité de leurs querelles est d'autant plus affligeante pour elle, que dans le cours de ces altercations, ses intérêts les plus saints sont souvent sacrifiés à de pitoyables jalousies, ou à des ressentiments personnels. L'Ecclésiastique, craignant toujours pour son troupeau une main étrangère, regarde d'un œil jaloux le travail du Religieux. Quelque pesant que soit son propre fardeau, il ne le partage avec lui qu'avec peine, et que comme un ennemi ou un rival. La confiance qu'il marque au Religieux lui paraît un vol de celle qu'il croit lui être due ; son mérite lui devient insupportable : il l'obscurcit autant qu'il le peut, il l'étouffe, il le rend suspect.

Le Religieux de son côté, oubliant l'humilité si convenable à son état, et trop facilement aigri par le mépris de l'Ecclésiastique, lui rend censure pour censure, mépris pour mépris ; il porte la faux dans sa moisson sans son consentement ; peut-être, par

(1) Jac. 3. 16.

une extrémité opposée, lui refuse-t-il ses services; ou il les lui fait acheter bien au delà de leur prix. Ce n'est plus cet admirable concert qui devait régner entre les enfants d'une même mère, mais une guerre sourde, mais des soupçons et des défiances mutuelles, qui aboutissent enfin à élever autel contre autel. Ce n'est plus une sainte émulation à bien faire; c'est rivalité, c'est jalousie de part et d'autre, dont le fidèle se scandalise, et n'en est que plus mal servi dans ses besoins spirituels. Le libertin profite de ces troubles pour se maintenir dans son désordre, l'hérésie en triomphe, bien assurée de faire de plus grands progrès à la faveur de ces divisions, qu'elle n'en ferait dans un temps de calme.

Enfin les gens de bien gémissent de voir le royaume de Dieu ainsi divisé et opposé à lui-même. Quel dommage pour l'Eglise, s'écrient-ils quelquefois, que d'aussi excellents ouvriers, tous catholiques et pleins de zèle, n'aient pas plus d'union entr'eux! qu'ils se croisent en mille rencontres, et veuillent avoir différents intérêts, parce qu'ils ont différents habits! comme si les intérêts particuliers ne devaient pas se perdre et se confondre dans l'intérêt commun de l'Eglise, ou si les divers corps Ecclésiastiques n'étaient pas avec l'Eglise, comme s'exprime saint Paul, un même pain et un même corps : *Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus* (1).

(1) I. Cor. 10. 17.

§ III.

Ce n'est pas là néanmoins l'unique mal qui résulte de cette désunion; si l'Eglise en est affaiblie, la conscience de ses Ministres en est aussi dangereusement blessée. Car enfin, comment pourront-ils fomenter ces divisions, et se flatter en même temps d'avoir la charité, cette vertu qui est comme l'âme qui réunit tous les membres, qui prend part aux succès d'autrui autant qu'à ses propres succès; et qui est aussi reconnaissante envers Dieu, quand les autres font le bien, que si Dieu s'était servi d'elle pour le faire? Il n'est personne qui ne voie que la charité est notableblement altérée par ces animosités mutuelles, dont l'effet ordinaire est de nous rendre les ennemis et les persécuteurs de la vertu.

Voici le commandement que je vous fais, dit Jésus-Christ à ses Apôtres, *mais un commandement tout nouveau : c'est de vous entr'aimer, comme je vous ai aimés.... La marque, à quoi le monde vous reconnaîtra que vous êtes mes disciples, c'est si vous vous aimez les uns les autres* (1); si vous restez étroitement unis par les liens de la charité. Mais comment l'Ecclésiastique et le Religieux observeront-ils cet ordre tout divin, s'il s'élève parmi eux des jalousies, qui y altèrent l'union et la paix? Comment s'aimeront-ils, s'ils se défient les uns des autres, s'ils se décrient mutuellement, au lieu de s'entr'aider et de se soutenir?

La Charité n'agit point par un esprit de contention et de pique; elle ne voit point avec une secrète dou-

(1) Joan. 13. 34.

leur le sacré ministère entre les mains d'autrui. Jamais elle ne traverse les pieux desseins ou les travaux de ses frères : encore moins tâche-t-elle de les obscurcir par d'injustes soupçons. Toujours ennemie de cette basse envie qui s'irrite et s'enflamme au seul coup d'œil du mérite, elle prend part à tout le bien qui arrive à ses frères, comme à celui qui s'opère par leurs mains ; elle possède tout en commun avec eux jusqu'aux biens spirituels ; elle ne connaît point ces intérêts particuliers de société à société, de corps à corps, d'habit à habit : intérêts, qui, sous couleur de zèle pour le corps où l'on s'est consacré, dégénèrent enfin en inimitiés ouvertes. Mais, réunissant en Jésus-Christ toutes les sociétés et tous les corps, la charité nous fait ressentir une joie pure et sincère, quand les autres font le bien, soit qu'ils soient nos amis, ou qu'ils n'aient avec nous aucune liaison particulière ; soient qu'ils soit de notre corps ou d'un corps étranger ; soit qu'ils soient réguliers ou séculiers.

A ces traits tout divins, est-il aisé de reconnaître la conduite des Ecclésiastiques envers les Religieux, et celle des Religieux envers les Ecclésiastiques ? Ou plutôt, à parler sincèrement, ne peut-on pas dire que plusieurs d'entre eux ont retenu quelque chose d'une disposition toute contraire ? On en voit dans l'un et l'autre état qui paraissent avoir du zèle pour le bien, mais qui veulent le faire seuls, et s'imaginent qu'on leur ôte tout ce qu'on fait sans eux. Ils prétendent qu'on ne travaille qu'en s'associant avec eux, qu'en se soumettant en tout à leur direction et à leur conduite; et à peine y est-on soumis, qu'ils semblent

prendre plaisir à aggraver le joug de la dépendance, et à faire sentir le poids de leur autorité à des ouvriers zélés, et déjà accablés sous celui de leurs travaux. D'autres (et bien des Ecclésiastiques et des Religieux pourraient s'en faire le reproche) semblent ne devoir dépendre d'aucune autorité : on dirait qu'ils prétendent se rendre maîtres du champ et de la vigne qu'ils cultivent. Ils oublient en quelque façon, que pour travailler avec fruit, pour planter et pour arroser, il faut être d'intelligence avec celui qui donne l'accroissement, se tenir étroitement uni avec ses premiers Ministres, et que c'est dissiper au lieu d'amasser que de le faire sans eux.

D'autres enfin, n'osant ni blâmer ouvertement, ni traverser les bonnes actions et le zèle qu'ils aperçoivent dans autrui, n'y prennent aucune part, ou même les méprisent, comme quelque chose d'étranger et d'indifférent à la Religion. A voir comme ils s'accoutument à regarder leur église particulière, leur ordre, leur communauté, leur paroisse, comme faisant un tout à part, qui mérite seul leur estime, on dirait que tout le reste n'est rien, ou qu'il est à leur égard comme n'étant point, tant ils en marquent de l'indifférence ou même du mépris. Et tout cela point d'union, point de charité, et, par suite nécessaire, point de sûreté de conscience ; parce qu'enfin l'Esprit de Dieu n'habite point dans un même cœur avec l'esprit de discorde. L'un nous dit de nous aimer, de quelque corps et de quelqu'ordre que nous puissions être : *Diligite alterutrum.* L'autre au contraire nous inspire un mépris mutuel ; il nous aigrit souvent les uns contre les autres, et, nous portant

tôt ou tard de l'aigreur aux dernières extrémités, il nous fait suivre, comme à l'aveugle, les pernicieux conseils que l'envie ne manque jamais de suggérer.

Alors se vérifie à la lettre ce que dit saint Jean : *Que celui qui hait son frère est dans les ténèbres, qu'il y marche, qu'il ne sait où il va ; parce que les ténèbres l'ont aveuglé* (1). C'est-à-dire, que la passion se mêle pour l'ordinaire dans ces espèces de querelles. On se ménage peu dans les conversations ; on ne s'épargne point dans les disputes et dans les livres : on en vient quelquefois jusqu'à faire de la chaire de vérité, le théâtre de ces pitoyables divisions. Elles éclatent par l'organe de ceux-mêmes qui devaient les étouffer ; enfin, l'on n'en recueille d'autre fruit, que d'apprêter à rire aux libertins, toujours déterminés à censurer la conduite des Ministres des autels, et à se faire un divertissement de toutes leurs disputes.

Le remède à tous ces maux, est d'entrer d'abord dans les dispositions que saint Paul nous marque par ces divines paroles : *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes* (2). N'ayez point de vous des sentiments élevés : au lieu de mettre votre gloire à vous séparer de vos frères, regardez comme un honneur de leur être attaché. Comprenez, soit Ecclésiastiques, soit Religieux, que tandis que vous serez unis, vous serez toujours invincibles, *Dieu vous donnera pour lors des paroles et une sagesse à quoi tous vos ennemis ne pourront jamais résister* (3). Mais si vous n'agissez plus de concert, s'il y a des divisions et des querelles parmi vous, non-seulement vous ne ferez aucun bien dans

(1) I. Joan. c. 2. v. 11. — (2) Rom. c. 12. v. 16. — (3) Luc. c. 21. v. 15.

l'Eglisé, mais vous ne pourrez pas même vous y acquitter les uns sans les autres de l'essentiel de vos fonctions, ni vous maintenir par conséquent dans un certain lustre. *Si vous vous déchirez*, dit l'Apôtre aux Galates, *et si vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne veniez aussi à être détruits les uns par les autres* (1).

Cette menace de saint Paul n'a rien que de conforme à l'expérience journalière. Si des soldats, qui sont destinés pour combattre l'ennemi, tournent leurs armes les uns contre les autres, non-seulement ils ne le vaincront pas, mais ils se détruiront infailliblement eux-mêmes. C'est ainsi que les Romains devinrent les maîtres du monde, tant qu'ils furent unis entr'eux; mais lorsque les guerres civiles s'allumèrent, et que la jalousie les arma les uns contre les autres, ils se détruisirent par leurs propres forces, et devinrent la proie des nations qu'ils avaient vaincues. On en doit dire autant de l'Eglise de Jésus-Christ; elle est la vigne du Père de famille; les Ecclésiastiques et les Religieux en sont les ouvriers: les uns y ont été envoyés de grand matin, les autres sur le tard, et pour aider les premiers. Que tous concourent à la défendre et à la cultiver, toutes les incursions et les attaques du dehors ne lui nuiront point. Pour un jet que l'on coupera, il en repoussera plusieurs autres; mais, si, au lieu de la cultiver, les ouvriers se croisent entr'eux, et passent les journées en altercations, et à vider leurs propres querelles, la vigne restera en friche et sans défense. Les bêtes fauves y entreront,

(1) Gal. 5. 15.

elles y feront les plus grands ravages, et les ouvriers affaiblis les uns par les autres se trouveront hors d'état de leur résister.

§ IV.

Un autre remède à tous ces maux, est de se considérer, ainsi que le veut saint Paul, comme les membres d'un même corps, qui tous ont des qualités, des fonctions et des usages différents, sans qu'aucun d'eux envie l'emploi de ceux qui en ont de plus relevés que lui ; de cette sorte, chacun, soit Ecclésiastique, soit Religieux, sera content de la place qu'il occupe dans l'Eglise, et de la fonction qu'il y exerce, sans porter envie à ceux qui sont ou placés plus haut que lui, ou destinés à de plus grandes fonctions. De plus, comme dans le corps, une partie supérieure ne méprise point celle qui lui est inférieure, mais, au contraire, l'estime, la conserve et la soulage autant qu'elle peut, de même ceux qui occupent les premières dignités dans l'Eglise, ne doivent point mépriser ceux qui sont au-dessous d'eux ; mais ils doivent, au contraire, les estimer, les aider dans leurs fonctions, et les considérer comme les membres qui leur sont absolument nécessaires, d'autant mieux que les dignités dont eux-mêmes sont revêtus, n'en donnent pas toujours le mérite, et que le mérite se trouve souvent dans l'Eglise, comme partout ailleurs sans rechercher, sans vouloir même l'éclat des dignités, dont il redoute le danger.

L'Apôtre nous apprend que *l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de votre secours ; ni la tête dire aux pieds : Vous ne m'êtes point nécessaires. Bien*

loin de cela, ajoute-il, *les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont ceux dont nous avons le plus de besoin* (1). On en doit dire autant du clergé séculier et régulier. Le Religieux doit exercer ses fonctions, indépendamment de l'Ecclésiastique, l'Ecclésiastique ne doit point dire au Religieux : Je n'ai que faire de votre secours ; puisqu'en mille occasions il en a un véritable besoin, surtout depuis que le Christianisme s'est multiplié comme à l'infini ; que les paroisses sont si nombreuses, et que la Providence a fourni abondamment du travail pour tous. Elle l'a voulu ainsi, afin qu'il n'y eût point de schismes et de division entre les uns et les autres ; et que tous pussent vivre dans une étroite union d'esprit, et dans une parfaite charité de cœur.

Ce qui servira encore beaucoup à entretenir cette union, ce sera de bannir ce zèle amer, cet esprit de pique et de dispute dont on fait gloire dans l'école, et cette fausse sagesse, qui prétend toujours être plus éclairée que les autres. *Car ce n'est point là*, dit saint Jacques, *la sagesse qui vient d'en haut, mais une sagesse terrestre, animale, diabolique... La sagesse qui vient d'en haut*, ajoute-t-il, *est amie de la paix, modeste, docile, pleine de miséricorde, et des fruits des bonnes œuvres. Elle n'est point portée à juger ni à censurer* (2) ; c'est-à-dire, qu'elle ne désire ni de dominer sur les esprits, ni de regner sur leurs sentiments.

Dans ce grand nombre d'opinions que l'Eglise permet, et qui ont libre cours dans les différentes écoles, chacun est libre de choisir celle qui lui paraît plus

(1) I. Cor. 12. vers. 21. 22. — (2) Jac. 3. a. 1. v. 5.

véritable. Il peut la soutenir, dès qu'elle n'est point contraire à la foi, aux bonnes mœurs, aux usages et au langage de l'Eglise. Mais ces opinions sont si peu de conséquence au fond, qu'il n'importe nullement à l'Eglise qu'on suive celle-ci plutôt que celle-là ; au lieu qu'il lui importe beaucoup que ses Ministres, soit Ecclésiastiques, soit Religieux, ne perdent pas la paix et la charité, au sujet de ces opinions et des disputes qui en naissent.

Vous êtes dans tel sentiment, et vous l'avez puisé dans telle ou telle école où on l'enseigne avec l'aveu et sous les yeux de l'Eglise ? A la bonne heure ; mais pourquoi le soutenir avec tant de chaleur, avec une espèce d'aigreur qui scandalise ceux qui vous écoutent? Pourquoi ces paroles offensantes qui vous échappent dans la dispute, et qui tiennent quelquefois du langage de la plus vile populace? D'où vient enfin cette espèce d'antipathie qui règne si constammment de corps à corps, de l'Ecclésiastique au Religieux, dès qu'ils ont adopté des opinions différentes? Une opinion vaut-elle donc la peine de s'aigrir les uns contre les autres? et croirait-on, si l'expérience ne nous l'apprenait, qu'il n'en faut pas souvent davantage pour altérer, ou pour détruire la charité entre des Ministres des autels, qui sont chargés de l'inspirer et de la maintenir parmi les peuples ?

Qu'importe aux Religieux que l'Ecclésiastique soit ou ne soit pas de son sentiment: et à celui-ci que le Religieux pense de telle ou telle manière? Encore un coup, dès qu'il ne s'agit ni de la foi ni des mœurs, on doit laisser chacun dans l'opinion où il est, puisqu'on n'y a nul intérêt ; et, suivant le précepte du

Sage, il ne faut point contester sur une chose qui ne nous touche en rien : *De eâ re quæ te non molestat, ne certeris* (1). Si c'est une conduite peu sage, d'entreprendre de ramener tout le monde à ses idées, c'en est une peu chrétienne de trouver mauvais qu'on ne s'y range pas, de disputer avec opiniâtreté sur des choses indifférentes, de s'aigrir dans la dispute, d'y montrer de la présomption, des hauteurs ou de la dureté.

Evitez les disputes de paroles, comme saint Paul (2) le recommande à Tite ; et si vous êtes amis de la paix, joignez dans la dispute à des raisons dont tout le monde n'est pas capable, des manières dont tout le monde soit touché. Proposez vos opinions avec modestie, soutenez-les avec douceur, bien moins en vue de sortir victorieux de la dispute, que pour faire connaître la vérité ; il arrivera de là que la diversité des opinions n'altèrera point la charité et l'union des cœurs, qu'on retranchera bien des sujets d'aigreur, et des contestations que l'esprit de contrariété ou d'orgueil fait naître tous les jours entre le Clergé séculier et régulier.

§ V.

Il conviendrait encore, pour maintenir l'union entre ces deux corps, qu'ils s'estimassent l'un l'autre, et que les sujets qui les composent, parlassent toujours en bonne part de tout autre corps que du leur. La paix et l'union ont pour fondement la charité ; celle-

(1) Eccl. c. 11. v. 9. — (2) Tit. c. 3. v. 9.

ci de son côté n'est point une affection aveugle, ni un amour de caprice, ni l'effet d'une simple tendresse de cœur. C'est un amour de raison, un amour d'estime qui naît de celui que nous portons à Dieu, et qui fait qu'estimant Dieu par-dessus toutes choses, nous estimons aussi ses Ministres, comme lui appartenant de près, de quelque habit qu'ils soient revêtus et quelques fonctions qu'ils exercent dans l'Eglise. L'estime, que nous concevons d'eux, nous porte bientôt à les aimer, à les honorer, à les respecter : et à proportion que cette estime augmente en nous, à proportion aussi y voit-on augmenter la charité, la paix, et tous les sentiments qu'elle inspire.

N'est-il pas surprenant, pour ne rien dire de plus que des Ministres des autels cessent de s'estimer mutuellement, parce qu'ils portent un habit différent ? Comme si l'habit pouvait donner ou enlever un degré de mérite, ou qu'il suffît de passer d'un Clergé à l'autre pour se trouver tout à coup, ou revêtu, ou déchu de mille bonnes qualités. De tout temps les Ecclésiastiques et les Religieux ont eu parmi eux de grands hommes, qui ont servi de lumière et de flambeau à l'Eglise. Ils s'en sont même fournis mutuellement dans le besoin : en sorte qu'on a vu dans tous les siècles, des Prélats préférer une piété simple et religieuse aux postes les plus éclatants; et des Religieux à leur tour tirés malgré eux de leur vie obscure, pour remplir les premiers siéges de l'Eglise. Et les uns et les autres cessent-ils d'être personnellement ce qu'ils étaient avant ce changement d'état ? Blâmerons-nous aujourd'hui le mérite par aversion pour l'habit, et demain rendrons-nous à ce même mérite,

sous un autre habit, tout le lustre que notre aversion venait de lui ôter ? Il n'est personne qui ne sente l'iniquité d'une pareille conduite ; il ne faut même que de la raison et de la droiture de cœur pour s'en préserver.

Que le religieux fasse donc état, comme il le doit, de l'Ecclésiastique ; qu'il l'honore et lui témoigne en toutes rencontres, qu'il est plein d'estime et de respect pour sa personne et pour son rang. Que l'Ecclésiastique à son tour rende la pareille aux religieux, comme à son digne coopérateur dans le ministère évangélique; qu'il en parle en bien et à son avantage, quand l'occasion s'en présente; ces attentions mutuelles marquant une grande union entre les uns et les autres, le monde en sera extrêmement édifié ; la confiance des fidèles suivra de près une édification si utile, et même si nécessaire : au lieu que si les Ecclésiastiques et les Religieux se taxent et se censurent directement, ou indirectement, la moindre démonstration qu'ils feront de ne se pas estimer, sera une occasion de scandale. On jugera aussitôt qu'il y a de l'envie et de la jalousie parmi eux ; et ce soupçon désavantageux, en dévoilant leurs faiblesses, les fera tomber dans une espèce de discrédit, honteux aux uns et aux autres, et plus funeste encore à l'Eglise de Jésus-Christ.

La charité n'est point envieuse, dit l'Apôtre des Gentils : *Charitas non æmulatur* (1). Elle se réjouit autant des avantages des autres que des siens propres ; et en s'en réjouissant, elle se rend propre tout

(1) 1. Cor. 13. v. 14.

ce qu'ils ont de mérite, et toutes les bonnes actions qu'ils font. C'est cette qualité particulière de la charité qu'on conseille ici aux Ecclésiastiques et aux Religieux ; pour cimenter entre eux une union éternelle, ils n'ont qu'à bannir de leurs cœurs l'envie, ce monstre plein de bassesse et de lâcheté, qui fait son supplice des avantages d'autrui, qui craint étrangement tout ce qui surpasse ou qui égale, et qui s'afflige en secret de ce qu'il a des concurrents et des rivaux dans des choses dont il voudrait que l'éclat rejaillît uniquement sur lui.

Si l'Apôtre des nations ne nous apprenait que ce vice s'est glissé dans les commencements de l'Eglise parmi des hommes destinés à prêcher l'Evangile, nous aurions peine à le croire. Ce grand Saint était prisonnier, et à la veille d'être immolé. Son courage et sa patience servaient de modèle à quelques-uns qui prêchaient l'Evangile avec plus de ferveur, pour avoir part à ses mérites ; mais d'autres, par un esprit de jalousie, annonçaient Jésus-Christ avec plus d'éclat et moins de précautions qu'à l'ordinaire, dans le dessein d'ajouter à la dureté de sa prison, et de faire qu'en devenant plus odieux, il fût condamné à perdre la vie : *Propter invidiam et contentionem.... Existimantes pressuram se suscitare vinculis meis* (1).

Si l'on eût demandé pour lors à ces Prédicateurs le motif secret qui les faisait agir ; si on les eût accusés d'envie, ou même si on les en eût soupçonnés, combien se seraient-ils récriés contre un soupçon si peu vraisemblable ? Et avec quelle force l'auraient-

(1) Phil. 15. 17.

ils repousé par les preuves de leur désintéressement, et de leur préparation au martyre ? Ils se trompaient eux-mêmes. Leur zèle leur cachait la racine amère dont il était le fruit ; mais l'esprit de Dieu, dont saint Paul était rempli, découvrait dans eux un esprit de jalousie, qui ne pouvait être content que par sa mort ou par son oubli.

A Dieu ne plaise que nous imputions aux Ecclésiastiques et aux Religieux de nos jours, des motifs aussi criminels dans l'exercice de leur ministère : mais, ce qu'ils doivent comprendre à la vue d'un exemple si odieux et si frappant, c'est que si l'envie a pu porter des ouvriers Evangéliques à se servir de leurs fonctions pour rendre l'Apôtre plus odieux, et mettre sa vie en péril, ils ont eux-mêmes tout à craindre que ce détestable vice ne trouble au moins parmi eux la charité et la paix, en les aigrissant les uns contre les autres, à la vue de leurs talents et de leurs succès mutuels ; ou en les faisant se réjouir tour à tour et en secret de leurs humiliations réciproques.

La charité ne connaît point toutes ces faiblesses. *Elle ne se réjouit point du mal,* dit l'Apôtre, *mais elle se réjouit du bien* (1). Quand l'Ecclésiastique et le Religieux en seront animés, ils se souhaiteront mutuellement des talents, des succès, de l'élévation, et plus cette élévation sera grande, plus ils en auront de la joie. Vous êtes nos frères, se diront-ils les uns aux autres, croissez à milliers : *Frater (noster es) crescas in mille millia* (2). Augmentez en travaux, en succès et en honneur, vos avantages sont les nôtres : bien

(1) 1. Cor. c. 13. v. 6. — (2) Genes. 24. 60.

loin de vous les envier, nous en avons un très-sensible plaisir. Qu'il est doux de penser ainsi pour des Ecclésiastiques et des Religieux véritablement jaloux de la gloire de Dieu et du salut des âmes ! Rien n'est capable de les diviser. Quoique revêtus d'habits différents et dans des postes subordonnés, ils sont comme confondus dans une même Société ; ils paraissent occupés des mêmes soins et des mêmes travaux, ils se proposent un même objet, un même esprit, les mêmes sentiments. *Point de contestations parmi eux ni de vaine gloire, chacun y a en vue, non son propre intérêt, mais celui des autres ; chacun y estime autrui plus que soi-même....* (1) *et la paix de Dieu, qui est au-dessus de tout ce qu'on peut penser, leur sert comme de mur et d'avant-mur à la défense de leurs cœurs et de leurs esprits en Jésus-Christ* (2).

(1) Philip. 2. 3. — (2) Ibid. c. 4. v. 7.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE TOME SECOND.

CHAPITRE XXI. — L'intérêt est un piége que les Ecclésiastiques ne sauraient trop craindre. 5

CHAP. XXII. — Que plus un Ecclésiastique est désintéressé, plus il est honoré et indépendant dans son ministère. 23

CHAP. XXIII. — Avec quelle fermeté un Ecclésiastique doit surmonter le respect humain. 41

CHAP. XXIV. — Combien un Ecclésiastique doit fuir l'oisiveté, et comment il doit s'occuper. 68

CHAP. XXV. — Combien l'envie est indigne d'un Ecclésiastique. 85

CHAP. XXVI. — Qu'un Ecclésiastique doit inspirer aux peuples la plus vive espérance, et qu'il doit lui-même en être pénétré. 105

CHAP. XXVII. — Qu'un Ecclésiastique doit aimer Dieu avec ardeur, et travailler sans relâche à le faire aimer aux autres. 125

CHAP. XXVIII. — Qualités que doit avoir le zèle d'un Ecclésiastique. 150

CHAP. XXIX. — De la chasteté que l'Eglise et les peuples exigent des Ecclésiastiques. 169

CHAP. XXX. — Des dangers de perdre la chasteté, et des moyens de la conserver. 189

CHAP. XXXI. — Que la vie d'un Ecclésiastique doit être édifiante et pénitente. 210

CHAP. XXXII. — De l'obéissance et de l'attachement qu'un Ecclésiastique doit à l'Eglise, et en particulier à son Évêque. 231

CHAP. XXXIII. — De la modestie qu'on attend des Ecclésiastiques. 254

CHAP. XXXIV. — De l'union qui doit régner entre les Ecclésiastiques et les Religieux. 275

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE J. CASTERMAN ET FILS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS, A TOURNAI.

Gury

Compendium theologiæ moralis, auctore Joanne Petro Gury, S. J. in collegio romano et in seminario Valsensi prope Anicium professore. 2 vol. in-12.

Liebermann

Demonstratio christiana et catholica, auctore Fr. Leopoldo Br. Liebermann, SS. theologiæ doctore et professore, diœcesis Argentinensis Vicario-Generali. Nova editio emendata. in-8°.

Ce vol. reproduit très-exactement les tomes 1 et 2 de la théologie de Liebermann.

Busembaum

Medulla Theologiæ Moralis Hermanni Busembaum, S. J. Juxta editionem ultimam S. Congregationis de Propaganda fide. 2 v. in-12.

Le 1er vol. contient toute la théologie de Busembaum; le 2e est un précieux recueil de documents concernant la Théologie morale; il renferme entre autres le traité de S. Liguori, *De praxi confessarii ad benè excipiendus confessiones*, et l'intéressante dissertation de Jérôme Andreucci *de recidivis*.

Neyraguet

Compendium Theologiæ moralis sancti A. M. De Liguorio, auctore Neyraguet, presbytero diœcesis Ruthenensis missionario: competens tùm *Theologiæ Moralis*, tùm operis cui titulus *homo apostolicus*, etc.; substantiam solamque auctoris doctrinam meliori ordine digestam, servatis, quantum fieri potuit, ipsius textûs verbis. Nova editio, iterum revisa. 2 vol. in-8°. Portrait.

Carrière

Contractibus (Compendium de), operâ et studio Jos. Carrière, seminarii Sancti Sulpitii presbyteri, Vicarii-Generalis Parisiensis. Editio Belgica, ultimam Paris. integre exhibens, atque adnot. tum juri Belgico, tum aliis non paucis locuplet. In-12.

Lexicon

quo veterum Philosophorum et Theologorum locutiones explicantur, philosophiæ et theologiæ tyronibus accommodatum. In-12.

Sacerdos pie celebrans

Sacerdos per pias considerationes et affectus in singulos Hebdomadæ dies ad tremendum Missæ sacrificium rite peragendum, adductus et reductus a sancto Alph. Liguorio. Ex idiomate italico in latinum translatum. In-18.

Methodus

pie et fructuose celebrandi sacro-sanctum Missæ sacrificium. Nova editio, in qua additæ sunt plures orationes. In-32.

Preces

et cœremoniæ ordinationum, ex Pontificali romano Clementis V. M, pont. Max. jussu restituto, ou Prières et cérémonies des ordinations, d'après le pontifical romain, revu par l'ordre du Pape Clément VIII. Latin-français. in-32.

Preculæ

admodum piæ quibus anima fidelis in vitæ sanctitate et Dei amore plurimùm crescere confirmarique poterit, auctore Blosio. In-32.

Annus Marianus

seu pietas quotidiana erga beatam Virginem Mariam. In-32.

Ratio Meditandi

A. M. D. G. In-32.

De Imitatione Christi

libri quatuor.-Editio stereotypa. Charmant volume in-128 de 511 pages.

Glaire

Abrégé d'introduction aux Livres de l'ancien et du nouveau Testament, par l'abbé Glaire, conseiller de l'université, doyen et professeur d'écriture sainte à la faculté de théologie de Paris. In-8° de 500 pages.

Gousset

Le Code civil, commenté dans ses rapports avec la Théologie Morale, ou explication du Code civil, tant pour le for intérieur que pour le for extérieur; par Mgr. Gousset, arch. de Reims, etc., conforme à la 5e édition originale, enrichie de notes qui mettent l'ouvrage en rapport avec la législation belge; fort v. in-8° à 2 col.

Liguori

Abrégé de la Théologie morale, ou le Confesseur des gens de la campagne, par S. Alphonse De Liguori, 2 vol. in-12 réunis.

Théologie dogmatique de S. Alph. De Liguori, contenant les réfutations des hérésies ou le triomphe de l'Eglise. 2 vol. in-12 réunis.

Instructions sur l'office divin, suivies de préparations et d'actions de grâces. In-18.

Feller

Catéchisme philosophique, par M. l'abbé F.-X. De Feller. Edition complète, considérablement augmentée d'après les manuscrits autographes, par l'abbé Paul du mont, précédée d'une notice sur la vie de M. De Feller. Beau vol. in-8° à 2 col., orné du portr. de l'auteur.

Indulgences

Traité dogmatique et pratique des indulgences, par Mgr. Bouvier, évêque du Mans. Réimpression de la dernière édit. originale. In-12.

Beauvais

Sermons. 4 vol. in-12.

Lejeune

Sermons choisis. 2 vol. in-12.

Mac-Carthy

Sermons et Discours du R. P. De Mac-Carthy, de la Compagnie de Jésus. 3 gros vol. in-18.

Cantiques

Choix de cantiques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, et pour la Communion, la Confirmation, les missions et les retraites, l'Avent, le Carême, le mois de mai et toutes les solennités religieuses de l'année, à trois voix avec accompagnement d'orgue ou de piano, spécialement destiné aux maisons d'éducation, par M. l'abbé Louis Lambillotte, dédié à S. G. Mgr. l'Evêque de Tournai. Gros vol. in-8°.

Les paroles, avec celles des nouveaux chants et des nouveaux cantiques. In-18.

Choix des plus beaux airs de cantiques arrangés à deux parties (*ad libitum*) pour les recueils de Saint-Sulpice, Avignon, Amiens et autres, par M. l'abbé L. Lambillotte. In-18. 257 airs gravés.

Nouveaux chants à Marie pour le mois de mai et les Fêtes de la sainte Vierge, paroles de M. Lefèvre, musique de M. l'abbé Lambillotte. In-16.

Les paroles. In-32.

Cantiques en musique pour le mois de Marie, etc.; recueil des 58 cantiques ci-dessus à une ou à plusieurs voix, avec accompagnement de piano ou orgue, par le R. P. Lambillotte. In-8°.

Les paroles. In-32.

Crasset

Considérations chrétiennes pour toute l'année, avec les Evangiles de tous les dimanches, par le R. P. Crasset, de la Compagnie de Jésus. 4 vol. in-12.

Diamant du chrétien

contenant le nouveau Testament, traduction approuvée par Mgr. Affre. Charmant vol. in-24, *format Elzévir*, imprimé sur deux colonnes, texte encadré, de plus de 500 pages.

Eucologe romain

contenant, outre les offices de tous les dimanches et fêtes de l'année, 1° ceux des fêtes des principaux Saints; 2° ceux de la quinzaine de Pâques; 3° les heures et les règles des congréganistes; 4° des pratiques de dévotion pour tous les jours de la semaine; 5° un recueil de prières diverses; 6° les pensées chrétiennes pour tous les jours du mois; 7° une notice sur les indulgences; 8° un choix de cantiques pour toutes les circonstances, à l'usage des laïques. In-18 de 800 p. avec front. grav.

P. Dominique

Excellence de Marie et de sa dévotion; ouvrage dédié à la gloire de la très-sainte Vierge, et à l'utilité spirituelle de ses serviteurs; par le R. P. Dominique, passioniste. Trad. du manusc. ital. 2 vol. in-12.

Bellecius

Exercices spirituels de saint Ignace, disposés pour une retraite de huit jours, avec la retraite de trois jours du même auteur; traduction du Medulla Asceseos du R. P. Bellecius, de la Compagnie de Jésus, par l'abbé Berthon. 2 vol. in-12.

Manuel de piété

dit à l'usage des élèves du Sacré-Cœur. Nouvelle édition, spécialement dédiée aux fidèles de Belgique, revue d'après le bréviaire romain, augmentée de la traduction française de tous les offices des principales fêtes de l'année, d'un très-grand nombre de prières, etc. In-18 de 800 pages. 5e édition, 1851, imprimée avec le plus grand soin sur un papier fabriqué tout exprès. Frontispice.

L'abbé Brandt

Méditations sur la vie et les mystères de N.-S. J.-C. 4 vol. in-12. Deuxième édition.

Méditations sur les principaux mystères de la très-sainte Vierge, et pour les fêtes des Saints, faisant suite aux Méditat. ci-dessus. In-12.

Méditations sur le Sacré-Cœur, selon la méthode de S. Ignace, ou connaissance et amour du cœur de Jésus, suivi d'un Triduum en l'honneur du saint Cœur de Marie. In-12.

Pinelli

Perfection religieuse (traité de), par le P. Pinelli, de la Comp. de Jésus. Trad. nouv., par un Père de la même Comp. Gr. vol. in-18.

Histoire universelle de l'Eglise

par Jean Alzog, traduite sur la dernière édition, par le chanoine Goschler, docteur ès-lettres, licencié en droit, directeur du collége Stanislas, et C.-F. Audley. Edition collationnée sur l'original allemand, par l'abbé J.-J Loiseaux, professeur de droit canon et d'histoire ecclésiastique au séminaire de Tournai. Beau volume, grand in-octavo de 850 pages à 2 colonnes, orné d'un frontispice emblématique gravé par Wulleman.

Histoire de la Révolution et de l'Empire

par M. A. Gabourd. Dix beaux volumes in-8°. Les dix volumes sont parus. Le premier volume comprend l'histoire de l'Assemblée constituante : le second volume, celle de l'Assemblée législative : le troisième et le quatrième volume, l'histoire de la Convention nationale : le cinquième volume, l'histoire du Directoire : le sixième et le septième, l'histoire du Consulat : le huitième, le neuvième et le dixième, l'histoire de l'Empire.

Histoire de France

Par A. Gabourd. 2 beaux volumes in-8°.

Vicomte Walsh

Journées mémorables de la révolution française. 3 volumes in-8° à 2 colonnes, avec portraits.

Tableau poétique des fêtes chrétiennes, par le vicomte Walsh. Beau volume in-8° illustré de quatre gravures de Bavière.

Tableau poétique des *Sacrements*, par le vicomte Walsh. Beau volume in-8° avec gravure et portrait.

L'Abbé Bergier

Examen du matérialisme divisé en deux parties : la première *traite de la nature et de ses lois* ; *de l'âme et de ses facultés* ; *du dogme de l'immortalité, du bonheur.* La seconde : *de la Divinité, de son existence, de ses attributs, de la manière dont elle influe sur le bonheur des hommes.* 2 vol. in-8°.

Histoire de sainte Elisabeth

par M. le comte de Montalembert. Beau volume in-8°, orné de quatre gravures

Don Quichotte philosophe

ou les aventures de l'avocat Hablard ; grand in-8° à deux colo
nes renfermant la matière de quatre gros in-12.

Châteaubriant

Génie du Christianisme, ou beautés de la religion chrétienne, p
M. de Châteaubriant. *Edition complète* en un gros vol. in-8° à
colonnes. *Orné d'un magnifique frontispice, couverture élégant*

De Géramb

Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï, par le R. P. Mari
Joseph de Géramb, abbé et procureur-général de la Trappe. *Ed
tion* ornée d'un portrait et d'un *fac-simile*, précédée de la biogr
phie de l'auteur. Complète en un seul volume in-8° à deux colonn
avec frontispice et titre avec gravure. *Couverture élégante.*

Tartarie, Thibet, Chine

Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine
par M. Huc, prêtre missionnaire de la compagnie de Saint-Lazar
Très-beau volume in-8° à 2 colonnes.

Tournai, typ. de J. Casterman et Fils.

COLLEGE TOR

BX 1912 .B3961 1852
v.2 SMC
Belon, Nicolas, 1690-
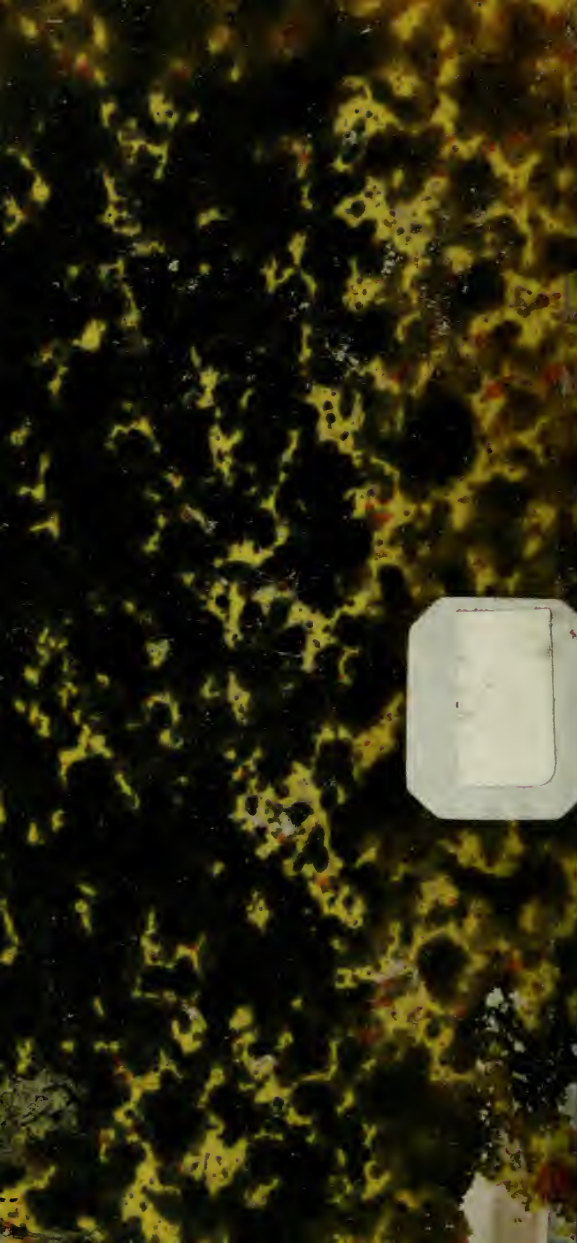
Traitⁱ de la perfection
de l'ⁱtat
AWP-0961 (mcsk)